Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 10 novembre 1970, 86e année, no 261, 78 pages, 8 cahiers ★★★ 10¢

De GAULLE EST MORT

COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES. (AFP, PC, UPI) — Charles de Gaulle, l'ex-président de la France et seul survivant des Quatre Grands de la Deuxième Grande Guerre, a été terrassé par une crise cardiaque, vers 19 h. 30 hier soir (1 h. 30 HNE) dans sa résidence de Colombey-les-Deux-Eglises. Il aurait eu 80 ans le 22 novembre.

Le général était en train de faire une réussite en attendant le bulletin de nouvelles à la TV quand il s'est soudainement affaissé. Il mourait 15 minutes plus tard. Sa femme était à son chevet. Elle avait mandé un médecin et un prêtre de toute urgence mais, selon des rapports non confirmés, de Gaulle était déjà mort à leur arrivée.

Les obsèques que, dans ses dernières volontés, l'illustre défunt a voulu très simples, auront lieu dans le village de Colombey, jeudi matin à 10 heures (GMT), en dehors de toute représentation officielle.

Le président Pompidou ira à Colombey saluer la dépouille de son prédécesseur, mais ce ne sera qu'à titre personnel et privé, pour s'en tenir aux dernières volontés du général de Gaulle.

Le chef de l'Etat français assistera, par ailleurs, avec tous les membres du gouvernement de la Ve République et le corps diplomatique à un office religieux qui sera célébré, au même moment où se dérouleront les humbles obsèques de Colombey, à Notre-Dame de Paris.

Le président Nixon, de sa résidence de Key Biscayne en Floride, a fait savoir qu'il se rendra à Paris pour assister aux obsèques symboliques et rendre un dernier hommage à l'ex-président français.

Le jeudi 12 novembre sera jour de deuil national en France. Les écoles et les administrations chômeront, les spectacles seront fermés. Et durant tout le mois de novembre, les drapeaux seront mis en berne sur les édifices publics.

Consternation en France

La mort subite de celui qui fut sans contredit l'un des plus illustres leaders de la France a atterré la population de Colombey et semé la consternation en France.

Sa disparition ferme un chapitre dramatique et glorieux à la fois de l'histoire française contemporaine.

Quoiqu'il ait choisi, depuis le désaveu que lui donnaient les Français au co[illegible] du référendum de 1969, de se retirer dans son village situé à 100 milles à l'est de Paris, l'ombre du général pla-

Voir DE GAULLE, page A 6

La France est veuve

— Pompidou

PARIS (AFP) — Voici le texte de l'allocution radio-télévisée que M. Georges Pompidou a adressée à la nation après la mort du général de Gaulle:

"Françaises, Français,

"Le général de Gaulle est mort. La France est veuve.

"En 1940, de Gaulle a sauvé l'honneur. En 1944, il nous a conduits à la libération et à la victoire. En 1958, il nous a épargné la guerre civile. Il a donné à la France actuelle ses institutions, son indépendance, sa place dans le monde.

"En cette heure de deuil pour la patrie, inclinons-nous devant la douleur de Mme de Gaulle, de ses enfants, de ses petits-enfants. Mesurons les devoirs que nous impose la reconnaissance. Promettons à la France de n'être pas indignes des leçons qui nous ont été dispensées et que dans l'âme nationale de Gaulle vive éternellement".

Au début d'une tournée mémorable au Québec en 1967

- *Le roi de France est mort* — page A 4
- *Pas une vie, un destin* — page A 5
- *De Gaulle, de l'enfance à l'Histoire* — page B 1
- *Le monde partage le deuil de la France* — page D 1

AUJOURD'HUI

- *Le gouvernement est défait sur un amendement* — page A 2
- *La police cherchait Jacques Rose et arrêta Lortie* — page A 3

Quatre mots extrêmement controversés

par Pierre SAINT-GERMAIN

Ce que le général de Gaulle considérait comme l'un de ses titres de gloire, c'est-à-dire son appui à un Québec éventuellement souverain, demeure et demeurera longtemps encore — est-il besoin de le souligner par les temps qui courent — un sujet extrêmement controversé.

Ceux qui — comme j'ai eu personnellement l'occasion de le faire au cours d'un séjour de six ans à Paris — ont frayé avec les milieux gouvernementaux gaullistes le savent pertinemment: l'une des grandes ambitions de la Ve République qu'il dirigeait aura été "d'aider les Canadiens français à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

Contre vents et marées, voire contre une bonne partie de l'"establishment" français dont il était pourtant l'homme de confiance, il devait choisir le moment de sa visite à Montréal pour lancer du balcon de l'hôtel de ville, le 24 juillet 1967, les quatre mots qui dévoilaient à la face du monde le dessein qu'il formait pour le Québec.

Comment le général a-t-il été amené à prendre cette position? Il avait commencé à le préciser dans le premier tome de ses "Mémoires d'espoir". Dès 1960, lors de sa troisième visite au Canada, il rappelle avoir indiqué alors au premier ministre Diefenbaker la condition préalable au resserrement des liens de la France avec Ottawa: que le "peuple français" du Canada "devait, comme tout autre, déterminer son propre avenir".

La guerre que la France livrait à l'Algérie au début des années '60 ne permit pas à de Gaulle de se pencher, comme il l'aurait voulu, sur le problème québécois. Il lui fallut attendre jusqu'en 1964, soit deux ans après la fin de ce conflit, avant d'ouvrir sérieusement le "dossier Québec".

La première déclaration plus ou moins retentissante du général sur les relations de la France avec le Canada remonte au début de 1964 à l'occasion du voyage officiel du premier ministre Pearson à Paris. Il avait alors clairement souligné que la Ve République s'intéressait de près à la situation de ceux qu'il appelait les "Français du Canada".

Cependant, on estima généralement, à la suite de cette déclaration, que de Gaulle n'interviendrait pas dans les affaires intérieures canadiennes, inter-

Voir QUATRE MOTS en page A 6

sommaire

Annonces classées / E 4 à E 12
Arts et Spectacles / D 3 à D 6
Bandes dessinées / D 2
Cinéma / D 4
Décès, naissances, etc. / E 13
Editorial / A 4
Economie / G 2 à G 6
Etes-vous observateur ? / E 6
Horoscope / C 7
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2, E 1, E 2
La bonne table / C 1, C 2
L'auto / F 6 à F 8
Les secrets de polichinelle / C 5
Loisirs et récréation / D 2
Mots croisés / E 5
"Mot-mystère" / E 7
Radio et télévision / D 4
Sports / F 1 à F 5
Tribunaux / B 2 à B 7
Vie féminine / C 3 à C 7
Vie mondaine / C 4
Votre médecin / C 6

Il est mort selon son voeu: "debout, face à son travail"

PARIS. (AFP) — "Le général de Gaulle est mort comme il le souhaitait: debout, face à son travail...", a déclaré son gendre, le général Alain de Boissieu. Il est vrai que l'ancien président de la république, qui redoutait avant tout l'extrême vieillesse, répétait souvent ce mot de Chateaubriand: "La vieillesse, ce naufrage..." et le général ajoutait cependant: "Si Dieu me prête vie, j'é-

Voir DEBOUT en page A 6

Ses dernières volontés

COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES (AFP) — Le général de Gaulle sera inhumé au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises dans la tombe où repose sa fille et où un jour reposera sa femme, pour répondre à ses dernières volontés qui ont été rendues publiques par son secrétariat particulier.

La cérémonie des obsèques sera, à la demande du général, réglée par sa famille de telle sorte qu'elle soit simple. Le général de Gaulle ne veut pas d'obsèques nationales et refuse la présence du président de la république, des ministres, des représentants des bureaux d'assemblées et des corps constitués.

Le général de Gaulle précise que seules les armées françaises pourront participer à ses obsèques en tant que telles mais demande que cette participation soit modeste, sans musique ni fanfare.

Le général de Gaulle demande qu'aucun discours ne soit prononcé, ni à l'église de Colombey ni ailleurs.

Il précise qu'aucun emplacement spécial ne sera réservé pendant la cérémonie des obsèques sauf aux membres de sa famille, aux compagnons de l'Ordre de la libération et au conseil municipal de Colombey.

"Je déclare refuser d'avance toute distinction, promotion, dignité, citation, décoration qu'elle soit française ou étrangère. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés", précise le général.

"Les hommes et les femmes de France et d'autres pays du monde pourront s'ils le désirent faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière de-

Voir VOLONTES en page A 6

météo

Nébulosité croissante. Nuageux avec quelques averses cette nuit et demain.

Max. 50 Min. 40 ● Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.05 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0.10.

la force de l'argent au service de la jeune famille

A Ottawa, le souvenir de de Gaulle est évoqué dans un contexte de crises

par Pierre O'NEILL

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est, hélas! en vain qu'on cherche dans les documents publics des dernières années, à Ottawa, des indices d'une grande bienveillance à l'égard du général de Gaulle.

Les aléas de la politique nationale et internationale du Canada ont fait que la personnalité du général de Gaulle a toujours été évoquée ici récemment dans des contextes de crise, forçant ainsi les politiciens à n'y référer qu'en faisant abstraction du très grand respect qu'ils peuvent avoir pour un personnage qui faisait l'Histoire et dont la mort surprend, même à son âge, tant on avait l'impression que, comme les légendes, il ne disparaîtrait pas.

Un des derniers commentaires publics du premier ministre Trudeau au sujet du général de Gaulle date du jour de la démission de l'ancien président de la République. A une question plutôt saugrenue d'un député libéral sur les messages que M. Trudeau eut pu échanger avec le général de Gaulle à ce moment, le premier ministre s'était contenté de répondre:

"A mon avis, ceux qui sont dans la vie politique savent que la vie d'un politicien est quelque peu éphémère et je pense que la surprise n'est pas plus grande pour le général que pour moi-même."

Comme on le sait, il y avait entre la France et le Canada, depuis quelques années, un dossier un peu lourd, fait à la fois des vues du général de Gaulle sur le monde et des problèmes internes de notre pays.

La pièce la plus importante en est, bien sûr, celle du voyage de 1967, que le président de la République dut écourter après son fameux discours du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Voir OTTAWA en page A 6

loto québec
Inter-Loto
Gros Lot d'octobre 2525507
Voir liste des gagnants dans ce journal

Pris au dépourvu, le gouvernement doit adopter un amendement au bill instituant les pouvoirs d'urgence

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a été pris au dépourvu, hier soir aux Communes, alors qu'il a dû accepter un amendement au projet de loi C-181 instituant des pouvoirs d'urgence pour le maintien de l'ordre au Québec.

Il s'agit d'un amendement mineur proposé par le député néo-démocrate John Burton de Régina-Est qui fait en sorte que tous les militaires appelés, à titre d'agent de la paix, à mettre cette mesure en vigueur, doivent être désignés par le gouverneur-en-conseil.

Le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, qui s'est illustré cet été dans l'est du Québec, a porté sa contestation aux Communes, hier soir, en votant avec l'opposition contre ses collègues libéraux.

L'amendement a été adopté par un vote de 31 à 28. Plus tôt dans la journée M. John Diefenbaker avait souligné l'arrogance des ministériels qui ne daignent même pas être présents en Chambre pour débattre une mesure aussi importante. Il faut remonter au mois de février 1968, au régime Pearson, pour retracer la dernière défaite d'un gouvernement aux Communes.

Ce soir-là, alors que tous les gros canons du cabinet libéral, battaient le pays à la recherche d'appuis pour le congrès de leadership, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, demeuré seul aux Communes, n'avait pu empêcher la tenue d'un vote en troisième lecture sur son propre projet de loi instaurant une surtaxe de 5 pour cent.

La mesure fut défaite et il s'ensuivit une brève crise parlementaire.

L'amendement apporté en comité plénier, hier soir, ne modifie en aucune façon le fond du projet de loi.

M. Burton a expliqué qu'il s'agit tout simplement d'une précaution additionnelle visant à s'assurer qu'un militaire ne devienne pas automatiquement agent de la paix en vertu du projet de loi sur les pouvoirs d'urgence.

Déposé aux Communes, lundi dernier, le projet de loi C-181, dont la sanction par le Sénat révoquera automatiquement la Loi sur les mesures de guerre, a entrepris, aujourd'hui sa cinquième journée de débats.

Les députés seront appelés à décider du sort d'une quinzaine d'amendements qui seront mis aux voies aujourd'hui.

Interrogé en fin de soirée, hier, M. Turner s'est montré plutôt pessimiste quant à l'adoption de la mesure avant vendredi. Les Communes ne siègent pas demain, jour du Souvenir et la journée de jeudi est déjà réservée à l'opposition. Le débat pourrait donc être théoriquement reporté à vendredi si d'une part l'étude des amendements traine et si, de l'autre, l'opposition veut poursuivre le débat en troisième lecture.

Il est fort possible qu'il en soit ainsi surtout si le nouveau parti démocratique échoue dans sa tentative pour faire amender le projet de loi et si cet échec l'amène à reviser sa position pour s'opposer à la mesure en troisième lecture.

Certains renseignements émanant du caucus néo-démocrate laissent entendre qu'il pourrait en être ainsi.

M. De Bané

Le député libéral de Matane a laissé entendre, pour sa part, qu'il voterait contre le projet de loi si certains des amendements qu'il propose sont rejetés.

M. De Bané a dénoncé le style dans lequel la version française du projet de loi est rédigée.

Il s'agit selon lui d'une mesure qui devrait réfléter davantage l'intelligence de la langue française. "Après tout le projet de loi est fait pour des parlant français", a dit M. De Bané à des journalistes.

Québec maintient son offre aux ravisseurs de Cross

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Même si, grâce à la publication toute récente de photos de M. Cross fournies par le FLQ, il ne fait guère de doute dans l'esprit du gouvernement que le diplomate britannique soit encore vivant, le cabinet Bourassa n'a pas l'intention de modifier ses propositions initiales faites aux terroristes.

Ces propositions — sauf-conduit pour Cuba, libération conditionnelle de cinq prisonniers dits politiques et non des 23 réclamés par le FLQ — ont, toutefois, subi un nouvel éclairage "restrictif", la semaine dernière, lorsque le gouvernement a dit qu'elle ne s'appliquaient qu'aux ravisseurs de M. Cross et non à ceux de M. Laporte.

Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, convoquait hier une conférence de presse, où il arrivait muni d'un dossier de photos émanant du FLQ, qu'il montrait aux journalistes en soutenant qu'elles avaient été reçues par le quotidien LA PRESSE "Un quotidien montréalais, LA PRESSE, a dit M. Choquette, a reçu un communiqué émanant du FLQ. Ce communiqué, même s'il est daté du 2 novembre, a été reçu le 7 novembre et il était accompagné d'un certain nombre de photos. Il y a trois photos de M. Cross dans des positions différentes. Derrière l'une des photos, on peut lire : "Cross en train de se politiser suite à l'attitude barbare de Trudeau". Le texte est écrit en lettres moulées et au bas de la photo, il y a la signature de M. Cross, laquelle, après expertise, a été considérée comme authentique.

"Les photos semblent être également authentiques, a poursuivi le ministre.

"Par conséquent, il semble donc que M. Cross soit toujours en vie"

Débat à la chambre

M. Choquette devait déclarer aux journalistes, durant sa conférence de presse, que le gouvernement justifierait la conduite qu'il a adoptée durant la crise devant les députés de l'Assemblée nationale, où, inévitablement, un débat va être provoqué.

Mais certains dossiers, a-t-il dit, devront demeurer secrets.

Le ministre a néanmoins précisé qu'il n'y avait pas eu de nouvelles arrestations en rapport avec les individus "recherchés". Il a confirmé qu'un individu avait été arrêté à Rawdon, mais il a ajouté que, contrairement aux rumeurs, il n'était pas d'avis qu'il s'agissait d'un "délateur".

Par ailleurs, le ministre a relancé aux média d'information un appel pour qu'ils ne se fassent pas "les propagateurs de la propagande felquiste".

Tout en affirmant qu'il n'était pas de ceux qui voient d'un bon oeil la censure, il a laissé entendre que s'il y avait "abus" de la part de la presse parlée ou écrite, il n'aurait probablement pas d'autre choix que de demander au gouvernement fédéral de "rendre plus serré" son texte en ce qui a trait à la censure de l'information en période d'urgence.

M. Choquette n'a cependant pas voulu dire pourquoi, à ce moment précis, il relançait son appel et à qui il était destiné en particulier. Il n'a pas non plus précisé ce que voulait dire "propagateur de la propagande felquiste", s'il demandait aux média de fair plus que ce que la Loi des mesures de guerre leur ordonne de faire actuellement.

Pouvoirs prolongés

Le ministre de la Justice devait également révéler, au cours de sa conférence de presse, que le gouvernement avait décidé de prolonger pour une période de 30 jours les pouvoirs d'urgence qu'accorde la Loi de police du Québec (imposant le regroupement de tous les corps policiers sous la direction de M. Maurice Saint-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec) et de demander à Ottawa de maintenir l'armée dans la province, également pour une période additionnelle de 30 jours.

Ainsi, le cabinet renouvellera l'arrêté-en-conseil mettant en vigueur les pouvoirs d'urgence de la loi de police, cependant qu'une lettre sera envoyé à Ottawa pour demander que la présence de l'armée soit prolongée.

Le gouvernement québécois se réserve toutefois le droit d'écourter ces délais de 30 jours, au cas où "la situation se régulariserait au Québec ou redeviendrait normale".

NDLR — L'article ci-contre de notre bureau de Québec rapporte fidèlement les propos tenus hier après-midi par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette. Ce dernier a affirmé que LA PRESSE a reçu au cours du dernier week-end "un certain nombre de photos" montrant M. James Cross dans trois attitudes différentes.

Nous sommes au regret de devoir contredire M. Choquette: LA PRESSE n'a reçu par la poste au cours du week-end qu'une seule photo de M. Cross. Il s'agissait d'une petite photo du type "polaroid", d'environ quatre pouces sur quatre. Elle montrait la tête et les épaules de M. Cross vu de face.

Elle avait été considérablement surexposée et présentait des contrastes tels, entre le noir et le blanc, qu'il était impossible de l'utiliser pour la reproduction dans le journal.

Elle a d'ailleurs été remise à la police peu après sa réception au journal.

Choquette se prononce aujourd'hui au sujet de la vente d'armes à feu

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a déclaré qu'il ferait une déclaration dès aujourd'hui, à Québec, concernant la vente des armes à feu, dans la province, à la suite de la nouvelle selon laquelle deux journalistes, faisant une sorte de test, avaient réussi à se procurer, sans permis, deux mitraillettes dans un "magasin de surplus de guerre".

M. Choquette a déclaré qu'il avait reçu un rapport hier sur cette affaire mais qu'il était trop tôt pour faire des commentaires.

Il a cependant précisé que les magasins qui vendent des armes à feu devaient être "licenciés". Les magasins de surplus de guerre, a-t-il dit, ne sont pas "licenciés" et n'ont pas le droit de vendre d'armes "prohibées".

Le ministre a aussi précisé que les "armes prohibées" en vertu de la loi étaient celles visées à l'article 82 du Code pénal. C'est toutefois la RCMP qui doit publier la liste des armes prohibées et cette liste n'a pas encore été publiée.

Quant aux autorisations de port d'armes "prohibées", seule la Sûreté du Québec a le droit de les émettre et les seuls "permis" qui sont accordés sont ceux de "port de revolver". Jamais l'autorisation n'a existé d'émettre des permis pour des armes à répétition.

Toutefois, a expliqué M. Choquette, toute cette règlementation, même pour les magasins de surplus de guerre, ne vaut que pour les armes prohibées. Il n'est pas nécessaire, au Québec, d'avoir un permis pour posséder un fusil de chasse ou arme sportive.

Médecins: 1,400 certificats pour pratiquer hors du Québec

Près de 1,400 médecins québecois ont demandé au Collège des médecins et des chirurgiens de leur délivrer un certificat de compétence en prévision d'un éventuel emploi à l'extérieur de la province, a révélé hier un porte-parole du Collège.

Depuis que le Collège a commencé à tenir compte de ces statistiques, le 10 août, 1,373 de ces certificats ont été émis, a-t-il précisé.

La majorité d'entre eux ont été délivrés durant la récente grève de 10 jours des médecins spécialistes, qui protestaient contre certains aspects du régime provincial d'assurance-maladie.

Depuis la fin de cette grève, a ajouté le porte-parole, le Collège a reçu moins de 100 demandes de certificats.

Les certificats en question confirment la compétence d'un médecin selon les normes du Collège qui les délivre. Le régistraire du Collège, le Dr Augustin Roy, a souligné que les médecins qui en avaient fait la demande prenaient simplement les dispositions nécessaires au cas où il viendraient à changer de province.

Le Dr Roy a indiqué qu'un nombre égal de médecins francophones et de médecins anglophones avaient présenté des demandes de certificat.

Les fonctionnaires fédéraux veulent syndiquer l'armée

par Pierre VENNAT

Sans qu'il y ait de relations avec la Loi des mesures de guerre, le gouvernement fédéral se prépare à faire face à un problème de taille avec ses 80,000 militaires: leur syndicalisation.

La demande pour représenter les militaires à la table des négociations a été faite officiellement hier dans une lettre au premier ministre Trudeau par le président de l'Alliance canadienne de la fonction publique, M. Claude Edwards.

Le cabinet du premier ministre s'est contenté, pour l'instant, d'accuser réception de la requête, sans plus.

La lettre de M. Edwards précise que les militaires seraient régis par la même loi que les fonctionnaires fédéraux et n'auraient pas droit de grève.

Pour ce faire, il faudrait amender la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique afin que soit conféré aux membres des Forces armées du Canada le droit de négocier collectivement.

Si la requête de l'Alliance canadienne de la fonction publique constitue un précédent en Amérique, il n'en demeure pas moins que dans d'autres pays, les membres des forces armées exercent depuis longtemps un droit relatif de négocier collectivement.

C'est ainsi qu'en Norvège, un syndicat de militaires négocie au nom de ses membres depuis plusieurs années. Un syndicat négocie également au nom des militaires en Allemagne de l'Ouest et un autre, en Suède.

L'Internationale de la fonction publique convoquait, à la fin de 1969, les délégués de ces syndicats à une réunion aux fins d'étudier la propagation de ce système et des avantages qu'on en a obtenus.

Ecart entre le militaire et le fonctionnaire

M. Edwards, qui avait déjà fait approuver le principe d'une telle syndicalisation des militaires au dernier congrès de l'Alliance canadienne de la fonction publique, en janvier dernier, a déclaré qu'il suffit d'examiner l'écart croissant entre le barème de rémunération des militaires et des fonctionnaires civils pour comprendre à quel point s'impose une organisation en mesure d'obtenir, par voie de négociation, des améliorations pour les membres des forces armées.

Les employés de la fonction publique ont bénéficié au cours des années 1961-1969, de relèvements de traitements de 54.5 p. cent tandis qu'au cours de la même période, les forces armées n'obtenaient que des majorations de solde de 36.2 p. cent.

"Que de demandes de renseignements n'avons-nous pas reçues de la part de membres des forces armées qui sollicitaient notre appui et notre concours", a déclaré le président des fonctionnaires.

Et de conclure en disant qu'on ne saurait évidemment concevoir de méthode plus efficace pour garantir le bien-être et la juste rémunération du travail des militaires qu'une organisation qui puisse revendiquer en leur nom.

Choquette: la loi des mesures de guerre vise le FLQ, pas le crime organisé

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Selon le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, ce serait "injuste" et contraire à l'esprit de la loi des mesures de guerre, destinée essentiellement aux terroristes, que d'utiliser les pouvoirs spéciaux qu'elle met actuellement à la disposition du gouvernement québécois pour combattre le crime organisé et la pègre.

M. Choquette était interrogé lors d'une conférence de presse sur ce qu'avait affirmé récemment la commission d'enquête Prévost sur l'administration de la Justice, à l'effet que pour combattre le crime organisé au Québec, le gouvernement manquait justement de pouvoirs spéciaux d'urgence, telles que les perquisitions sans mandat.

"Je suis bien prêt à utiliser les pouvoirs de la Loi des mesures de guerre, a dit le ministre, mais ces pouvoirs sont donnés pour combattre une association révolutionnaire appelée FLQ. Ces pouvoirs ne sont pas donnés pour être utilisés contre des citoyens reprochables qui ont un mode d'existence auquel on peut s'en prendre".

— Voulez-vous dire, a demandé un journaliste, que cela serait injuste envers la pègre que de recourir aux pouvoirs spéciaux ?

— "Si on me permet de le dire : oui ! Parce que je pourrais alors utiliser ces pouvoirs même contre les journalistes."

M. Choquette, sur un ton assez vif, a rappelé que, depuis qu'il était ministre de la Justice, avant que le gouvernement ait dû faire face au FLQ, il avait montré qu'il entendait prendre tous les moyens disponibles pour combattre le crime organisé.

"Mais cette lutte ne peut être instantanée, a-t-il dit. J'ai commencé au niveau de la Régie des alcools, j'ai envisagé une nomination assez impressionnante au niveau de la Régie des loteries et des courses. J'ai nommé un coordonnateur de la Justice à Montréal sur le plan du crime organisé...

Toutefois, selon le ministre, ce serait pervertir l'esprit de la loi des mesures de guerre que de l'utiliser contre la pègre.

"Si on me prouve que c'est compatible, a-t-il dit, je l'utiliserai mais la loi vise le FLQ et non la mafia.

"Si le gouvernement fédéral veut nous donner des moyens d'action contre le crime organisé, des moyens d'action plus étendus, je les prendrai avec plaisir. Mais, pour le moment, nous devons nous soumettre aux lois telles qu'elles sont."

— Mais pourquoi ne pas déclarer la pègre illégale elle aussi ? Elle tue aussi des gens ?

— La loi fédérale et ses règlements, a dit le ministre, sont restrictifs. Je n'ai pas le droit de déborder le cadre de cette loi en procédant à des arrestations et des perquisitions. Il est sûr que le problème de la pègre est un problème qui se pose depuis longtemps. Je serais favorable à une loi qui donnerait plus de pouvoirs et permettrait une action plus efficace contre la pègre...

A ce chapitre de la pègre, M. Choquette n'a guère prisé les déclarations faites dimanche par le leader péquiste Gilles Grégoire selon lesquelles le gouvernement refuserait d'agir contre la pègre parce qu'elle "fournit aux caisses électorales".

"Pour moi, a dit vivement le ministre, en ce qui me concerne, je n'ai jamais fait de compromis avec la pègre à quelque titre que ce soit et je n'en ferai jamais. J'ai déjà pris des mesures au ministère et j'avais l'intention de les poursuivre. S'il m'était apparu qu'il fallait des modifications aux lois, j'aurais fait des représentations à Ottawa.

"Mais lorsque l'on a une action comme celle du FLQ qui occupe la totalité de nos énergies, il faudrait quand même pas que des partis ou des éléments réactionnaires comme M. Grégoire nous reprochent de ne pas lutter contre la pègre. Le FLQ nous empêche de consacrer des énergies à une autre lutte. Il faut quand même situer les problèmes où ils sont."

La province lance une émission de $60 millions

Le gouvernement du Québec a lancé ce matin une émission d'obligations de $60 millions sur le marché canadien. L'émission est composée d'une série d'obligations à 9.25 p.c., non rachetables par anticipation, venant à échéance dans six ans et d'obligations à 9.50 p.c. venant à échéance en 1995, rachetables à 100 à partir de 1992. Le prix des obligations à six ans est de 100 et celui des obligations à 25 ans de 98.25. Ces dernières donnant un rendement de 9.69 p.c. en 1995.

La proportion d'obligations dans chacune des deux séries dépendra de la réception qu'elles auront sur le marché. L'émission a été souscrite par un syndicat dirigé par Wood Gundy Securities Ltd.

La Caisse de dépôt et de placement de la province a déjà souscrit pour $15 millions d'obligations à 25 ans sur la nouvelle émission alors que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a souscrit pour $15 millions d'obligations à six ans. C'est le plus important montant d'obligations du Québec jamais acheté par le Mouvement des Caisses populaires.

Le montant de l'émission sera versé en majeure partie au fonds consolidé de la province tandis qu'une partie des capitaux servira au fonds d'amortissement à partir de 1971.

A 102 ans, il ne veut pas avoir d'enfants

NITRO, W.Va. (UPI) — Denni Shamblin, 102 ans, qui a récemment demandé en mariage Mamie Gibson, âgée de 60 ans, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'avoir d'enfants.

"Mes yeux me donnent des ennuis" a-t-il dit. "Je ne voudrais pas être incapable de prendre soin d'eux".

P-RQF-69

Découpez cette liste pour vos achats

VOTRE CARTE DES VINS DE TABLE ROUGES

Paarl

importés d'Afrique du Sud

Ces bon vins à prix raisonnable feront honneur à votre cuisine et à vos invités.

423-D Paarl Roodeberg, rouge .... bout. $1.80
531-H Paarl Cabernet, rouge ..... bout. $1.95
423-F Bonne Espérance, ... bout. $1.60
Vin du Cap rouge
423-G Bonne Espérance, ... gallon $8.00
Vin du Cap rouge

Vins rouges: servir à la température de la pièce avec les viandes rouges, la charcuterie et les fromages.

Vous avez jusqu'au 13 novembre pour acheter des Obligations d'épargne du Canada sans payer l'intérêt couru.

Entrez nous voir ou appelez-nous!

Greenshields
Incorporated
1, Place Ville-Marie
Tél.: 861-3831

AVIS AU PUBLIC

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
SANS PRECEDENT
DE PEINTURES A L'HUILE
présentement à
La Galerie Royale
1420 ouest, rue Sherbrooke 845-4383

la presse

LES PARFUMS WORTH
La préférée des dames élégantes
Je Reviens

MONTREAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 261 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 / A 3

C'est en cherchant Jacques Rose que la police a appréhendé Lortie

par Michel AUGER

C'est au moment où ils croyaient mettre le grappin sur Jacques Rose, l'un des suspects dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Pierre Laporte, que quatre policiers de Montréal ont appréhendé, dans la nuit de vendredi, Bernard Lortie, un étudiant de 19 ans, qui était activement recherché, lui aussi, depuis le lendemain du meurtre de l'homme politique.

Selon ce que LA PRESSE tient de bonne source, ce n'est pas sur la foi d'une information, mais à la suite d'une enquête serrée que les policiers ont réussi leur coup.

En fait, lorsqu'ils ont investi l'appartement 12, au 3720 du chemin Queen Mary, les policiers s'attendaient beaucoup plus d'y trouver Rose, un journalier de 23 ans, que le jeune étudiant.

Apparemment, la police procédait à un contrôle minutieux de la liste des amis des suspects et des détectives visitaient successivement tous ces gens, en vue de retracer les individus recherchés.

Jacques Rose

Les sergents-détectives Laurent Guertin, Carlo Rossi et André Charette, d'ordinaire affectés à l'escouade des homicides de la Sûreté de Montréal, mais prêtés à la section antiterroriste depuis l'affaire Cross-Laporte, accompagnaient le sergent-détective André Bolduc, un vétéran de cette dernière escouade, lors de la descente dans la maison de rapport du chemin Queen Mary.

C'est sans tambours ni trompettes que les quatre détectives se sont rendus à l'appartement où se trouvait Lortie, en compagnie des deux locataires de la place, Mlles Colette Therrien, une enseignante, et Francine Bélisle, une infirmière.

Toujours selon ce que nous avons appris, les trois occupants de l'appartement auraient manifesté une vive frayeur, lorsque les policiers y ont fait irruption révolver au poing.

Lortie et les frères Jacques et Paul Rose étaient bien connus du sergent-détective Bolduc et en mettant la main sur Lortie, les policiers ont immédiatement demandé que tout le secteur soit cerné, au cas où d'autres suspects se seraient trouvés dans les environs.

Pendant que les fouilles se poursuivaient, une quatrième personne est survenue sur les lieux, Richard Therrien, le frère de Colette, on l'a aussitôt arrêté.

Les quatre détenus ont été conduits au quartier général de la sûreté du Québec, rue Parthenais, dans l'est de la ville, pour y être interrogés... avec le résultat qui a été connu lorsque s'est instruite l'enquête du coroner, samedi matin.

Nouvelle piste

Or, il appert que l'arrestation de Lortie aurait lancé la police sur une nouvelle piste dans ses recherches pour retrouver le diplomate britannique James Richard Cross, enlevé de son domicile, rue Redpath Crescent, dans l'ouest, le 5 octobre.

Lortie aurait, en effet, fait à la police des déclarations beaucoup plus élaborées que ses premières dépositions à l'enquête du coroner.

On avait d'abord considéré comme exhaustif le témoignage de Lortie à l'enquête, mais selon une source sûre, la police en aurait appris encore beaucoup plus du jeune homme au sujet des deux cellules du FLQ mêlées aux enlèvements, en particulier celui de M. Cross.

La police serait portée à croire que le diplomate est toujours gardé prisonnier dans les limites de Montréal.

Mme Guy Bolam
l' "héroïne" du livre
Amelia Earhart Lives

Amelia Earhart
l'héroïne de 1937

L'aviatrice du 20e siècle

Amelia Earhart serait vivante

NEW YORK (UPI) — La célèbre aviatrice américaine Amelia Earhart aurait survécu à huit années de captivité au Japon et vivrait aujourd'hui, aux Etats-Unis, sous le nom d'Irene Bolam.

C'est ce que révèle un livre écrit par un pilote de la dernière guerre, Joe Klass, et basé sur des recherches effectuées par un retraité de l'aviation américaine, lem ajor Joseph Gervais.

Le livre est intitulé "Amelia Earhart Lives".

Mais la personne désignée par l'auteur comme étant la célèbre pilote s'est refusée à tout commentaire, se contentant de dire qu'elle avait connu Amelia Earhart.

Cette dernière aurait 73 ans. Quant à Mme Guy Bolam, elle a refusé de dévoiler son âge, invoquant la discrétion féminine à ce sujet.

Elle entendait lire l'ouvrage hier soir, en même temps que son avocat, et faire une déclaration aujourd'hui.

Le livre raconte, preuve à l'appui, que Mlle Earhart et son navigateur Fred Noonan faisaient partie d'une mission d'espionnage contre le Japon au moment de leur disparition.

Ils ne volaient pas à bord de l'avion spécialement construit pour Mlle Earhart mais plutôt à bord d'un Lockheed Electra, une sorte de U2 des années '30 lorsqu'ils ont accompli leur dernière mission.

Le Lockheed 10E construit pour Mlle Earhart se serait écrasé en 1961.

Le livre précise que Bolam serait un anagramme tiré d'un code formé par les noms d'îles spécifiques. Mais Mme Bolam a déclaré hier que son mari était mort au printemps dernier.

Selon l'auteur du livre, Amelia Earhart aurait été capturée par les Japonais et gardée en captivité à Tokyo jusqu'en 1945.

"Et sa vie, et les secrets qu'elle savait, qui auraient pu être embarrassants pour le gouvernement américain, ont été échangés par l'empereur Hirohito pour une exception importante à la soumission inconditionnelle demandée au Japon par tous les alliés des Américains. Et cette concession était simplement que l'empereur Hirohito ne subisse pas de procès comme criminel de guerre et qu'il lui soit permis de demeurer l'empereur du Japon d'après-guerre."

Des recherches ont permis de découvrir qu'aucun permis de pilotage n'a été émis au nom d'Irene Bolam avant le 1er juin 1937, soit la journée même où Amelia Earhart devait partir pour sa dernière mission.

Dans ses rencontres avec le major Gervais, Mme Bolam avait donné des indications laissant croire au militaire qu'elle était effectivement la célèbre aviatrice, dont on était sans nouvelle depuis 1937.

C'est le Bureau de surveillance qui a retiré le film "Quiet Days in Clichy"

C'est le Bureau de surveillance du cinéma du Québec qui a fait procéder au retrait du film de nationalité danoise, "Quiet Days In Clichy", jeudi dernier.

Cette précision est apportée par le BSCQ dans un communiqué de presse rendu public hier et destiné, semble-t-il, à dissiper tout malentendu.

Le communiqué note que "le retrait inopiné du film "Quiet Days In Clichy", qui était à l'affiche de deux salles de cinéma de la métropole, n'a pas été sans provoquer une vive surprise et susciter un malaise tant dans le public en général qu'auprès des responsables de l'information écrite et parlée".

Le BSCQ signale ensuite que ce film, avait été dûment visé dans la catégorie "Réservé aux adultes — 18 ans.

"Fidèle à sa politique ouverte de dialogue avec le public, ajoute encore le communiqué, le Bureau de surveillance du cinéma n'hésite pas à informer la population que c'est le Bureau lui-même qui a fait procéder au retrait des deux copies du film, et que des raisons tout à fait exceptionnelles sont à l'origine de cette décision sans précédent dans les annales du Bureau depuis sa réforme de 1963.

Le Bureau précise ensuite que des représentations énergiques ont été faites auprès du gouvernement québécois à l'encontre de la projection de cet ouvrage cinématographique.

Pour sa part, le gouvernement québécois, respectueux de l'autonomie de la Commission de surveillance, a transmis ces représentations au président du bureau, M. André Guérin.

"Constatant qu'il y avait risque de débat pénible en raison du climat de grand dérangement que connait de ce temps-ci la société québécoise, le président du Bureau, conformément à la loi, a préféré rappeler le film pour examen.

Par ailleurs, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a refusé ce matin de commenter certains rapports à l'effet que ce serait lui qui aurait exercé les pressions qui ont amené le retrait du film.

Le meilleur placement de sa vie, $2, pour en retirer, quelques semaines plus tard, la jolie somme de $125,000. C'est pourtant ce qui arrive à M. Varoujan Chaldjian, de Montréal. Ce matin, en présence de sa femme, il a reçu le chèque qui confirme officiellement sa bonne fortune. Le secrétaire de Loto-Québec, M. Jean-Marc Lafaille, à gauche, a présidé cette heureuse cérémonie.

Un Néo-Canadien gagne le gros lot de l'Inter-Loto

"Le plus beau de toute cette merveilleuse histoire, c'est que le billet chanceux m'a été vendu par mon patron !" C'est en ces termes que M. Varoujan Chaldjian, de Montréal a souligné comment le hasard a bien fait les choses dans son cas.

Ce Néo-Canadien, d'origine arménienne, a appris ce matin l'heureuse nouvelle qui faisait de lui le gagnant du gros lot de $125,000 de l'Inter-Loto (loterie mensuelle à $2) du mois d'octobre.

Lorsqu'on lui a annoncé, au téléphone, que le sort le favorisait, il s'est montré tout d'abord incrédule. Gérant d'un magasin d'appareils électroniques de l'ouest de la Métropole, il était alors occupé à refaire l'étalage de l'établissement et n'avait surtout pas l'intention de se laisser déranger par un mauvais plaisant.

Devant l'insistance de son interlocuteur et convaincu enfin de la véracité de ce qu'on lui disait, il s'est empressé d'appeler sa femme à la maison pour qu'elle vienne sans délai le voir au magasin et discuter ensemble de tout cela.

Travailleur acharné

Au début de la quarantaine, M. Chaldjian est né au Caire d'où il est venu au Canada, en 1964, avec sa femme, qui est d'origine yougoslave.

Depuis son arrivée ici il n'a cessé de trimer dur pour assurer sa subsistance ainsi que celle de sa femme et de ses deux fils, âgés respectivement de 19 et 21 ans. Le plus vieux travaille comme commis dans une pharmacie depuis près d'un an. Son père est aussi employé au même endroit à temps partiel le soir.

M. Chaldjian projette, dans l'immédiat, de demeurer à l'emploi de M. Alex. Seltzer, qui lui a vendu le billet chanceux. Puis, il entend consacrer une partie de sa nouvelle fortune à des dons à des établissements hospitaliers, le Montreal Children Hospital et le Jewish General Hospital, qui ont soigné un de ses fils contre le rhumatisme. Il se propose aussi de faire un don à l'église Sainte-Fatima, qui lui rappelle une église de son pays natal.

Plus tard, sans trop préciser, il se propose d'effectuer, un voyage avec sa famille, et de s'acheter une maison, après avoir fait l'acquisition d'une voiture.

La police cherche Cross près de sa résidence

Les forces policières concentrent maintenant leurs recherches et leurs fouilles dans les parages de la résidence du diplomate James Richard Cross, à ville Mont-Royal.

La police, de dire le sergent Mongeau du Centre de contrôle, mis sur pied à la Sûreté du Québec depuis les enlèvements Cross-Laporte, a en effet reçu des indications, fruit d'appels, révélant que l'attaché commercial britannique, kidnappé le 5 octobre dernier par une cellule felquiste, serait détenu par ses ravisseurs non loin de chez lui.

Depuis hier, les détectives de la Sûreté du Québec, assistés de leurs homologues montréalais et fédéraux, vérifient les pistes sur lesquelles des informateurs anonymes les ont orientés.

Le sergent Mongeau de la SQ a toutefois tenu à préciser que ces fouilles étaient routinières et qu'à ville Mont Royal, elles étaient la résultante de détails fournis qui, petit à petit, permettent aux policiers de reconstituer le casse-tête qu'ils ont commencé à construire le 5 octobre dernier. L'assemblage des détails les a conduits à l'arrestation de Bernard Lortie, qui s'est mis à table, samedi, à l'enquête du coroner instituée pour découvrir les circonstances qui ont entouré l'assassinat du ministre Pierre Laporte.

Chartier en guerre contre Lucien Saulnier

M. Jean-Guy Chartier, maire de Lachine, a fait une autre violente série contre M. Lucien aulnier, président du comité exécutif de la Communauté urbaine.

Hier soir, au cours d'une assemblée générale du conseil de Lachine, le maire Chartier a qualifié M. Saulnier de "dictateur" et il a utilisé le mot "gestapo" pour décrire le comité exécutif de la Communauté urbaine.

La maire de Lachine n'a pas aimé l'attitude du comité exécutif relativement au projet de la prise d'eau de Lachine, de l'ordre de plus de $7 millions.

A date, la municipalité aurait investi environ $325,000 en études seulement pour la bonne marche dudit projet.

Selon M. Chartier, le comité exécutif aurait adopté une résolution (no 292 paragraphe B, dit-il) comme quoi l'approvisionnement en eau à la grandeur du territoire de la Communauté ferait l'objet d'une étude conjointe Montréal-Lachine pour le compte de la Communauté.

"Vous voulez que je vous donne une preuve de la démocratie de M. Saulnier?" a demandé le maire Chartier à ses conseillers. "Il nous a flattés avec cette résolution, mais quelque temps pluy tard il formait un sous-comité au sein duquel Lachine ne fut même pas représenté. Et nous n'avons même pas reçu de nouvelles de ce sous-comité de soi-disant experts."

Le rapport définitif de l'étude en approvisionnement en eau pour la Communauté urbaine n'a pas été remis aux autorités de Lachine.

Le maire Chartier en a appris le contenu pour en avoir obtenu une copie, la semaine dernière, auprès des autorités provinciales.

"On m'a demandé à moi de le garder confidentiel, ce que j'ai fait; mais vendredi dernier, M. Saulnier déclarait aux journalistes que les membres du comité exécutif, se basant sur le rapport des experts, avaient décidé d'écarter notre projet", de dire M. Chartier.

Le maire de Lachine n'a particulièrement pas aimé "cette façon de M. Saulnier d'annoncer des décisions qui doivent d'abord être apportées à la table du conseil".

L'ingénieur de Lachine, M. Deslauriers, a pour sa part fait savoir qu'il fut convoqué par le sous-comité le 25 septembre.

"On m'a bombardé de questions", a-t-il dit. Selon M. Deslauriers, les membres du sous-comité ont visité les installations actuelles de Lachine au cours du même mois.

Canadienne blessée dans une explosion à Dijon, en France

DIJON, France (PA) — Une Canadienne de vingt ans, Nadia Rafin, de Calgary, a été sérieusement brûlée à la suite d'une violente explosion qui a lourdement endommagé un pâté de maisons, à Dijon, en France.

Le jeune femme a été transportée d'urgence dans un hôpital, près de Lyon, à bord d'un avion militaire et son état de santé demeure précaire.

L'explosion, qui aurait été causée par une fuite de gaz, a également causé des blessures superficielles à deux autres personnes.

Mlle Rafin demeure au 747 rue Crescent, à Calgary.

Saint-Bruno songe à une communauté urbaine du Richelieu

par Teddy CHEVALOT

Les autorités municipales de Saint-Bruno sont prêtes à collaborer avec Québec pour l'implantation d'une communauté urbaine sur la rive sud, mais pas à n'importe quel prix, et, surtout, pas avec n'importe quelle ville.

Plus précisément, le maire Gérard-L. Lepage, ainsi que ses conseillers municipaux, estiment que si communauté urbaine il y a, celle-ci, dans le cas de Saint-Bruno, doit s'accomplir avec des villes dont le bassin naturel est le Richelieu, dont notamment Saint-Basile, et non avec celles dont le bassin naturel est le Saint-Laurent.

Cette prise de position exclut des villes comme Longueuil, Saint-Hubert et Boucherville, principalement, du type de communauté urbaine auquel seraient prêts à coopérer les administrateurs municipaux de Saint-Bruno.

C'est dans un mémoire présenté à M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, que la ville de Saint-Bruno fait part de ses considérations sur "l'avenir territorial et politique de Saint-Bruno-de-Montarville".

Après avoir donné l'historique de la ville et exposé les difficultés d'adaptation pour se transformer de municipalité rurale en ville de 10,000 âmes, les dirigeants municipaux de cette ville s'étendent longuement sur le "boom" démographique, administratif et financier que Saint-Bruno a connu entre 1958 et 1970.

En passant, il s'administre un "satisfecit" sur l'excellence du corps de policiers et sur celui de pompiers volontaires, ainsi que sur l'aménagement des parcs et terrains de jeux dans tous les quartiers de la ville.

"Bref, comme il est écrit dans le mémoire, les services municipaux sont à point, capable de faire face à une expansion plus rapide au cours des prochaines années."

Et puisque Saint-Bruno est capable de se suffire à lui-même, qu'elle ne cherche donc pas "à provoquer des regroupements municipaux en vue de s'agrandir démesurément", car son territoire peut loger une population de 150,000 habitants, on ne voit pas pourquoi cette ville chercherait à être fusionnée ou à en fusionner une autre.

Toutefois, toujours selon les dirigeants de Saint-Bruno, on n'est pas opposé à certains rajustements de territoires, ou a certains regroupements.

Mais si regroupement il y a, celui-ci doit s'accomplir en tenant compte du fait que Saint-Bruno "appartient au bassin du Richelieu et a peu de choses en commun avec les municipalités situées sur le versant du Saint-Laurent".

Toujours selon eux, alors que Saint-Bruno est séparée de ses deux voisines immédiates du bassin du Saint-Laurent, soit Boucherville et Saint-Hubert, par des obstacles naturels, par contre, cette ville trouve plus d'affinités géographiques avec Saint-Basile, au point qu'il soit possible que ces deux villes soient "soudées ensemble d'ici quelques années".

En ce sens, les responsables de Saint-Bruno rejoignent les grandes lignes des recommandations et constatations du rapport Lemay.

En conséquence, dans le cas de Saint-Bruno "si pour des raisons d'ordre plus général et de bien-être régional, il était trouvé nécessaire de pratiquer certains regroupements, ou certaines mises en commun de services, c'est du côté du Richelieu qu'il faudrait regarder", affirment le maire Lepage et ses conseillers.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Carrière exceptionnelle: résistant, libérateur, décolonisateur, réformateur

PARIS (AFP) — Charles de Gaulle, mort hier soir à Colombey-les-Deux-Eglises, est né à Lille le 22 novembre 1890.

Reçu à 18 ans à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il en sort en 1912 dans les premiers comme sous-lieutenant au 33e Régiment d'infanterie, commandé alors par le colonel Philippe Pétain (le futur maréchal).

La guerre éclate en 1914. Le lieutenant de Gaulle est deux fois blessé avant d'être promu capitaine en septembre 1915. Fait prisonnier à Verdun, il essaie cinq fois de s'évader et finit la guerre dans un camp de représailles.

Professeur d'histoire militaire à l'école de Saint-Cyr, il se marie le 8 avril 1921 avec Mlle Yvonne Vendroux.

Après sa sortie de l'Ecole supérieure de guerre en 1924, il est affecté à l'état-major de l'armée du Rhin puis attaché au Conseil supérieur de la guerre, où il expose des théories révolutionnaires sur la réorganisation de l'Armée.

De 1929 à 1931, promu commandant puis lieutenant-colonel, il est en garnison à Beyrouth.

En 1937, il prend, comme colonel, le commandement d'un régiment de chars cantonné à Metz. Cinq jours après l'invasion de la Belgique et de la Hollande, il est placé à la tête de la 4e Division cuirassée et repousse une attaque allemande devant Laon le 17 mai 1940. A la suite de cette action, il devient à 49 ans le plus jeune général de l'Armée française.

Le 6 juin, il est convoqué d'urgence à Paris pour y assumer les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre dans le cabinet de Paul Reynaud.

Après la démission du gouvernement replié à Bordeaux, il prend l'avion pour Londres le 17 juin 1940. Apprenant le lendemain la demande d'armistice, il lance son appel historique à la résistance et crée le mouvement de la "France libre".

L'Afrique du Nord étant libérée, il constitue le 3 juin 1943 à Alger un comité de libération nationale qui, un an plus tard, se transforme en "Gouvernement provisoire de la république française".

En janvier 1944, il convoque la conférence de Brazzaville pour définir la nouvelle politique africaine de la France.

Débarqué le 14 juin 1944 en Normandie, le général de Gaulle fait son entrée dans Paris libéré le 25 août. Il se rend à Moscou en décembre 1944 pour y signer avec Staline un pacte d'alliance et d'assistance mutuelle, entre deux visites officielles aux Etats-Unis (juillet 1944 et août 1945).

Ne pouvant obtenir l'appui unanime qu'il juge indispensable pour la réalisation de son programme, il démissionne le 26 janvier 1946 de la présidence du gouvernement et se retire à Colombey-les-Deux-Eglises. Il y rédige ses mémoires de guerre et crée en avril 1947 le Rassemblement du peuple français. Le général de Gaulle entreprend également plusieurs voyages en Afrique (1953) et dans les possessions françaises de l'hémisphère américain et du Pacifique (1956).

Rappelé au pouvoir par les événements d'Algérie, il est investi le 1er juin 1958 à une large majorité par l'Assemblée nationale.

Après avoir parcouru en août 1958 les pays de la future communauté franco-africaine, il soumet au pays un projet de constitution qui obtient 80 pour cent des suffrages exprimés en métropole.

Il est élu le 21 décembre 1958 président de la république et de la communauté. Deux ans plus tard, il conduit à son terme la décolonisation de l'Afrique noire et, après avoir triomphé du putsch des généraux (22 avril 1961), accorde à l'Algérie l'indépendance, ratifiée par le peuple français lors du référendum du 8 avril 1962 (90.7% de oui).

Sur la plan intérieur, le général de Gaulle couronne sa réforme constitutionnelle en faisait approuver par référendum, le 18 octobre 1962, l'élection au suffrage universel du président de la république.

A l'expiration de son premier septennat, il est réélu au second tour, le 19 décembre 1965 avec 55.10 pour cent des suffrages exprimés.

Il doit affronter la crise universitaire et sociale de mai 1968, qu'il surmonte par une éclatante victoire aux élections législatives de juin. En novembre, une nouvelle crise, cette fois financière, menace la parité du franc mais le chef de l'Etat, contre toute attente, refuse de dévaluer la monnaie.

L'année 1969 s'engage sous le signe d'une nouvelle réforme: celle de la régionalisation, considérée comme un aspect essentiel de la "participation", thème majeur de la politique économique et sociale du général de Gaulle.

Mais, bien que le président de la république ait mis son mandat dans la balance, le peuple français repousse par 53.18 pour cent des suffrages exprimés la création de régions et la "rénovation" du Sénat, proposées par le référendum du 27 avril 1969.

De sa retraite de Colombey-les-Deux-Eglises, où il est allé attendre le verdict populaire, et qui deviendra désormais sa tour d'ivoire, de Gaulle fait connaître par un communiqué laconique sa décision d'abandonner ses fonctions présidentielles le 28 avril à midi.

Lorsque s'ouvre la campagne électorale, le général part pour l'Irlande (15 mai — 19 juin 1969).

Devenu simple spectateur de la vie de la nation, l'homme du 18 juin se consacre à la rédaction de ses mémoires.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE A 1

nait toujours sur la France et sur son successeur Georges Pompidou.

Crise cardiaque

De Gaulle, qui avait survécu à au moins une demi-douzaine de tentatives d'assassinat au cours de ses 10 ans à la présidence a trouvé la mort après une journée routinière paisible dans sa modeste maison de Colombey.

Dans l'après-midi d'hier, il avait travaillé au "tome 2" de ses mémoires après sa traditionnelle marche dans son jardin. Puis c'est alors qu'il attendait la transmission du bulletin de nouvelles nationales que la crise cardiaque est venue le terrasser.

Le général de Gaulle semblait en bonne santé et rien ne semblait laisser prévoir une éventuelle défaillance cardiaque.

Des visiteurs qui étaient allé le saluer le mois dernier avaient déclaré qu'il paraissait en excellente santé, détendu et qu'il avait été un hôte attentif et intellectuellement alerte. Au cours de juin dernier, le général et son épouse s'étaient rendus en Espagne par la route.

Alors qu'elle survenait à 19 h. 30 hier soir, ce n'est que vers 9 heures ce matin, heure de France, que la mort du général de Gaulle a été connue des villageois de Colombey. Et la population de la capitale n'a appris cette nouvelle stupéfiante qu'une heure plus tard.

A Colombey même, les premiers prévenus furent le maire et les membres du conseil municipal. Des renforts de gendarmerie ont été dépêchés dans ce village alors que commençaient à y affluer une véritable armée de journalistes.

A Paris, la foule s'est ce matin massée devant le Palais de l'Elysée dont les abords immédiats ont été évacués par la police.

Sous le drapeau tricolore en berne, une femme d'une cinquantaine d'années en larmes refuse de s'éloigner, persuadée que "le général va être ramené ici, chez lui". Une jeune fille d'environ 18 ans reste, quant à elle, prostrée, incapable d'articuler un mot.

Les stands de presse manquent déjà d'exemplaire de journaux annonçant la nouvelle. Des groupes là aussi se forment en voyant l'arrivée des nouvelles éditions. Dans les cafés, le seul sujet de conversation est la mort du général de Gaulle.

Les dernières volontés

Au cours d'un conseil de ministres, extraordinaire, ce matin, le président de la République, M. Pompidou, a donné lecture des volontés exprimées au sujet de ses obsèques par l'ex-président de Gaulle, le 16 janvier 1952. Ces volontés avaient été confirmées à M. Michel Debré et Georges Pompidou lorsqu'ils furent successivement premiers ministres. Madame de Gaulle avait fait savoir, ce matin, que le général de Gaulle avait maintenu jusqu'à la fin ses volontés telles qu'il les avait exprimées en 1952.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

Le premier ministre Pearson, fortement pressé par l'opinion publique canadienne anglaise et tenant compte des difficultés internes du Canada, avait suggéré au général de Gaulle, dans un document public, de couper court à sa visite et de ne pas séjourner à Ottawa comme cela avait été projeté auparavant.

On a dit, par la suite, qu'irrité par les querelles protocolaires entre Ottawa et Québec au sujet de son voyage, le général avait de toute façon décidé bien avant l'incident, de ne pas venir à Ottawa.

Mais, seule, l'Histoire pourra établir ces faits, car pour l'instant, on ne connait pas encore tous les détails des décisions prises au cours de cette crise.

Le passage de Philippe Rossillon

Il y en eut d'autre par la suite : elles tournent toutes autour de l'affirmation de la personnalité québécoise sur le plan international, des retrouvailles entre la France et le Québec et de la naissance difficile de cette grande communauté qui cherche à devenir la francophonie.

L'une des pièces les plus sérieuses, survint à l'occasion du passage au Canada, de M. Philippe Rossillon. Le premier ministre Trudeau avait eu à l'époque des mots très durs pour le comportement de la France à l'égard du Canada et pour l'attitude du président de la République.

Du point de vue du Canada, ces situations de tension eurent de bons effets dans la mesure où elles accélérèrent le virage de la politique extérieure du Canada, en la forçant à une ouverture plus grande sur la francophonie.

Quels qu'en aient été les motifs, et bien qu'elle ait été préparée par M. Lester Pearson et les membres québécois du cabinet à l'époque, cette ouverture n'en a pas moins été une conséquence directe de cette prise de conscience de l'existence de la francophonie et de la place que cherche à y occuper le Québec.

Les historiens ne s'interrogeront pas longtemps sur les incompatibilités fondamentales entre des hommes comme le général de Gaulle et les premiers ministres du Canada, MM. Pearson et Trudeau.

Ils diront sans doute assez simplement que le premier était l'incarnation vivante de cette force revivifiée qu'est le nationalisme, les deux autres ayant en quelque sorte les convictions et peut-être la fragilité des pluralistes et des internationalistes.

DEBOUT

SUITE DE LA PAGE A 1

crirai les trois tomes de mes "Mémoires d'espoir . . .".

La mort l'a surpris lundi soir alors qu'il venait juste d'achever sa journée de travail semblable à toutes celles qu'il passait à Colombey depuis son départ du pouvoir, le 27 avril dernier. A 9 h. 30, ce lundi, le général de Gaulle s'était retrouvé, comme chaque matin, à son bureau de "La Boisserie", cette pièce d'angie décrite dans les Mémoires de guerre d'où il "découvre les lointains dans la direction du couchant". Il avait travaillé comme à l'accoutumée au second tome de ses "Mémoires d'espoir" : "l'Effort", dont il avait déjà achevé les deux premiers chapitres — l'in consacré au problème de l'élection du président de la république au suffrage universel, l'autre à des questions économiques et de politique intérieure. Le déjeuner, il l'avait pris seul avec Mme de Gaulle, sans ressentir aucun malaise, puis il s'était promené longuement dans le parc de Colombey entre deux averses, sous un ciel gris et dans le vent qui arrachait les dernières feuilles aux arbres en cette avant-veille du 11 novembre.

Un écrivain solitaire

Il avait ensuite retrouvé, comme chaque jour, son manuscrit y travaillant jusqu'à 19 h. 00, regagnant alors le salon où il retrouvait Mme de Gaulle. Il avait commencé une réussite — le seul jeu auquel il s'est jamais livré — étalant ses cartes sur une petite table de bridge. C'est à ce moment là que la mort, en moins d'un quart d'heure, l'a terrassé.

Depuis son départ du pouvoir, le général de Gaulle était devenu essentiellement un écrivain. Il paraissait être complètement détaché de l'actualité, ne voulait recevoir personne qui soit encore "aux affaires" comme il disait. Et pourtant, tel jugement, telle boutade, montraient parfois qu'il suivait les choses de près et qu'il ne se désintéressait de rien.

Son dernier visiteur, à la fin de la semaine dernière, a été le général Renouard, vieux compagnon d'armes de l'ancien président de la république, son aîné de cinq années. A part quelques exceptions — dont l'avant-dernière a été M. Léon Noël, vieux compagnon de la France libre, en août dernier — le général de Gaulle ne recevait à la lettre personne si ce n'est, aux vacances, les membres de sa famille et chaque semaine, le mardi, à tour de rôle, les membres de son entourage: le colonel Emmanuel Desgrées du Lou, son aide de camp, M. Xavier de Beaulaincourt, le chef de son secrétariat particulier, et M. Pierre Louis Blanc, son ancien directeur du service de presse.

Travail acharné jusqu'à la fin

Mardi dernier, le 3 novembre, le général de Gaulle avait lu plusieurs lettres venues lui souhaiter la Saint-Charles qui avait lieu le lendemain et le remerciant de l'envoi du premier tome de ses "Mémoires d'espoir", dont il avait dédicacé 500 exemplaires. Ces lettres, il les lisait lentement, avec la plus grande attention, attentif comme tout auteur à tout compliment et à toute critique. Il aura connu une grande joie avec la parution du "Renouveau" qui, initialement, devait être rendu public le 20 novembre. Le général de Gaulle avait mis seulement une année pour écrire ce premier tome de ses "Mémoires d'espoir". Le second tome devait paraitre dans le courant de l'été prochain et le troisième moins d'un an après. Jamais le général de Gaulle n'avait écrit si vite, ne s'était tant acharné à la tâche, comme s'il avait eu le pressentiment que ses jours étaient comptés.

VOLONTES

SUITE DE LA PAGE A 1

meure", écrit enfin le général de Gaulle dans ses dernières volontés.

M. Georges Pompidou était depuis janvier 1952 le dépositaire des dernières volontés du général de Gaulle. Depuis cette date, il détenait une enveloppe contenant deux pages écrites de la main de l'ancien chef d'Etat.

Sur l'enveloppe, ces simples trois mots: "Pour mes obsèques".

Sur la première page, portant l'en-tête "Le général de Gaulle", figurait, écrit également de la main de l'ancien chef de la France libre, "Ex. NR1". C'était en effet l'exemplaire NR 1 que le général de Gaulle avait confié à son collaborateur le plus direct.

Le manuscrit porte également la date: 16 janvier 1952, mais sans indications de lieu et d'origine.

Le document est écrit de l'écriture fine et penchée, très caractéristique, du général de Gaulle. Il est rédigé tout au long des deux pages sans la moindre rature, d'une main sûre. Il se termine au bas de la deuxième page par le paraphe: Cr. de Gaulle.

M. Georges Pompidou n'avait pas jusqu'à aujourd'hui ouvert l'enveloppe. Il connaissait la teneur du document, apprend-on de bonne source, mais non le texte de la lettre.

C'est à la demande de Mme de Gaulle elle-même que, ce matin, le président de la république en a pris connaissance et a rendu public le document en fin de matinée.

le TEMPS qu'il fera

Nébulosité croissante

Nébuleusement mais irrévocablement, le mauvais temps nous vient de l'ouest.

Il serait temps que l'on se penche sur le problème pour tenetr de trouver une solution durable. L'homme ayant déjà appris à créer la pluie, pourquoi ne saurait-il pas conserver le soleil ?

Un aperçu des prévisions de la météo dans l'ensemble du Canada nous montre que toutes les provinces à l'ouest du Québec sont "enuagées". Au Québec (comme d'habitude) la nébulosité est croissante alors qu'à l'est il fait encore beau.

Parmi les moyens que l'on peut suggérer pour faire échec aux sinistres complots météorologiques de l'ouest, l'un d'entre eux consisterait à construire entre le Québec et l'Ontario une espèce de Mur de Chine qui irait en hauteur au lieu d'aller en longueur. Comme matériau, on se servirait de blocs de glace. (Très économique et durable).

La seconde solution est beaucoup plus simple: se servir de l'armée.

Tous ces soldats à qui l'on demande sans merci de rester immobiles pendant des heures dans le froid et la tourmente sur les trottoirs de la ville, pourraient-être regroupés à l'Oratoire Saint-Joseph, sur les hauteurs du Mont-Royal. De là, sur l'ordre de leur commandant, ils se mettraient à souffler tous ensemble vers les nuages pour les repousser à l'ouest.

Quelle vision glorieuse !

MINIMUM 40o MAXIMUM 50o

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval :

Régions de Montréal, Cantons de l'Est et Laurentides : nébulosité croissante aujourd'hui. Nuageux avec quelques averses cette nuit et mercredi. Maximum aujourd'hui et mercredi 50 à 55. Minimum cette nuit de près de 40.

Regions de l'Outaouais : nuageux aujourd'hui avec averses commençant cet après-midi. Mercredi nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui et mercredi de près de 50. Minimum cette nuit 40 à 45.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : nébulosité croissante aujourd'hui. Nuageux avec quelques averses cette nuit et mercredi. Maximum aujourd'hui 45 à 50. Minimum cette nuit 35 à 40.

Régions de Rimouski et Gaspé : ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux plus tard dans la journée. Mercredi généralement nuageux. Maximum aujourd'hui de près de 45. Minimum cette nuit 35 à 40. Maximum mercredi 50 à 55.

Régions de Baie-Comeau et Sept-Iles : ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux plus tard dans la journée. Mercredi généralement nuageux. Maximum aujourd'hui de près de 40. Minimum cette nuit 30 à 35. Maximum mercredi de près de 45.

Condoléances de Montréal

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait parvenir dès ce matin un message de condoléances à la famille de Gaulle et au gouvernement français.

C'est sous la forme d'un télégramme adressé à Son Excellence M. Pierre Siraud, Ambassadeur de France à Ottawa, que le maire de la métropole canadienne a adressé ses condoléances à la suite du décès de l'ancien président de la République française.

"Avec la mort du Général de Gaulle disparait une des grandes figures de notre histoire contemporaine. S'il appartenait d'abord à la France, les événements auxquels il a été mêlé en avaient fait une personnalité mondiale. Au cours des périodes difficiles qu'a connues la France à partir de 1940, le Général de Gaulle était devenu rapidement un symbole et un point de ralliement pour ses concitoyens.

"J'ai eu l'honneur et le plaisir de connaitre personnellement l'illustre disparu.

"Avec tous mes concitoyens, je m'incline devant son patriotisme indéfectible, son vif amour pour la France et son profond respect de la légalité et des valeurs fondamentales de la famille et des institutions démocratiques.

"Veuillez transmettre, Excellence, à Mme de Gaulle et à sa famille de même qu'au gouvernement français, l'expression de ma plus vive sympathie".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, s'est joint au message du maire Drapeau.

QUATRE MOTS

SUITE DE LA PAGE A 1

prétation qui fut démentie par les événements que l'on connait.

Au cours des années qui suivirent, depuis la première entente franco-québécoise, en 1964, jusqu'à sa dernière période à la tête de la Ve République, toute la politique gaulliste à l'égard du Québec constitua une véritable escalade qui mit en danger les relations avec Ottawa.

Il n'est pas possible d'évoquer ici par le détail cette guerre diplomatique dont l'une des victimes fut l'ex-ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, et par voie de conséquence tous ses collaborateurs.

Il convient cependant de signaler que jamais de Gaulle, dans ses déclarations, n'a évidemment jamais cherché à imposer la solution du problème québécois. Le général, dont le "dossier Québec" était établi pour tout un groupe d'agents diplomatiques et de hauts fonctionnaires français, ici et en France, ne misait pas non plus sur un chef politique québécois.

Pragmatique, de Gaulle estimait que l'histoire allait dans le sens de ce qu'il appelait la "libération" du Québec et appuyait tous ceux, en place ou non, qui partageaient publiquement ou secrètement ce point de vue.

Il semble, selon des sources autorisées, que la conception gaulliste d'un "Québec libre" rejoignait en grande partie celle de M. René Lévesque et du Parti québécois.

Peut-être s'expliquera-t-il, à ce sujet, dans un des prochains tomes des "Mémoires d'espoir" que ses héritiers politiques établiront d'après les documents qu'il leur a laissés.

Collision entre un porte-avions britannique et un destroyeur soviétique

LONDRES (AFP-PA) — Le plus imposants des bâtiments de guerre de la marine royale britannique, le porte-avions "Ark Royal" est entré en collision, tard hier soir, avec un destroyer soviétique, en Méditerranée, au large de Malte.

L'abordage s'est produit pendant des manoeuvres auxquelles participaient la marine britannique et la RAF.

Selon les premières informations, deux marins soviétiques sont portés disparus alors que plusieurs autres ont été repêchés par les équipages de navires britanniques.

VENTE Broadloom Valiquette

MOQUETTE 100% NYLON
Motif ciselé
Orange brûlée, rouge, lilas, topaze, rose, bleu royal, vert mousse, or espagnol.
Rég. 9.95 POUR 7.95 v.c.

MOQUETTE 100% NYLON
Uni fini velours ou motifs ciselés
Rouge flamme, bleu royal, or espagnol, vert mousse, turquoise océan, orange brûlée, vert émeraude, or antique, coquille d'oeuf, bleu paon, vert antique
RÉG. 11.95 POUR 9.95 v.c.

MOQUETTE 100% ACRILAN
UNI, fini velours
Or antique, bleu ciel, vert mousse, vert aztèque, orange brûlée, turquoise, bleu royal, rouge majestic, bleu pastel, vert bouteille, émeraude, [illegible]
RÉG. 15.95 POUR 12.95 v.c.

Pose, caoutchouc mousse et baguettes inclus

• Service de mesure • Service à domicile • Un seul magasin pour vous servir

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510, Ste-Catherine est, 842-8811

VOILE TERGAL
• Lavable • Résiste au soleil • Aucun repassage
118" uni blanc 3.99 vg.
104" blanc base, "Cornelli" 4.39 vg.
104" brodé blanc 5.99 vg.

VELOURS
100% coton
54" de largeur
Rég. 9.50 Pour 5.95 vg.
Service de mesure

Vaste choix de couvre-lits
à partir de 16.95 ch.

Boutique de papiers tentures
Collection française exclusive.

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510, Ste-Catherine est, 842-8811

la presse

CAHIER B — INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 261

De Gaulle, de l'enfance à l'Histoire

Dans la première photo que nous ayons de lui, prise au tournant du siècle, Charles André Marie Joseph de Gaulle, fils de grands bourgeois lillois, a déjà les yeux à la fois décidés et songeurs, la bouche bien dessinée et le profil marqué que sculpteront les ans et les événements. Dix ans plus tard, on le retrouve en Saint-Cyrien, sanglé dans l'uniforme de la prestigieuse académie militaire. Sa minceur et sa très grande taille le font surnommer "la Grande asperge" par ses confrères, et déjà son talent s'affirme pour les choses de la guerre. Nommé trop tard colonel d'un régiment de blindés, il voit en 1939-40 les Allemands employer contre l'armée française débordée, les techniques de la guerre moderne qu'il a lui-même inventées et prônées quelques années plus tôt dans l'indifférence générale. Après la débâcle, il refuse de déposer les armes, et d'Angleterre, le général de Gaulle commande les Forces françaises libres qui, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire occupé, joueront un rôle important dans la libération du pays. Deux fois, à treize ans d'intervalle, il sera appelé au pouvoir. Mais en 1969, malgré ses avertissements dramatiques et ses adjurations solennelles, le peuple français pour lequel, avec des fortunes diverses, il s'était battu depuis si longtemps, le forçait à prendre sa retraite à l'issue d'un référendum. Il était le dernier survivant des grands politiques qui ont façonné l'Histoire du milieu du XXe siècle.

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

DES PRODUITS D'ALUMINIUM DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ

PORTES
1¼" - 1¾" - 2" d'épaisseur
FENÊTRES
naturel ou en couleurs
CLAPBOARD
CHOIX DE 18 COULEURS
AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE

COMMENCEZ À PAYER 3 MOIS APRÈS L'INSTALLATION

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

7970, 56e Avenue,
Rivière-des-Prairies, Montréal
324-4445
Ottawa: 605 Somerset — 232-7921

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

MAXI-DÉCOR
À
mini-prix

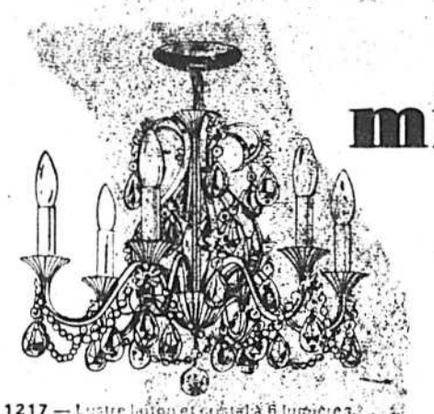

1217 — Lustre laiton et cristal à 6 lumières. Diam. 19", hauteur du fût 15", longueur hors tout 36", 6 lampes bougies.
Prix de détail sugg. $74.70
Prix Clovis $37.50

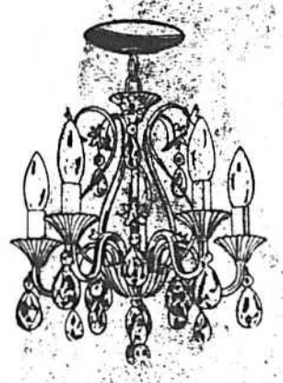

1263 — Lustre laiton et cristal à cinq lumières. Diamètre 21", hauteur du fût 13", longueur hors tout 36", 5 lampes bougies.
Prix de détail sugg. $53.70
Prix Clovis $26.85

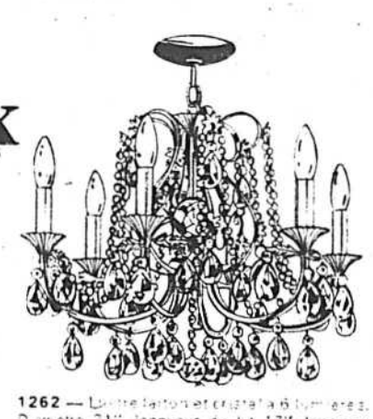

1262 — Lustre laiton et cristal à 6 lumières. Diamètre 21", hauteur du fût 17", longueur hors tout 36", 6 lampes bougies.
Prix de détail sugg. $127.50
Prix Clovis $62.95

1218 — Lustre laiton et cristal à 5 lumières. Diamètre 17", longueur du fût 15", longueur hors tout 36", 5 lampes bougies.
Prix de détail sugg. $58.80
Prix Clovis $29.40

1251 — Lustre laiton et cristal à 5 lumières. Diamètre 18", hauteur 15", longueur hors tout 33".
Prix Clovis $19.95

1223 — Applique murale, laiton et cristal, une lumière. Hauteur 13½" projection 8".
Prix de détail sugg. $20.10
Prix Clovis $10.05

1236 — Plafonnier de vestibule laiton et cristal, une lumière. Diamètre 6".
Prix de détail sugg., $22.80
PRIX CLOVIS $11.40

1237 — Applique murale laiton et cristal, une lumière. Diamètre 6".
Prix de détail suggéré $22.80
PRIX CLOVIS $11.40

1018 — Chandelier "Marie Therese" à cinq lumières. Diamètre 15", hauteur 18", longueur hors tout 36". Lampes à base candélabre à cinq branches, peuvent recevoir jusqu'à 60W. Métal fini laiton satiné.
Prix de détail sugg. $103.80
Prix Clovis $51.90

*Ampoules non incluses sur tous les modèles

CLOVIS LTÉE

6924, rue SAINT-HUBERT
276-2621

1126 est, MONT-ROYAL
527-1261

5001, rue WELLINGTON
766-4333

SKI-DOO RAMA

KRAFT

SUR LES ONDES DE CJMS 1280 MONTREAL

LES PRODUITS PARTICIPANTS SONT: LES NOUVELLES SAUCES À SPAGHETTI KRAFT ET LA MARGARINE PARKAY DE KRAFT.
EN COLLABORATION AVEC

la presse

Du 21 septembre 70 au 31 décembre 70, un grand total de 15 MOTO NEIGES ski-doo

1 MOTONEIGE SKI-DOO ELAN PAR SEMAINE PENDANT 12 SEMAINES

GRAND PRIX DES MOTONEIGES SKI-DOO POUR LA FAMILLE (DERNIERE SEMAINE)

Une motoneige Ski-Doo TNT pour papa, une motoneige Ski-Doo Nordic pour maman, une motoneige Ski-Doo Elan et un traineau Ski-Boose pour les enfants, plus 52 prix de consolation de $50.00, 4 par semaine, seront décernés par les stations radiophoniques du réseau RADIOMUTUEL, CJMS, CJRS, CJRC, CJTR, CJRP.

UN PRIX PAR SEMAINE, PENDANT 13 SEMAINES, PAR STATION.

1. Ce concours est accessible à tous les résidents du Canada âgés de 18 ans ou plus à l'exception des employés de Kraft Foods Limitée, de ses compagnies affiliées et agences de publicité, des co-commanditaires, des membres du jury de sélection et de leur famille.
2. Inscrivez vos nom, adresse, province et numéro de téléphone sur le coupon de participation OU sur un morceau de papier de 3" x 5" et faites parvenir, accompagné du panneau avec triangle jaune d'un emballage de Margarine PARKAY de Kraft et d'une étiquette d'une des Nouvelles Sauces à Spaghetti de KRAFT, en boeuf, OU de deux morceaux de papier de 3" x 5" sur lesquels vous avez inscrit KRAFT FOODS LIMITEE et le nom des deux produits ci-haut mentionnés à la station radiophonique de votre région, de cette façon:
SKI-DOO RAMA KRAFT
Case Postale 4000 CJMS - Montréal
Participez autant de fois que vous désirez en ayant soin de faire parvenir vos instructions dans des enveloppes séparées. Un seul prix par famille.
3. Un prix par semaine pendant 13 semaines soit:
Une (1) motoneige Ski-Doo Elan, par semaine pendant 12 semaines. Un (1) Grand Prix à la fin du concours: des motoneiges Ski-Doo pour la famille, une (1) motoneige Ski-Doo TNT pour papa, une (1) motoneige Ski-Doo Nordic pour maman, une (1) motoneige Ski-Doo Elan et un (1) traineau Ski-Boose pour les enfants, OU un prix de consolation de $50.00 est décerné par chacune des 5 stations radiophoniques du RESEAU RADIOMUTUEL: CJMS, CJRS, CJRC, CJTR, CJRP.
4. Le concours débute le 21 septembre 1970. Il y aura 13 tirages durant le concours. Le premier, prenant place jeudi le 8 octobre 1970 et les autres, tous les jeudi de chaque semaine jusqu'au 31 décembre 1970, date du tirage du Grand Prix. Les tirages se feront à même le courrier effectivement reçu et accumulé avant midi, jour du tirage. Les tirages se feront de la façon suivante: une (1) lettre sera pigée à même le courrier de chacune des 5 stations du réseau Radiomutuel et le concurrent aura la chance de gagner une motoneige Ski-Doo Elan OU un des quatre prix de consolation de $50.00. Les personnes choisies doivent répondre à une question d'habileté dans un temps limité, afin de se mériter leur prix.
5. Le concours se termine jeudi le 31 décembre 1970 et les formules de participation pour le dernier tirage doivent être reçues avant midi, le 31 décembre 1970.
6. Toutes les formules de participation deviennent la propriété du Reseau Radiomutuel, qui ne correspondra avec aucun autre participant que les gagnants et qui se réserve le droit de publier les noms et adresses de ces derniers. Les décisions des juges seront sans appel. On devra accepter les prix tels qu'ils auront été décernés et nulle substitution ne sera permise.
7. Afin d'obtenir une liste des gagnants, veuillez faire parvenir une enveloppe affranchie à votre nom à: SKI-DOO RAMA Radiomutuel 1700, rue Berri, Montreal 132, Qué. Ces demandes doivent être faites dans les six (6) mois suivant le dernier tirage.
8. Ce concours est sujet aux lois et règlements Fédéraux, Provinciaux, Municipaux et Toute est nulle où prohibée. *T.M. Bombardier Ltd.

LISEZ BIEN LES REGLEMENTS.
SKI-DOO RAMA KRAFT
CJMS, C.P. 4000, MONTREAL 132, P.Q.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....Tél.....

Peine de six mois concurrente à une autre de cinq ans

Un faux monnayeur dans la quarantaine, Fernand Pelletier de la rue Josephine, à Longueuil, qui avait été condamné à cinq années de pénitencier, récemment, sous cinq accusations de possession de fausse monnaie, a été condamné à une autre peine de six mois, hier.

Cette fois, cependant, le juge Henri Masson-Loranger a fait coïncider la dernière avec la première, parce que la possession d'arme à feu dont il était accusé était tout à fait contemporaine aux deux autres délits.

Devant le juge Georges Sylvestre, par ailleurs, Jean-Paul Blais, 19 ans, a été condamné à six mois également pour avoir échangé trois faux billets de dix dollars qu'il avait préalablement obtenus pour . . . un dollar seulement.

Dans son cas, il était en liberté conditionnelle, sa sentence précédente ne devant se terminer qu'en juin 1971.

Soumissions identiques: Verdun demande une enquête sur 3 compagnies

par Florian BERNARD

Le conseil municipal de Verdun a décidé, à l'unanimité, de demander au gouvernement d'Ottawa d'instituer une enquête sur certaines compagnies grossistes de sel.

La décision du conseil fait suite à l'ouverture de trois soumissions, hier, qui présentaient des prix absolument identiques pour la fourniture de sel en vrac, à l'usage de la voirie. Ces trois compagnies sont la Société Canadienne de Sel Ltée, la compagnie Sel Iroquois Ltée et la Domtar Chemicals Ltd., Division du sel Sifto.

Chacune de ces compagnies a présenté un prix identique pour la fourniture de 4,000 tonnes de sel, soit $59,616.00 dans les trois cas.

C'est le conseiller Roger Séguin qui a proposé cette demande d'enquête fédérale. Il a été immédiatement appuyé par le conseiller Jean-Paul Bélisle. La résolution a été adoptée à l'unanimité du conseil. "Etant donné que ces trois compagnies ont des prix identiques, a dit M. Séguin, et qu'aucune concurrence ne semble exister, la Ville se voit dans une situation extrêmement pénible. C'est pourquoi je demande au conseil de prier le gouvernement d'Ottawa d'ouvrir une enquête sur ces trois compagnies."

L'INVENTEUR
DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE,
L'UNION CANADIENNE
VOUS INVITE DE NOUVEAU
À FILER CET HIVER
EN TOUTE SÉCURITÉ.

Avec une protection accrue
et encore plus avantageuse.

Cet hiver, venez avec nous! Comme des milliers d'autres l'ont fait depuis 1963. Filez en toute sécurité avec les pionniers de l'Assurance Moto-Neige. L'Union Canadienne. De nouveau cette année, notre compagnie a innové et n'a rien négligé pour assurer à vos randonnées une détente qui soit complète.

Consultez votre courtier en toute confiance. Il vous renseignera sur les multiples avantages de l'Assurance combinée Moto-Neige de L'Union Canadienne, pionnier dans le domaine de l'Assurance-Loisir.

CETTE ANNÉE,
ASSUREZ-VOUS D'ABORD
ET ALLEZ-Y!
AVEC L'INVENTEUR
DE L'ASSURANCE MOTO-NEIGE.

L'Union Canadienne
2475, boulevard Wilfrid-Laurier, Sillery, P.Q.
275, rue St-Jacques, Montréal

la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITE		PERSONNEL	
Grandes annonces	874-7306	General	874-7353
Télé-Presse	874-7306	Direction (lundi au vendredi 9 a.m. à 5 p.m.)	874-7251
Vacances/Voyages	874-7306	Recrutement et sélection (lundi au vendredi 9 a.m. à 5 p.m.)	874-7206
Cahiers spéciaux	874-7306	en tout autre temps	874-7272
Carrières et professions	874-7245		
	874-7246	COMMUNICATIONS	
Nominations	874-6869	Relations publiques	874-6800
Annonces classées	874-7111	Information générale	874-7272
PROMOTION		RÉDACTION	
Service de la promotion	874-7100	(le jour du lundi au vendredi)	
	874-7293	Publitel	874-7061
TIRAGE		Sports	874-7008
Livraison à domicile 8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi 8 a.m. à 5 p.m. le samedi	874-6911	Spec. Télé-Presse	874-7029
		Finance	874-7016
		Arts et lettres	874-7014
		Vie féminine	874-7023
COMPTABILITE		Nuit (en tout temps)	874-7061
Grandes annonces	874-6802		
Annonces classées	874-6900		

PHARMACIES LEDUC
AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1872

ÉCONOMISEZ SUR VOS MÉDICAMENTS

SUPER SPÉCIAUX
DU
10 au 15 NOVEMBRE

TEST DE GROSSESSE
RÉSULTAT
EN 2 HEURES

LOTERIES DU QUÉBEC
En vente dans les Pharmacies LEDUC
INTEP $2.00 — MINI $0.50 — SUPER $4.00

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

KOTEX Plus
48 nouvelles serviettes hygiéniques
Rég. 2.22 1.79

12 nouvelles serviettes hygiéniques
Rég. .61 2 pour .99

DELSEY PAPIER HYGIÉNIQUE
6 ROULEAUX
99¢

LA PAIRE PARFAITE POUR LES SOINS DE BÉBÉ

252 COTON-TIGES
Rég. 1.59
1.19

VASELINE
pot 12 oz
Rég. 1.09
98¢

EVENFLO
6 bouteilles de 8 oz.
Rég. 2.89
2.39

POLY-VI-SOL	gouttes vitaminiques pour bébé 30 cc	RÉG. 3.59 2.89
TRI-VI-SOL	100 comprimés	RÉG. 4.10 3.69
ENFALAC	boîte de 16.7 oz.	RÉG. .44 2 pour .69
HEAD & SHOULDERS	liquide 3.4 oz.	RÉG. 1.35 1.23
CREST	dentifrice format familial	RÉG. 1.29 1.17
ODORONO	crème 2.25 oz.	RÉG. 1.09 .98
ASPIRINES BAYER	200 comprimés	RÉG. 1.73 1.19
GLYCERINE 100	suppositoires adultes ou enfants	RÉG. 2.85 1.99
FIXODENT	1½ oz.	RÉG. .98 .87
LAVORIS	22 oz.	RÉG. 1.69 1.33
VISINE		RÉG. 1.49 1.35
BEN-GAY		RÉG. 1.19 .99
DESETIN		RÉG. .79 .67
TOFFEES	boîte de 9 oz.	RÉG. 1.09 .88
ARRID	extra-sec 9 oz.	RÉG. 1.98 1.77
REEF	rince-bouche 12 oz.	RÉG. 1.19 .99

HUMIDIFICATEUR-VAPORISATEUR "HANKSCRAFT"
Contenance de 1 gallon
Durée de 10 à 12 hres
RÉG. $9.95
5.55

PÈSE-ALIMENTS
1.53

HUMIDI-GUIDE
Rég. 3.95
2.99

COUSSIN ÉLECTRIQUE
REG. 6.98 3.99

CIGARETTES	marques populaires, carton de 200	4.54
NOXZEMA	pot 10 oz.	RÉG. 1.99 1.79
NOXZEMA	Déodorant 5 oz. "spray"	RÉG. 1.25 1.13
MODESS	Carefree 36 serviettes féminines	RÉG. 1.77 1.39
CHIFFONS-J	12	RÉG. .69 .62
J. & J. SOFF-PUFFS	250 boules absorbantes	RÉG. 1.09 .88
BAND-AID	100 pansements adhésifs	RÉG. 1.49 1.33
J. & J. SHAMPOOING	BÉBÉ 12 oz.	RÉG. 1.89 1.69
CONTAC-C	24 capsules	RÉG. 3.19 1.99
FROSST 217	100 comprimés	RÉG. 1.68 .99
CEPACOL	22 oz.	RÉG. 1.90 1.19
PRÉPARATION-H	48 suppositoires	RÉG. 4.89 4.39
PHILLIPS	LAIT DE MAGNESIE 26 oz. ou 200 comprimés	RÉG. 1.49 .99
THERMOMÈTRE	(clinique)	RÉG. 1.25 .99
CAFÉ MAXWELL HOUSE	instantané 10 oz.	1.69

MACLEANS DENTIFRICE Format Super
Reg. $1.69
1.33

LISTERINE Antiseptique Gargarisme 20 oz
Reg. $1.79
1.43

BROMO SELTZER Format familial
Reg. $1.29
89¢

SILVIKRIN SHAMPOOING
4 oz
Rég. 85¢
74¢

Cutex DISSOLVANT DE VERNIS
Rég. 79¢
5 oz
71¢

INSULINE

PROTAMINE-ZINC INSULINE 40 UNITÉS/CC	RÉG. $1.15	.99
PROTAMINE-ZINC INSULINE 80 UNITÉS/CC	RÉG. $2.25	1.99
INSULINE-TORONTO 40 UNITÉS/CC	RÉG. $ .90	.79
INSULINE-TORONTO 80 UNITÉS/CC	RÉG. $1.75	1.53
NPH INSULINE 40 UNITÉS/CC	RÉG. $1.20	1.09
NPH INSULINE 80 UNITÉS/CC	RÉG. $2.30	1.99

WILKINSON II
Plaquée pour le confort
5 LAMES
Rég. 89¢
77¢

RIOPAN
Combat l'acidité gastrique 100 comp
Rég. 2.67
2.39

Pals
100 COMPRIMÉS
Rég. 4.69
3.99

ANACIN 100 comprimés
Reg. $1.35
99¢

DRISTAN 100 comprimés
Reg. $3.98
3.49

RESDAN 10 oz
RÉG. $2.39 1.99

ENO Grand format
RÉG. $1.35 89¢

PARAMETTE
8 oz. ONC
50 comprimés
RÉG. $2.67
99¢

AGAROL
Soulage la constipation
16 oz.
RÉG. $1.59
99¢

VICKS FORMULA 44
Sirop 3 oz
Reg. 1.29
1.14

VICKS VAPO-RUB
1¾ oz.
Rég. 68¢
59¢

BRYLCREEM
FORMAT IMPÉRIAL
Rég. 1.59
1.33

SCHICK SUPER STAINLESS STEEL
BONUS BLADES
5 BONUS BLADES
$1.89
15 lames RÉG. 1.89 1.39

VISITEZ ou APPELEZ la PHARMACIE LEDUC DE VOTRE VOISINAGE ou TÉLÉPHONEZ à LA. 2-3159

BÉLANGER et MARQUETTE	RA. 9-2805	MONT-ROYAL et ST-HUBERT	LA. 2-3159	ST-DENIS et VILLERAY	CR. 2-1184
E.-MONTPETIT et BELLINGHAM	RE. 8-4791	ONTARIO et AMHERST	LA. 1-1112	ST-VIATEUR et AV. DU PARC	CR. 1-4644
MASSON et 6e AVENUE	RA. 2-4605	SIXIÈME AV. et VERDUN	PO. 6-2361	CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN	MU. 1-3894
CENTRE D'ACHATS LONGUEUIL	OR. 9-5657	WELLINGTON et AV. CHURCH	PO. 9-4535	296, ST-PAUL OUEST ENTRE ST-PIERRE ET ST-NICOLAS	
HÔTEL REINE-ELIZABETH DANS l'hôtel	UN. 1-6042	STE-CATHERINE et ST-MARC	WE. 3-4221	ONTARIO et CHAMBLY	LA. 6-3759

Saurez-vous reconnaître les symboles d'entretien de vos vêtements?

Depuis nombre d'années, la détérioration des tissus est la bête noire des consommateurs. Il arrive parfois que les couleurs déteignent, que les vêtements rétrécissent ou que la chaleur abime les étoffes. Les frais qu'occasionne aux consommateurs cette détérioration sont considérables. Les services de nettoyage à sec et de buanderie doivent aussi encourir la colère des clients et des frais inutiles en raison de l'endommagement des tissus. Parfois, c'est le tissu lui-même qui est défectueux, mais il arrive trop souvent que l'étoffe est abimée parce qu'on n'emploie pas le bon procédé de lavage, de nettoyage ou de repassage. Ces procédés doivent convenir aux fibres des tissus ainsi qu'à la construction et à l'apprêt de ceux-ci. Dans la plupart des cas, les consommateurs abîment les vêtements parce qu'ils ne connaissent pas la bonne façon de les manipuler.

Il est vrai que certains articles sont munis d'étiquettes mobiles sur lesquelles figure une notice d'entretien. Dans d'autres cas la notice paraît sur l'emballage. D'ordinaire, les supports de ces notices se détruisent ou se perdent. Il est évident qu'il faut une meilleure façon de renseigner les consommateurs ainsi que les services de nettoyage à sec et de buanderie sur la bonne méthode d'entretien.

Etiquetage d'entretien

Le ministère de la Consommation et des Corporations a rendu publique une importante mesure qui assure l'amélioration de l'étiquetage d'entretien. Il s'agit d'une méthode d'étiquetage explicatif figurant sur le vêtement même et indiquant au consommateur la façon d'effectuer la remise en état de l'article sans endommager les tissus. L'Office des normes du gouvernement canadien a créé un ensemble de symboles qui indiquent les meilleurs méthodes de lavage, de blanchiment, de séchage, de repassage et de nettoyage à sec. La combinaison de ces symboles permet de constituer les étiquettes d'entretien. Il n'y a pas de texte, seuls les symboles y figurent.

La méthode de l'étiquetage d'entretien exige la fixation permanente de l'étiquette au vêtement ou au produit textile. Elle ne peut s'enlever ni se perdre; elle accompagne toujours l'article et constitue un constant rappel de la méthode d'entretien requise.

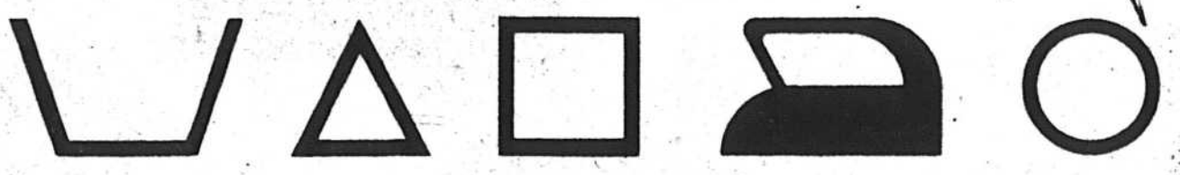

Offrez-vous un visage lisse!

Vous avez tant de choses à faire, madame, vous ne devriez pas être là, examinant le miroir afin de voir si ce sont encore ces poils superflus qui attirent l'attention des gens. Vous ne devriez pas non plus sacrifier des heures, chaque mois, pour arracher douloureusement ces "sacrés poils" dans votre visage.

Rendez-vous compte de la tâche. Laissez Gregory vous enlever ces poils nuisibles de façon permanente.

Cela n'a rien de redoutable. La Thermolyse Gregory est devenue un complément de beauté routinier pour des milliers de femmes dans trois pays. C'est une méthode épilatoire des plus rapides, très efficace, confortable et économique. Elle implique des raffinements exclusifs développés par la recherche chez Gregory et une expérience internationale. Elle est pratiquée dans des cliniques professionnelles consacrées à ce seul service féminin . . . par d'aimables techniciennes qui ne font que de l'épilation, à longueur de journée tous les jours.

Vérifiez par vous-même. Appelez le directeur de la clinique Gregory maintenant pour discuter du traitement d'assai, d'un examen et d'une estimation de la durée et du coût du traitement.

CENTRE-VILLE: 1010 ouest, rue Sainte-Catherine . . . . . Tél.: 861-9741
301, Edifice Dominion Square, près de la station de métro Peel
SNOWDON: 5253, boulevard Décarie, suite 222 . . . . . Tél.: 481-3522
(à côté du cinéma Snowdon)
PLACE CREMAZIE: 50 ouest, Place Crémazie, suite 528 . Tél.: 384-1444
Ecrivez pour brochure gratuite.

L'entretien des tissus synthétiques

Parmi les fibres synthétiques qui s'imposeront en 1970, le polyester vaut, sans aucun doute, la peine d'être mentionné. Les scientifiques affirment que c'est ce qui se rapproche le plus de la fibre universelle et il peut être employé aussi bien dans la fabrication des pneus d'automobile que dans la haute couture.

Des renseignements utiles sur les caractéristiques, les usages et l'entretien de cette fibre, ainsi que de presque toutes les autres utilisées au Canada, sont contenus dans une brochure qui s'intitule "De Fibres et de Tissus" et dont une nouvelle édition vient d'être imprimée.

Vous y trouverez, de plus, tous les renseignements concernant le coton, la laine, la soie, la rayonne, l'acétate, le nylon ainsi que de plusieurs autres. Toute personne qui en fait la demande peut se procurer cette brochure gratuitement. Cette offre s'étend aussi aux groupes de consommateurs, aux professeurs des arts ménagers, aux étudiants, etc.

On peut se la procurer en écrivant à l'Institut Canadien des Textiles, 1002, Maison du Commerce, 1080, Côte Beaver Hall, Montréal 128, Qué.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE JOUR possèdent un charme et un sourire qui peuvent leur attirer de nombreuses sympathies; ils choisissent leurs ami(e)s avec beaucoup de perspicacité. Ils obtiennent en général la confiance de leur supérieur, font souvent preuve d'indulgence et d'affection, réussissent dans des travaux manuels et artistiques. Ils observent avec attention ce qui se passe autour d'eux, ne recherchent pas les complications.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL
Gardez vous des détails et de la routine. Ne prenez cependant pas le risque de tout changer brusquement. Suivez le courant actuel de penser. Prenez le temps de vous reposer. Il est important d'éviter les extrêmes.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI
Votre perfectionnisme impressionne vos patrons. Mais ne vous rendez pas malade. Ne faites pas souffrir inutilement ceux qui vous entourent pour l'amour de vos patrons. Amusez-vous aussi un peu. Ayez le sens de l'humour.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN
Vous avez le don d'attirer les regards de l'autre sexe. Ayez un peu plus d'imagination. Vous brillerez dans les affaires. Rappelez-vous vos promesses et essayez par tous les moyens de les tenir jusqu'au bout.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
Soyez prêt pour un voyage inattendu. Vous recevrez des messages qui feront de cette journée une journée très excitante. Exprimez clairement vos idées et vous recevrez une réponse appropriée. Prenez conseil si besoin il y a.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
Dans les difficultés d'argent sachez où et quand vous devez réaliser de nouvelles affaires. Tournez-vous vers votre maison et faites face à la réalité. Ajoutez un peu de sens pratique à votre imagination.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
Ne vous faites pas avoir avec de belles histoires. Vous avez assez d'expérience pour faire le partage entre ce qui est vrai et ce qui est faux. Prenez conseil auprès de vos supérieurs si c'est nécessaire.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
Soyez un peu plus réaliste dans vos nouvelles amitiés. Vous devez lire tous les documents nécessaires avant de prendre une décision finale. Vous devriez soigner particulièrement votre tenue et votre apparence.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
Mettez au service de votre famille votre facilité de solutionner les problèmes les plus complexes. Quelqu'un montre beaucoup d'enthousiasme pour votre travail. Ne le laissez pas copier vos document et vos découvertes.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.
Vous allez régler sous peu une affaire d'argent qui vous embête depuis longtemps. Mettez des pases solides à vos projets futurs. Faites un peu de publicité pour vos idées. Réalisez que les pressions extrêmes sont un défi que vous pouvez relever.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
Ne vous laissez pas abattre par ceux qui ne savent rien de vos problèmes. Assurez-vous des faits et des règlements de tout nouveau projet avant de prendre votre décision. Mettez à l'épreuve la diplomatie de vos collègues.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
Une personne de votre famille reviendra vers vous. Sachez être très compréhensif. Ne perdez pas de vue les détails de votre travail. Relisez les informations que vous avez reçues afin d'être certain de ne pas commettre d'erreur.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
Finissez ce qui est entrepris et puis donnez libre cours à votre imagination et à votre intelligence. Ne vous découragez pas, le succès viendra plus vite que prévu. Prenez un peu de repos. On vous posera des questions délicates.

Renfrew ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

ALLIER LE SENS
DE LA FOURRURE AU SENS
DE L'ECONOMIE. SEULEMENT $49.50.

Spécial d'avant saison
quelle que soit la longueur
de votre jupe, le chapeau
est de rigueur.
Un grand choix de modèles
et de couleurs, parmi
lesquels, ranch, pastel,
Kohinoor.
Salon du chapeau,
Deuxième étage.

HOLT RENFREW · Sherbrooke et de la Montagne

La "Dame Phantom" . . . et ses cadeaux
La "Dame Phantom" sera chez Simpsons en ville mercredi, à Fairview jeudi, à Anjou vendredi. Peut-être recevrez-vous un bas-culotte "Phantom".

Le jeu de "La roue de fortune" Phantom
Achetez 2 bas-culottes "Phantom" chez Simpsons, présentez votre facture au comptoir "Phantom" et vous recevrez un cadeau-surprise dicté par la roue de fortune. Cette offre est valable: en ville, mercredi le 11, à Fairview jeudi 12, à Anjou vendredi le 13 nov.

Consultantes "Phantom"
Le tissage est un art. "Phantom" vous invite cette semaine à venir discuter avec des experts connaisseurs dans la fabrication de leurs bas.

Cadeau pour commandes téléphoniques
Commandez par téléphone 2 bas-culottes "Phantom" et vous recevrez gratuitement 1 bas-culotte. La date limite de cette offre est samedi le 14 novembre.

C'est Simpsons . . . et la semaine "Phantom" avec son jour-boni, mercredi 11 novembre

Venez chez Simpsons vous procurer cette semaine plusieurs modèles de la fameuse collection de bas-culottes et soutiens-gorge assortis "Phantom" . . . tout en participant aux nombreuses activités de cette semaine.

A. **Bas-culotte nylon.** Rose-beige, "Hint of brown" (brun moyen), kara (brun foncé), marine ou sable (taupe clair). Pointures P.M.G. ou T.G. . . . . $2 ch.

B. **Bas-culotte bikini nylon.** Noir, kara, brun moyen ou rose-beige. Pointures P.M.G. . . . . $2.50 ch.

C. **Bas-culotte semi-opaque.** Noir, marine, gris, kara, prune, pourpre, rose-beige. Une seule pointure (pour 95 lb à 150 lb) . . . . . $2.50 ch.

D. **Bas-culotte bikini dentelle.** "Hint of brown", kara, marine, noir. Pointures P.M.G. ou T.G. . . . . $2.50 ch.

E. **Soutien-gorge dentelle assortie.** (non illustré) Nylon extensible. Kara, "Hint of brown", marine, noir. Bonnets AB-CD . . . . . $2.50 ch.

F. **Bas-culotte "Hold-me-tight".** Beige-rosé, taupe, "Hint of brown", blanc. Pointures P.M.G. ou T.G. . . . . $3.50 ch.

Rayon 707, au rez-de-chaussée

Jour boni : A Fairview : jeudi 12 nov.; A Anjou vendredi 13 nov.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées 842-7221

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

la presse

CAHIER D — LOISIRS / BANDES DESSINEES / THEATRE

MONTREAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 261

Le monde entier partage le deuil de la France

téléphoto PA

Un Parisien lit dans un quotidien de la capitale française la nouvelle de la mort du général de Gaulle.

D'après AFP-PC

La mort du général de Gaulle a été vivement ressentie dans le monde entier. Quelques minutes après la nouvelle du décès de l'ancien président de la France, déjà plusieurs pays et organisations internationales faisaient part de la tristesse que leur causait la disparition de ce grand militaire et homme d'Etat.

Deux pays arabes ont même décrété un deuil national. Il sera d'une durée de trois jours au Liban et de sept jours en République Arabe Unie.

Aux Etats-Unis, la nouvelle de la mort du général de Gaulle étant parvenue, à cause de la différence d'heure, au milieu de la nuit, c'est par le journal télévisé du matin que les Américains ont appris le décès du dernier des géants de la Deuxième Grande Guerre.

Le moment le plus émouvant fut sans doute celui où l'on put entendre le général chante "la Marseillaise" de sa voix grave et sonore.

De l'opinion de tous les commentateurs, de Gaulle a été souvent un personnage difficilement compréhensible, parfois irritant mais que l'on ne peut qu'admirer. Mais aucun Américain ne ressent sans doute plus d'admiration pour de Gaulle que le président Nixon. Il n'a pas oublié la sympathie et l'amitié que de Gaulle lui manifestait.

Hommage de Nixon

Le président Nixon a rendu hommage au général de Gaulle en déclarant que sa mort "nous fait songer aux qualités qui font les grands hommes et les grandes nations... Il avait la volonté qui permet aux hommes de surmonter tous les obstacles, de réveiller les réserves de courange, de transformer l'adversité en triomphe... Il avait une capacité de vision qui lui permettait de voir l'Histoire dans toute son étendue à un moment où d'autres se limitaient aux événements présents. Il était générateur d'inspiration à une époque en danger d'être submergée par les lieux communs, et pour cette raison, sa mort constitue une perte non seulement pour la nation française mais aussi pour toute l'humanité."

A Paris même, le 92e séance de la conférence du Vietnam qui devait se tenir jeudi prochain a été reportée à huitaine. L'initiative de reporter la séance a été suggérée par les Américains et aussitôt acceptée par les autres négociateurs à la conférence.

Tristesse à Moscou

En URSS, la mort du général a causé une grande tristesse. L'ancien chef d'Etat avait conservé intégralement, après son retrait du pouvoir, l'admiration et l'estime. Aux yeux des Soviétiques, de Gaulle était l'homme qui avait relâché les liens entre la France et l'OTAN et avait adopté une attitude plus conciliante vis-à-vis de l'URSS et de l'Europe communiste.

En Grande-Bretagne, la reine Elisabeth a affirmé que son pays gardera du général de Gaulle le souvenir d'un grand Français et d'un grand patriote. La souveraine a ordonné que les drapeaux soient mis en berne sur tous les édifices publics.

Pour l'immense majorité des Britanniques, de Gaulle était considéré comme l'un des plus grands hommes du monde contemporain, le libérateur et le sauveur de la France, le combattant pour la liberté de son pays et de l'Europe.

Malgré le "veto" opposé par de Gaulle à l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, les Anglais ont toujours été sensibles aux sentiments réels d'admiration et de respect que le général éprouvait pour leur pays. Ils avaient compris que les frictions passagères entre Paris et Londres n'avaient jamais affecté, dans son esprit, la conception qu'il se faisait des liens indestructibles entre les deux pays.

De son côté, le premier ministre britannique, M. Edward Heath, a transmis un message de condoléances au président Pompidou : "Il (de Gaulle) s'est assuré une place dans l'Histoire. Grand homme d'Etat et leader, il personnifiait l'esprit indomptable de la France. En ce triste jour, toutes nos pensées sont pour vous et pour votre pays."

Le vicomte Montgomery, commandant adjoint des forces alliées en Europe durant la guerre, a affirmé que de Gaulle est "l'un des grands hommes de notre époque; il était un génie ... Lorsque la France a perdu son âme, c'est de Gaulle qui la lui a rendue".

En Allemagne de l'Ouest, la mort du général a suscité une vive émotion. Le chancelier Willy Brandt a immédiatement adressé un télégramme particulièrement chaleureux au président de la République française, M. Georges Pompidou.

"J'exprime à Votre Excellence et à la nation française mes sincères condoléances. Je le fais aussi au nom du peuple allemand", a déclaré M. Brandt. Il a de plus signalé que "le rôle joué par le défunt dans l'histoire de l'Europe et du monde restera inoubliable. Il a pris en main le sauvetage de la France dans une période sombre. Il a engagé la reconstruction et ramené son pays dans le groupe des puissances mondiales. Il a donné à l'Europe un poids nouveau. Il est devenu le symbole de l'entente et de l'amitié franco-allemandes."

Dans les pays arabes, la nouvelle de la mort du général s'est propagée comme une traînée de poudre. "Le monde arabe perd son défenseur le plus grand et le plus juste, celui qui l'avait compris et aimé", entend-on dire dans tous les milieux. Sa mort a été accueillie avec stupéfaction par les Algériens qui regardaient de Gaulle comme le seul dirigeant français à comprendre que l'Algérie ne ferait jamais partie de la France et qu'elle devait obtenir son indépendance.

En Israël, M. David Ben Gourion a exprimé un profond regret de la mort de "ce très grand homme d'Etat ... qui fut un grand ami d'Israël". M. Ben Gourion a précisé que "la presse israélienne avait beaucoup exagéré le changement survenu dans l'attitude du général de Gaulle envers Israël".

Pour sa part, la radio d'Etat israélienne a rappelé que le général avait témoigné d'une grande amitié et de compréhension à l'égard d'Israël, mais qu'il avait modifié ses positions à la veille de la guerre de Six Jours, en vue de gagner les sympathies des Arabes et de renforcer l'influence de la France dans le monde.

A Genève, le drapeau de l'ONU à l'entrée du palais des Nations a été mis en berne. C'est un geste exceptionnel, le général de Gaulle n'étant pas chef d'Etat. Il n'y avait eu qu'un seul précédant, à la mort de Churchill.

A Bruxelles, M. Manlio Brosio, secrétaire général de l'OTAN, a expédié un message de condoléances au président Pompidou. Les drapeaux des 15 pays alliés ont été mis en berne devant les bâtiments où le siège de l'OTAN avait été transféré en octobre 1967, après la décision du général de retirer la France de l'organisation militaire intégrée de l'alliance atlantique.

Le Saint-Siège établit des relations avec les communautés européennes

CITE DU VATICAN. (AFP) — Le Saint-Siège annonce aujourd'hui dans un communiqué qu'il a décidé d'établir des relations diplomatiques avec les communautés européennes: communauté économique européenne, communauté charbon-acier et communauté européenne de l'énergie (Eurotom).

Le Saint-Siège a également nommé un envoyé spécial, avec fonction d'observateur permanent, auprès du Conseil de l'Europe.

C'est Mgr Igino Cardinale (nonce à Bruxelles et à Luxembourg) qui sera, est-il précisé, le premier nonce apostolique auprès des communautés européennes et le premier observateur près le Conseil de l'Europe.

"Cela confirme, conclut le communiqué, l'intérêt avec lequel le Saint-Siège suit la vie et les activités des institutions qui, sur le plan international, stimulent la collaboration entre Etats, en vue du bien supérieur de la paix et du progrès moral, culturel et économique des peuples".

Tchang Kai-chek, dernier survivant des 5 Grands de la 2e guerre mondiale

LONDRES. (Reuter) — La mort de Charles de Gaulle ne laisse qu'un survivant des cinq Grands de la deuxième guerre mondiale, soit le généralissime Tchang Kai-chek, président de la Chine nationaliste (Taiwan).

Le président Franklin D. Roosevelt est mort à Warm Springs, Georgie, en avril 1945; Staline est décédé à Moscou en mars 1953. La mort de sir Winston Churchill à Londres en janvier 1965 éliminait le dernier des trois grands chefs d'Etat qui s'étaient ligués contre l'Allemagne hitlérienne.

Quant à Tchang Kai-chek, il jouit d'une bonne santé relative même s'il est presque aveugle. Il vit paisiblement dans sa demeure située en banlieue de Taipeh, à Formose.

L'URSS libère deux généraux américains détenus en Arménie depuis 3 semaines

d'après AFP, UPI, AP

Deux généraux de l'armée américaine et un colonel turc ont été relâchés aujourd'hui en Arménie soviétique où, il y a trois semaines, leur avion léger ayant dû atterrir, ils avaient été faits prisonniers. Ils ont pu regagner la Turquie, leur point de départ. D'Ankara, le ministère des Affaires étrangères a révélé que les trois hommes "sont en bonne santé et en bonne forme".

Leur pilote, le major James P. Russell, a pu partir pour la Turquie quelques heures après les trois officiers parce qu'il a dû attendre des conditions météorologiques favorables. Il a fait atterrir son avion Beechcraft U-8 à Kars, ville frontalière du nord de la Turquie.

De même souce, on apprend que les deux généraux, Edward Scherrer, 57 ans, et Claude M. Macquariie, 46 ans, respectivement chef d'une mission militaire en Turquie et adjoint, ainsi que le colonel turc Cevat Deneli ont été remis au commissaire turc à la frontière qui sépare les deux pays concernés.

Cependant, il appert que des représentants de ceux-ci auraient négocié neuf heures durant, au bourg frontalier de Kizilcakcak, avant le relâchement définitif des prisonniers. Cette localité se trouve en Arménie soviétique.

La libération des deux Américains et du chef de liaison turc Cevat Deneli, met fin à une affaire qui risquait de s'envenimer sérieusement si elle s'était prolongée, mais qui, par ailleurs, de l'avis des observateurs de Moscou, reste aussi mystérieuse à ce jour. Les trois prisonniers ont déclaré avoir accidentellement violé la frontière soviéto-turque le 21 octobre. Certains avaient voulu voir dans le contentieux qui en a été la conséquence un révélateur du mauvais climat établi entre les deux Grands, nonobstant les entretiens du SALT repris à Helsinki récemment.

Les raisons de cette longue détention ont été constamment mises au compte, à Moscou, de la vive détermination des Russes de récupérer les deux fugitifs lithuaniens qui gagnèrent la Turquie en octobre après s'être emparé, à main armée, d'un avion de ligne soviétique. Sans que le marché ait été posé en termes nets, on croit savoir que le colonel Deneli a été un atout pour l'URSS dans les négociations pour l'extradition des fugitifs et pirates de l'air.

Selon Tass, le gouvernement soviétique aurait décidé de relâcher les Américains une fois connus les résultats d'une enquête approfondie et eu égard aux regrets exprimés par les gouvernements de Washington et d'Ankara.

L'ambassadeur du Kremlin aux USA a informé le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, de la libération de ses compatriotes douze heures avant qu'elle soit effectuée. Le porte-parole du président Nixon, M. Ronald Ziegler, a exprimé la satisfaction de celui-ci, qui voit dans ce geste un moyen d'améliorer les relations américano-soviétiques.

Avion séoudite détourné sur Damas

DAMAS, Syrie. (AFP) — Un DC-3 de la compagnie "Saudi Arabian Airlines" a été détourné, ce matin, sur Damas et son équipage a été autorisé à poursuivre sa route après avoir déposé le pirate.

Une dizaine de passagers se trouvent à bord. L'avion assurait la liaison Amman-Tureif-Ryad et avait été détourné peu après son décollage de l'aéroport d'Amman, en Jordanie.

L'identité et la nationalité du pirate n'ont pas été révélées. Ce détournement est le second en deux jours que l'on signale dans l'est méditerranéen. Hier matin, plusieurs personnes se sont emparées d'un DC-3 irakien qui a été forcé de se poser en Iran.

Le détournement a été opéré par trois complices des contrebandiers, qui ont libéré les six prisonniers avant de quitter l'avion à Bagdad. On ignore le sort réservé à ces pirates de l'air par les autorités irakiennes.

Les trois passagers de l'avion, qui ont fait le récit de ce voyage mouvementé, ont raconté que les trois pirates de l'air s'étaient installés à l'arrière de l'avion. Peu après le départ de Dubaï, ils renversèrent sur le sol de l'appareil des boites de conserve contenant de l'essence et menaçant d'y mettre le feu si le pilote refusait de mettre le cap sur Bagdad. A ce moment, l'un des deux policiers gardant les contrebandiers se serait évanoui, et l'autre qui ne portait aucune arme, se serait rendu.

Le Dakota qui n'avait pas assez de carburant pour aller jusqu'à Bagdad, dut se poser à Doha (Qatar) puis reprit son vol vers Bagdad.

Washington s'apprête à réviser sa politique envers la Chine

WASHINGTON (AFP) — Au moment où l'Assemblée générale des Nations unies entame le débat annuel sur l'admission de la Chine populaire, le gouvernement Nixon envisage très sérieusement de modifier son attitude traditionnellement hostile à l'entrée de Pékin au grand organisme international.

En effet, pour la première fois depuis 21 ans, l'intransigeance de Washington menace de l'isoler sur le plan diplomatique. Alors que la récente reconnaissance de la Chine par le Canada et l'Italie risque de déclencher une réaction en chaine, la Maison Blanche et le département d'Etat sont aujourd'hui à la recherche d'une solution médiane qui permettrait à l'administration Nixon de sauvegarder son prestige sans trahir pour autant son amitié avec le maréchal Tchiang Kaï-chek. L'année dernière, les efforts déployés par l'Albanie et l'Algérie pour ouvrir la porte du palais de verre de Manhattan à la Chine populaire avaient échoué, mais de peu.

Cette année, pense-t-on à Washington, le vote à la majorité des deux tiers sera probablement négatif mais la marge sera si faible qu'il ouvrira la voie à l'acquisition d'une majorité simple en 1971.

Déjà sept pays de l'Alliance atlantique ont reconnu la Chine, plaçant ainsi la moitié des principaux alliés des Etats-Unis en opposition avec leur politique chinoise. Ce sont la France, la Grande-Bretagne, le Canada, les Pays-Bas, le Danemark, la Norvège et l'Italie.

Il est vraisemblable, estime-t-on au département d'Etat, que huit autres pays vont suivre cet exemple dans les mois à venir: l'Autriche, la Belgique, le Luxembourg, la Malisie, le Chili, le Pérou, l'Equateur et la Bolivie, sans compter les ouvertures à Pékin que pourrait effectuer le pape Paul VI lorsqu'il se rendra à Hong Kong le mois prochain.

De nombreux ministres des Affaires étrangères qui ont eu l'occasion de converser ces dernières semaines, à New York comme à Washington, avec leur homologue américain, ont fait valoir à M. William Rogers qu'ils allaient voter en faveur de la résolution albanaise qui lie l'admission de Pékin à l'expulsion de Taïpeh. Le chef de la diplomatie américaine, qui est l'inspirateur de la politique de rapprochement "à petits pas" entre les Etats-Unis et la Chine après vingt ans de brouille, a été vivement impressionné par les arguments qu'il a entendus. Ses interlocuteurs lui ont fait valoir en effet que s'ils étaient opposés en principe à l'expulsion de la Chine nationaliste, aucune autre solution acceptable n'a été formulée jusqu'à ce jour.

Pour cette raison, les Etats-Unis, après s'y être systématiquement opposés, commencent à pencher en faveur de cette solution bancale qui s'appelle "les deux Chines".

Les tenants d'une révision de la politique américaine à l'égard de la Chine ont été vivement impressionnés de constater que depuis les secousses de la révolution culturelle, le dogmatisme rigide tend à céder sa place à un pragmatisme croissant dont Chou En-laï serait à l'origine.

Ainsi, lorsque le gouvernement d'Ottawa avait entamé il y a deux ans des conversations avec la Chine en vue de la reconnaître, les dirigeants de Pékin avaient formulé deux conditions totalement inacceptables: que le Canada annonce au préalable son intention de voter en faveur de l'admission de la Chine à l'O.N.U.; que le Canada appuie les revendications chinoises sur Taïwan.

La Presse

CAHIER E — ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 261

Radio-Canada: pas de grève des journalistes

par Pierre VENNAT

Les journalistes du réseau français de Radio-Canada ne feront pas la grève, même si leurs deux dirigeants syndicaux ont tous deux été congédiés hier par la société d'Etat à la suite de leurs protestations contre l'instauration de la censure à Radio-Canada.

MM. Denis Vincent, président du Syndicat général du cinéma et de la télévision et Michel Bourdon, secrétaire, ont annoncé hier après-midi, à l'issue d'une assemblée d'information de leurs membres, que les journalistes se réuniront vendredi soir, à la CSN, pour décider de la politique officielle a suivre, mais qu'il est d'ores et déjà exclu que l'on fasse la grève.

Un tel arrêt de travail, explique-t-on serait illégal et "ce serait tomber dans le piège tendu par la direction qui se servirait de ce prétexte pour effectuer un nettoyage en règle de la salle des nouvelles".

On a donc décidé, pour éviter ce piège, de recourir à l'arbitrage pour obtenir justice pour MM. Bourdon et Vincent.

Par ailleurs, les syndiqués ont demandé que l'enquête publique qu'ils réclament depuis quelque temps sur l'information à Radio-Canada soit effectuée par le Comité parlementaire sur la radiodiffusion, à Ottawa.

Le cas de MM. Vincent et Bourdon sera donc soumis à l'arbitrage, le syndicat étant d'avis qu'ils ont agi dans le cadre de la convention collective et en deçà de la loi en dénonçant la censure à Radio-Canada et en faisant les dénonciations qu'ils ont faites.

Ce sont ces dénonciations, en effet, qui ont valu à MM. Bourdon et Vincent les foudres de la société.

Hier soir, la société Radio-Canada a confirmé la nouvelle du congédiement des deux journalistes.

Elle réaffirme que le dossier rendu public par M. Bourdon lors du teach-in du Comité pour la défense des libertés, à l'Université de Montréal, était "mensonger et trompeur sur la pseudo-censure de l'information à Radio-Canada".

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Funérailles collectives

Les funérailles de treize des dix-sept victimes de l'incendie du Foyer Bernadette de Pointe-aux-Trembles ont été concélébrées hier matin, en l'église de la paroisse de l'Enfant-Jésus, à Pointe-aux-Trembles. L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire a prononcé l'homélie dans une église où s'étaient massées des milliers de personnes recueillies.

"Hier encore, ils ressassaient leurs souvenirs" (Mgr Grégoire)

"La parole de l'évangile est toujours vraie. Je viendrai comme un voleur, avait dit Jésus, et cette tragédie vient encore une fois de nous le démontrer. Vous ne connaîtrez pas l'heure de ma visite. Alors veillez et priez".

C'est en ces termes, entre autres, que l'archévêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, a adressé hier son homélie aux familles éprouvées, durant le service concélébré de 13 des 19 victimes de l'hécatombe de Pointe-aux-Trembles, survenue le 5 novembre.

C'est le curé de la paroisse Saint-Enfant-Jésus qui présidait aux funérailles, dans une église remplie de parents, d'amis et de représentants du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles, du corps policier et de la Légion canadienne.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a également assisté au service funèbre.

Mgr Grégoire a présenté ses sincères condoléances aux familles éprouvées, ajoutant: "J'ai changé mon programme établi depuis plusieurs semaines pour venir porter un peu de réconfort".

"Hier, ils vivaient normalement en ressassant tous leurs souvenirs et en parlant de leurs enfants, de leurs petits-enfants. Puis ce fut la tragédie. La mort est entrée dans leur vie. Mais, Dieu ne peut pas nous tromper. Il y a une autre vie qui commence", a dit l'archevêque de Montréal.

Puis, après le service, ce fut le départ, tout aussi émouvant qu'à l'arrivée. Les 13 dépouilles mortelles ont été placées dans autant de corbillards, tous semblables, précédés de deux landaus de fleurs.

Les corps ont été inhumés dans quatre cimetières: un à Windsor Mills, cinq à Pointe-aux-Trembles, cinq à Côtes-des-Neiges, et deux au cimetière de l'Est.

Six autres services funèbres ont été célébrés ailleurs, les corps ayant été réclamés par les familles.

Peu avant, depuis 3 heures, samedi après-midi, les parents et amis des victimes de l'incendie du Foyer Bernadette avaient défilé, nombreux, devant les dépouilles exposées dans l'école Saint-Enfant-Jésus, à Pointe-aux-Trembles.

FRAP: congrès d'orientation en janvier

C'est à la fin de janvier, à l'occasion d'un congrès, que les militants du Front d'action politique (FRAP) décideront de l'avenir, de l'orientation politique de ce mouvement.

D'ici là, ils auront tout le temps, selon l'un des chefs de file du FRAP, de préparer le débat. Un débat d'ailleurs déjà commencé et qui porte essentiellement sur la situation et le rôle du FRAP, depuis ce qu'il appelle "l'intervention du fédéral" dans la campagne électorale, c'est-à-dire depuis la déclaration du ministre Jean Marchand ayant relié le FRAP et le FLQ."

Pour les uns, cette intervention ne doit pas modifier fondamentalement l'action du mouvement, tandis que d'autres militants l'interprètent, eux, comme faisant partie "d'une escalade de la répression policière contre tout ce qui pense et bouge au Québec". Et, selon les tenants du dernier point de vue, toute l'action et la stratégie politiques du FRAP doivent être repensées dans une perspective, semble-t-il, de plus grande mobilisation des travailleurs, visant à atteindre le plus grand nombre d'individus.

Mais avant de se mettre d'accord sur l'action à entreprendre, les militants ont encore à réaliser un certain consensus sur l'évaluation de la campagne électorale, à poser, finalement, "le problème" du FRAP.

Et c'est pourquoi les militants de chaque quartier (niveau des CAP) auront à soumettre, cette semaine, une synthèse de leurs évaluations, au Conseil permanent du FRAP, qui devra en dégager le consensus, de façon à pouvoir informer le public, au début de la semaine prochaine, de ce qui se passe ou, en tout cas, de ce qu'on pense au FRAP.

Le maire Ryan: les municipalités devraient avoir de l'aide pour solutionner les problèmes sociaux

par Rose-Anne GIROUX

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Rian, a profité, hier soir, de la soirée entourant l'assermentation de son conseil pour demander de l'aide des divers gouvernements : il veut qu'ils mettent à la disposition des municipalités les fonds nécessaires au "soulagement", entre autres, du problème du chômage. Il a dit espérer que son "voeu serait imité" par d'autres municipalités.

En fait, c'est une forme de "rappel à l'aide" qu'a fait M. Ryan puisque ce n'est pas la première fois qu'il se dit publiquement persuadé de la "portée sociale" que doit avoir un gouvernement municipal, comme de la nécessité d'obtenir des gouvernements supérieurs l'argent nécessaire pour solutionner divers problèmes sociaux à ce niveau.

Mais, ce n'est pas un réaménagement des ressources fiscales qu'il a demandé, hier. Selon des précisions, qu'il a lui-même fournies, ce qu'il souhaite, à l'heure actuelle, c'est un retour à des programmes de subventions, comme le fédéral en a déjà accordés, dans le passé. (ex.: travaux d'hiver).

C'est à une mini-soirée de gala qu'a donné lieu l'assermentation du conseil de Montréal-Nord: 800 personnes (invitation "at large", a-t-on dit), vin et fleurs, plusieurs midis et pantalons de grand soir. Et, dans la foule qui s'était réunie à la polyvalente Calixa-Lavallée, au moins deux invités de grande marque: le président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Lucien Saulnier, et l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr A.M. Cimichella.

M. Saulnier a expliqué avoir accepté l'invitation du maire Ryan tant pour des raisons d'amitié qu'à cause "de l'importance que je donne aux gouvernements locaux".

Et, suite au maire Ryan qui avait insisté sur la nécessité pour le municipal de "sortir des seuls problèmes de construction d'égouts et de pavage", M. Saulnier a fait valoir, lui, que la CUM va démontrer dans l'avenir qu'elle constitue "la meilleure garantie et en même temps le meilleur outil" en vue de permettre aux municipalités de se débarrasser de leur caractère strictement "local".

Comment? En s'attaquant, a-t-il rappelé, à des problèmes d'intérêt vital et commun pour toute la communauté: le transport public, par exemple. Et, à ce propos, il a manifesté un humour "sans malice" (sic) et accrochant pour l'assemblée, en disant: "Le maire de Montréal-Nord ne m'en voudra pas de dire que le transport public de Montréal-Nord est aussi et même plus nécessaire que l'aéroport de Sainte-Scholastique, si l'on tient compte du nombre de personnes devant être desservies chaque jour !"

Le maire Ryan a eu l'air de "la" trouver bien bonne... président qu'il est du Bureau d'aménagement des environs de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

ELMO

"Le"

Projecteur 8 — super 8

Si vous croyez que toutes les reproductions de 8 mm sont nécessairement ternes et scintillantes, vous devriez les voir sur un projecteur 8 — super 8 de qualité Elmo. Les nouveaux modèles GP-E fonctionnent avec une lampe quartziode exclusive d'une plus grande luminosité. Demandez à votre marchand local de vous faire voir cette brillance exceptionnelle.

Profitez-en pour voir aussi les caméras Elmo Super 8, "Les silencieuses", les parfaites compagnes des projecteurs 8 — super 8 Elmo. Tous sont fabriqués par le plus important fabricant japonais d'appareils cinématographiques.

Distributeur national: Arrow Photographic.

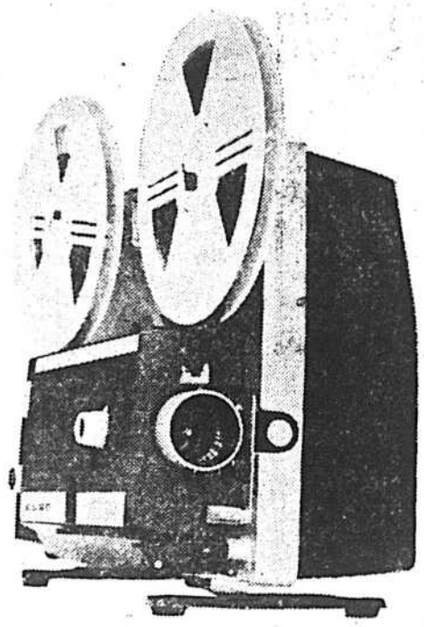

Voyez votre dépositaire Elmo

Dupuis Frères		L.-L. Lozeau Ltée	274-6577
Rayon Photos	842-5151	Photo G. Meunier	351-3020
Bouchard Cameras Inc.	521-9177	Metro Camera Shop	631-9555
Photo L. Charpentier	861-6378	Opera Diamond Ltée	389-8201
Yvon Charpentier Ltée	279-2262	Ph. Lacaille Photo Dépt	769-2787
André Decelles Photo	767-9556	Photographie Moderne Ltée	728-3689
Dixie Photo	637-2842	Phillex Photo Service	728-2231
European Cameras Service	842-9331	Photo Service Ltée	842-2291
Freeport Cameras	288-1922	Photo Rapid Reg'd.	288-0344
Phil Goodkin Photo Sound	487-2590	Shutterburg Inc.	731-6773
Jean-Talon Photo	279-2921	Swiss Jewl.	845-0796
Japan Camera Centre	353-6800	L. R. Viala Inc.	526-2535
La Place Cameras	288-7755	Mitchell Photo Supply	866-4032
L'Oiseau Bleu Inc.	527-3456	Morgan's Cameras Dept.	844-1515
P. Hugron Photo	274-6589	Simpson Rayon Photo	842-7221

Pas de cyclamates !
Pas de calories !
Aucun goût amer !

300
Hermesetas
Tablets of Saccharin B.P.C.

Hermesetas®

édulcorant au goût naturel permet à ceux qui surveillent leur poids de savourer thé et café

Les comprimés Hermesetas contiennent un édulcorant suisse SANS CYCLAMATES. Chaque comprimé "sucre" comme deux carrés de sucre ordinaire. Se dissout immédiatement, sans laisser de traces. L'attrayante petite boite bleue forme un pratique distributeur de poche contenant 300 comprimés.
SEULEMENT $1.09
chez votre pharmacien.

Hermesetas . . .
l'édulcorant suisse
au goût naturel

"Premier"
protège votre portique contre les intempéries

AUVENTS en fibre de verre "Filon"
fabriqués et posés par des experts — cela fait toute la différence

De plus vous obtenez un MEILLEUR PRIX DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

SPECIALITES "Premier"
- AUVENTS fibre de verre "Filon" pour fenêtres, portiques, abris d'autos, etc.
- PORTES et FENETRES d'aluminium
- RAMPES et BALLUSTRADES fer ornemental ou aluminium au fini permanent
- PIERRE artificielle
- REVETEMENTS d'aluminium "Alcan"

Demandez un ESTIME GRATUIT
Appels interurbains acceptés dans un rayon de 75 milles de Montréal.
321-2780
Composez 321-6410
Nous employons le meilleur Aluminium

OU ENVOYEZ LE COUPON CI-DESSOUS :
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Tél. .....

TRAVAIL GARANTI • 25 ANS D'EXPERIENCE • PAIEMENTS FACILES

PREMIER FIBER-GLASS CONSTRUCTION INC.
3390 Mont-Joli, Montréal-Nord Tél 321-6410

UNE CARRIÈRE DANS LA
fonction publique municipale
VOUS INTÉRESSE-T-ELLE?

SI VOUS POSSÉDEZ LES QUALITÉS REQUISES, NOUS SERONS HEUREUX D'ACCUEILLIR VOTRE CANDIDATURE POUR UN OU PLUSIEURS DES POSTES SUIVANTS:

GERANT (Distributeurs et casiers) — Division des restaurants — Service des Immeubles —

Coordonner, diriger et surveiller les activités se rapportant aux distributeurs automatiques et aux casiers opérés par la division des restaurants.
Avoir complété une 11e année d'études.
Plusieurs années d'experience dont une partie à un niveau de direction ou de gérance dans l'operation de distributeurs automatiques. Habileté à diriger et entraîner du personnel et posséder une connaissance générale des achats et des ventes.
Traitement initial: $9,780. Augmentations annuelles jusqu'à $11,740.

INSPECTEUR GRADE 1 (Logement) — Service de l'Habitation

Visiter les immeubles résidentiels afin d'y relever les infractions au code du logement.
Au moins 21 ans à la date d'entrée en fonction et avoir complété une 10e année d'études. Quelques années d'expérience récente et à temps complet dans des travaux de construction de bâtiments et de préférence, avoir agi dans ce domaine en qualité d'inspecteur, de surveillant ou de contremaître.
Traitemen tinitial: $6,920. Augmentations annuelles jusqu'à $8,375.

POLICIER —

Etre citoyen canadien, avoir au moins 18 ans et demi à la date de l'examen préliminaire et ne pas avoir atteint 30 ans à la date d'entrée en fonctions. Avoir complété avec succès une 11e année d'études. Taille minimum: 5'8", pieds nus; poids minimum: 140 livres, sans vêtement. Vision minimum: 20/30 chaque oeil sans verres.
Traitement initial: $6,565. Augmentations annuelles jusqu'à $9,815. après 3 ans de service.

LA VILLE DE MONTRÉAL OFFRE UNE BONNE SÉCURITÉ D'EMPLOI ET DES AVANTAGES SOCIAUX TRÈS GÉNÉREUX, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI CONCERNE LE FONDS DE PENSION, LES CONGÉS DE MALADIE, LES JOURS FÉRIÉS, LES VACANCES, L'ASSURANCE-MALADIE, ETC.

S'inscrire au moyen du questionnaire «demande d'emploi» qui s'obtient au service du Personnel, bureau 416 à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Téléphone: 872-3236 ou 37. Dans tous les cas, les candidats doivent parler et écrire le français et l'anglais, posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant.

VILLE DE MONTRÉAL

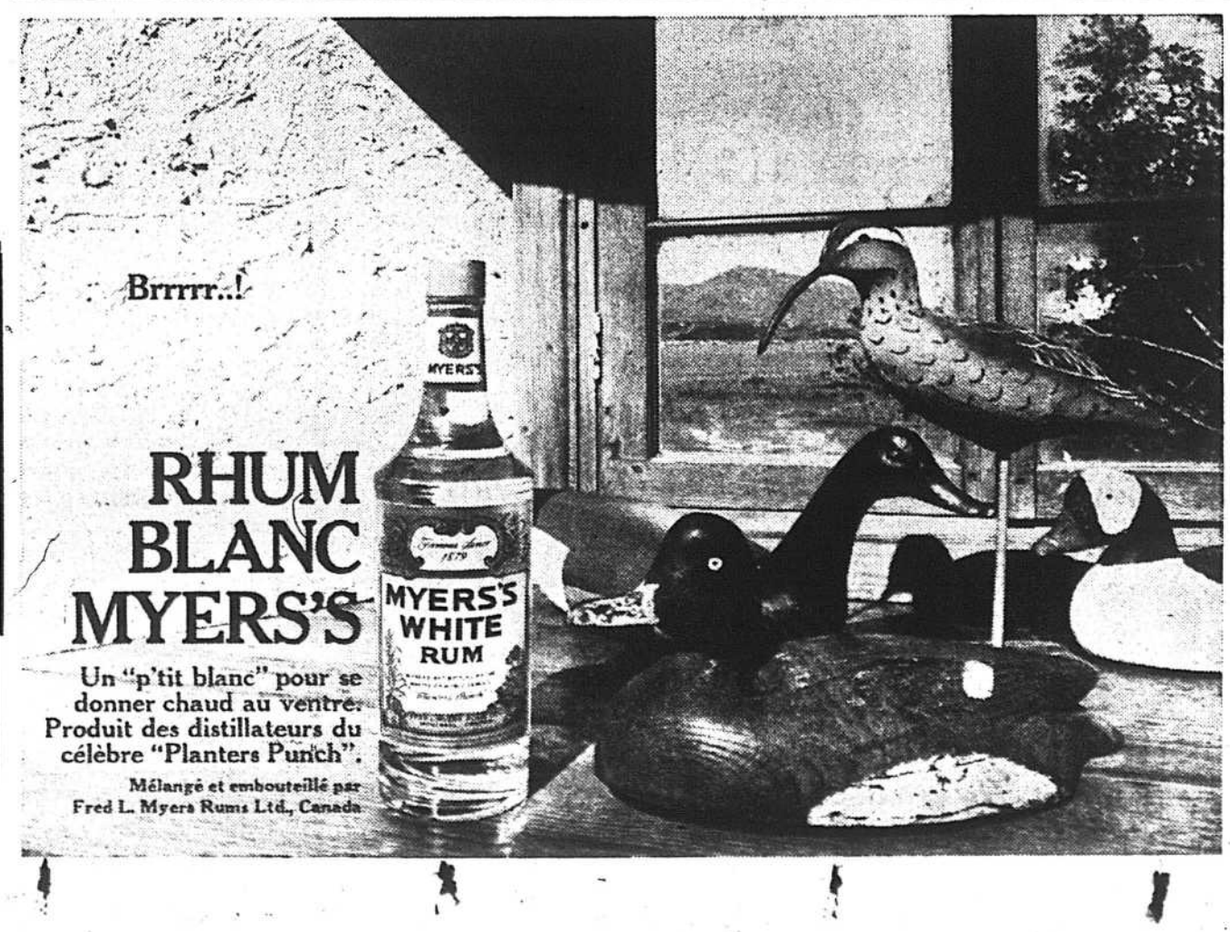

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (Berthe) — A Ville de Laval, le 9 novembre 1970 à l'âge de 80 ans est décédée Mlle Berthe Allard, fille de feu Zotique Allard et de feu Zéphirine Daignault, demeurant 1710 Mayfield, Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
3845, boul. St-Martin, Chomedey
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLWIN (Thérèse) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 51 ans est décédée Mme Roland Allwin, née Thérèse Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chute à Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Lucien) — A Verdun, le 7 novembre 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Lucien Aubry, époux de Helen Whalley, demeurant 1497 de Maricourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Bernadette) - A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Joseph Beaudry, née Bernadette Comtois; mère de Louis-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
11,117, boul. St-Vital
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRIERE (Omer) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Omer Barrière, ex-échevin de la Cité de Montréal, ex-député du comté de Laval, ex-commissaire de la CECM et ex-marchand de chaussures de Montréal; époux de Maria Bélanger. Père de Claude, Gaétan, Bernard, Gil- Père de Claude, Gaétan, Bernard, Jules (avocat), Mme Jacques Cadieux (Françoise), Mme Abramo Carfagnini (Suzanne), avocat, et Mme Claude Larocque (Marthe). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, boul. de Salaberry
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Claura) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Rosaire Béland, née Claura Déry; demeurant à 3735, Rouen. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Eda) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Hilaire Belisle, née Eda Laviolette. Mère de Mme Yvon Dauvry (Claire), Mme Gilles Desmarais (Madeleine), Agathe, Mme D. Picard (Denise) Mme Marcel Lafontaine (Colette), Jean-Paul, François, André et Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERARDO-PARE (Mariette) — A Sainte-Adèle, le 7 novembre 1970, est décédée Mme veuve Wilfrid Paré, née Mariette Berardo; soeur de Julia Sabatonio, Mme Mathilde Turgeon, Mme Joseph Zinato (Thérèse). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERSIER (Roger-Albert) — A L'hôpital du Sacré-Coeur, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Rober-Albert Bersier; père de Roger-Louis, époux de Thérèse Ouellet, Heidy (Mme Jacques Bourbeau), grand-père de Christiane, Nicholas, Michel, Marieke, Richard, frère de Mlle Elvire Bersier. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi à partir de 1 heure.

BESSETTE (Alice) — A Iberville, le 9 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédée Alice Bibeau, épouse de Omer Bessette, marchand général, mère de Laval Bessette, marchand de meubles et de Pauline (Mme Dr. Guy Bédard); demeurant 272-9e av. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Lesieur
530 — 4e rue Iberville
pour se rendre à l'église paroissiale St-Athanase, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Mont-St-Grégoire.

BOUCHER (Albert) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Boucher, époux de Rose Pauihus, autrefois de Notre-Dame-de-Pierreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
Urgel Bourgie Ltée.
745, rue Crémazie est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Paul-Emile) — Subitement à Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Boucher, époux de Marie Lacenne. Demeurant au 10816, rue Parc-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX, Montréal-Nord.
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDAGE (Christian) — A Montréal-Nord, le 8 novembre 1970 à l'âge de 17 ans est décédé M. Christian Bourdage, fils de Armand Bourdage et de Adrienne Langlois, demeurant au 3359, rue Monselet. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vital, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Robecca) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Félicien Brault, née Robecca Bourgoin; d e m e u r a n t 12051 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2095, rue de Salaberry.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Eugène) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Eugène Brunet, époux de Sarfonia McKenzie. Père de Mme Rolland Bechette (Liette), Jocelyne, Yvon, époux de Denise Bechette et quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Thérèse) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thérèse Roy-Brunet; demeurant 01289 Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASSINI (Alberto)—A Montréal, le 9 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédé Alberto Cassini époux d'Alice Quinlan, père de Edouard et Donald, beau-père de Olga Skvarenina, Lillian Sanchini, frère de Esther Donolo. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société des Maladies du coeur.

CATELLIER (Gustave) junior — Au Cap-de-la-Madeleine, le 6 novembre 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Gustave Catellier junior, époux de Louise Houle, demeurant au 285 Massicotte, Cap-de-la-Madeleine. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Louise, ses enfants: Nicole, Robert et Sylvie. Son père et sa mère Gustave Catellier senior et (Marthe Bouillé). Son beau-père Oscar Houle, son frère Guy marié à Raymonde Hamelin. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jean-Marie Houle, M. et Mme Pierre Larochelle, M. et Mme Jean-Louis Daoust, M. Jacques Houle; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.D. Garneau Ltée
405, boul. Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même nom, lieu de la séculture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

M. OMER BARRIERE

A St-Laurent, le 7 novembre 1970, est décédé à l'âge de 79 ans, Monsieur Omer Barrière, époux de Maria Bélanger. Monsieur Barrière, ancien propriétaire d'une chaîne de magasins de chaussures, a été échevin à la Ville de Montréal de 1936 à 1942, commissaire à la Commission scolaire de Montréal de 1942 à 1947. Député provincial du comté Laval, de 1948 à 1956.

Il laisse dans le deuil, en plus de son épouse, ses fils Claude, Gaétan, Bernard et Me Jules Barrière de Hull, ses filles Mme Jacques Cadieux (Françoise), Mme Abramo Carfagnini, (Suzanne), Mme Claude Larocque (Marthe).

Il laisse aussi ses belles-filles Claire Péloquin (M. Claude), Jacline Depocas (M. Bernard), Bernadette Beaudoin (Me Jules) ainsi que ses frères Arthur Barrière de Montréal et Emile Barrière de New York et plusieurs enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 2095, rue Salaberry. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, le 11 novembre 1970, à 10 heures du matin. —

NECROLOGIE

MME ALPHONSE LACOMBE

A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 95 ans et 8 mois, est décédée Mme Alphonse Lacombe née Marie Monette, épouse de feu Alphonse Lacombe, mère de Mme Emile Lapointe (Jeanne) décédée. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Lucien Charbonneau (Robertine) Alphonse, Raoul, Mme Adélard Gauthier (Germaine), Eugène, Paul et Emile, ses brus, Mme Alphonse Lacombe (Aldéa), Mme Raoul Lacombe (Alma), Mme Eugène Lacombe (Marthe), Mme Emile Lacombe (Rita), son gendre M. Adélard Gauthier ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 novembre 1970. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie, 6259, boul. Monk, à Ville-Emard, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. —

JEAN XXIII

Reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.B.P. —

CAUMARTIN (Urgel) M. l'abbé — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. l'abbé Urgel Caumartin, frère de Soeur Théophila (Rév. soeur du Saint-Nom-de-Jésus-de-Marie) et du Père Antonio (Père blanc missionnaire d'Afrique). Beau-frère de Mme Paul Caumartin, m.d. Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANTIGNY (Floriant) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Floriant Chantigny, époux de feu Marie-Jeanne Côté. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Eugénie) — A Valleyfield, le 9 novembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Hector Chartrand, née Eugénie Renaud, mère de P.-Emile, Simone, Lionel La Rose, aussi de Georges et Roland Mouton. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Larin & Fils Inc.
317, rue Victoria, Valleyfield
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 1h 30 et de là au cimetière de Valleyfield lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOLETTE-PARE (Bertha) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédée Bertha Paré, épouse de feu Charles Cholette. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMISSO (Joseph) -- A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 98 ans, est décédé M. Joseph Commisso. Epoux de feu Francesca Vadala. Père de Immaculata (Mme Vincent Sarroino). Lui survivent 14 petits-enfants: Joseph (époux de Fréda Hertcovitch), Max (époux d'Ann Schwartz), Viola (épouse de Joseph Pédulla) — Mary (épouse de John Lauretig), Norma (épouse de Frank Padulo), Frances (épouse de Frank Underdown), Louis, Rudy (époux de Sandra Cathrall), James, Rose, Robert (époux de Eileen Babin), Nick, Ralph et Rudy Liberio ainsi que 30 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COONEY (Richard) — Subitement à sa résidence, le 8 novembre 1970 à l'âge de 56 ans est décédé Richard "Dick" Cooney, époux de Ellen Clarkin, père bien-aimé de Brian et Arlene. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Kane & Fetterly
5301, boul. Décarie
pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

DAIGNEAULT (Soeur Valentin-Marie) — A Lachine, le 9 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée après 50 ans de vie religieuse, Soeur Valentin-Marie S. S. A. née Alice Daigneault. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mme veuve Bernadette Huneault, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre à 3 heures p.m. à la Maison Mère des Soeurs de Ste-Anne, 745, 18e avenue Lachine.

DESFOSSES (Marie-Louise) — A Pointe-Calumet, le 9 novembre 1970 à l'âge de 69 ans est décédée Mme Alphège Desfossés, née Marie-Louise Marcotte, demeurant 4 rue Poupart, Pointe-Calumet. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils.
105, rue St-Eustache, à St-Eustache
à 1 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Calumet, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Laurent) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Laurent Deschamps, époux en premières noces de feu Anna Jetté et en deuxièmes noces de Viney Veillette; père de Jacques et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, boul. Henri-Bourassa est.
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Norbert, Chomedey, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Laura) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Louis-Paul Duval, née Laura Emond; demeurant 61, 31e avenue, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384, rue St-Denis,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU (Amanda)—A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 82 ans est décédée Amanda Robillard, épouse en premières noces de feu Tom Bratwaite et en secondes noces de J. Ernest Falardeau demeurant rue St-Denis. Il laisse dans le deul outre son époux son fils Alfred et son epouse. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8328, rue Saint-Denis
à 8h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

PELLETIER (Claude) — Après deux ans, je te pleure encore. J'ai même perdu ceux par qui je t'aimais. cette douleur n'efface pas ta perte, parce que j'espère toujours que c'est toi, mon petit ange, qui m'apportera le bonheur. Que Celui qui t'a pris, calme ma douleur. Ta grand-maman Jeannine Lefebvre.

FARMER (Exilia) — Dans un hôpital, dimanche le 8 novembre 1970, à l'âge de 81 ans, est décédée Exilia Régimbald, épouse de feu Ovila Farmer, demeurant à Sarsfield, Ontario. Mère de Léo, Gérard, de Gatineau, Raymond, de Montréal, Jean-Paul, de Gatineau, Laurent, de Plantagenet, Marcel, de Beaconsfield Maurice, de Sarsfield, Roger, de St-Georges-de-Beauce, Victor, d'Hawkesbury, Richard, d'Ottawa, Mme Paul Lamie (Laurette), d'Ottawa, Mme Léo Laverdure (Blanche), de Clarence Creek, Mme Antonio Barbeau (Eva), d'Ottawa, Mme Alphonse Dessaints (Irène), de Rockland, Ont. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Théo Brunet et Fils Ltée
Rue Laurier, Rockland, Ont.
pour se rendre à l'église St. Hughes de Sarsfield, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Roger) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roger Fiset, époux de Noëlla Hall; demeurant 9020 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Solange) — A Ville de Laval, le 7 novembre 1970 à l'âge de 38 ans est décédée Solange Oulmet, épouse de André Forget, demeurant au 50 rue Content (St-François). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain
7020 boul. des Mille-Iles
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église paroissiale de St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Marie-Anne) — A Lachine, le 8 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Soeur Marie-Antoine-de-Milan, née Marie-Anne Fortin, de la Congrégation des Soeurs de Ste-Anne. Elle a enseigné à l'Académie de Savaria et au Pensionnat de St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, à la
Chapelle de la maison mère
1950, rue Provost, Lachine
où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la maison mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURIER (Léoncie) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Victor Fourier, née Léoncie Bourgeat, demeurant 7426 Molson. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Matthieu où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Raoul) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raoul Fournier, époux de feu Oliena Bruneau; demeurant 3269 boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gilberte) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédée Gilberte Gingras, épouse d'André Gauthier; employé au Château Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, rue Laurier, est.
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucien) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé Lucien Gauthier, fils de feu Théode Gauthier et de feu Alice Gauthier, demeurant 2728 Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister saus autre invitation.

GAUVIN (Laurent)—A Ville de Laval, le 8 novembre 1970, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Laurent Gauvin époux de Marie-Berthe Perron, il laisse dans le deuil ses enfants Claire, Robert, Hélène, Pierre, Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, rue Henri-Bourassa Est
à 9h 30 pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYAL (Yvonne) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 67 ans est décédée Yvonne Petit, épouse de Adélard Joyal, Demeurant au 1497 Cuvilier. Mère de Georgette (Mme Etienne Roberge), Thérèse (Mme René Cyr), Cécile (Mme Fernand Lapointe). Elle laisse dans le deuil 2 petits-enfants: Gaétan et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOSTIUK (Stéphanie) — A Ville LaSalle, le 8 novembre 1970, est décédée Mme Walter Kostiuk, née Stéphanie Stanko, demeurant 148, 8e av. LaSalle, mère de Michael, Mark, Paul, Peter et Carole. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Holy Ghost, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Adélard) — A St-Jérôme, le 9 novembre 1970 à l'âge de 93 ans est décédé M. Adélard Labelle, époux de Ernestine Morin, demeurant 361 av. du Palais, père de Mme René Couture (Carmen), de Montréal et Falconio, de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Herve Trudel et Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Roger) — A l'hôpital Royal Victoria, le 9 novembre 1970 à l'âge de 58 ans est décédé Roger Labelle, époux de Violette Petit, il laisse dans le deuil ses enfants Charlotte, Paul-André, Philippe; ses frères Jacques, Robert et le chanoine Paul Labelle, de St-Antoine des Laurentides, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781, rue Ogilvy,
pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré par le chanoine Paul Labelle, à 10 h. et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LADOUCEUR (Alberte) — A Joliette, le 8 novembre 1970 à l'âge de 89 ans 9 mois, est décédée Alberte Desrosiers, épouse de feu l'honorable juge Emery Ladouceur, ex-maire de la cité de Joliette; demeurant 160, rue Saint-Charles-Borromée-Sud; elle laisse une fille et un fils: Mlle Denise Ladouceur, de Joliette, et Me Bernard Ladouceur, avocat. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte,
160, rue Saint-Charles-Borromée-Sud
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 3 heures p.m. et de là au cimetière du même endroit. Direction: Garceau et Garceau Inc. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAFLEUR (Charles-Edouard) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 57 ans est décédé M. Charles-Edouard Lafleur; demeurant 3278 rue Rouville. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

LAHAYE (René) — A Ville de Laval, le 9 novembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédé René Lahaye, époux de Anna Samuel, demeurant 5270 boul. Lévesque à St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul
à 8 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Bernard) — Accidentellement à St-Bruno, le 8 novembre 1970, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Bernard Lajeunesse, fils de Jacques Lajeunesse et de Madeleine Gravel, demeurant à 1405, Garneau, St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétrault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Antonin "Pit") — A Lachine, le 10 novembre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Antonin (Pit) Landry, époux de Exilia Fortier; père de Pierrette (Mme Jean-Louis Leblanc), Claire (Mme Omer Curotte), Roger (Pit). Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1245, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Henri) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Henri Langelier, fils de Léo Langelier et de Thérèse Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
4201, rue Hochelaga
à 9 h 45 pour se rendre à l'église de la Médaille-Miraculeuse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATENDRESSE (Joseph-Melchor) — A Montréal, le 3 novembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Melchor Latendresse, fondateur de la Cie Chip Maple Leaf, époux d'Irema Faucher, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Hilaire Glasson (Rita), Mme René Martel (Irène), Mme Rhéal Bisson (Pauline), et une belle-fille Marguerite Latendresse. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 1 h., pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 1 h. 30, et de là au cimetière de Pointe-Aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEARIE (Daisy) — A sa résidence, le 10 novembre 1970, est décédée Daisy Burry, épouse de feu John Watson Learie, mère bien-aimée de Robina (Mme C. W. Thompson), Marjorie (Mme J. Lafleur), Catherine, James, Philip, Christina (Mme George Gray), Robert, Geneviève, Lawrence, John et de feu John W. Les funérailles privées auront lieu jeudi le 12 courant, à la
Chapelle de la maison funéraire
D.A. Collins,
5610 rue Sherbrooke ouest,
à 2 heures p.m., et de là au cimetière de Mont-Royal. Si désiré, des dons au Montreal Children Hospital, seraient appréciés.

LECAVALIER (Léo) — A Pierrefonds, le 8 novembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédé M. Léo Lecavalier, époux de Rollande Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault Enrg,
16114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGUERRIER (Emile) — Accidentellement à Richelieu, le 8 novembre 1970 à l'âge de 35 ans, 2 mois est décédé M. Emile Leguerrier, époux de Carmen Gaboury, demeurant 3465 rue Mountain View, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers
5125, rue Armand, St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Zénon) — A LaSalle, le 8 novembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Zénon Lemieux, époux en premières noces de Florestine Couturier et en deuxièmes noces de feu Gracia Quesnel, demeurant 4426 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
7708, rue Centrale, LaSalle.
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE-BRIEN (Thérèse) — Après une longue maladie à Montréal, le 7 novembre 1970 est décédée Thérèse Brien, épouse de Roland Lesage, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Gilles et Ginette, sa belle-mère: Mme L.N. Lesage, ses frères et soeurs: Edouard (Jacqueline), Emile, Dolorès (Couturier Lacosta), Rollande et son époux Louis-Philippe St-Pierre, ex-maire de P.A.T., ses beaux-frères et belles-soeurs: Gérard (Yvette), Adrien (Germaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Léo) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de [illegible] ans, est décédé M. Léo Lizotte fils de feu Arthur Lizotte et de [illegible] Aline Landry. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
2545, rue Beaubien, est.
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHON (Antoinette) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Pierre Michon, née Antoinette Laflamme; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Paul-Emile et son épouse Laurette Morris, Mariette (Mme Paul-Emile Martin), Maurice et son épouse Marjorie Rowe. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires.
4848, rue Papineau.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILETTE (Jean-Marc) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 9 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Marc Milette, époux de feu Yvonne Caron; autrefois de Sherbrooke. La dépouille mortelle est exposée au salon
Germain Gendron.
505, rue Short, Sherbrooke.
Les funérailles et l'inhumation à Sherbrooke.

PAGE (Louise) — A Repentigny, le 8 novembre 1970 à l'âge de 89 ans, 8 mois est décédée Mme veuve Joseph Pagé, née Louise Godaire, demeurant 16 Place Robert-Lussier, Repentigny. Elle laisse 3 filles Mme Daniel Caillé (Amanda), Mme Marcel Blondin (Rachel) et Fernande; Mme veuve Edouard Pagé et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc,
438, rue Notre-Dame, Repentigny
à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Joseph de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Philémon) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Philémon Parent, ex-photographe, époux de Alice Léveillé; il laisse dans le deuil: son fils Jean-Jacques, de Bell Canada; sa belle-fille Liette Hainault; son petit-fils, Jean-Philippe; ses soeurs: Béatrice, Germaine, Mme Lucien Valiquette (Armandine), M. et Mme Roméo Parent (Hélène Généreux), ses beaux-frères et belles-soeurs: Dr et Mme J.-E. Bourget (Simone Léveillé), M. et Mme Maurice Léveillé (Denise Besner), M. et Mme Jean Mireault (Rita Léveillé), Mme Fernand Leduc (Jeanne-d'Arc Léveillé), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Marie-Louise) — A Montréal, le 7 novembre 1970, est décédée Mlle Marie Louise Pellegrino, fille de feu Angelo Pellegrino et de feu Mariette Santoro. Soeur de Henri, Rose, Mère Saint Laurent de Rome (Joséphine), Philomène, Soeur Marie Lorenzo (Yvonne); demeurant rue Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3563, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Laurette) — A Montréal, le 9 novembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédée Laurette Desjardins, épouse de Léo Perreault; mère de Yolande (Mme Henri Picard), Guy époux de Huguette Gauvin, André, Jean époux de Francine Thibert, et Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEZOULAS (Christos) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé Christos Pezoulas, époux de Helen Poulos, père de Peter et James. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Kane & Fetterly,
5301, boul. Décarie
Avis des funérailles plus tard.

POULIN (Edmond "Eddy") — Subitement, à Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edmond (Eddy) Poulin, employé du CNR, époux de Marguerite Dusseault; demeurant 5330 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Georges-Léo) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Georges-Léo Primeau, fils de feu Edouard Primeau et de feu Delphine Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Limitée.
1111, rue Laurier ouest
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL (Laurette) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Quesnel, née Laurette Barnabé; mère de Robert, Mme Bernard Locas (Colette), laisse 3 petits-enfants: Stéphane, Frédérick et Bobby. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTY (Lilianne) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Rodolphe Quinty, née Lilianne Perrault. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
19 est, rue Laurier,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER (Béatrice) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Ranger, née Béatrice Hurtubise, demeurant à 2345 Hampton. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marcelle, Fernande, Lucille, Léopold et André; ses petits-enfants Maryse, Michel et Céline Ranger. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâces
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Charles) — A Dollard-des-Ormeaux, le 8 novembre 1970 à l'âge de 88 ans est décédé M. Charles Rivard, époux de feu Blanche Rivard, Demeurant au 4317 boul. des Sources. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114 boul Gouin ouest
pour se rendre à l'église Marie-Reine-de-la-Paix (Roxboro) où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Thérèse) — A Montréal le 9 novembre 1970, à l'âge de 49 ans est décédée Mme Léopold Rivard née Thérèse Chaput demeurant à 2230 Rachel, Vimont Ville de Laval. Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Eva Chaput ainsi que 3 soeurs et 6 frères Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
à 11h 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 11h 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Laetitia) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Léopold Roy, née Laetitia Gaudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lacolle lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Résine) — A Laval, le 9 novembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Simon St-Jean, née Résine Laurent Elle laisse dans le deuil son fils, Jean et son épouse Lucette Fortin, 2 petits-enfants, Serge et Robert, 1 frère, Fernand Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSFAÇON (Paul) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul Sansfaçon, époux de Simone Roger, père de Normand, Claude, Gilbert, Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCIOTTO (Joseph) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Sciotto (Scott), époux de feu Catherine Montecorvo, père de Mme Michel Giraldi (Marie), Mme Paul Trudel (Françoise), Dominique, Mme Alphonse Bisciglia (Carmelle) et Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien
à 10 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Hélène) — A St-Justine-de-Newton (Québec), le 7 novembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée subitement Mme Edmond Séguin, née Hélène Lavallée, demeurant 2e rang. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin
à Ste-Justine-de-Newton
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Henri) — A Verdun, le 9 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Henri Séguin, ex-employé du Canadien National; époux d'Alice Leclerc; demeurant 299, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
5551, rue Wellington, Verdun.
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

SHEPPARD (Gordon) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Gordon Sheppard, époux de Lilian May Brodeur; père de Jack. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, aux salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont
à 3 heures, et de là au cimetière de Mont-Royal. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Coeur seraient appréciés.

THEORET (Cécile) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Rosario Théoret, née Cécile Boyer; elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Francine et Claudette. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis.
à 8 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Charles-Emile) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Charles-Emile Thouin, époux de Hélène Rivest; père de Mariette, Mme Lucien Comtois (Huguette), Réal, Robert, Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201, rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Henri) — A Beauharnois, le 8 novembre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Touchette, époux de Cécile Desrosiers; demeurant 69, rue Richardson. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
98, rue St-Laurent,
Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 heures (Fermés de 5 à 7 heures).

TRUDEL (Thérèse) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 34 ans, est décédée Thérèse Fournier, épouse d'André Trudel, mère de Pierre. Elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme veuve Joseph Fournier; ses soeurs Paulette (Mme Maurice Beauregard), Monique (Mme Guy Oulmet) et son frère Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5503, boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (Hector)—A Montréal le 9 novembre 1970 à l'âge de 76 ans, est décédé Hector Vallée époux de Robertine Boudreault, demeurant à 3591 est, Ontario, il laisse sa fille Claire (Mme Léon Vallée), 2 petits-enfants Hélène et Julie ainsi que 4 frères et 3 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 8h 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (Martial)—A Ville de Laval le 8 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Martial Vigneault époux de Jeanne Marcotte, demeurant au 1750 rue Dagenais, Chomedey, père de Monique (Mme Richard Huet), André, Gérard, Jean-Guy et Yvon. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
845, boul. St-Martin, Chomedey
à 9h 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

LEMAIRE (Rachel) — Remerciements pour sympathie à l'occasion du décès de Rachel Lemaire, ex-infirmière de l'Hôtel-Dieu, décédée au cours de la semaine dernière.

RACINE (Raoul) — Mme Raoul Racine remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Raoul Racine, survenue le 7 septembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissance

LAPOINTE — Louis et Jocelyne, née Theoret, sont fiers d'annoncer la naissance de leur fils Wade, 7 livres 5 onces, le 6 novembre 1970, à l'hôpital St-Luc. La mère et l'enfant se portent bien.

AVIS
FORMEC INC.

AVIS est par les présentes donné que "FORMEC INC.", une compagnie constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, s'adressera au Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la section 26 de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 30ème jour d'octobre 1970

PAUL-E. NORMANDEAU
Secrétaire

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 10 août 1970, par lequel Tilly Industries Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 14 août 1970, sous le No 2225049. Banque de Montréal, le 5 novembre 1970.

AVIS DE CESSION GENERALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à EXCLUSIVE THREAD CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4e jour de novembre 1970, sous le numéro 2239987.

Ce 5e jour de novembre 1970.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AIR CANADA

SOUMISSIONS POUR LES BATIMENTS D'ENTRETIEN
à
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL
DORVAL, QUEBEC

Les soumissions scellées, seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec à midi heure normale de l'est, au plus tard.

LUNDI LE 23 NOVEMBRE 1970

Ces soumissions concernent: La pose de tuyaux en tranchées, y compris l'excavation et le remblayage. (Une partie de la tuyauterie sera à haute pression et soudée, inspection de la soudure par le Ministère du Travail) à l'Aéroport International de Montréal, à Dorval, Québec.

Les plans, devis et documents de soumissions peuvent être obtenus à partir du 9 novembre 1970, aux bureaux de:

Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc.,
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
M. I. Kletnieks
Gérant d'approvisionnement

sur dépôt d'un chèque certifié de $25.00 payable à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur renvoi des plans et devis en bon état dans les 8 jours qui suivront la fermeture de l'appel d'offres.

Toutes les soumissions doivent être faites en stricte conformité avec les documents de soumissions et doivent être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

Air Canada ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, et s'il le juge nécessaire ni aucune autre des soumissions.

THE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF OTTAWA VALLEY

APPEL D'OFFRES No 6

Le Regional School Board of Ottawa Valley recevra jusqu'à 15 h, le 2e jour de décembre 1970, au Philemon Wright Regional High School, boul. Daniel-Johnson, Hull (Québec), des soumissions cachetées pour la fourniture de l'équipement suivant:

MECANIQUE-AUTO ET ELECTRICITE

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre sur un formulaire préparé à cette fin par le Regional School Board et y joindre une garantie de soumission ou un chèque visé représentant au moins 5% du montant total de sa soumission. Ce chèque visé devra être rédigé à l'ordre du Regional School Board.

Priorité sera accordée aux produits du Québec répondant aux exigences auxquelles le client est en droit de s'attendre.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les plans, specifications, liste des termes et conditions et autres documents pertinents, en s'adressant au Regional School Board, Philemon Wright High School, boul. Daniel-Johnson, Hull, (Québec).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions, laquelle se déroulera à 19 h le 2e jour de décembre 1970, au Philemon Wright Regional High School, boul. Daniel-Johnson, Hull, (Québec).

La Regional School Board se réserve le droit de refuser la plus basse et n'importe laquelle des soumissions reçues et ouvertes; il se réserve également le droit d'accepter n'importe laquelle des soumissions en tout ou en partie.

Le secrétaire-trésorier
M. W. SCHULTZ (Mme)

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:

ROBERT PAGE, Vendeur, demeurant à 1646 Terrasse Garnier, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que ROBERT PAGE a fait une cession de ses biens le 30 octobre 1970 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 novembre 1970 à 1 h 45 p.m., au bureau du Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE de Montréal ce 2 novembre 1970.

PAUL RAINVILLE, Syndic

BUREAU DE:
PAUL RAINVILLE, Syndic
484 rue McGill, Suite 33
Montréal, P.Q.
TEL.: 866-4391

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:

GUY TETREAULT, Pressier, domicilié au 1890 Albert Murphy, appt 3, Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que GUY TETREAULT a fait une cession de ses biens le 30 octobre 1970 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 novembre 1970 à 2 h 30 p.m., au bureau du Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE de Montréal ce 2 novembre 1970.

PAUL RAINVILLE, Syndic

Bureau de:
PAUL RAINVILLE, Syndic,
484 rue McGill, Suite 33,
Montréal, P.Q.
TEL.: 866-4391

La princesse Anne veut une auto sport

LONDRES (AFP) — Après le prince Charles (22 ans), qui vient de revendre sa "MGC GT" pour acheter une "Aston Martin DB6" décapotable — prix 6,000 livres ($15,000) — ce sera prochainement le tour de la princesse Anne de découvrir les griseries de la conduite sportive.

La famille royale s'est en effet cotisée pour lui offrir comme cadeau de Noël et d'anniversaire une "Reliant Scimitar GTE", dont la vitesse de pointe atteint 125 milles à l'heure et le prix ($5,145). La princesse, qui possède son permis de conduire depuis deux ans, revendra sa "Rover 2000".

Toutefois, pour les deux aînés de la famille royale, un problème se pose: il est formellement interdit en Grande-Bretagne, même si l'on est le fils ou la fille de la reine, de dépasser 70 milles à l'heure sur les routes et autoroutes du royaume.

GAZ METROPOLITAIN INC.

HERVE BELZILE, C.A.

Le Conseil d'administration de Gaz Métropolitain Inc. est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Hervé Belzile, c.a., comme administrateur de la compagnie. Monsieur Belzile est président de Alliance Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, administrateur de la Banque Provinciale du Canada et de la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, ainsi que de plusieurs autres compagnies. —

La faillite du syndicat des épiciers du Québec

Le syndic ne peut encore se prononcer sur la nature de la mauvaise administration

"La principale cause de la faillite du Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec est la mauvaise administration. Cependant, le syndic ne peut pour le moment se prononcer s'il s'agit d'une mauvaise administration volontaire ou involontaire."

Telle est l'opinion émise par le syndic dans l'affaire de la faillite du Syndicat, M. Claude Mercure, C.A., dans le rapport qu'il vient de faire parvenir aux créanciers de l'entreprise coopérative.

Le Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec, organisme coopératif fondé à Montréal en 1957, aux termes de la Loi des syndicats coopératifs du Québec, a dû fermer ses portes et faire cession volontaire de ses biens le 8 octobre dernier.

Une vérification comptable ordonnée par le gouvernement a démontré à cette date que ce groupement, autorisé à canaliser l'épargne et à consentir des prêts de développement sur hypothèque, billet ou nantissement commercial, avait un passif de $3,190,318.30 et un actif de $2,513,534.17.

Le Syndicat compte près de 2,200 sociétaires. Le nombre de créanciers, en plus des sociétaires, s'élève à près de 15 compagnies.

Dans son rapport aux créanciers, le syndic désigné donne quatre exemples pour lesquels il ne peut présentement se prononcer à savoir s'il s'agit d'une mauvaise administration volontaire ou involontaire.

— Le Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec a, à maintes reprises, consenti des prêts qui se sont avérés mauvais et ce, parce que les enquetes de crédit n'étaient pas approfondies. Il semble que le Comité de Crédit n'a pas joué son rôle, parce que de fait les décisions n'étaient prises que par un petit nombre d'administrateurs.

— Le Syndicat d'Epargne a acheté ou escompté, pour environ $1 million de contrats endossés par Gélinas Meloche Commercial Equipement Ltée, laquelle compagnie est présentement en faillite. Le montant des comptes à recevoir, actuellement dans les livres du Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec, et provenant de contrats effectués par Gélinas Meloche est de $501,717.17. En plus d'acheter et d'escompter les contrats de Gélinas Meloche, le Syndicat d'Epargne a consenti des avances considérables à cette compagnie et une somme de $120,819.30 n'a pas encore été remboursée, laquelle somme est pratiquement irrécupérable.

— Une autre cause de faillite du Syndicat d'Epargne est l'achat de terrains situés à l'arrière du Centre d'Alimentation du Québec, ce qui a eu pour effet de paralyser un montant de $250,000.

— Une autre somme importante a été investie en accordant une hypothèque de plus de $125,000 au Centre d'Alimentation du Québec, alors que cette compagnie n'était pas en mesure de faire de remboursements réguliers, ceci affecta considérablement le fonds de roulement du Syndicat d'Epargne.

— Le Syndicat d'Epargne des Epiciers du Québec a aussi investi certaines sommes d'argent et beaucoup du temps de son personnel dans certaines activités connexes, tel que le Centre de l'Alimentation du Québec Inc., Les Editions du Marchand Québécois Inc., COMP-TA-BI-LEX Inc., et la Cie d'Immeuble des Epiciers du Québec. Il en est résulté des dépenses non remboursées par ces différents organismes et des dépenses d'énergie qui auraient pu être consacrées plus efficacement à l'administration du Syndicat d'Epargne.

Par ailleurs, le syndic fait observer que certaines transactions faites par les directeurs ne semblent pas conformes à la Loi des Syndicats Coopératifs du Québec. Par conséquent, poursuit-il, dans son rapport aux créanciers, il est possible que le syndicat certains recours contre les directeurs principalement en ce qui a trait aux transactions suivantes :

— Contrairement à l'article 73 de la loi des caisses d'épargne et de crédit.les membres de la commission de crédit étaient rémunérés.

— Contrairement à l'article 82 de la loi des caisses d'épargne et de crédit, les administrateurs du Syndicat d'Epargne auraient fait des investissements dans des corporations ordinaires.

— Contrairement à l'article 16 de la même Loi qui détermine les pouvoirs du syndicat, celui-ci s'est porté garant d'une somme de $8,389.00 envers la compagnie Tyler; il s'est également porté garant de la compagnie Comptabilex Inc. et de la compagnie d'Immeubles des Epiciers.

— Le Syndicat a également déboursé une somme de $1,148.00 pour les frais d'incorporation de l'Ecole des Epiciers.

— Les administrateurs, contrairement à l'article 63 de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, ont autorisé des prêts, ont donné des quittances et ont consenti à des réductions de dettes, alors que la loi stipule que seul la commission de crédit peut poser ces gestes.

Critères de prix et de salaires aux USA?

WASHINGTON (DJ) — Le président du comité bancaire et monétaire de la Chambre américaine des représentants s'est de nouveau prononcé en faveur de critères que pourraient observer les principales industries des Etats-Unis en matière de prix et de salaires.

M. Patman a également demandé une forte réduction du taux d'escompte de la banque de réserve fédérale et une baisse générale des taux d'intérêt.

Le représentant s'appuyait sur de nouvelles statistiques démontrant que le chômage s'est de nouveau accru aux USA et qu'il "faut maintenant une action concrète, non plus seulement des projets."

A ce sujet, M. Patman recommande des travaux publics d'urgence, notamment pour combattre la pollution; une législation qui faciliterait les prêts directs pour la construction de logis à bas prix; la réduction des taux d'intérêt et un contrôle du crédit en certains secteurs.

Importante découverte de bauxite par Alcoa

JAKARTA (PA) — L'Aluminium Company of America (Alcoa) a informé le gouvernement de l'Indonésie qu'elle avait découvert un important gisement de bauxite à Bornéo, dans le Kalimamtan Ouest. La compagnie a déclaré qu'elle comptait commencer l'exploitation de ce gisement à la fin de l'année prochaine.

M. John D. Harper, président du conseil d'administration de l'Aluminium Co. of America a communiqué la nouvelle au président Suharto d'indonésie. La compagnie avait un contrat exclusif d'un an pour prospecter le Kalimantan et y chercher de la bauxite.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que le total des investissements de l'Aluminium Co. en Indonésie pourrait atteindre les $100 millions au cours des prochaines années, selon la richesse et l'importance du gisement.

Tout indique que le gisement est assez important pour permettre l'implantation d'une usine d'aluminium, mais on ne le saura pas avec certitude avant un an.

Le Canada sévira contre tout dumping de transformateurs sur ses marchés

OTTAWA. (PC) — Depuis le 6 novembre, les nouvelles importations de transformateurs et de réacteurs électriques de très haute puissance peuvent faire l'objet de représailles anti-dumping soulignait hier l'énoncé d'un tribunal canadien anti-dumping.

Ce verdict, émis au terme d'auditions publiques et d'enquêtes, s'applique aux importations en provenance de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon, de la Suède, de la Suisse, de l'Allemagne fédérale et de la Belgique.

Le tribunal a précisé que tout contrat de vente de certains transformateurs et réacteurs électriques, provenant de ces pays, "pourrait nuire à la production canadienne de biens identiques", si les conditions de ventes équivalent à des pratiques de dumping.

La pratique du dumping, dans le cadre du commerce international, consiste à déverser dans un pays le trop-plein de production enregistré dans le pays exportateur et ce, à des prix jugés non-compétitifs par le pays importateur.

L'antidote qui s'impose alors au pays importateur, qui doit protéger ses producteurs domestiques, est alors d'augmenter la charge des droits de douanes jusqu'à ce que le prix d'importation devienne compétitif pour les acheteurs canadiens.

C'est ce que le tribunal fédéral anti-dumping a décidé d'appliquer, par l'intermédiaire du ministre adjoint au Revenu national pour les douanes et la taxe d'accise.

Intervention de la Saskatchewan Power Corporation

Pour sa part, la Saskatchewan Power Corporation avait déposé, le 16 octobre dernier, un témoignage par lequel elle disait s'opposer à la mise en vigueur de tarifs additionnels sur les transformateurs et réacteurs importés. La SPC est la seule entreprise de service public à avoir participé au débat soulevé par la Canadian Electrical Manufacturers' Association.

L'entreprise de la Saskatchewan soutenait que la compétition étrangère n'avait que peu d'incidence sur les commandes de gros transformateurs. Au cours des six dernières années, la corporation n'aurait commandé qu'un seul transformateur de fabrication étrangère alors que la valeur totale de ses commandes pour de tels appareils s'élevait à $4.5 millions.

La société expliquait dans son témoignage que les soumissions des manufacturiers étrangers sont généralement plus élevées que celles des manufacturiers canadiens et, lorsqu'elles étaient plus basses, ne soutenaient pas toujours la comparaison à l'échelle de l'évaluation technique.

Sur un total de 43 appels d'offres de la SPC depuis 1964, le plus bas soumissionnaire était un manufacturier étranger à deux occasions seulement et leurs offres furent rejetées dans les deux cas pour des raisons techniques.

Voilà pourquoi cette société insistait pour mettre en relief le danger de nouveaux tarifs imposés aux soumissionnaires étrangers, ce qui inciterait l'industrie canadienne des transformateurs de puissance à devenir moins compétitive au détriment des clients de la corporation, qui devraient alors en soutenir le fardeau additionnel.

Une première conclusion le 6 août dernier

Le six août dernier, le ministre adjoint au Revenu national concluait déjà, à la suite d'une enquête demandée par la C.E.M.A., à des pratiques de dumping dans le cas des soumissionnaires étrangers. Les arguments alors invoqués se résumaient en somme au contenu du verdict que rendait la cour vendredi dernier et qu'elle ne devait rendre public qu'hier.

14 contrats de l'Hydro: $4,819,000

L'Hydro-Québec a annoncé qu'elle vient d'accorder 14 contrats d'une valeur globale dépassant les $4,819,000. Ces contrats sont octroyés à la construction de lignes de transport d'énergie, à la construction de centres de services, dont l'un à Drummondville, aux travaux d'additions à l'installation électrique et aux travaux de génie civil aux portes Mont-Royal et Lévis. D'autres contrats sont relatifs à la fourniture d'équipement.

cote des grains

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Nov.	2.53½	2.53½	2.51⅞	2.51
Dec.	2.45⅞	2.46⅛	2.42⅝	1.43
Mai	2.54⅞	2.55⅜	2.52⅜	2.52⅞
Juil.	—	—	—	2.54½
GRAINE-COLZA Vancouver				
Nov.	2.89	2.90	2.83¾	2.86
Jan.	2.75	2.79	2.71¼	2.75½
Mars	2.64¼	2.67¾	2.60½	2.62½
Mai	2.57½	2.61	2.52¾	2.55
GRAINE-COLZA Thunder Bay				
Dec.	2.47⅞	2.50⅜	2.44¼	2.45½
Avril	2.57⅜	2.60	2.52⅞	2.53½
AVOINE				
Dec.	87	—	—	87
Mai	—	—	—	85¾
Juil.	—	—	—	86
ORGE				
Dec.	1.28	1.28	1.27⅞	1.28
Mai	1.28	1.28⅛	1.28	1.28
Juil.	—	—	—	1.28½
SEIGLE				
Dec	1.06¾	1.07⅛	1.06⅜	1.06⅛
Mai	1.14½	1.15	1.14	1.14
Juil	—	—	—	1.16

MARCHE AU COMPTANT

Avoine: 2 cw 87; ex 3 cw et 3 cw 84; ex 1 four. 83¾; 1 four. 82¾; 2 four. 79¾; 3 four. 76¾; four. melangee 55.

Orge: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.26¾; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.24¾; 3 cw 2-rang et 1 four. 1.23¾; 2 four. 1.21¾; 3 four. 1.18¾.

Seigle: 1 et 2 cw 1.05½; 3 cw 1.00¼; 4 cw 85⅜; ergotee 72⅞; sur voie 1.05⅛.

Lin: 1 cw 2.51½; 2 cw 2.46; 3 cw 2.16; sur voie 2.51.

Graine-colza: No 1 Canadienne 2.45½; No 2 Canadienne 2.28¾.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Dec.	1.76⅝	1.77⅝	1.75¼	1.76½
Mars	1.78¼	1.79	1.77⅛	1.78¼
Mai	1.76⅞	1.77½	1.75⅝	1.76⅞
Juil.	1.66⅝	1.67½	1.65½	1.65¾
Sep.	1.69	1.69½	1.67¼	1.68
MAIS				
Dec.	1.49¼	1.50	1.48¼	1.49¼
Mars	1.55¼	1.55¾	1.54¼	1.54⅝
Mai	1.58⅝	1.59⅜	1.57⅝	1.58⅜
Juil.	1.60¾	1.61⅝	1.59⅞	1.60¾
Sep.	1.61	1.61½	1.60	1.60¾
AVOINE				
Dec.	81	81⅝	79¾	80¼
Mars	80⅛	80⅝	79⅛	79½
Mai	78⅜	78½	77¼	77½
Juil.	74¾	74¼	73¾	73¾
FEVES SOYA				
Nov.	3.02¾	3.04	3.00⅞	3.01½
Jan.	3.07¼	3.07½	3.04⅛	3.05⅜
Mars	3.11¼	3.11¾	3.08¼	3.10¼
Mai	3.14¾	3.15½	3.12	3.14
Juil.	3.15¼	3.16½	3.12¾	3.14
Aout	3.11¼	3.12¼	3.09	3.10¼
Sep.	2.91¾	2.94¾	2.91¾	2.93

marché des BESTIAUX

(PC) — Peu d'arrivages, prix fermes et forte demande sur le marché du bétail de Montréal, très actif lundi.

Arrivages : 713 boeufs, 737 veaux, porcs, huit moutons et agneaux.

Bouvillons de premier choix, $31.00-$32.00, bons $29.00-$30.75, moyens $27.75-neuf **porcs, huit moutons et agneaux.**

Génisses de premier choix $26.50, moyennes $22.25, ordinaires $17.00-$19.50.

Vaches $21.00-$22.75, moyennes $19.25-$21.00, ordinaires $17.00-$19.75, pour la **charcuterie et les conserves** $12.00-$18.25.

Taureaux $25.00-$27.00, moyens et ordinaires $18.75-$24.75.

Veaux $41.00-$46.50, moyens $35.00-$40.50, ordinaires $21.00-$35.50.

- Les prix du porc n'ont pas été établis. Bons **moutons** $12.00.

titres au comptoir

par la PRESSE CANADIENNE

A G F Special	1500	220	220
Bald Mtn	500	3	3
Brosnan Cdn	500	3	3
C P I Common	200	$10½	10½
Chibex Mng	4000	145	100
Clearwater	14000	28	25
Cons Durham	2000	205	200
Dejour Mns	1000	14	14
D L P Div	38000	230	210
Dom Jubilee	1500	78	72
El Coco	15000	20	18
Elect Assoc	100	325	325
Gray Ind	1000	188	188
Gray Ind	750	200	200
Grt Lk Nick	1000	438	425
Hughes Ind	800	250	175
Initiative	200	350	350
Int Systcoms	24200	105	100
Invicta	3000	30	30
Janus Expl	1000	7	7
Maclan	2000	105	105
Medipak	4300	125	120
New Assoc	7000	13	12
Newbaska	4500	15	13
N B Uran	6400	600	380
North Que Exp	16750	90	80
Nouvelle Mng	11200	62	60
N Q N Mns	3000	41	40
Parr Mns	2000	40	40
Radio Hill	2000	5	5
Revenue Prop	1500	53	50
Santa Maria	1500	83	70
Sklar	500	120	120
Tara Expl	1200	250	250
Terrex Mng	1000	7	7
Unt Mcfle	1000	19	19
Victoria Alg	2000	8	8
Wright Bar	1200	140	130
Yellowknife	6000	10	9

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vent
4¼, 1er sept.	1972	96	96⅜
3¼, 1er juin	1976	81	82
7¼, 1er avril	1972	101	101½
6, 1er avril	1971	99½	100
7, 1er avril	1973	100½	100¼
8, 1er oct.	1974	102¾	103¾
7¼, 1er avril	1974	100¼	101¼
5½, 1er oct.	1975	91½	92½
5¼, 1er aout	1980	85	86
4½, 1er sept.	1983	74	75
5¼, 1er mai	1990	73	74½
5¾, 1er sept.	1992	77	78½
6½, 1er oct.	1995	89½	—
C.N., 4, 1er fev.	1981	71	72
C.N. 5½, 15 dec.	1971	98½	99
C.N., 5, 1er oct.	1987	70	72
C.N. 5¾	1985	79	80
Perpetuel		38	42

INDUSTRIELLES

Alb. Gas 7½ conv.	1990	114	116
Abitibi 7¼,	1987	82	84
Bq. N.E.	1987	82	84
Can. Cement 3¾	1975	75	80
C P 8¾ nov.	1989	100	101
Domtar	1987	76	78
GMAC 7	1986	78	80
GMCA 8¼	1974	96	98
GuffOil 8½, 1er d.	1989	99½	100
Noranda 9¼, 15 oct.	1990	98¾	99¼
Im. Oil 8½ dec.	1989	100	101
Roymar 7½ 1er nov	1973	94	96
Roymor 7¾ 1er nov	1978	90	92
Simpsons 9½, 15 d.	1987	100	101
Western G. 6¾	1987	77	79

SERVICES PUBLICS

Alberta Gas 9¾	990	100	101
B.C. Teleph 9⅛	1990	100½	101½
Bell, 9⅜, 14 aout	1990	100	100½
Marit. Tel 9¼ juin	1990	100	101
N.B. tel. 9¼, 1er juin	1990	99	100
North C Gas 9½	1991	102	103
Quebec Tel	1991	98	99
T.C. Pipe Line	1990	100	101

CONVERTIBLES

		Achat	Vente
TC Pipeline 5	1989	86	82
W Coast 5½ 1er av	1988	80	82
MUNICIPALITES			
VdM 9¼ 15 mas	1975-90	98½	—
Tor Met 9¼ 2 mars	1990	101½	102½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Tel 1er mars	1990	102	104
BC El 6½, 7 avril	1990	80	82
Man Hyd 1er av	1990	101½	102½
NB 9, ¼ juil.	1994-75	100½	102½
NEI D, 9½, 15 mars	1990	101¼	101¾
N. Scotia 9¼, 30 juin	1990	101¼	102
Ont Hyd 9, 1er fev	1995	104¼	104¾
Que 9¼, 1er aout	1977-91	99	100
Que 9½, 1er aout	1977	99	101
IPE 9¼, 15 mars	1990	100½	102½

Devises étrangères

Afrique du Sud	Rand	1.4232
Allemagne	D. Mark	.2815
Angleterre	Livre	2.4426
Argentine	Peso	.2573
Australie	Dollar	1.1399
Autriche	Schilling	.0395
Belgique	Franc	.0206
Brésil	Cruzeiro	.2187
Danemark	Couronne	.1362
Espagne	Peseta	.0148
France	Franc	.1851
Hollande	Florin	.2842
Italie	Lire	.001643
Japon	Yen	.002856
Mexique	Peso	.0818
Etats-Unis	Dollar	1.02 5-32
Norvège	Couronne	.1429
Nouv. Zélande	Dollar	1.1440
Suède	Couronne	.1971
Suisse	Franc	.2363

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
en vente chez Simpsons
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

IMPRESSION MINUTE $3 100 COPIES
Impression offset en noir sur papier bond blanc format 8½ x 11
300 copies $ 6.00 700 copies $10.20
500 copies $ 8.40 1000 copies $12.00
SERVICE GRAPHIQUE COMPLET
Postez vos documents,livraison le jour même de leur réception.
CENTRAL COPIE SERVICE
1236 CRESCENT MONTREAL 866-3531

une exclusivité AIR FRANCE
SERVICE/MONTRÉAL B747 Chicago

Ski-Doo: un service qui se met en 4
Quand vous achetez une motoneige Ski-Doo, vous achetez en même temps un réseau de plus de 200 dépositaires répartis à travers le Québec. Chacun d'eux est en mesure d'effectuer vite et bien toutes les réparations nécessaires; il a un stock important de pièces et d'accessoires, et il vend les vêtements Ski-Doo en exclusivité. De plus, avant de vous livrer votre motoneige, le dépositaire Ski-Doo lui fait subir un examen détaillé portant sur 24 points et il l'inspecte gratuitement après 15 heures de marche. Le service après-vente Ski-Doo, ça bat 4 as!
7.. 6.. 5.. 4.. 3.. 2.. 1..
Partez gagnant avec Ski-Doo 71.

chez nous, c'est ski-doo
*Marque de commerce Bombardier Ltée, Valcourt, Qué., Canada

C. M. Sport Inc.
319, boul. Labelle
SAINTE-THERESE
435-1948 — 435-0098
Ouvert 7 jours par semaine

VENTE — REPARATION — SERVICE
AUTO-CENTRE DUPUIS
Angle boul. de Maisonneuve et rue Amherst
842-6171

TOUT POUR LE SKI-DOO
Skiline
4411, avenue Papineau
526-4411

noranda

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de trente cents (30¢) par action, en monnaie canadienne, a été déclaré par les Administrateurs de Noranda Mines Limited, payable le 15 décembre 1970, aux actionnaires inscrits aux livres le 16 novembre 1970.

Par ordre du Conseil d'Administration.
R. C. ASHENHURST, Secrétaire
Toronto, Ontario
le 4 novembre 1970

MARSH & McLENNAN NOMINATION

M. Raymond M. Binmore

M. Trevor A. Evans, vice-président exécutif, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Raymond M. Binmore C. d'A.A. au poste de vice-président — Expansion commerciale du bureau de Montréal.

La maison Marsh & McLennan, chef de file des firmes de courtage en assurances, est représentée dans les plus grandes villes au monde.

Cette annonce n'est pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat. L'offre n'est faite que par le prospectus dont copie peut être obtenue des soussignés.

NOUVELLE ÉMISSION

Trans-Canada Pipe Lines Limited

(Incorporée en vertu d'une loi spéciale du parlement canadien)

$60,000,000

Débentures à fonds d'amortissement 9¾%, série B (non-garanties)

Date d'émission: le 25 novembre 1970 — Echéance: le 20 septembre 1990

Prix: 98.00 — rendement à l'échéance 9.98%

Nesbitt Thomson, Valeurs Limitée — Wood Gundy Valeurs Limitée

McLeod, Young, Weir & Company Limited — Midland-Osler Securities Limited

A. E. Ames & Co. Limited — Dominion Securities Corporation Limited — Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited — Richardson Securities of Canada

Royal Securities Corporation Limited — Burns Bros. and Denton Limited — J. R. Timmins & Co. — Greenshields Incorporated

Gairdner & Company Limited — Cochran Murray Limited — Harris & Partners Limited — Bell, Gouinlock & Company Limited

René-T. Leclerc Incorporée — Lévesque, Beaubien Inc. — Mills, Spence & Co. Limited — Bankers Securities of Canada Limited

Equitable Securities Canada Limited — Pemberton Securities Limited — Wills, Bickle & Company Limited — Collier, Norris & Quinlan Limited

J. H. Crang & Co. Limited — Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. — Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée. — Houston, Willoughby and Company Limited

Morgan, Ostiguy & Hudon Inc. — Bongard, Leslie & Co. Ltd. — Graham, Armstrong Securities Ltd. — J. T. Gendron Inc.

Holland, Andrews, Perrier & Co. Ltd. — Odlum Brown & T. B. Read Ltd. — Société de Placements & Cie. Ltée.

MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	5700	$7	7	7	—⅛
Alcan	214	$21½	21½	21½	+⅛
Alcan 4¼ pr	610	$26½	26½	26½	+¼
Algoma St	475	$12½	12½	12½	
Aquitaine	110	$24¼	24¼	24¼	+⅛
Atl Sug wts	400	230	230	230	+20
Bank Mont	650	$14¾	14¾	14¾	
Bank NS	4700	$18¾	18¾	18¾	
Banq CN	2275	$12¾	12¾	12¾	+⅛
Bq Denarg	100	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Banq Prov	210	$9¾	9⅝	9¾	+¼
Bell Cda	6098	$44½	44¼	44½	+¼
Bell A pr	50	$50⅜	50⅜	50⅜	+⅛
Bombardr	170	$14½	14½	14½	
Brinco	275	495	490	490	
Can Cem	325	$35¼	35¼	35¼	—¼
Can Malt	200	$20¾	20¾	20¾	+¼
Cdn Brew	3685	$7¼	7	7	—¼
C Imp Ex	400	$19⅝	19⅝	19⅝	+⅛
CIL	1100	$9⅜	9⅜	9⅜	
CP Inv wt	100	450	450	350	—10
CPR	1490	$61¾	61½	61½	—½
Canron	500	$11	11	11	
Chemcell	1000	430	430	430	+5
Cnmc 1.75pr	100	$19⅜	19⅜	19⅜	—⅛
Con Bathurst	260	$9½	9⅜	9½	
Crush	100	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dist Seag	100	$48¼	48¼	48¼	
Dom Store	1900	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅛
Domtar	10680	$13⅛	12¾	13	
Du Pont	127	$13½	13½	13½	
Falcon	158	$139	139	139	—1½
Fam Play	100	$10¼	10¼	10¼	+⅛
Glengair	700	220	215	220	+10
Greyhnd	3300	110	110	110	—15
Gulf Oil	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Home A	4200	$23	22½	23	+¾
Husky Oil	600	$12¼	12⅛	12¼	+⅛
Imp Oil	2510	$18⅞	18¾	18¾	
Imp Tob	400	$14¼	14¼	14¼	+⅛
Ind Acc wts	100	575	575	575	—5
Int Nickel	950	$47¼	47	47	¼
Inter PL	1250	$24⅝	24½	24½	
Ivaco	300	$8½	8½	8½	
Kaiser	900	$7¾	7⅛	7¾	+1¼
Laur Fin	100	$5½	5½	5½	
Loblaw A	100	495	495	495	
Mass Fer	225	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Melchers	100	$12	12	12	+¼
Molson A	570	$13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
Molson B	1500	$12½	12½	12½	
Mont Trust	100	$8¾	8¾	8¾	—¼
Moore Corp	520	$30½	30½	30½	+⅛
Nat Sea Pd	500	$8	8	8	
Noranda	525	$25¾	25¾	25¾	—⅛
N Cent Gas	400	$13⅝	13½	13⅝	
NS LP	12000	$8⅝	8⅝	8⅝	
Pac Pete	925	$28¼	27⅝	28	+¼
Phillips C	100	$9½	9½	9½	
Pow Corp	600	$5¼	5¼	5¼	—⅛
QSP Ltd	500	$18½	18½	18½	
Rio Algom	400	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Rothmans	1400	$12½	12½	12½	+⅛
Royal Bk	800	$21⅝	21⅝	21⅝	—¼
Shell Can	25	$31½	31½	31½	—¼
Shell In w	225	$14	14	14	—⅜
Sicard 6 pr	200	$20	20	20	
Simpsons	300	$15⅞	15⅞	15⅞	—⅛
Steel Can	100	$23¼	23¼	23¼	—¼
Steinbg A	400	$12½	12⅛	12⅛	—½
Superior	125	430	430	430	—15
Tor Dom	100	$19½	19½	19½	
Tr Can PL	100	$31¾	31¾	31¾	
Tr Mt PL	100	$18¾	18¾	18¾	—⅛
Trizec	2500	140	135	135	—5
Velcro Ind	775	$28	27¾	28	+¼
Weston	3900	$19¾	19½	19¾	+⅜
S M A	100	200	200	200	—5
Sogena	100	$11	11	11	
Superpack	100	$7½	7½	7½	—1
Unican Sec	100	190	190	190	
Wingait Div	550	$5⅝	5⅝	5⅝	—¼

MINES PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi Cop	9000	39	37	37	—2
Africana	1000	33	33	33	—1
Atl Nickel	2500	25	25	25	—8
Bluewater	1000	42	42	42	+2
Burnt Hill	2000	27	26	26	—2
Cadillac	8800	370	315	370	+75
Caliper	2100	154	149	154	+5
C Keeley	2000	3½	3½	3½	—½
C Mag rts	9800	½	½	½	
Canadore	2500	30	30	30	—1
Cannon	2000	13½	13½	13½	—½
Canuc	1500	55	50	50	—5
Castle Oil	300	155	155	155	—15
Chib Cop	1500	22	22	22	
Chipman	11500	10	10	10	
C Bellek	1000	3	3	3	—1
C Canora	3000	25	25	25	
C Virginia	1800	200	200	200	
Corge M	6968	48	47	47½	
Crusade	1600	115	110	110	
Dauphin	1500	18	18	18	—2
Dumont	17200	56	53	54	—3
Dynamic	12700	39	37	39	+1
Eagle M	150	225	225	225	—5
East Sull	310	510	510	510	—10
Emp Min	2500	14	12	12	—2
Expo Iron	500	80	80	80	+5
Glen Lake	500	35	35	35	—2
Guardian	4500	46	46	46	—1½
Israel	1000	37	37	37	—1
Lederic	1500	20	20	20	+3
Marshl Bsn	800	93	93	93	—2
McIntyre	1000	$155	155	155	
Midepsa	700	31	31	31	+1
Mila	2000	55	55	55	+2
Miro	1000	8	8	8	
Mt Laurier	500	86	86	86	+1
Mt Pleas	500	35½	35	35½	
Pitt Gold	1000	4	4	4	—1
Que Explor	2000	9	9	9	+½
R Agassiz	2800	39	38	38	—2
Sullivan Gr	100	535	535	535	—5
Tw C Ex	17000	135	135	135	
Wms Creek	3500	85	75	75	—13

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Belgium	1777	$34⅞	34	34¾	—⅛
Blue Bon	500	220	220	220	+5
Com Hldg	300	470	465	465	—15
Comodore	800	300	300	300	
Int ZAtlas	2000	45	35	45	+17
Kambern	200	220	220	220	—10
Magnetics	1300	100	100	100	—15
Proflex	100	165	165	165	—5

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or, sur le marché de Londres était à la baisse de 22½ cents à $37.55.

A Zurich, l'once d'or était également à la hausse à $37.65 contre $37.45. Hausse de 5 cents à Francfort où

A Paris, le lingot de 1 kilo a gagné l'once atteignait le prix de $37.44. 8 francs à 6.690 francs.

Le prix de l'once, par contre, a perdu 1 cent à $37.67.

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangée aujourd'hui à $1.02⅛ et la livre sterling est en baisse de 3-16 à $2.41.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à $0.97 59-64 et la livre sterling est en baisse de 13-64 à $2.38-$2.38 57-64.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 64, 9 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : .45.

Fromage: les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 23; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21, pour nourrissage, en sacs, 17½ à 18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½; poudre de lait, 4 à 4½.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs, en cartons, d'une douzaine: A-extra-gros, 48.8; A-gros 47.7; A-moyens 40.6; A-petits 34.3.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes : Cortland $2 à $2.25 ; McIntosh, $2.50 ; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau.

Betteraves : $1.50 à $2.00 les 50 lb.

Brocoli : $2.50 à $3.00 pour 12.

Carottes : $1.10 à $1.25 les 50 lb ; $1.50 pour 24 cellos de 2 lb : .60 à .75 la doz. de paquets.

Céleri : $3.00 à $3.50 pour 24.

Chicorée et escarole : $1.25 à $1.50

Choux: verts $1.00 pour 50 lb; rouges et Savoy, $1.50 à $1.75 la doz.

Choux de Bruxelles : $3.00 à $3.25 pour 16 pintes.

Choux chinois : $1.25 à $1.50 pour 12.

Choux-fleurs : $1.75 à $2.50 pour 12.

Courges : Hubbard, $2.50 à $3; Pepper, $1.75 à $2.00.

Oignons : 1¾ à 3 po. $1.20 à $1.40 ; jumbo $1.75 à $2 les 50 lb ; $2.00 les 24 cellos de 2 lb ; rouges, $1.75 à $2.00 les 50 lb.

Patates : $1.15 à $1.25 les 50 lb.

Panais : $1.50 à $1.75 les 20 lb ; $2.35 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil : .50 à .65 la doz.

Poireaux : .75 à $1.00 la doz.

Radis : $1.50 à $1.75 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga : $1.25 à $1.50 les 50 lb ; le boisseau.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.08	1.08
A.G.F. Special	2.21	—
Adanac	1.82	1.99
All Cdn Com	6.63	7.21
All Cdn Div	7.64	8.35
All Cdn Ven	3.27	3.57
American Growth	4.56	5.01
Amer. Gen. Growth	15.40	16.33
Andreae Equity	3.71	4.05
Associate Investors	4.64	4.69
Beacon Growth	5.60	6.15
Beaubran	38.08	41.34
Canada Growth	5.06	5.56
Canagex	8.59	8.95
Cdn Gas Energy	12.57	13.81
Cdn Invest Fund	4.11	4.51
Cdn Scudder Fund	17.37	17.37
Cdn Sec Growth	4.16	4.57
Cdn S.A. Gold Fund	5.01	5.48
Cdn Trusteed	4.54	4.98
Canafund	54.81	57.11
Capital Growth	7.91	8.12
Champion Mutual	6.78	7.41
xChase Fund	7.90	8.63
Collective Mutual	5.35	5.87
Commonwealth Intl	11.29	12.37
xCompetitive Capital	6.00	6.58
Corporate Investors	4.90	5.32
Corporate Invest Stock Fd	4.44	4.85
Commonwealth Intl Lev	2.87	3.15
Dominion Compound	4.48	4.86
xDreyfus	10.51	11.52
Enterea Investment	5.32	5.81
Exec Fund Cda	5.81	6.37
Exec Inv Intl	3.42	—
xFidelity Trend	20.72	22.64
Fonds Desjardins A	3.67	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Fonds Collectif A	5.54	6.05
Fonds Collectif B	5.03	5.18
Fonds Collectif C	7.84	8.56
Fonds P E.P.	2.94	3.19
Fraser Growth	2.46	2.69
Gis Compound	7.77	8.54
Gis Income	2.99	3.29
Growth Equity	5.51	6.05
Growth Oil and Gas	21.32	—
Guardian Growth	6.74	—
Harvard	5.90	6.47
IOS Intl	4.93	5.40
IOS Venture	3.30	3.61
Industrial Growth	5.29	5.81
International Growth	5.49	6.00
Ivest	13.18	14.40
Investors Growth	9.62	10.52
Investors Intl Mutual	6.10	6.67
Investors Mutual	4.79	5.24
Keystone Cda	5.49	6.04
xKeystone Cust S-1	16.34	17.83
xKeystone Cust S-4	3.83	4.18
xKeystone Cust K-2	4.44	4.85
xKeystone Polaris	3.08	3.38
xLexington Research	13.65	14.92
Magna Carta	1.71	1.86
Maritime Equity	2.73	2.98
Marlborough	3.83	4.18
Mutual Accumulating	4.63	5.09
Mutual Bond	8.69	9.10
Mutual Growth	4.09	4.50
Mutual Income	4.48	4.93
Natursco	11.43	11.99
Natural Resources	6.78	7.41
N.W. Equity	4.77	5.24
N.W. Financial	3.51	3.86
N.W. Growth	4.29	4.71
xOne William Street	12.93	12.93
xOppenheimer Fund	6.95	7.60
Pension Mutual	6.61	7.24
xPerformance Plus	2.20	2.40
P.H and N. Fund	10.24	10.44
Planned Resources	5.02	5.52
Principal Growth	3.58	3.93
Provident Mutual	6.02	6.58
Prev Stock Fd	4.73	5.18
xPutnam Growth	8.81	9.63
Radisson	2.55	—
Regent Fund	7.77	8.49
Royfund	4.81	4.96
Sav Inv Pret et Rev	5.63	6.18
Sav Inv Am Pret	8.29	9.22
Spec	7.72	8.44
Taurus	4.37	4.70
Timed Investment Fund	6.05	6.08
United Accumulative	4.23	4.65
United Horizon	2.43	2.66
United American	1.89	2.08
United Venture	2.38	2.71
Universal Savings Equity	6.42	7.05
Western Growth	5.73	6.31
xWinfield Growth	3.70	4.04
Xanadu	3.35	3.67
York Fd of Cda	4.11	4.47

X — Fonds americains.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
Addres 1.40	28	25⅞	25½	25⅝	+½
Admirl	3	8¼	8¼	8¼	¼
Allied .80e	8	17¾	17¾	17¾	—¼
Alcan 1.20	10	21	20⅞	21	+⅛
AllegC .10e	1	9¾	9¾	9¾	+⅛
AllegL 2.40	35	26⅝	26⅛	26½	—⅜
AlisCh	39	13½	13½	13½	+¼
AHess .22r	15	44⅞	44⅜	44⅞	+⅛
AAirlin .60	18	18⅛	18	18⅛	+⅛
AmCan 2.20	13	39½	39⅜	39⅜	
AmElP 1.70	97	25⅛	25⅛	25⅛	
AHome 1.60	22	65¼	65¼	65¼	—¼
AHosp .24	43	30⅛	29¾	30⅛	+⅜
AmMot	16	6⅛	6¼	6¼	—⅛
AmPhot .12	16	9¼	9¼	9¼	+⅛
AmStd 1	18	29⅛	28¾	28¾	
AT T 2.60	179	44⅝	44½	44⅝	
ApacheCp .25	6	13⅞	13¼	13⅞	+¼
AtlRich 2	56	58⅝	58⅝	58½	+¼
Avco .60e	87	10¼	10⅛	10¼	—¼
Bathl	6	17	17	17	
Beckmn .50	3	23⅞	23⅞	23⅞	+⅛
BeechA .75	4	10½	10½	10½	
BellH .60	7	32⅛	32	32⅛	+⅛
Bndix 1.60	18	25¼	25¼	25¼	
BenF 1.60	14	46½	46⅜	46⅜	+⅛
BethSt 1.80	22	21⅜	21¼	21⅜	
BlackD .68	23	51	51	51	
Boeing .40	27	14½	14⅜	14½	+⅛
Bordn 1.20	11	22½	22¼	22¼	+⅛
Borg 1.25	11	23⅛	23⅛	23⅛	
BristMy 1.20	34	59¾	59⅜	59¾	+¼
Brown	[illegible]	5¼	5¼	5¼	—¼
Brnswk .10	4	17⅞	17⅞	17⅞	—⅛
BucyEr 1.20	7	26	25¾	26	
Budd .45p	3	8⅞	8⅞	8⅞	⅛
Burndy .70	1	16	16	16	
Burrghs .60	56	110	110	110	—⅜
C					
CampSp 1.10	8	29⅜	29⅜	29⅜	—⅛
CPR 3.20	2	60	60	60	—½
Carrier .60	1	31	31	31	
CartW .40a	5	13¼	13¼	13¼	
Carrir 1.20	38	36⅛	35¾	35¾	—⅜
Celanese 2	27	56¾	56¼	56¼	—½
CessnaA .60	1	13⅝	13⅝	13⅝	+⅛
ChesOh 4	8	49¼	49	49	
ChicFN .25r	9	7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
ChrisCft .30p	9	9	8⅞	8⅞	
Chrysir .60	43	26⅝	26½	26⅝	
CitFn 1.60	17	39¾	39½	39⅝	+½
CitiesSv 2.20	14	43⅛	43½	43½	
CocaCol 1.44	29	81	81	81	+⅛
ColPal 1.30	18	43⅝	43⅝	43⅝	—⅛
CollAik 1	11	31¼	31	31¼	+½
CollinR .20p	2	13¼	13¼	13¼	—½
CBS 1.40b	17	28¾	28⅝	28¾	—⅜
ColuGas 1.68	35	33¼	33	33⅛	+⅛
ComEd 2.20	14	32½	32⅜	32½	—⅛
ConRef .60	19	16⅜	16¼	16¼	—⅛
ConEd 1.80	27	22¾	22⅝	22⅝	—⅛
CFds 1.20	24	38¼	38⅛	38¼	+⅛
ContCan 1.60	18	38	37⅝	38	+⅛
ConOil 1.50	45	28⅜	28¼	28¼	
CnrData	30	46¼	46	46	
Cooptn 1.40	4	29	29	29	+¼
CPCIntl 1.70	10	31¼	31⅛	31⅛	—⅛
Crane 1.60	3	30⅛	30½	30½	—⅛
Cr Zell 1.60	10	29⅛	29	29⅛	
Cullican .28	23	13⅜	13⅜	13⅜	
CurtWr .60	11	11½	11⅜	11½	
Cyprus 1.60	22	55¼	55	55¼	+⅛
D-G					
DanR .25p	2	7	7	7	
Dart .30b	62	32⅜	32⅜	32⅜	+⅜
Deere 2	9	35½	35½	35½	—⅛
Dexter .24	2	16	16	16	
DiaSh 1	11	18	18	18	
Diversin .36	1	8⅞	8⅞	8⅞	+⅛
DowC 2.60	18	64¼	63⅞	63⅞	—⅛
Dresin 1.40	1	28¼	28¾	28¾	+⅛
duPon 3.75e	37	124¼	123½	123⅞	+⅜
DucLt 1.66	9	21⅛	20⅞	21⅛	
EastAir	27	14	13⅞	14	+⅛
EastK 1a	202	67½	67¼	67⅛	
Elect As	1	4¾	4¾	4¾	⅛
ElPasNG 1	6	16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
EthylCp .84	3	20⅛	20	20⅛	+⅛
ExCel 1.25	8	18⅞	18⅞	18⅞	
Fairch	21	21¼	21⅛	21¼	+⅛
Fed Pac El	1	10½	10½	10½	
Firest 1.60	6	46	46	46	+⅜
FChart 1.84t	2	36⅞	36⅞	36⅞	
FlaPw 1.60	14	50⅞	50⅞	50⅞	—⅛
Ford 2.40	41	51⅞	51⅞	51⅞	—⅛
Frueh 1.70	14	28⅝	28⅝	28⅝	
GAF .40	42	9⅞	9¾	9⅞	
GenDyn .50p	17	18⅝	18⅜	18½	+⅛
GenEle 2.60	90	87¼	87	87	
GFde 2.60	31	80⅞	80⅝	80⅞	—¼
GMC 3.40e	205	73⅞	73⅝	73⅝	—¼
GPubU 1.60	22	19⅝	19½	19⅝	+⅛
GTelEl 1.52	126	27½	27⅛	27⅛	+⅛
GTire 1b	13	19	18¾	19	+⅛
Gillette 1.40	12	42⅝	42⅝	42⅝	+⅛
Goodrh 1.72	30	28⅛	27⅞	28	+⅛
Gdyr .85	59	29½	29⅜	29½	+⅛
Grace 1.50	x26	28⅞	28¾	28⅞	+⅜
GrndU .80	3	24	24	24	+¼
Gt A&P 1.30	24	26⅛	26	26	—⅛
G W Fin	155	21	20⅞	21	+⅛
Greyhnd 1	10	14⅛	14¼	14¼	—⅛
GrumAir 1	5	18¾	18	18⅞	—½
GulfO 1.50	83	27⅞	27⅝	27⅞	—¼
GulfWI .50	25	17¼	17	17¼	+¼
Gulton	11	8¼	8⅛	8⅛	—⅛
H-L					
Harrisl 1	2	48¼	48½	48¼	+¼
HelenCurt	1	9⅛	9⅛	9⅛	—⅛
HershFd 1.10	2	26⅛	26⅛	26⅛	—⅛
Hobart 1.20	16	35	35	35	+¼
Hmstk .40	14	24¾	24½	24¼	+⅜
Hnywl 1.30	14	77	76⅞	76⅞	
HFC 1.20	33	39½	39¼	39¼	—¼
Howmet .70	16	19⅛	19⅛	19⅛	—⅛
HuntChm .12	1	18⅞	18⅞	18⅞	—⅛
IllCent 1.14	1	26⅞	26⅞	26⅞	—⅛
INA 1.40	61	31¼	31⅛	31⅛	
IngRand 2	10	39¼	38⅞	38⅞	—⅛
InlandStl 2	14	26	25⅞	26	
IBM 4.80	98	300	299¼	299¼	+2¼
IntFF .50b	6	62¼	61⅞	62	+½
IntHar 1.80	13	23⅞	23⅝	23⅝	—⅛
IntMnr	38	13	13	13	
IPap 1.50	21	33¼	33	33	
IntT&T 1.05	99	43	42⅞	42⅞	+¼
Ipco .34	5	19¼	19¼	19¼	
ITEC .60	4	23⅜	23⅜	23⅜	—¼
JnMan 1.20	1	35	35	35	
JohnJ .32	20	58½	58	58¼	—¼
JoneL .34p	1	10½	10⅛	10⅛	—⅛
Joy 1.40	2	48	48	48	
KaiserAl 1	12	31½	31½	31½	—¼
KaysRo .60	1	20⅛	20⅛	20⅛	—¼
Kellogg .90	30	20⅛	20⅛	20⅛	—¼
Kennec 2.60	17	[illegible]	36¼	36⅜	—¼
KerrM 1.50	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
KimbC 1.20	10	30⅞	30⅞	30⅞	—⅛
Kraftco 1.70	30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Kresge .44	29	54½	54½	54½	+¼
Leasco	20	11¼	11¼	11¼	
LehPC .10	3	13	13	13	—⅛
LbnrM 2.50	26	46¼	45⅞	46¼	+¼
Ling .22p	13	13⅛	13	13⅛	+⅛
Litton .50t	73	23⅛	23	23	
Lock A	11	9⅛	9¼	9⅛	—⅛
Loews 1	3	30⅛	30¼	30¼	—⅛
LukensStl 1	3	20¼	20¼	20¼	+⅛
M-N					
Macy	1	28½	28½	28½	
Manpow .72	1	32⅞	32⅞	32⅞	—⅜
Marathn 1.60	32	33¼	33⅛	33⅛	
MartM 1.10	11	14¼	14⅛	14¼	+⅛
MassF 1	17	10⅛	10	10	
McDnD .40	17	18¾	18½	18⅝	
McGEd 1.40	3	29½	29½	29½	—⅛
McGrH .60a	24	16¾	16⅝	16¾	+⅜
McIntyre 2	z110	155	155	155	
Memrx	77	81⅛	80⅛	80⅞	—1¼
MGM	22	14¼	14½	14¾	+⅛
MididR 1.40	1	24⅛	24⅛	24⅛	—¼
MMM 1.75	15	90⅛	90⅛	90⅛	—¼
Mobil 2.40	20	53½	53½	53½	—¼
Msant 1.80	13	32⅛	31¾	31¾	—¼
Motrla .60	12	47¼	47½	47¾	+¼
NatBisc 2.20	7	45½	46⅞	46⅞	+⅛
NatCan .45	3	21¼	21	21¼	
N Cash .72	37	35⅜	35⅛	35⅜	—⅛
NDist .90	13	15	14¾	14¾	
Nat Genl .20	2	16⅞	16⅞	16⅞	+¼
NGyps 1.05	49	19⅛	19¼	19¼	
NLead 1.70	35	19¼	19⅛	19⅛	+⅛
NatStl 2.50	3	38¾	38¾	38¾	
NatTea .80	2	11⅛	11⅛	11⅛	
Newmt 1.04	24	25⅛	25½	25½	+⅛
NiaMo 1.10	23	14⅞	14⅞	14⅞	
NoAmR 1.20	16	18	18	18	—⅛
Nthgate .25e	9	10¼	10¼	10¼	
NwstAir .45	19	18½	18⅜	18⅜	—¼
NortS 1.83t	3	42	41¾	42	
O-S					
Occidt 1b	76	19⅞	19¾	19⅞	
OlinCp .88	5	16⅛	16⅛	16⅛	—⅛
OutbMar 1	2	21½	21½	21½	
OwenC .75	28	35¾	35½	35¾	
PacGEl 1.50	10	28¾	28½	28¾	+⅜
PanA	76	12⅛	12	12⅛	+⅛
ParkeD .60	21	25¼	25¼	25¼	—⅛
PenCn	70	6⅝	6⅝	6⅝	
PenneyJC	98	47¾	47⅛	47¾	+1
Pennzo .80	49	31⅞	31½	31⅞	+½
PepsiCo 1	7	47⅞	47⅞	47⅞	+⅜
Pfizer .60	170	36¼	36	36¼	+½
PhelD 2.10	13	37	37	37	+½
PhilP 1.30	46	28⅝	28⅜	28½	+⅛
PitneyB .68	19	24¼	24⅛	24¼	
Pittstn .50	83	41⅝	41½	41⅝	+½
Polroid .32	41	69	68¾	68¼	+⅛
ProcG 1.40	73	59⅞	59½	59⅞	+⅝
Pllmn 2.80	12	39½	39¼	39½	+¼
Ralst P .70	8	22	21⅞	21⅞	—⅛
Raythn .60	8	21½	21¼	21½	+⅛
RCA 1	44	23⅛	23⅛	23¼	
Reich .20	4	8½	8½	8½	+¼
RepSt 2.50	4	28⅞	28⅞	28⅞	—⅛
Revere 1	3	16¼	16¼	16¼	+¼
RexCh 1.50	4	31	31	31	
RichM 1	12	57¼	57¼	57¼	—¼
Ronen .35r	5	6	5⅞	6	+⅛
RCCola .54	12	14	14	14	
RoyD 2e	19	44¾	44½	44½	
Safew 1.30	12	31⅜	31⅜	31⅜	+¼
StReg 1.60	14	34	33¾	34	+¾
SaFel 1.60	38	19¼	19⅛	19¼	
Schlbg 1.40	8	83⅛	83⅛	83⅛	+⅛
Scientif	1	4	4	4	
SCM .45p	39	13⅛	13	13⅛	+⅛
ScottPap 1	13	22⅞	22⅝	22⅝	—¼
SrsR 1.20a	20	70¼	70	70¼	+⅛
ShellO 2.40	45	43⅞	44⅝	44⅞	+½
Simmn 1.40a	6	59¼	58½	59¼	+¾
Singer 2.40	21	63¼	63¼	63¼	—¼
SkilCp .90	2	15	15	15	—¼
SmitA 1.40	5	41	41	41	—½
Smith KF 2	8	46½	46½	46½	+⅜
SouPac 1.80	5	31½	31½	31½	
SouRy 3	1	56½	56½	56½	+⅜
SpryR .50e	102	22⅞	22⅝	22⅞	+⅜
StdBr 1.40	1	44⅝	44⅝	44⅝	—¼
StOCal 2.80	25	48¼	48⅛	48⅛	—⅛
StdInd 2.30	55	50	49¾	49⅞	+⅛
StdNJ 3.75e	97	68⅞	68⅝	68¾	
StdOh 2.70	50	75	74¾	75	+⅛
SterlDr .80	20	39¾	39⅞	39⅞	+¼
StewW 1.80	3	26⅛	26¼	26⅛	+¼
StudeW 1	5	49	49	49	+¼
SunOil 1b	2	45½	45½	45½	+⅛
SuperOil 1.40	4	160	159	160	
Swift .60	10	27½	27¼	27½	—⅜
T-Z					
Teledn 1.09t	114	19⅞	19½	19⅞	—⅛
TelexC	330	22¼	21⅞	21¾	—¼
Tenco 1.32	61	19⅞	19⅝	19⅞	+⅛
Texco 1.60	39	32¾	32⅝	32⅝	
TexGS .60	67	16	15¾	16	⅛
Textr .90	12	19¼	19⅛	19¼	
Thiok .40	1	8¼	8¼	8¼	+⅛
Time 1.90a	20	35¼	35	35¼	+½
Timkn 1.80	6	29⅛	29	29⅛	+⅛
TWAir	17	12⅛	12½	12⅝	+⅛
Transm .55	50	12¾	12⅝	12⅝	—⅛
Transctl	8	6⅞	6⅞	6⅞	+¼
TriC 2.45e	10	25¾	25¾	25¾	
TRWInc 1a	7	35⅝	35⅛	35⅝	—⅜
TwntC	10	8¼	8¼	8¼	+⅛
UALInc .75p	10	17¼	17⅛	17⅛	+⅛
Un Carb 2	69	36⅛	35⅞	36⅛	+¼
UOilC 1.60	8	34⅛	34⅛	34⅛	—⅛
UPacif 2	2	37¾	37¾	37¾	+⅛
UAirc 1.80	62	31	30¼	30¼	—1½
UnitCp 1.05e	3	9¼	9¼	9¼	
UnFin Cal	10	7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
UnNuclr	6	10¼	10¼	10¼	+⅛
USGyps 3a	9	53¼	53¼	53¼	+¼
USSmlt 1b	4	24⅛	24⅛	24⅛	
USStl 2.40	33	30⅛	30½	30½	
Vorna	13	17⅜	17¼	17⅜	+⅛
WarnL 1.20	26	67½	67⅜	67½	—⅛
WstnEl 1.80	30	65⅛	65	65⅛	—⅛
WhelPitt Stl	1	11¼	11¼	11¼	
WhiteC .40	18	12⅞	12⅞	12⅞	
WhiteM .50p	6	15½	15½	15½	
Wwth 1.20	20	33½	33½	33½	
Xerox .70	73	83¾	83⅜	83¾	+½
YngstSD 1.20	2	15	15	15	
Zenith 1.40	19	32⅛	32⅛	32⅛	—⅛

américaines

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllArt	3	4½	4½	4½	+⅛
Amco In	1	6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Brascan 1	7	14	14	14	
Camp Ch	11	7	7	7	
Cdn Javelin	5	10⅞	10⅞	10⅞	—⅛
Dynarec	3	6⅝	6⅝	6⅝	—⅛
FlitDyn .01a	1	13⅛	13⅛	13⅛	—⅛
HuskOil .50a	2	18½	18½	18½	—⅛
MolyndCan	1	4¼	4¼	4¼	
N.V.Pk	1	5½	5½	5½	
Nuclear A	2	2¼	2¼	2¼	—⅛
PeelEl	1	11	11	11	
PlantInd	2	16¼	16¼	16¼	—⅛
TenneyRain	4	25	25	25	—⅛
Syntex .40a	63	35⅞	35⅛	35⅞	+⅜
Technicol .10p	12	12½	12½	12½	—⅞
Toletti .20p	1	6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
U Asb .01e	7	3 5-16	3 5-16	3 5-16	
Wheelab .60a	5	19⅞	19⅞	19⅞	
Wooltab .09e	1	1¾	1¾	1¾	—⅛
WorkWr .60	2	9¾	9¾	9¾	
WrHarg	4	1 9-16	1 9-16	1 9-16	

du parquet de la bourse

Le marché est irrégulier à Montréal

Les titres évoluaient de diverses façons, à l'ouverture de la **Bourse de Montréal.**

Les valeurs suivantes avaient toutes acquis ⅛ point : Imperial Tobacco, qui a atteint $14¼ ; Dominion Stores, $9⅝; Husky Oil, $12¼ ; Banque de la Nouvelle-Ecosse, $18¾; et Banque de Commerce, $19¾.

Burnt Hill Tungsten a fléchi de deux cents à 26 cents et Dumont a cédé deux cents à 55 cents.

La Banque de Montréal demeurait inchangée à $14¾, de même que Les Brasseries canadiennes à $7¼, Imperial Oil à $18¾, et CIL à $9⅜.

A 11.00 h, aux indices, les industrielles reculaient de 0.09 à 167.06, les services publics gagnaient 0.02 à 139.01, les banques 0.14 à 169.32. L'indice composé perdait 0.05 à 162.46 et les papiers 0.16 à 82.56.

* * *

Recul fractionnaire à Toronto

Le marché des valeurs était en légère baisse à l'ouverture de la **Bourse de Toronto.**

BC Telephone a fléchi de 1 point à $59; Falconbridge, 1 à $139¼; McIntyre, 1 à $157; Atco, ⅜ à $9 et Agra, ¼ à 6¼.

Alberta Gas Trunk a avancé de ½ à $47: Calgary Power, ¼ à $24½; Canadian Hydrocarbons, ⅜ à $14; Kaiser, ¼ à $7⅛ et Trans-Canada Pipe-Lines, ⅜ à $31¾.

A 11.00 h., aux indices, les industrielles perdaient 0.55 à 163.24, les métaux 0.13 à 92.50. Les aurifères ont gagné 0.04 à 178.23 et les pétroles de l'Ouest 0.97 à 184.00.

* * *

La tendance est stable à Wall Street

Les prix étaient mixtes et en hausse légère sur le marché de Wall Street, ce matin. Les valeurs en hausse, surclassaient celles en baisse dans une proportion de 2 à 1. Le marché était modérément actif.

Plusieurs courtiers ont déclaré que les hausses d'hier ont été la conséquence de la rumeur qui voulait que la grève à la GM soit bientôt finie.

Les glamors étaient, ce matin, généralement à la hausse. IBM gagnait 1¾ à 299¼, Texas Instrument ⅝ à 73¼, Disney ¾ à 134¼. Memorex perdait 1¼ à 80⅞ et University Computing avançait de ¾ à 23¼.

L'indice des 30 industrielles qui à 10.30 h. était inchangé par rapport à son niveau de fermeture hier, à 11.30 h. avançait de 0.32 à 778.48.

* * *

La cote est irrégulière à Paris

Si la disparition du général de Gaulle est au centre de la plupart des conversations privées des opérateurs aujourd'hui à la bourse de Paris, ceux-ci continuent tout de même leur travail normalement et c'est à une séance assez semblable à celle d'hier à laquelle on assiste sur le marché financier parisien. Les cotations s'effectuent rapidement dans une atmosphère réservée et les valeurs françaises fluctuent étroitement et irrégulièrement, les points de résistance sont toutefois plus nombreux que lundi.

Aux étrangères les allemandes sont bien résistantes.

Sur le marché de l'or le lingot cède 5 à 6685 et le napoléon 0.2 à 56.40.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.67 dollars.

* * *

Légère reprise à Londres

Le marché des valeurs enregistrait une légère reprise, aujourd'hui, à la Bourse de Londres due surtout à un redressement de la tendance à Wall Street. Les gains, toutefois, se limitaient aux vedettes industrielles.

Dans les canadiennes, Dome a fléchi, suivi de Canadian Husky, Hiram Walker, West Coast Transmission et Noranda. Par contre, Pacific Petroleum, Syracuse, Trans-Canada Pipe-Lines et Inco enregistraient des gains. Dans les bancaires en repli, seule la Banque de la Nouvelle-Ecosse s'inscrivait en hausse.

* * *

Tokyo a fermé à la baisse

Le marché de la **Bourse de Tokyo** a clôturé à la baisse.

L'indice des 225 actions a reculé de 5.25 à 2142.73. L'indice général de la Bourse de Tokyo a perdu 0.09 à 150.87.

Le volume a totalisé 130 millions de transactions soit le même volume que celui de la veille.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
A-D					
Acme Gas	1000	7	7	7	
Agnico	2700	242	240	241	
Ang U Dev	1000	50	50	50	—2
Armore	6200	12½	12	12	—½
Bankfield	8500	4	4	4	—½
Belcher	3300	45	45	45	
Betim	475	$13¾	13⅝	13¾	
Bl Hawk	5000	45	45	45	
Bral Can F	400	155	153	155	
Brameda	1081	281	280	280	
Brunswk	100	465	465	465	—15
Carmor IB	3100	60	60	60	
Camflo	1360	290	285	285	—10
Cam Chib	105	675	675	675	—10
Camp RL	z50	$26	26	26	
C Tung	2200	203	197	197	—3
C Jamiesn	1000	165	165	165	
C Mal	20000	26	26	26	+1
Cdn Nisto	1000	11	11	11	—1
Cassiar	1370	$22½	22½	22½	
Cent Pat	300	266	266	266	—4
Chmly	32000	134	125	132	+10
Chestrvile	2000	11½	11½	11½	—½
Chimo	1100	139	136	137	—1
Coin Lake	3000	15	15	15	—1
Columb M	2000	63	61	61	—5
Con Fardy	z3	110	110	110	
C Marben	200	430	430	430	
C Morisn	1200	204	202	202	
C Rambler	6700	93	85	92	+10
C Rexspar	z650	37	31	34	
Conwest	150	$10½	10½	10½	—¼
Cop Fields	700	182	182	182	
Cop Man	5000	7½	7½	7½	—½
Coulee	2000	27½	27	27	+1
Craigmt	500	975	975	975	
Cstland	4500	12½	12½	12½	
D'Aragon	5000	23	23	23	
D'Elda	63750	133	127	129	—5
Denison	100	$22⅝	22⅝	22⅝	+⅛
Dicknsn	1000	145	140	140	—10
D Explo	10200	154	152	153	—2
Donal	21000	26	24	24	—1
Dunraie	z200	25½	25½	25½	
Dynasty	1250	630	615	615	—20
E-N					
East Mal	400	140	140	140	—10
East Sull	1050	515	510	510	
Endako	1300	$13⅝	13¼	13¼	—⅛
Farwest	1480	9	9	9	—1
Fort Relnc	600	44	44	44	+2
Gnt Mascot	600	340	340	340	+5
Goldray	z300	95	95	95	
Grandroy	3500	24	24	24	—1
Granisle	100	$10¾	10¾	10¾	
Gulf L	2000	6	6	6	+½
Gunnar	1000	129	129	129	+2
High Bl	200	315	315	315	—25
Hollinger	100	$35½	35½	35½	—¼
Huds Bay	726	$19	18⅞	19	
Hydra Ex	500	20	20	20	
Int Mogul	300	985	975	975	
Int Obaska	1500	44	44	44	—1
Iron Bay T	100	320	320	320	+5
Irish Cop	1000	10	10	10	
Iso	1000	195	195	195	—4
Jonsmith	2000	8	8	8	
Joutel	2200	126	126	126	—2
Kam Kotia	1200	125	122	125	+5
Kenn Hold	1000	24	23½	24	+1
Kerr Add	1100	$10¾	10½	10¾	⅛
Kid Coper	500	17	17	17	
Kirk Min	2000	10	10	10	
Kirk Twns	1000	24	24	24	—½
L Dufault	725	$15	14⅞	15	+⅛
L Osu	500	10½	10½	10½	+½
L Shore	150	330	330	330	+5
Langis	1000	9	9	9	
Leitch	300	185	185	185	+5
Louvicrt	500	13	13	13	+2
Lytton M	1454	282	282	282	—3
Macassa	500	112	110	110	—3
Madeline	900	325	325	325	
Man Bar	z20	61	61	61	
Martin	1000	13½	13½	13½	+1½
Mc Adam	1000	72	72	72	+2
Mc Intyre	765	$157	155	135	—3
Mentor	2000	56	56	56	
Multi-Mi	500	60	60	60	+1
New Ath	z125	14	14	14	
New Cal	2500	30	30	30	
N Imperal	2600	186	183	185	—3
N Que Ragl	800	$14⅛	14	14	—⅛
N Senator	z140	11	11	11	
Noble	18400	375	370	375	—5
Norbeau	1826	27	27	27	
Norlex e	4000	36½	36½	36½	—½
N Canada	1000	51	51	51	+2
Northgat	3100	915	870	900	—5
O-S					
Obrien	2000	51	51	51	+1
Opemiska	2300	$11½	11¼	11¼	—¼
Orchan	600	370	360	370	+15
Osisko	7000	35	35	35	+½
Pce Expl	1000	67	67	67	+3
Pine Point	365	$33½	33⅛	33½	
Placer	220	$31	31	31	
Prado Exp	200	166	166	166	
Preston	475	715	715	715	—5
Q Mattgmi	500	49	49	49	+6
Radiore	z300	27	27	27	
Rio Algm	81538	$14⅛	14¼	14¼	—⅛
Rio 580 pr	30	$77	77	77	+1
Rio Alg c w	55	40	40	40	
Roman	600	690	680	680	—20
Ryanor	1000	9½	9½	9½	—½
Satellite	500	10½	10½	10½	
Sherritt	4545	$16⅛	16	16⅛	+⅛
Sil Miller	500	8	8	8	
Sisco	500	210	210	210	+5
Steep R	785	255	250	255	—5
Sud Cont	6500	35½	35	35½	+1
Sullivan	650	540	535	535	—15
Silmq	18700	51	48	49	+2
T-Z					
Tribag	z200	78	78	78	
Teck Cor A	100	685	685	685	
Teck Cor B	100	590	590	590	
Texmont	9000	53	51	53	+3
Texore	4000	33	31	33	1
Tex-Sol	1000	60	60	60	
Tombill	1200	86	86	86	+1
Tontine M	1500	155	150	150	—5
Trin Chib	1000	16	15½	16	
U Asbesto	1020	350	350	350	
UN Keno	240	525	525	525	+15
Upp Can	2000	220	213	220	+14
Vespar	2000	20	20	20	+1
Wilco	11150	37	35½	35½	—½
Willroy	2700	140	140	140	
Wr Harg	100	145	145	145	—5
Yk Bear	1000	490	490	490	
Zenmac	1000	9½	9½	9½	—½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
A-D					
Alt East G	400	495	485	495	
Am Leduc	1100	11½	11	11½	+½
A Quasar P	300	160	160	160	—1
Asamera	500	$16⅛	16	16	
Banff	125	$12¼	12¼	12¼	+⅛
BP Oil Gas	1400	515	510	515	+5
Bralor OG	500	195	195	195	
Calvert	4500	15½	15½	15½	—½
CS Pete	1200	430	420	430	+5
C Dehi	240	390	390	390	
C Ex Gas	400	475	460	460	
C Homestd	900	720	710	710	
C LI Pete	1000	60	60	60	—5
Cent Del	300	$11	10⅞	10⅞	
Charter Ol	300	625	625	625	
Chieftan D	3500	740	700	740	+20
Dynamic	2500	119	115	117	+1
E-N					
Ensign Oil	600	245	241	241	—14
Francana	1200	375	370	375	—10
Gr Plains	230	$28⅜	28⅛	28⅛	+⅛
Gt COilsds	283	375	370	370	
Mill City	600	180	180	180	+5
Nat Pete	6400	460	450	450	+10
NC Oils	100	610	610	610	
Northld	9500	82	79	80	+5
Numac	800	790	780	780	+5
O-W					
Oakwood P	100	125	125	125	
Permo	500	73	73	73	—2
Peruv	1000	30½	30½	30½	½
Petrol	200	135	131	131	—4
Pinnacle P	500	79	79	79	+1
Place G	2500	125	124	124	
Ranger	1640	$13¾	13¾	13¾	+⅜
Scurry Rn	310	$25⅛	25⅛	25⅛	—¼
Siebens	900	830	820	825	—5
Spooner	1300	223	218	223	+11
Syracuse	3300	260	260	260	—3
Total Pet	800	675	670	675	+5
Un Bata R	1600	420	415	420	
U Canso	600	445	440	440	
Un Reef P	8000	21	20	21	+2
Ulster Pet	5725	244	236	240	+4
Vandoo	1000	11	11	11	
Voyager P	600	410	400	410	+15
W Decalta	3100	600	595	600	+5

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
A-B					
Abitibi	4441	$7⅛	7	7⅛	—⅛
Acklands	100	$6½	6½	6½	—¼
Acres Ltd	1800	$6¼	6	6¼	+⅜
Acres A pr	z5	$30½	30½	30½	
Acres wt	500	135	135	135	
Agra Ind	525	$6¼	6¼	6¼	—¼
Aimco Ind	z50	$10⅛	10⅛	10⅛	
Alta Gas T	470	$47⅛	46⅞	47⅛	+⅝
Alta G D p	10	$130	130	130	+1
Alta Nat	185	$23½	23½	23½	
Alcan	2065	$21⅝	21⅜	21⅜	—⅛
Alcan pr	225	$26½	26¼	26½	
Algo Cent	220	$8⅝	8⅝	8⅝	
Algoma St	1005	$12½	12½	12½	
Anglo-cn	100	450	450	450	—10
Aquitaine	599	$24⅛	24⅛	24⅛	—⅛
Argus	z50	$13½	13½	13½	
Argus C pr	200	$7¾	7¾	7¾	
Asbestos	81	$26¾	26¾	26¾	
Atco Ind	200	$9	9	9	—⅜
Atl Sugar	250	$7½	7⅜	7½	+⅛
Atl Sug A	z1	$12⅞	12⅞	12⅞	
Atl Sug pr	35	$57	57	57	—1
Atl Sug w	500	235	235	235	
Auto El	300	$5⅛	5	5	—¼
Bahama	700	24	24	24	—1
Bank Mtl	1013	$14⅞	14¾	14¾	—⅛
Bank N S	640	$19	18¾	18⅞	—⅛
Bartaco	1325	$8	7⅞	8	—⅜
Beaver L	z25	$12⅛	12⅛	12⅛	
Belding L	195	$7¾	7¾	7¾	—¼
Bell Canad	5420	$44⅝	44⅜	44⅝	+⅜
Bell A pr	581	$50½	50½	50½	
Block Bros	155	330	330	330	+5
Bombrder	295	$15	14½	15	
Bow Valy	325	$17⅜	17⅜	17⅜	
Bramalea	100	295	295	295	+5
Brascan	4422	$14½	14⅜	14½	
Bright	725	$15	14¼	15	+1
BC Forest	150	$23½	23½	23½	—¾
BC Sugar	250	$14¾	14½	14½	—¼
BC Phone	89	$59	59	59	—1
BCPh 4⅜ p	z19	$57¼	57	57	
BCPh 5¾ p	25	$72½	72½	72½	—½
TSE A2		vsvbyltltl			11
BCPh 4.84	z25	$17¼	17¼	17¼	
Brinco	1960	495	490	490	
C					
Cad Dev	100	$6⅝	6⅛	6⅝	—⅛
Cad Dev b p	200	$19	18½	19	+⅛
Calgary P	100	$24½	24½	24½	+¼
Campeau	500	360	360	360	+10
CD Sugar	45	$31½	31½	31½	+¾
Can Cem L	z12	$35¾	34⅞	35¾	
Can Malt	225	$20¾	20¾	20¾	
Can Malt p	550	85	85	85	
C Packrs	z50	$18¾	18⅞	18⅞	
Can Perm	3285	$9⅛	9	9⅛	
C Safway p	z9	$81½	81½	81½	
CSL	75	$26⅛	26⅛	26⅛	—⅜
C Brew	13235	$7⅜	6⅞	6⅞	—⅜
C Coniaur	2100	200	190	190	—10
CC Manag	8000	$9⅝	9⅝	9⅝	—⅛
C Curtis	400	82	82	82	+1
Cdn Equty	120	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
CGE pr	200	$21¼	21¼	21¼	—½
CG Invest	504	$54½	54½	54½	
C Goldle	z75	430	420	420	
C Hydro	770	$14	13¾	13¾	+⅛
C Imp Bank	1247	$19⅞	19¼	19¼	—⅛
C Ind Gas	1125	$10¼	10½	10⅛	+⅛
C Marconi	300	330	330	330	
CP Inve pr	1215	$22	21⅞	21⅞	+⅛
CP Inve w	750	455	450	450	—5
CPR	3007	$61¾	61	61¼	—¾
CPR $3. pr	400	$8⅞	8⅞	8⅞	—⅛
Cdn Salt	200	$15	15	15	
Cdn Tire	105	$25½	25¼	25½	+¼
Cdn Tire A	z40	$23	22⅞	22⅞	
C Util r	100	50	50	50	
C Vickers	200	$8½	8½	8½	
C Westing	4800	$8	7¾	7¾	—¼
Canron	300	$11	11	11	
Capit Div	1725	85	80	85	+3
Cara	300	$5⅜	5¼	5⅜	
Carrier JD	z25	$5¾	5¾	5¾	
Cassidy L	200	350	350	350	—50
CDRH Ltd	z30	405	405	405	
Ctl Ont SLe		See list below.			
Chemcell	2100	435	430	435	
Chem 175 p	700	$19⅞	19¼	19⅞	
Chrysler	z50	$27¼	27¼	27¼	
CHUM	z10	365	365	365	
CHUM B	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+⅛
Columbia	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
Columbi p	z10	$16¼	16¼	16¼	
Cominco	452	$21⅜	21¼	21⅜	
C Holiday I	100	$9	9	9	
Comtech	1400	180	175	180	+10
Conduits	100	310	310	310	—15
Con Bath	660	$9½	9½	9½	
Con Bath p	z50	$15¼	15¼	15¼	
Con Bath 68 w	150	280	200	200	+10
Con Bldg	100	100	100	100	
Con Distrb	1300	$18½	18¼	18¼	—¼
Cons Gas	390	$18	17⅞	18	
Conirol F	200	160	160	160	
Corby vl	z2	$21¼	21¼	21¼	
Cornat Ind	100	110	110	110	
Corontn p	100	155	155	155	
Cosms	400	135	135	135	—10
Crwn Trst	1500	$9	9	9	
Crush Intl	4475	$13½	13¼	13½	+⅛
Cunniham	300	$10½	10½	10½	
Cygnus A	2925	$5¾	470	5⅛	+27
Cygnus B	1880	$5¾	5¾	5¾	+⅛
D-G					
Distl Seag	1245	$48½	48¼	48½	—⅛
Dome Pete	250	$76¼	76¼	76¼	—¼
Dofasco	270	$19¾	19¾	19¾	
Dom Glahss	z60	$12⅞	12⅞	12⅞	
Dom Store	3415	$9½	9¼	9⅜	—¼
Domtar	1080	$13⅛	13⅛	13⅛	+⅛
D Textile	z25	$11½	11½	11½	
DRG Ltd	275	$8¼	8¼	8¼	+¼
E-L Fin	100	$6	6	6	⅛
E-L Fin w	100	190	190	190	—10
Electro Ito	322	$19½	19½	19½	
Falcon	5655	$140	131	133	—7¼
Fam Play	400	$10⅛	10⅛	10⅛	
F Play w	1000	155	155	155	
Fanny	z31	$15½	15½	15½	
Fed Farm	450	165	160	160	—5
Fed Grain	1065	$5¾	5½	5¾	+⅜
Finning T	z25	$8¼	8¼	8¼	
Flertw'd	z20	$6½	6½	6½	
F Seasons	z25	$8⅛	8⅛	8⅛	
Fraser	154	$21½	21½	21½	+1
Gait Ml Irn	100	$7	7	7	—⅛
Gaz M 66w	200	185	185	185	+10
Gdn Meng	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Distrb	100	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
GMC	116	$75	75	75	—¼
G P Mfg A	25	$40	40	40	—1
Gnstar L w	100	240	240	240	—10
GL Paper	105	$16½	16½	16½	
GL Power	255	$16	16	16	
GN Capital	z50	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gt West Int	200	355	355	355	—30
Greyhnd	z5	$11½	11½	11½	
Gulf Can	1671	$18¼	18¼	18¼	
H-L					
Harris J S	750	245	200	245	+45
Harveys F	1600	71	70	70	—1
Hawker S	300	180	180	180	
Hawker pr	z5	$48½	48½	48½	
Hays Dna	800	$7¾	7¾	7¾	
Ho OA	14902	$23	22⅞	23	+¾
Home B	850	$23⅛	22⅞	23⅛	+⅝
Horne Pit	200	190	190	190	
H Bay Co	775	$15	14⅞	14⅞	—⅛
HB Oil Gas	475	$36½	36½	36½	
Huron Eri	z20	$17¼	17¼	17¼	
Husky Oil	1000	$12¼	12¼	12¼	+⅛
Husky D w	100	660	660	660	+10
Imp Oil	7330	$18⅞	18⅝	18⅝	—⅛
Imp Tob	675	$14¼	14¼	14¼	
Indusmin	115	$12	12	12	
Ind Accept	130	$15¾	15¾	15¾	
In Acc wt	580	580	580	580	—5
Inland Gas	100	$10	10	10	
Inland G p	150	$13½	13½	13½	
Intrmetco	300	300	300	300	
IBM	z54	$305	300½	303½	
IMC	z30	$13⅛	13⅛	13⅛	
Int Nickel	5616	$47¼	46¾	47	
Int Util	1355	$32	31½	31½	—½
Int Util A	50	$34½	34½	34½	
Int D'v	200	110	110	110	—10
Inter Pipe	1900	$24¾	24½	24⅝	
Int Pipe w	z20	$11¾	11¾	11¾	
Inter Steel	1100	$6⅞	6¾	6⅞	
Inv Group	100	$7	7	7	—3
Inv Grp A	942	$6¾	6½	6¾	
Inv Grp 5 p	z10	$17	17	17	
IOS Ltd	1010	140	140	140	
ITL Ind	z35	405	405	405	
ITL Ind pr	z75	$16⅞	16⅞	16⅞	
Ivaco Ind	z25	$8⅛	8⅛	8⅛	
Jefferson	400	$9⅞	9¾	9⅞	+⅛
Jefferson w	z70	300	300	300	
Jockey B p	z100	$7	6¼	7	
Kaiser Re	6900	$7⅜	7⅛	7⅜	+½
Kaps Tian	2350	$9½	9½	9½	
Kerprite P	100	$9½	9½	9½	
Labatt	1450	$20¼	20¼	20¼	—⅛
Labatt pr	1275	$21¾	21½	21⅝	—¼
Laidlaw M	750	$8½	8¼	8½	
Lau Fin	200	$5½	5½	5½	
Lau F 2.00	z50	$21½	21½	21½	
Leigh Inst	585	$10¼	10¼	10¼	
Levy A pr	100	$6¾	6¾	6¾	+¼
Life Inv w	200	105	105	105	—15
Lob Co A	1800	$5	495	495	—5
Lob Co B	3075	$5⅛	485	5⅛	+27
Lob G A pr	z25	$19¼	19¼	19¼	
Loeb M	1000	410	405	410	+5
Logistec C	100	$7½	7½	7½	—½
M-N					
Maclarn B	100	$18½	18½	18½	81½
Maclean H	100	$9¼	9¼	9¼	
MH Cable	175	370	370	370	—5
MB Ltd	577	$23⅞	23⅞	23⅞	—⅜
Magna Er	300	395	390	390	—10
Magnason	300	$6	6	6	—¼
Magnetcs	3200	105	100	105	+5
Major H D	500	170	170	170	+10
Marvir In	100	100	100	100	
Maritime	289	$17½	17¼	17¼	
Markboro	600	475	470	475	+5
Mass-Fer	2456	$10	9⅞	10	—⅛
MEPC	100	425	425	425	+10
MEPC p	100	$18½	18½	18½	
MEPC w	100	93	93	93	—2
Met Stors p	z50	$16½	16½	16½	
Microsyst	183	485	485	485	
Milt Brick	z135	400	400	400	
Mindustrl	100	$5½	5½	5½	—½
Molson A	710	$13¼	13⅛	13¼	
Molson B	400	$12½	12½	12½	+⅛
Mon Life	z50	$19½	19½	19½	
Mnt Trst	z100	$8¾	8¾	8¾	
Moore	2220	$30½	30¼	30⅜	—⅛
Murritt B	100	$6	6	6	
Nat Drug p	100	$7½	7½	7½	
Neonex I	1202	295	290	295	—5
NB Tel	285	$12½	12½	12½	
N Provid D	800	50	50	50	
Noranda	1314	$25⅞	25¾	25¾	
NCtrl G	14000	$13⅝	13½	13⅝	+⅛
Nor Ctl B p	45	$26¾	26¾	26¾	—¼
Nor Ctl w	605	775	775	775	+10
NS L P	200	$8½	8½	8½	—⅛
O-S					
Ocean Cm	150	$21½	21½	21½	—1½
OSF Ind	870	$5¾	5⅝	5¾	
Oshawa A	745	$11¼	11⅛	11⅛	—⅛
Oshawa w	1935	205	200	205	+10
Pac Pete	4370	$28¼	27¾	27⅞	+¼
Peace Riv	2000	81	80	81	—4
Pow Corp	730	$5⅜	5¼	5¼	—⅛
Pow Crp pr	100	$26	26	26	
Pow C 5 pr	300	$7½	7⅜	7⅜	
Price Com	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+⅛
Quinte A	4200	240	230	230	
Rank Org	610	$15⅝	15⅝	15⅝	
Readers D	100	$7	7	7	—⅛
Realty C	150	210	210	210	+5
Reed Dstr	225	$16⅛	16	16⅛	+⅛
Ripley Int	100	205	205	205	+5
Riv Yarn A	280	200	200	200	
Ronald Fd	6300	$11⅜	11⅜	11⅜	
Rothman	100	$12⅛	12⅛	12⅛	—⅜
Rothmn w	1100	310	300	310	+10
Royal Bnk	3175	$21¾	21½	21½	—⅛
Royal Trst	345	$26⅜	26¼	26⅜	+⅛
St Maurice	9100	77	73	75	
Scintrex	250	430	430	430	+5
Scotts	z20	$8⅛	8⅛	8⅛	
Seaway M	500	$9	9	9	+½
Seaway pr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Seaway w	100	75	75	75	
Secur Cap	300	310	310	310	
Selkirk A	z27	$11	11	11	
Shaw Pipe	600	$10¼	10⅛	10¼	+⅛
Shell Inv p	2605	$31⅝	31⅜	31⅝	+⅛
Shell Inv w	z67	$14	13¾	14	
Shell Can	6405	$31¾	31½	31½	—¼
Sifton Pro	700	310	300	300	—10
Silverwd A	100	$14½	14½	14½	
Simpsons	1400	$16	15⅞	15⅞	—⅛
Simpson S	125	$21¾	21¾	21¾	
Slater Stl	950	$12¾	12⅝	12⅝	—⅜
Slat Steel p	100	$13	13	13	+1
Slater B pr	200	$13	13	13	+1
Southam	z525				
St Brodcst	250	$10½	10½	10½	—¼
Steel Can	2235	$23⅜	23⅛	23¼	—¼
Steinbg A	1200	$12⅝	12	12⅝	—½
Stuart Hse	660	375	375	375	
Stuart H pr	100	$6½	6½	6½	+½
Suptst com	100	$13¾	13¾	13¾	—½
Suptest od	750	$43½	43½	43½	
T-Z					
Texaco	1294	$26	25⅝	25⅞	—⅛
Thom Nes	220	$19	19	19	—¼
Thom N pr	125	$47¾	47¾	47¾	—¼
Tor Dm Bk	1900	$19½	19½	19½	
Traders A	205	$8½	8½	8½	+⅛
Trader 65 w	250	60	60	60	
Trader 69 w	100	185	185	185	—25
Transair	500	305	305	305	
Tr Can PL	1275	$31¾	31½	31½	+⅛
Tr Can Pl p	350	$39½	39½	39½	—½
Tr Can A pr	64	$59½	59½	59½	+1
Tr Can P w	1100	$11⅞	11½	11⅝	—⅜
Trans Mt	1805	$18⅞	18¾	18¾	—⅛
Trizec Crp	1100	140	135	140	
Tru-Wall	500	200	200	200	+10
Un Gas	2425	$14⅜	14¼	14¼	—⅛
UGas B pr	z10	$39¾	39¾	39¾	
Un Wburn	333	$5¼	5¼	5¼	
UWbn 6¼p	z24	$33¾	33¾	33¾	
Un Wbn w	z76	450	350	350	
U Sections	150	$6½	6½	6½	
Van Ness	1000	68	68	68	—2
Venpower	1000	62	62	62	
Versatile	z25	365	365	365	
Versatil A	z30	200	200	200	
Vic G Tr	1800	$18⅜	18¼	18⅜	+⅛
Walk GW	3720	$39	38½	38½	—¼
Weldwod	100	$12½	12½	12½	+½
Wstburne	200	$7½	7⅜	7½	
Wbur A p	100	$27	27	27	—⅛
Wburn wt	140	450	450	450	+25
Westc'st	300	$19⅜	19¼	19¼	—¼
TSE A2		vsvbylbylbyl			22
Westeel	100	$9½	9½	9½	
W Cdn Seed	1100	275	270	275	
Weston	651	$20	19¾	20	+⅜
White Pas	120	$17	17	17	
White P w	z5	370	370	370	
Woodwd A	z40	$15½	15½	15½	
YR Prop	100	$5⅜	5⅜	5⅜	—¼
Zellers	525	$11½	11½	11½	

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

9 NOVEMBRE 1970

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Adanac	700	250	245	245	—15
Adera	7000	36	34	34	—2
Alice Lk	3500	29	28	29	+1
Alwin	4350	83	80	83	+1
Anuk	5000	21	20	20½	—½
Ardo Mine	54000	60	55	60	+3
Arlingt	2500	22	22	22	
Arctic	3900	21	20	20	
Atlas	8600	73	70	71	+2
Avino	3200	110	105	105	—5
Avino	3200	110	105	105	—5
Bathurst	14400	40	37	37	
Beaumt	3100	16	16	16	
Benson	2500	21	18	18	—3
Black Gt	6000	115	106	108	—7
Blue Gulch	3000	26	25	26	
Bornite	5000	14	13	14	
Boswell	8200	43	42	43	+2
Bndary	21100	58	57	57	—1
Brameda	300	285	275	275	—5
Brenda	3800	860	825	825	
Brenmac	9500	39	36	37	—1
Brycon	6000	31	29	30	+1
Buval Ex	6000	26	26	26	+½
Calico	2500	22	22	22	+1
Calta	44700	64	56	60	+2
C Baranca	2500	66	66	66	
Canol	1500	29½	29½	29½	—½
Caprk	1000	41	40	41	—4
Car Bell	1000	37	37	37	
Car Gold	1100	120	115	120	
Casc Moly	2900	51	50	50	—5
Cass Cons	500	12	12	12	
Casino	13600	83	78	80	
Chatway	1000	19	19	19	
Churchill	2100	184	180	180	—3
Coast Cop	100	525	525	525	
Coast Sil	20522	25	23	23	—1
C Canyon	2500	30	28	30	
Coleman B	1000	390	385	385	+5
Columbia	3500	50	50	50	—3
C Ad Astra	500	16	16	16	
C Skeena	27300	41	40	41	+4
C Vantor	8000	18	17	18	+1
C Potash	500	5½	5½	5½	
CPR Gt	126150	45	37	39½	—5½
Coperlin	25100	135	100	122	
C Ridge	5700	50	46	50	+6
Cor Gulf	1150	50	50	50	
Coronet	1000	34	34	34	
Crownex	3000	43½	43	43½	+½
Croyden	21500	36	28	30	—7
Davis K	850	215	205	205	—15
Decca R	720	180	165	165	—1
Dolly Var	4000	50	50	50	—1
Dundee	8700	32	32	32	+1
Dusty M	1000	25	25	25	
Early Bd	4000	38	37	37	—1
Enex	500	30	30	30	
Falaise	51000	39	38	38	
Flagstone	500	21	21	21	
Fortune C	3000	57	54	54	—3
Fourbar	100	38	38	38	+8
Frontier Ex	500	34	34	34	
Gen Res	1000	8	8	8	
Gt Ex	500	32	32	32	
Gibraltar	31660	405	380	380	—5
Granduc	400	7½	7½	7½	—1⅜
Gr N Pete	48000	58	55	56	—2
Gunn M	13500	45	41	42	—4
Hart Riv	1000	31	30	31	+2
Hearne	2000	52	50	50	+1
Hi Chief	17000	20	19	19½	
Highmt	7000	240	220	225	—20
Hogan	500	22	22	22	+1
In Pv Sil	3000	22½	20	20	+2
Int Tech	1100	70	69	69	—1
Jason Ex	1000	85	81	81	—3
Jersey	2500	15	15	15	
Jericho	3500	9	8	9	
Kalco	43000	35	30	34	+2
Kamad	3050	54	50	54	—2
Kamloops	8500	17	17	17	+½
Kelly Lk	500	21	21	21	
Kimberly	200	17	17	17	
Kopan	40600	15	15	15	
Lk Bvrhse	17000	15	15	15	
Largo	2000	39	39	39	
Laura	3215	24	24	24	—1
Lornex	200	665	660	660	—10
Madrona	8000	35	33	33	—2
Magnum	100	115	115	115	
Mariner	743965	174	141	141	—12
Mariner A	1429	250	210	210	+5
Mariner B	36500	125	100	110	
Marshall	1000	13	13	13	
Mercury Ex	3000	19	16	16	—3
M M Mng	500	37	37	37	
Molym	500	17	17	17	—1
Mt Wash	1100	15	15	15	
Nadina	12200	210	180	205	+42
Nat Nickel	3736	64	64	64	
Native	500	13	13	13	+1
N Cronin	4500	8½	5	7½	
N Indian	500	10	10	10	
N Privateer	8000	13	13	13	+1
New Terr	3000	17	17	17	+2
Norcan	5600	22	21	21	—1
North Pac	3000	17	16	16	—3
Omega	1020	18	18	18	
Oro	46500	39	36	38	
Pac Asb	9500	140	135	140	+5
Pac Sil	2000	14	14	14	
Parmt	5000	42	41	42	
Pathfindr	15100	50	50	50	—1
Pat Slvr	500	13	11	11	
Peel	1000	9½	9½	9½	
Pine Lk	8000	33	28½	28½	—4½
Pinnacle	1500	22	20	22	—1
Polaris	2500	9	8½	9	
Pyramid	10100	40	35	40	+5
Radex	500	54	54	54	
Rand Res	333	25	22	25	
Reeves	100	300	300	300	—5
Riviera	7600	45	33	43	—2
Ring Hill	6500	36	33½	34	—2
Silbak P	212	21	15	21	+6
Sileurn	2500	25	24	25	
Silver City	800	24	24	24	
S Chief	1500	60	58	58	
Silver Lee	1000	29½	29½	29½	
S Standrd	12600	172	155	155	—10
Silver Star	1000	14	14	14	
Slocan	1000	17	17	17	—1
South Seas	1000	44	44	44	
Spartan	8500	32	30	30	—1
Stall Lk	1500	93	90	93	
Stannex	3500	45	43	44	—1
Tasko	5000	20	20	20	—1
Tay Riv	1000	30	30	30	
Teracal R	3900	72	71	72	—2
Texore	500	35	35	35	
Torwest	4500	34	32	33	—1
Trcen R	100	17	17	17	
Trojan	2000	30	30	30	—1
Unid Cop	2500	32	32	32	
Utica	2400	72	72	72	—3
Val Cop	370	810	810	810	—10
Vanada	2500	9	8	8½	
Vangrd	10300	29	27	28	
Ventures	8000	15½	14½	15	
Venus M	2500	163	161	161	—4
W C Res	2000	17	17	17	
West Mns	1350	400	390	400	+10
Winderm	300	61	61	61	
Yukon R	2000	24	23	24	
Zenith	9000	53	50	50	—2

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Alcan Al	750	$21½	21½	21½	
Ath Col	1500	255	255	255	—5
Balco	50	$7¼	7¼	7¼	
Block Br	1900	330	325	330	
Burr Mtge	200	275	275	275	
C W Cor A	144	$9	9	9	
C W Cor B	36	08½	8½	8½	
Cap Est	100	150	150	150	
Capt Int	200	340	340	340	
Cornat Ind	2000	110	110	110	
C Cred pr	2200	155	155	155	
Cuninghm	2300	$10½	10½	10½	
Dawson D	200	475	475	475	
Doman w	100	$9	9	9	
Domtar	400	$13¼	13¼	13¼	
Driver D	18700	$42	40	41	—2
Eagle Ind	100	410	410	410	
Edp Ind	800	160	160	160	
Field	500	$8	7⅛	8	+¼
Gt Nat Ld	600	100	100	100	
Gt Pac Ind	200	325	325	325	
Growers B	100	295	295	295	
H Harvey	200	225	220	220	
H Stein	100	380	380	380	
H Canada	650	270	265	265	—5
Inld N Gas	1200	$10	10	10	
Int Br	750	$5¼	5	5	—¼
Intl Hydro	3400	88	71	71	—14
Inter Ld	100	415	415	415	
Interplex	2550	44	40	40	
Inter Stl	800	$6¾	6¾	6¾	
Ionarc	1700	200	190	190	—10
Kaiser R	200	$7	6⅞	6⅞	—⅛
K Deyong	600	100	100	100	
K Indust	1200	48	45	45	—1
Micco Gph	1000	25	25	25	
Mohawk Ind	100	130	130	130	—5
Mohawk Ind	10	130	130	130	—5
N Nur Ho	75	140	140	140	
N Nur w	30	51	51	51	
Neonex	200	300	300	300	
NWL Fin	1700	300	300	300	—10
Pace	8300	180	135	180	+20
P Nth Gas	200	325	325	325	
P N Gas pr	100	$16⅞	16⅞	16⅞	
Portcom	200	80	80	80	
Sandwell	100	$8	8	8	
Straits A	2600	$6	6	6	
Tokar	800	250	250	250	
U Equities	500	190	185	190	+5
Un Prov	500	95	95	95	
Wall Redek	150	285	285	285	
Wardair	100	98	98	98	
Warner B	200	200	200	200	
Wescorp	200	$7¼	7⅛	7¼	
Whonnock	200	$9½	9½	9½	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
All Rox	4500	5	53	53	
Balindery	1200	135	135	135	—2
Bison	7684	685	625	675	+10
Canarctic	5000	63	61	61	+1
Colonial	1000	50	50	50	
Embassy	1300	44	44	44	—1
Five Star	3500	22	21	21	+½
Freehold	1000	72	72	72	—3
Futurity	56150	45	40	45	+5
Giant Reef	2000	37	35	35	
Gold West	4500	13	13	13	
Israel Oil	3000	38	36	38	
Manhat	2323	54	52	52	—2
Midland	1500	12	12	12	
P R Pete	3500	8	7	7	—1
Plains P	3000	40	39	39	+1
Pondery	2000	154	151	151	—2
R C Ven	700	77	73	75	
Share	2500	17	17	17	+1
S Christal	1000	25	25	25	
S P Pete	2000	9½	9½	9½	
Stampde	18000	185	170	170	—12
Sunlite	2000	360	360	360	—10
TC Res	1200	110	106	106	—6

BANQUES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Bank BC	8	$18¼	18¼	18¼	

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

9 NOVEMBRE 1970

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Amalgtd	300	70	70	70	—1
Edm Sped	500	100	100	100	—20
Farmers	800	215	210	210	+10
KSF Chem	400	275	275	275	
Liberty	150	70	70	70	+5

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Aberdeen	2000	37	35	37	—3
Acroll	10400	145	136	140	
Brclay	500	8½	8½	8½	
Barons	15000	12	10	10	
Berkley	1000	90	90	90	—10
Brett	2000	45	43	43	+2
Lassiter	500	30	30	30	
Lochiel	1200	140	135	135	
Madison	1000	29	27	27	—2
Montrey	4000	6	6	6	+½
N Gatewy	1000	11	11	11	+1
New York	1175	52	52	52	—1
Omega	500	22	22	22	
Peyto	500	164	158	164	—7
Twin Rch	500	30	30	30	
W Warner	500	43	43	43	—5

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Admiral	1500	90	88	90	—2
Bird River	2000	90	85	90	—5
Burrex	1000	6	6	6	
Calcorp	1000	25	25	25	
Copper Pss	500	43	43	43	—2
Duke	7500	54	52	54	—1
Flin Flon	1050	21	18	21	—1
Matrix	2000	60	59	59	—6
Pac Copp	2900	300	300	300	
Rexdale	1000	11	11	11	
Scepe	1000	19½	19½	19½	
Terra	100	500	500	500	
Tobe	1000	16	16	16	+½

Total des ventes : 61,725.

Inauguration de l'Indian Aluminium

MADRAS, Inde. (PC) — Le président de la République indienne, M. Shri V. V. Giri, a présidé lundi, à Belgaum, dans l'Etat occidental de Mysore, l'inauguration du plus grand complexe d'aluminium de l'Inde, en présence du président d'Alcan Aluminium Ltée, M. Nathanael V. Davis, de Montréal. Alcan est actionnaire majoritaire de l'Indian Aluminium Company qui est propriétaire de ces nouvelles installations.

Ce complexe intégré bauxite - alumine - aluminium — produits finis a été construit en trois ans et a entrainé des immobilisations de l'ordre de $65 millions, précise la société Alcan dans un communiqué.

Outre Alcan, les autres propriétaires de l'Indian Aluminium Company sont quelque 5,000 actionnaires indiens, note le communiqué. La majeure partie des administrateurs ajoute-t-on, et tous les membres de la haute direction, à part deux personnes, sont également indiens.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIERES DE CLOTURE

la presse

Montréal, mardi 10 novembre 1970, 86e année, no 261, 78 pages, 8 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 10¢

De GAULLE EST MORT

Au début d'une tournée mémorable au Québec en 1967

par Marcel ADAM
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — La France entière a été saisie d'une profonde stupéfaction et envahie d'une immense tristesse à l'annonce du décès subit du général de Gaulle.

Survenue hier soir, vers 7 h 30, dans sa résidence de Colombey-les-Deux-Eglises, au moment où il jouait aux cartes en attendant les émissions d'information télévisées, sa mort soudaine marquait un terme à une calme journée de travail qui n'avait rien laissé présager d'une telle fin, et clôturait une carrière politique qui avait dominé l'histoire française des trente dernières années.

Le général de Gaulle, que ses derniers visiteurs avaient trouvé dans une excellente forme physique et intellectuelle, allait avoir 80 ans le 22 courant.

Il avait démissionné de la présidence de la République le 28 avril 1969, à l'issue d'un référendum dont le résultat l'avait laissé insatisfait. Il s'était mis immédiatement à la rédaction de ses mémoires, une tâche qui lui tenait à coeur et qu'il menait avec une sévérité extraordinaire, lui pour qui le métier d'écrire était ardu et difficile, parce qu'il sentait que le temps lui était compté.

Aussi, est-ce à l'étonnement général que le mois dernier il publiait, un mois et demi plus tôt que prévu, le premier des trois tomes prévus de ses mémoires. Le second, dont la rédaction était passablement avancée, devait paraître vraisemblablement l'été prochain et le troisième, dans deux ans.

La nouvelle a été annoncée à la France par Pompidou

La nouvelle du décès a été annoncée au président Pompidou tôt ce matin, et à la France vers 9 h 30. Immédiatement, une réunion spéciale du cabinet a été convoquée pour midi trente où M. Pompidou a fait connaître les dernières volontés du général de Gaulle concernant les obsèques. Celles-ci lui avaient été remises le 16 janvier 1952, alors que le général était retiré dans sa résidence de LaBoisserie, et elles sont exprimées sous forme manuscrite sur deux feuillets.

Voir DE GAULLE, page A 6

- *Condoléances d'Ottawa et de Québec* — page A 2
- *Le roi de France est mort* — page A 4
- *Pas une vie, un destin* — page A 5
- *De Gaulle, de l'enfance à l'Histoire* — page B 1
- *Le monde partage le deuil de la France* — page D 1

La France est veuve

— Pompidou

PARIS (AFP) — Voici le texte de l'allocution radio-télévisée que M. Georges Pompidou a adressée à la nation après la mort du général de Gaulle:

"Françaises, Français,

"Le général de Gaulle est mort. La France est veuve.

"En 1940, de Gaulle a sauvé l'honneur. En 1944, il nous a conduits à la libération et à la victoire. En 1958, il nous a épargné la guerre civile. Il a donné à la France actuelle ses institutions, son indépendance, sa place dans le monde.

"En cette heure de deuil pour la patrie, inclinons-nous devant la douleur de Mme de Gaulle, de ses enfants, de ses petits-enfants. Mesurons les devoirs que nous impose la reconnaissance. Promettons à la France de n'être pas indignes des leçons qui nous ont été dispensées et que dans l'âme nationale de Gaulle vive éternellement".

Quatre mots extrêmement controversés

par Pierre SAINT-GERMAIN

Ce que le général de Gaulle considérait comme l'un de ses titres de gloire, c'est-à-dire son appui à un Québec éventuellement souverain, demeure et demeurera longtemps encore — est-il besoin de le souligner par les temps qui courent — un sujet extrêmement controversé.

Ceux qui — comme j'ai eu personnellement l'occasion de le faire au cours d'un séjour de six ans à Paris — ont frayé avec les milieux gouvernementaux gaullistes le savent pertinemment: l'une des grandes ambitions de la Ve République qu'il dirigeait aura été "d'aider les Canadiens français à atteindre les buts libérateurs qu'eux-mêmes se sont fixés".

Contre vents et marées, voire contre une bonne partie de l'"establishment" français dont il était pourtant l'homme de confiance, il devait choisir le moment de sa visite à Montréal pour lancer du balcon de l'hôtel de ville, le 24 juillet 1967, les quatre mots qui dévoilaient à la face du monde le dessein qu'il formait pour le Québec: "Vive le Québec libre !"

Comment le général a-t-il été amené à prendre cette position? Il avait commencé à le préciser dans le premier tome de ses "Mémoires d'espoir". Dès 1960, lors de sa troisième visite au Canada, il rappelle avoir indiqué alors au premier ministre Diefenbaker la condition préalable au resserrement des liens de la France avec Ottawa: que le "peuple français" du Canada "devait, comme tout autre, déterminer son propre avenir".

La guerre que la France livrait à l'Algérie au début des années '60 ne permit pas à de Gaulle de se pencher, comme il l'aurait voulu, sur le problème québécois. Il lui fallut attendre jusqu'en 1964, soit deux ans après la fin de ce conflit, avant d'ouvrir sérieusement le "dossier Québec".

La première déclaration plus ou moins retentissante du général sur les relations de la France avec le Canada remonte au début de 1964 à l'occasion du voyage officiel du premier ministre Pearson à Paris. Il avait alors clairement souligné que la Ve République s'intéressait de près à la situation de ceux qu'il appelait les "Français du Canada".

Cependant, on estima généralement, à la suite de cette déclaration, que de Gaulle n'interviendrait pas dans les af-

Voir QUATRE MOTS en page A 6

AUJOURD'HUI

- *Le gouvernement est défait sur un amendement* — page A 2
- *La police cherchait Jacques Rose et arrêta Lortie* — page A 3

sommaire

Annonces classées / E 4 à E 12
Arts et Spectacles / D 3 à D 6
Bandes dessinées / D 2
Cinéma / D 4
Décès, naissances, etc. / E 13
Editorial / A 4
Economie / G 2 à G 6
Etes-vous observateur ? / E 6
Horoscope / C 7
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2, E 1, E 2
La bonne table / C 1, C 2
L'auto / F 6 à F 8
Les secrets de polichinelle / C 5
Loisirs et récréation / D 2
Mots croisés / E 5
"Mot-mystère" / E 7
Radio et télévision / D 4
Sports / F 1 à F 5
Tribunaux / B 2 à B 7
Vie féminine / C 3 à C 7
Vie mondaine / C 4
Votre médecin / C 6

Il est mort selon son voeu: "debout, face à son travail"

PARIS. (AFP) — "Le général de Gaulle est mort comme il le souhaitait: debout, face à son travail...", a déclaré son gendre, le général Alain de Boissieu. Il est vrai que l'ancien président de la république, qui redoutait avant tout l'extrême vieillesse, répétait souvent ce mot de Chateaubriand: "La vieillesse, ce naufrage..." et le général ajoutait cependant: "Si Dieu me prête vie, j'é-

Voir DEBOUT en page A 6

Ses dernières volontés

COLOMBEY-LES-DEUX-EGLISES (AFP) — Le général de Gaulle sera inhumé au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises dans la tombe où repose sa fille et où un jour reposera sa femme, pour répondre à ses dernières volontés qui ont été rendues publiques par son secrétariat particulier.

La cérémonie des obsèques sera, à la demande du général, réglée par sa famille de telle sorte qu'elle soit simple. Le général de Gaulle ne veut pas d'obsèques nationales et refuse la présence du président de la république, des ministres, des représentants des bureaux d'assemblées et des corps constitués.

Le général de Gaulle précise que seules les armées françaises pourront participer à ses obsèques en tant que telles mais demande que cette participation soit modeste, sans musique ni fanfare.

Le général de Gaulle demande qu'aucun discours ne soit prononcé, ni à l'église de Colombey ni ailleurs.

Il précise qu'aucun emplacement spécial ne sera réservé pendant la cérémonie des obsèques sauf aux membres de sa famille, aux compagnons de l'Ordre de la libération et au conseil municipal de Colombey.

"Je déclare refuser d'avance toute distinction, promotion, dignité, citation, décoration qu'elle soit française ou étrangère. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés", précise le général.

"Les hommes et les femmes de France et d'autres pays du monde pourront s'ils le désirent faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière de-

Voir VOLONTES en page A 6

météo

Nébulosité croissante. Nuageux avec quelques averses cette nuit et demain.

Max. 50° Min. 40° • Détails à la page A 6

POLLUTION

La pollution de l'air à Montréal: 0.05 partie par million d'anhydride sulfureux. Niveau tolérable: 0.10.

A Ottawa, le souvenir de de Gaulle est évoqué dans un contexte de crises

par Pierre O'NEILL
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — C'est, hélas ! en vain qu'on cherche dans les documents publics des dernières années, à Ottawa, des indices d'une grande bienveillance à l'égard du général de Gaulle.

Les aléas de la politique nationale et internationale du Canada ont fait que la personnalité du général de Gaulle a toujours été évoquée ici récemment dans des contextes de crise, forçant ainsi les politiciens à n'y référer qu'en faisant abstraction du très grand respect qu'ils peuvent avoir pour un personnage qui faisait l'Histoire et dont la mort surprend, même à son âge, tant on avait l'impression que, comme les légendes, il ne disparaîtrait pas.

Un des derniers commentaires publics du premier ministre Trudeau au sujet du général de Gaulle date du jour de la démission de l'ancien président de la République. A une question plutôt saugrenue d'un député libéral sur les messages que M. Trudeau eut pu échanger avec le général de Gaulle à ce moment, le premier ministre s'était contenté de répondre :

"A mon avis, ceux qui sont dans la vie politique savent que la vie d'un policitien est quelque peu éphémère et je pense que la surprise n'est pas plus grande pour le général que pour moi-même."

Comme on le sait, il y avait entre la France et le Canada, depuis quelques années, un dossier un peu lourd, fait à la fois des vues du général de Gaulle sur le monde et des problèmes internes de notre pays.

La pièce la plus importante en est, bien sûr, celle du voyage de 1967, que le président de la République dut écourter après son fameux discours du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Voir OTTAWA en page A 6

la force de l'argent au service de la jeune famille

loto québec
Inter-Loto
Gros Lot d'octobre 2525507
Voir liste des gagnants dans ce journal

Pris au dépourvu, le gouvernement amende le bill des pouvoirs d'urgence

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a été pris au dépourvu, hier soir aux Communes, alors qu'il a dû accepter un amendement au projet de loi C-181 instituant des pouvoirs d'urgence pour le maintien de l'ordre au Québec.

Il s'agit d'un amendement mineur proposé par le député néo-démocrate John Burton de Régina-Est qui fait en sorte que tous les militaires appelés, à titre d'agent de la paix, à mettre cette mesure en vigueur, doivent être désignés par le gouverneur-en-conseil.

Le député libéral de Matane, M. Pierre De Bané, qui s'est illustré cet été dans l'est du Québec, a porté sa contestation aux Communes, hier soir, en votant avec l'opposition contre ses collègues libéraux.

L'amendement a été adopté par un vote de 31 à 28. Plus tôt dans la journée M. John Diefenbaker avait souligné l'arrogance des ministériels qui ne daignent même pas être présents en Chambre pour débattre une mesure aussi importante. Il faut remonter au mois de février 1968, au régime Pearson, pour retracer la dernière défaite d'un gouvernement aux Communes.

Ce soir-là, alors que tous les gros canons du cabinet libéral, battaient le pays à la recherche d'appuis pour le congrès de leadership, le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, demeuré seul aux Communes, n'avait pu empêcher la tenue d'un vote en troisième lecture sur son propre projet de loi instaurant une surtaxe de 5 pour cent.

La mesure fut défaite et il s'ensuivit une brève crise parlementaire.

L'amendement apporté en comité plénier, hier soir, ne modifie en aucune façon le fond du projet de loi.

M. Burton a expliqué qu'il s'agit tout simplement d'une précaution additionnelle visant à s'assurer qu'un militaire ne devienne pas automatiquement agent de la paix en vertu du projet de loi sur les pouvoirs d'urgence.

Déposé aux Communes, lundi dernier, le projet de loi C-181, dont la sanction par le Sénat révoquera automatiquement la Loi sur les mesures de guerre, a entrepris, aujourd'hui sa cinquième journée de débats.

Les députés seront appelés à décider du sort d'une quinzaine d'amendements qui seront mis aux voies aujourd'hui. Interrogé en fin de soirée, hier, M. Turner s'est montré plutôt pessimiste quant à l'adoption de la mesure avant vendredi. Les Communes ne siègent pas demain, jour du Souvenir et la journée de jeudi est déjà réservée à l'opposition. Le débat pourrait donc être théoriquement reporté à vendredi si d'une part l'étude des amendements traine et si, de l'autre, l'opposition veut poursuivre le débat en troisième lecture.

Il est fort possible qu'il en soit ainsi surtout si le nouveau parti démocratique échoue dans sa tentative pour faire amender le projet de loi et si cet échec l'amène à reviser sa position pour s'opposer à la mesure en troisième lecture. Certains renseignements émanant du caucus néo-démocrate laissent entendre qu'il pourrait en être ainsi.

M. De Bané

Le député libéral de Matane a laissé entendre, pour sa part, qu'il voterait contre le projet de loi si certains des amendements qu'il propose sont rejetés.

M. De Bané a dénoncé le style dans lequel la version française du projet de loi est rédigée.

Il s'agit selon lui d'une mesure qui devrait réfléter davantage l'intelligence de la langue française. "Après tout le projet de loi est fait pour des parlant français", a dit M. De Bané à des journalistes.

L'offre aux ravisseurs de Cross tient

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Même si, grâce à la publication toute récente de photos de M. Cross fournies par le FLQ, il ne fait guère de doute dans l'esprit du gouvernement que le diplomate britannique soit encore vivant, le cabinet Bourassa n'a pas l'intention de modifier ses propositions initiales faites aux terroristes.

Ces propositions — sauf-conduit pour Cuba, libération conditionnelle de cinq prisonniers dits politiques et non des 23 réclamés par le FLQ — ont, toutefois, subi un nouvel éclairage "restrictif", la semaine dernière, lorsque le gouvernement a dit qu'elle ne s'appliquaient qu'aux ravisseurs de M. Cross et non à ceux de M. Laporte.

Pour sa part, le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, convoquait hier une conférence de presse, où il arrivait muni d'un dossier de photos émanant du FLQ, qu'il montrait aux journalistes en soutenant qu'elles avaint été reçues par le quotidien LA PRESSE "Un quotidien montréalais, LA PRESSE, a dit M. Choquette, a reçu un communiqué émanant du FLQ. Ce communiqué, même s'il est daté du 2 novembre, a été reçu le 7 novembre et il était accompagné d'un certain nombre de photos. Il y a trois photos de M. Cross dans des positions différentes. Derrière l'une des photos, on peut lire : "Cross en train de se politiser suite à l'attitude barbare de Trudeau". Le texte est écrit en lettres moulées et au bas de la photo, il y a la signature de M. Cross, laquelle, après expertise, a été considérée comme authentique.

"Les photos semblent être également authentiques, a poursuivi le ministre.

"Par conséquent, il semble donc que M. Cross soit toujours en vie "

M. Choquette devait déclarer aux journalistes, durant sa conférence de presse, que le gouvernement justifierait la conduite qu'il a adoptée durant la crise devant les députés de l'Assemblée nationale, où, inévitablement, un débat va être provoqué.

Mais certains dossiers, a-t-il dit, devront demeurer secrets.

Le ministre a néanmoins précisé qu'il n'y avait pas eu de nouvelles arrestations en rapport avec les individus "recherchés". Il a confirmé qu'un individu avait été arrêté à Rawdon, mais il a ajouté que, contrairement aux rumeurs, il n'était pas d'avis qu'il s'agissait d'un "délateur".

Par ailleurs, le ministre a relancé aux média d'information un appel pour qu'ils ne se fassent pas "les propagateurs de la propagande felquiste".

Tout en affirmant qu'il n'était pas de ceux qui voient d'un bon oeil la censure, il a laissé entendre que s'il y avait "abus" de la part de la presse parlée ou écrite, il n'aurait probablement pas d'autre choix que de demander au gouvernement fédéral de "rendre plus serré" son texte en ce qui a trait à la censure de l'information en période d'urgence.

M. Choquette n'a cependant pas voulu dire pourquoi, à ce moment précis, il relançait son appel et à qui il était destiné en particulier. Il n'a pas non plus précisé ce que voulait dire "propagateur de la propagande felquiste", s'il demandait aux média de fair plus que ce que la Loi des mesures de guerre leur ordonne de faire actuellement.

Pouvoirs prolongés

Le ministre de la Justice devait également révéler, au cours de sa conférence de presse, que le gouvernement avait décidé de prolonger pour une période de 30 jours les pouvoirs d'urgence qu'accorde la Loi de police du Québec (imposant le regroupement de tous les corps policiers sous la direction de M. Maurice Saint-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec) et de demander à Ottawa de maintenir l'armée dans la province, également pour une période additionnelle de 30 jours.

Ainsi, le cabinet renouvellera l'arrêté-en-conseil mettant en vigueur les pouvoirs d'urgence de la loi de police, cependant qu'une lettre sera envoyé à Ottawa pour demander que la présence de l'armée soit prolongée.

Le gouvernement québécois se réserve toutefois le droit d'écourter ces délais de 30 jours, au cas où "la situation se régulariserait au Québec ou redeviendrait normale".

NDLR — L'article ci-contre de notre bureau de Québec rapporte fidèlement les propos tenus hier après-midi par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette. Ce dernier a affirmé que LA PRESSE a reçu au cours du dernier week-end "un certain nombre de photos" montrant M. James Cross dans trois attitudes différentes.

Nous sommes au regret de devoir contredire M. Choquette: LA PRESSE n'a reçu par la poste au cours du week-end qu'une seule photo de M. Cross. Il s'agissait d'une petite photo du type "polaroid", d'environ quatre pouces sur quatre. Elle montrait la tête et les épaules de M. Cross vu de face.

Elle avait été considérablement surexposée et présentait des contrastes tels, entre le noir et le blanc, qu'il était impossible de l'utiliser pour la reproduction dans le journal.

Elle a d'ailleurs été remise à la police peu après sa réception au journal.

Les fonctionnaires fédéraux veulent syndiquer l'armée

Sans qu'il y ait de relations avec la Loi des mesures de guerre, le gouvernement fédéral se prépare à faire face à un problème de taille avec ses 80,000 militaires: leur syndicalisation.

La demande pour représenter les militaires à la table des négociations a été faite officiellement hier dans une lettre au premier ministre Trudeau par le président de l'Alliance canadienne de la fonction publique, M. Claude Edwards.

Le cabinet du premier ministre s'est contenté, pour l'instant, d'accuser réception de la requête, sans plus.

La lettre de M. Edwards précise que les militaires seraient régis par la même loi que les fonctionnaires fédéraux et n'auraient pas droit de grève.

Pour ce faire, il faudrait amender la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique afin que soit conféré aux membres des Forces armées du Canada le droit de négocier collectivement.

Si la requête de l'Alliance canadienne de la fonction publique constitue un précédent en Amérique, il n'en demeure pas moins que dans d'autres pays, les membres des forces armées exercent depuis longtemps un droit relatif de négocier collectivement.

C'est ainsi qu'en Norvège, un syndicat de militaires négocie au nom de ses membres depuis plusieurs années. Un syndicat négocie également au nom des militaires en Allemagne de l'Ouest et un autre, en Suède.

L'Internationale de la fonction publique convoquait, à la fin de 1969, les délégués de ces syndicats à une réunion aux fins d'étudier la propagation de ce système et des avantages qu'on en a obtenus.

Hommage unanime aux Communes

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les porte-parole des quatre partis fédéraux ont rendu un vibrant hommage au général de Gaulle, qu'ils ont décrit comme l'une des personnalités les plus considérables de notre époque, cet après-midi à la Chambre des communes.

"Je veux rendre hommage au génie d'un soldat, aux exceptionnelles qualités d'un homme d'Etat qui, dès son vivant, avait reçu la consécration de l'Histoire.

"Avant même le conflit mondial qui éclatait en 1939, a dit le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, Charles de Gaulle avait révélé une extraordinaire intelligence des possibilités de la guerre moderne. Mais la défaite et l'occupation de la France allaient solliciter en lui pendant de longues et dures années, le courage et la fierté du patriote exilé, et la patience et l'autorité du politique. Au cours de la guerre, il aura incarné pour des millions d'hommes l'espoir de la libération; à lui seul pour ainsi dire, il aura préservé, puis imposé, la permanence de la France qui lui doit d'avoir retrouvé ensuite sa place éminente dans le concert des nations."

M. Trudeau a conclu ces propos en rappelant "qu'un grand homme vient de mourir".

Se faisant le porte-parole des conservateurs, l'ancien premier ministre, M. John Diefenbaker, a parlé de la contribution que Charles de Gaulle a laissé à la défense de la liberté.

Reconnaissant en lui le prophète qui a su déceler les grands courants de l'Histoire contemporaine, M. Diefenbaker a parlé du général de Gaulle comme d'un homme au courage indomptable, comme d'une personnalité inflexible qui défendait sans réserve les principes auxquels il souscrivait.

Tout comme M. Diefenbaker, le porte-parole néo-démocrate M. David Lewis, député de York South, a dit que le moment était mal choisi pour évaluer les propos et les interventions du général disparu dans les questions concernant l'unité canadienne.

M. Lewis a expliqué que l'on pouvait s'interroger sur la philosophie sociale ainsi que sur la politique nucléaire du général de Gaulle, mais que l'on devait reconnaitre en lui le grand patriote, la force de caractère "incroyable" et un sens littéraire remarquable.

Le député créditiste d'Abitibi, M. Gérard Laprise, a abondé dans le même sens, évoquant les grandes lignes de la carrière du général de Gaulle.

Choquette: la loi des mesures de guerre vise le FLQ, pas le crime organisé

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Selon le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, ce serait "injuste" et contraire à l'esprit de la loi des mesures de guerre, destinée essentiellement aux terroristes, que d'utiliser les pouvoirs spéciaux qu'elle met actuellement à la disposition du gouvernement québécois pour combattre le crime organisé et la pègre.

M. Choquette était interrogé lors d'une conférence de presse sur ce qu'avait affirmé récemment la commission d'enquête Prévost sur l'administration de la Justice, à l'effet que pour combattre le crime organisé au Québec, le gouvernement manquait justement de pouvoirs spéciaux d'urgence, telles que les perquisitions sans mandat.

"Je suis bien prêt à utiliser les pouvoirs de la Loi des mesures de guerre, a dit le ministre, mais ces pouvoirs sont donnés pour combattre une association révolutionnaire appelée FLQ. Ces pouvoirs ne sont pas donnés pour être utilisés contre des citoyens reprochables qui ont un mode d'existence auquel on peut s'en prendre".

— Voulez-vous dire, a demandé un journaliste, que cela serait injuste envers la pègre que de recourir aux pouvoirs spéciaux ?

— "Si on me permet de le dire : oui ! Parce que je pourrais alors utiliser ces pouvoirs même contre les journalistes."

M. Choquette, sur un ton assez vif, a rappelé que, depuis qu'il était ministre de la Justice, avant que le gouvernement ait dû faire face au FLQ, il avait montré qu'il entendait prendre tous les moyens disponibles pour combattre le crime organisé.

"Mais cette lutte ne peut être instantanée, a-t-il dit. J'ai commencé au niveau de la Régie des alcools, j'ai envisagé une nomination assez impressionnante au niveau de la Régie des loteries et des courses. J'ai nommé un coordonnateur de la Justice à Montréal sur le plan du crime organisé...

Toutefois, selon le ministre, ce serait pervertir l'esprit de la loi des mesures de guerre que de l'utiliser contre la pègre.

"Si on me prouve que c'est compatible, a-t-il dit, je l'utiliserai mais la loi vise le FLQ et non la mafia.

"Si le gouvernement fédéral veut nous donner des moyens d'action contre le crime organisé, des moyens d'action plus étendus, je les prendrai avec plaisir. Mais, pour le moment, nous devons nous soumettre aux lois telles qu'elles sont."

— Mais pourquoi ne pas déclarer la pègre illégale elle aussi ? Elle tue aussi des gens ?

— La loi fédérale et ses règlements, a dit le ministre, sont restrictifs. Je n'ai pas le droit de déborder le cadre de cette loi en procédant à des arrestations et des perquisitions. Il est sûr que le problème de la pègre est un problème qui se pose depuis longtemps. Je serais favorable à une loi qui donnerait plus de pouvoirs et permettrait une action plus efficace contre la pègre...

A ce chapitre de la pègre, M. Choquette n'a guère prisé les déclarations faites dimanche par le leader péquiste Gilles Grégoire selon lesquelles le gouvernement refuserait d'agir contre la pègre parce qu'elle "fournit aux caisses électorales".

"Pour moi, a dit vivement le ministre, en ce qui me concerne, je n'ai jamais fait de compromis avec la pègre à quelque titre que ce soit et je n'en ferai jamais. J'ai déjà pris des mesures au ministère et j'avais l'intention de les poursuivre. S'il m'était apparu qu'il fallait des modifications aux lois, j'aurais fait des représentations à Ottawa.

Le délégué général représentera le Québec au service sollennel

par Marcel DUPRE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, représentera la province au service sollennel qui aura lieu à la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, jeudi, à la mémoire du général de Gaulle.

En annonçant la nouvelle, cet après-midi, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a déclaré que "n'eut été la situation de crise qui sévit encore" dans la province, il se serait personnellement rendu en France rendre hommage à la mémoire de l'ancien président.

Le chef du gouvernement a également dévoilé que le fleur-de-lisé devait être mis en berne sur tout le territoire du Québec à partir de midi aujourd'hui jusqu'en fin de jour, jeudi.

Hommage unanime

Plus tôt le premier ministre Bourassa ainsi que les trois chefs de l'Opposition à l'Assemblée nationale, ont rendu un hommage unanime à la mémoire du général.

Dans un télégramme expédié au président de la République française, M. Georges Pompidou, le chef du gouvernement québécois signale que le général fut à l'origine du rapprochement des dernières années entre le Québec et la France.

"Profondément ému par le décès du général de Gaulle, je désire vous dire la très grande part que le gouvernement du Québec et moi-même prenons au deuil qui frappe la France, dit M. Bourassa.

"La disparition d'une personnalité aussi énorme, qui a joué un rôle de premier plan dans l'Histoire mondiale des trente dernières années, ainsi que le rapprochement entre le Québec et la France, suscitent chez les Canadiens français les plus vifs regrets et une immense tristesse.

"Je m'incline devant la douleur de Mme de Gaulle, de ses enfants et de ses petits-enfants et vous pris de croire, ainsi que votre gouvernement, à ma sympathie la plus vive."

M. Jean-Jacques Bertrand

Dans un message de sympathie adressé au ministre plénipotentiaire de France, M. Pierre de Menthon, le chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, insiste également sur l'impulsion extraordinaire que le général a donnée au rapprochement des peuples francophones.

"Le général de Gaulle est un géant de l'Histoire, qu'habitait la passion de la grandeur et du rayonnement de la France. Sa mort est sans aucun doute une perte immense pour son pays. Quant à nous, du Canada français, nous ne pourrons jamais oublier l'amitié qu'il nous porta ni l'imposition extraordinaire qu'il sut donner au rapprochement des peuples francophones et d'une manière toute spéciale, aux échanges entre la France et le Québec."

M. Camille Laurin

Le chef de l'aile parlementaire du Parti Québécois, Camille Laurin, a déclaré que la disparition du général constitue une perte immense tant pour le monde que pour la France et le Québec.

M. Laurin a rappelé que les décisions prises par le général ont marqué la conjoncture internationale. Quant à la France, il a dit qu'il lui a donné un sens de la dignité et de la fierté, notamment par ses décisions au sujet de l'Algérie.

Le chef de l'aile parlementaire du PQ, a insisté d'autre part, sur le fait que le général a été le premier chef d'Etat au monde à poser véritablement le problème du Québec dans sa dimension internationale et il a fait remarquer que c'est lui qui a fait prendre conscience au monde de la présence au Québec d'un peuple qui aspire à l'autodétermination.

M. Camil Samson

Le chef du Ralliement des créditistes a enfin déclaré que la France vient de perdre un grand homme.

"Pendant les années où il dirigea la France, le général a rendu de grands services à ce pays", a dit M. Samson.

La province lance une émission de $60 millions

Le gouvernement du Québec a lancé, ce matin, sur le marché canadien, une émission d'obligations de $60 millions.

Cette émission a été très bien accueillie par les investisseurs puisque le placement en a été réalisé dans la matinée.

L'émission est composée d'une série d'obligations à 9.25 p.c., non rachetables par anticipation, venant à échéance dans six ans et d'obligations à 9.50 p.c. venant à échéance en 1995, rachetables à 100 à partir de 1992. Le prix des obligations à six ans est de 100 et celui des obligations à 25 ans de 98.25. Ces dernières donnant un rendement de 9.69 p.c. en 1995.

La proportion d'obligations dans chacune des deux séries dépendra de la réception qu'elles auront sur le marché. L'émission a été souscrite par un syndicat dirigé par Wood Gundy Securities Ltd.

La Caisse de dépôt et de placement de la province a déjà souscrit pour $15 millions d'obligations à 25 ans sur la nouvelle émission alors que le Mouvement des Caisses populaires Desjardins a souscrit pour $15 millions d'obligations à six ans. C'est le plus important montant d'obligations du Québec jamais acheté par le Mouvement des Caisses populaires. Les banques ont acheté une autre tranche de $5 millions de la série à court terme.

Le montant de l'émission sera versé en majeure partie au fonds consolidé de la province tandis qu'une partie des capitaux servira au fonds d'amortissement à partir de 1971.

P-RQF-69

Découpez cette liste pour vos achats

VOTRE CARTE DES VINS DE TABLE ROUGES

Paarl

importés d'Afrique du Sud

Ces bon vins à prix raisonnable feront honneur à votre cuisine et à vos invités.

423-D Paarl Roodeberg, rouge .... bout. $1.80
531-H Paarl Cabernet, rouge ..... bout. $1.95
423-F Bonne Espérance, ... bout. $1.60
Vin du Cap rouge
423-G Bonne Espérance, ... gallon $8.00
Vin du Cap rouge

Vins rouges: servir à la température de la pièce avec les viandes rouges, la charcuterie et les fromages.

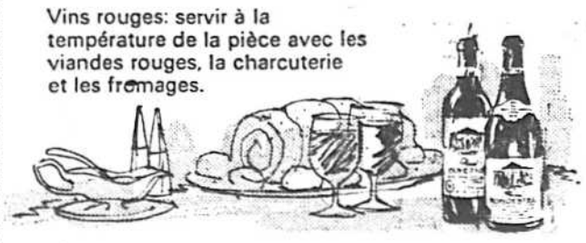

Vous avez
jusqu'au
13 novembre
pour acheter
des **Obligations**
d'épargne du Canada
sans payer
l'intérêt couru.

Entrez nous voir ou appelez-nous!

Greenshields
Incorporated
1, Place Ville-Marie
Tél.: 861-3831

AVIS AU PUBLIC

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION
SANS PRECEDENT
DE PEINTURES A L'HUILE
présentement à
La Galerie Royale
1420 ouest, rue Sherbrooke 845-4383

la presse

MONTREAL, MARDI 10 NOVEMBRE 1970 — 86e ANNEE — No 261 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 /A 3

LES PARFUMS WORTH
Le préféré des dames élégantes
Je Reviens

C'est en cherchant Jacques Rose que la police a appréhendé Lortie

par Michel AUGER

C'est au moment où ils croyaient mettre le grappin sur Jacques Rose, l'un des suspects dans l'enlèvement et l'assassinat de M. Pierre Laporte, que quatre policiers de Montréal ont appréhendé, dans la nuit de vendredi, Bernard Lortie, un étudiant de 19 ans, qui était activement recherché, lui aussi, depuis le lendemain du meurtre de l'homme politique.

Selon ce que LA PRESSE tient de bonne source, ce n'est pas sur la foi d'une information, mais à la suite d'une enquête serrée que les policiers ont réussi leur coup.

En fait, lorsqu'ils ont investi l'appartement 12, au 3720 du chemin Queen Mary, les policiers s'attendaient beaucoup plus d'y trouver Rose, un journalier de 23 ans, que le jeune étudiant.

Apparemment, la police procédait à un contrôle minutieux de la liste des amis des suspects et des détectives visitaient successivement tous ces gens, en vue de retracer les individus recherchés.

Jacques Rose

Les sergents-détectives Laurent Guertin, Carlo Rossi et André Charette, d'ordinaire affectés à l'escouade des homicides de la Sûreté de Montréal, mais prêtés à la section antiterroriste depuis l'affaire Cross-Laporte, accompagnaient le sergent-détective André Bolduc, un vétéran de cette dernière escouade, lors de la descente dans la maison de rapport du chemin Queen Mary.

C'est sans tambours ni trompettes que les quatre détectives se sont rendus à l'appartement où se trouvait Lortie, en compagnie des deux locataires de la place, Miles Colette Therrien, une enseignante, et Francine Bélisle, une infirmière.

Toujours selon ce que nous avons appris, les trois occupants de l'appartement auraient manifesté une vive frayeur, lorsque les policiers y ont fait irruption révolver au poing.

Lortie et les frères Jacques et Paul Rose étaient bien connus du sergent-détective Bolduc et en mettant la main sur Lortie, les policiers ont immédiatement demandé que tout le secteur soit cerné, au cas où d'autres suspects se seraient trouvés dans les environs.

Pendant que les fouilles se poursuivaient, une quatrième personne est survenue sur les lieux, Richard Therrien, le frère de Colette, on l'a aussitôt arrêté.

Les quatre détenus ont été conduits au quartier général de la sûreté du Québec, rue Parthenais, dans l'est de la ville, pour y être interrogés... avec le résultat qui a été connu lorsque s'est instruite l'enquête du coroner, samedi matin.

Nouvelle piste

Or, il appert que l'arrestation de Lortie aurait lancé la police sur une nouvelle piste dans ses recherches pour retrouver le diplomate britannique James Richard Cross, enlevé de son domicile, rue Redpath Crescent, dans l'ouest, le 5 octobre.

Lortie aurait, en effet, fait à la police des déclarations beaucoup plus élaborées que ses premières dépositions à l'enquête du coroner.

On avait d'abord considéré comme exhaustif le témoignage de Lortie à l'enquête, mais selon une source sûre, la police en aurait appris encore beaucoup plus du jeune homme au sujet des deux cellules du FLQ mêlées aux enlèvements, en particulier celui de M. Cross.

La police serait portée à croire que le diplomate est toujours gardé prisonnier dans les limites de Montréal.

Mme Guy Bolam
l' "héroïne" du livre
Amelia Earhart Lives

Amelia Earhart
l'héroïne de 1937

L'aviatrice du 20e siècle

Amelia Earhart serait vivante

NEW YORK (UPI) — La célèbre aviatrice américaine Amelia Earhart aurait survécu à huit années de captivité au Japon et vivrait aujourd'hui, aux Etats-Unis, sous le nom d'Irene Bolam.

C'est ce que révèle un livre écrit par un pilote de la dernière guerre, Joe Klass, et basé sur des recherches effectuées par un retraité de l'aviation américaine, lem ajor Joseph Gervais.

Le livre est intitulé "Amelia Earhart Lives".

Mais la personne désignée par l'auteur comme étant la célèbre pilote s'est refusée à tout commentaire, se contentant de dire qu'elle avait connu Amelia Earhart.

Cette dernière aurait 73 ans. Quant à Mme Guy Bolam, elle a refusé de dévoiler son âge, invoquant la discrétion féminine à ce sujet.

Elle entendait lire l'ouvrage hier soir, en même temps que son avocat, et faire une déclaration aujourd'hui.

Le livre raconte, preuve à l'appui, que Mlle Earhart et son navigateur Fred Noonan faisaient partie d'une mission d'espionnage contre le Japon au moment de leur disparition.

Ils ne volaient pas à bord de l'avion spécialement construit pour Mlle Earhart mais plutôt à bord d'un Lockheed Electra, une sorte de U2 des années '30 lorsqu'ils ont accompli leur dernière mission.

Le Lockheed 10E construit pour Mile Earhart se serait écrasé en 1961.

Le livre précise que Bolam serait un anagramme tiré d'un code formé par les noms d'iles spécifiques. Mais Mme Bolam a déclaré hier que son mari était mort au printemps dernier.

Selon l'auteur du livre, Amelia Earhart aurait été capturée par les Japonais et gardée en captivité à Tokyo jusqu'en 1945.

"Et sa vie, et les secrets qu'elle savait, qui auraient pu être embarrassants pour le gouvernement américain, ont été échangés par l'empereur Hirohito pour une exception importante à la soumission inconditionnelle demandée au Japon par tous les alliés des Américains. Et cette concession était simplement que l'empereur Hirohito ne subisse pas de procès comme criminel de guerre et qu'il lui soit permis de demeurer l'empereur du Japon d'après-guerre."

Des recherches ont permis de découvrir qu'aucun permis de pilotage n'a été émis au nom d'Irene Bolam avant le 1er juin 1937, soit la journée même où Amelia Earhart devait partir pour sa dernière mission.

Dans ses rencontres avec le major Gervais, Mme Bolam avait donné des indications laissant croire au militaire qu'elle était effectivement la célèbre aviatrice, dont on était sans nouvelle depuis 1937.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le meilleur placement de sa vie, $2, pour en retirer, quelques semaines plus tard, la jolie somme de $125,000. C'est pourtant ce qui arrive à M. Varoujan Chaldjian, de Montréal. Ce matin, en présence de sa femme, il a reçu le chèque qui confirme officiellement sa bonne fortune. Le secrétaire de Loto-Québec, M. Jean-Marc Lafaille, à gauche, a présidé cette heureuse cérémonie.

Un Néo-Canadien gagne le gros lot de l'Inter-Loto

"Le plus beau de toute cette merveilleuse histoire, c'est que le billet chanceux m'a été vendu par mon patron !" C'est en ces termes que M. Varoujan Chaldjian, de Montréal, a souligné comment le hasard a bien fait les choses dans son cas.

Ce Néo-Canadien, d'origine arménienne, a appris ce matin l'heureuse nouvelle qui faisait de lui le gagnant du gros lot de $125,000 de l'Inter-Loto (loterie mensuelle à $2) du mois d'octobre.

Lorsqu'on lui a annoncé, au téléphone, que le sort le favorisait, il s'est montré tout d'abord incrédule. Gérant d'un magasin d'appareils électroniques de l'ouest de la Métropole, il était alors occupé à refaire l'étalage de l'établissement et n'avait surtout pas l'intention de se laisser déranger par un mauvais plaisant.

Devant l'insistance de son interlocuteur et convaincu enfin de la véracité de ce qu'on lui disait, il s'est empressé d'appeler sa femme à la maison pour qu'elle vienne sans délai le voir au magasin et discuter ensemble de tout cela.

Travailleur acharné

Au début de la quarantaine, M. Chaldjian est né au Caire d'où il est venu au Canada, en 1964, avec sa femme, qui est d'origine yougoslave.

Depuis son arrivée ici il n'a cessé de trimer dur pour assurer sa subsistance ainsi que celle de sa femme et de ses deux fils, âgés respectivement de 19 et 21 ans. Le plus vieux travaille comme commis dans une pharmacie depuis près d'un an. Son père est aussi employé au même endroit à temps partiel le soir.

M. Chaldjian projette, dans l'immédiat, de demeurer à l'emploi de M. Alex. Seltzer, qui lui a vendu le billet chanceux. Puis, il entend consacrer une partie de sa nouvelle fortune à des dons à des établissements hospitaliers, le Montreal Children Hospital et le Jewish General Hospital, qui ont soigné un de ses fils contre le rhumatisme. Il se propose aussi de faire un don à l'église Sainte-Fatima, qui lui rappelle une église de son pays natal.

Plus tard, sans trop préciser, il se propose d'effectuer, un voyage avec sa famille, et de s'acheter une maison, après avoir fait l'acquisition d'une voiture.

La police cherche Cross près de sa résidence

Les forces policières concentrent maintenant leurs recherches et leurs fouilles dans les parages de la résidence du diplomate James Richard Cross.

La police, de dire le sergent Mongeau du Centre de contrôle, mis sur pied à la Sûreté du Québec depuis les enlèvements Cross-Laporte, a en effet reçu des indications, fruit d'appels, révélant que l'attaché commercial britannique, kidnappé le 5 octobre dernier par une cellule felquiste, serait détenu par ses ravisseurs non loin de chez lui.

Depuis hier, les détectives de la Sûreté du Québec, assistés de leurs homologues montréalais et fédéraux, vérifient les pistes sur lesquelles des informateurs anonymes les ont orientés.

Le sergent Mongeau de la SQ a toutefois tenu à préciser que ces fouilles étaient routinières et qu'à ville Mont Royal, elles étaient la résultante de détails fournis qui, petit à petit, permettent aux policiers de reconstituer le casse-tête qu'ils ont commencé à construire le 5 octobre dernier. L'assemblage des détails les a conduits à l'arrestation de Bernard Lortie, qui s'est mis à table, samedi, à l'enquête du coroner instituée pour découvrir les circonstances qui ont entouré l'assassinat du ministre Pierre Laporte.

61 personnes sont toujours derrière les barreaux

Un total de 61 personnes, arrêtées en vertu de la Loi des mesures de guerre, soit depuis le 16 octobre dernier, sont encore détenues dans quatre centres de détention au Québec.

Le service des relations publiques de la Sûreté du Québec a rapporté ce matin que 439 arrestations ont été effectuées en vertu de cette loi.

De ce nombre, 378 personnes ont été relâchées. Le Centre de détention de la SQ, à Montréal, en héberge 48. Les autres sont détenues à Québec, 4; Rimouski, 5; Sherbrooke, 4.

Selon la SQ, le dernier communiqué du FLQ, le no 11, aurait été adressé à au moins 11 endroits différents dans la région de Montréal. En effet, on précise que le centre de contrôle a reçu 11 appels de différents média d'information et de personnes qui informaient la police avoir reçu ce communiqué.

Ces appels venaient de Montréal, Mont-Royal et Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville.

La police précise également que 17 vérifications et enquêtes ont été faites au cours des dernières heures pour diverses informations reçues en rapport avec l'affaire "Cross-Laporte". Douze de ces vérifications ont été effectuées dans les limites de Montréal. Les autres se sont poursuivies à Piedmont, Senneterre, Chambly, Laval et Longueuil.

Quatre perquisitions ont également été faites dans des résidences d'Outremont mais ces incursions policières se sont soldées par des échecs.

Dynamite à l'eau

Par ailleurs, une caisse contenant un certain nombre de bâtons de dynamite a été découverte dans un ruisseau, près de Saint-Sixte dans le comté de Papineau.

Il semblerait, selon les premiers rapports, que les explosifs aient été jetés dans le cours d'eau par des personnes voulant s'en débarrasser.

Selon la Sûreté du Québec les bâtons étaient en fort mauvais état quand ont les a repêchés.

D'autre part, une autre caisse d'explosifs contenant une vingtaines de bâtons et 104 détonateurs a été trouvée dans le garage d'une maison privée située rue Marie-Victorin à Boucherville. La Sûreté a tenu à préciser que ces explosifs ne faisaient pas partie du stock du FLQ. Aucune arrestation n'aurait été effectuée à la suite de ces deux découvertes.

Des Québécois dévalisent une banque au Vermont

DERBY (Vermont) (PA) — Pour la quatrième fois, depuis le mois de juin dernier, un groupe de bandits québécois a dévalisé une banque du Vermont.

Vers 10 h. 30 ce matin quatre cagoulards armés de revolvers se sont emparé d'une somme indéterminée à la succursale de la National Bank, à Derby Line, Vermont. Aucun coup de feu n'a été tiré et personne n'a été blessé.

Les bandits ont réussi à fuir en empruntant une route secondaire qui n'était apparemment pas surveillée par la police.

Chartier en guerre contre Lucien Saulnier

M. Jean-Guy Chartier, maire de Lachine, a fait une autre violente série contre M. Lucien aulnier, président du comité exécutif de la Communauté urbaine.

Hier soir, au cours d'une assemblée générale du conseil de Lachine, le maire Chartier a qualifié M. Saulnier de "dictateur" et il a utilisé le mot "gestapo" pour décrire le comité exécutif de la Communauté urbaine.

La maire de Lachine n'a pas aimé l'attitude du comité exécutif relativement au projet de la prise d'eau de Lachine, de l'ordre de plus de $7 millions.

A date, la municipalité aurait investi environ $325,000 en études seulement pour la bonne marche dudit projet.

Selon M. Chartier, le comité exécutif aurait adopté une résolution (no 292 paragraphe B, dit-il) comme quoi l'approvisionnement en eau à la grandeur du territoire de la Communauté ferait l'objet d'une étude conjointe Montréal-Lachine pour le compte de la Communauté.

"Vous voulez que je vous donne une preuve de la démocratie de M. Saulnier?" a demandé le maire Chartier à ses conseillers. "Il nous a flattés avec cette résolution, mais quelque temps pluy tard il formait un sous-comité au sein duquel Lachine ne fut même pas représenté. Et nous n'avons même pas reçu de nouvelles de ce sous-comité de supposés experts."

Le rapport définitif de l'étude en approvisionnement en eau pour la Communauté urbaine n'a pas été remis aux autorités de Lachine.

Le maire Chartier en a appris le contenu pour en avoir obtenu une copie, la semaine dernière, auprès des autorités provinciales.

"On m'a demandé à moi de le garder confidentiel, ce que j'ai fait; mais vendredi dernier, M. Saulnier déclarait aux journalistes que les membres du comité exécutif, se basant sur le rapport des experts, avaient décidé d'écarter notre projet", de dire M. Chartier.

Saint-Bruno songe à une communauté urbaine du Richelieu

par Teddy CHEVALOT

Les autorités municipales de Saint-Bruno sont prêtes à collaborer avec Québec pour l'implantation d'une communauté urbaine sur la rive sud, mais pas à n'importe quel prix, et, surtout, pas avec n'importe quelle ville.

Plus précisément, le maire Gérard-L. Lepage, ainsi que ses conseillers municipaux, estiment que si communauté urbaine il y a, celle-ci, dans le cas de Saint-Bruno, doit s'accomplir avec des villes dont le bassin naturel est le Richelieu, dont notamment Saint-Basile, et non avec celles dont le bassin naturel est le Saint-Laurent.

Cette prise de position exclut des villes comme Longueuil, Saint-Hubert et Boucherville, principalement, du type de communauté urbaine auquel seraient prêts à coopérer les administrateurs municipaux de Saint-Bruno.

C'est dans un mémoire présenté à M. Maurice Tessier, ministre des Affaires municipales, que la ville de Saint-Bruno fait part de ses considérations sur "l'avenir territorial et politique de Saint-Bruno-de-Montarville".

Après avoir donné l'historique de la ville et exposé les difficultés d'adaptation pour se transformer de municipalité rurale en ville de 10,000 âmes, les dirigeants municipaux de cette ville s'étendent longuement sur le "boom" démographique, administratif et financier que Saint-Bruno a connu entre 1958 et 1970.

En passant, il s'administre un "satisfecit" sur l'excellence du corps de policiers et sur celui de pompiers volontaires, ainsi que sur l'aménagement des parcs et terrains de jeux dans tous les quartiers de la ville.

"Bref, comme il est écrit dans le mémoire, les services municipaux sont à point, capable de faire face à une expansion plus rapide au cours des prochaines années."

Et puisque Saint-Bruno est capable de se suffire à lui-même, qu'elle ne cherche donc pas "à provoquer des regroupements municipaux en vue de s'agrandir démesurément", car son territoire peut loger une population de 150,000 habitants, on ne voit pas pourquoi cette ville chercherait à être fusionnée ou à en fusionner une autre.

Toutefois, toujours selon les dirigeants de Saint-Bruno, on n'est pas opposé à certains rajustements de territoires, ou à certains regroupements.

Mais si regroupement il y a, celui-ci doit s'accomplir en tenant compte du fait que Saint-Bruno "appartient au bassin du Richelieu et a peu de choses en commun avec les municipalités situées sur le versant du Saint-Laurent".

Toujours selon eux, alors que Saint-Bruno est séparée de ses deux voisines immédiates du bassin du Saint-Laurent, soit Boucherville et Saint-Hubert, par des obstacles naturels, par contre, cette ville trouve plus d'affinités géographiques avec Saint-Basile, au point qu'il soit possible que ces deux villes soient "soudées ensemble d'ici quelques années".

En ce sens, les responsables de Saint-Bruno rejoignent les grandes lignes des recommandations et constatations du rapport Lemay.

En conséquence, dans le cas de Saint-Bruno "si pour des raisons d'ordre plus général et de bien-être régional, il était trouvé nécessaire de pratiquer certains regroupements, ou certaines mises en commun de services, c'est du côté du Richelieu qu'il faudrait regarder", affirment le maire Lepage et ses conseillers.

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
272-7611 • 7616
HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

Carrière exceptionnelle: résistant, libérateur, décolonisateur, réformateur

PARIS (AFP) — Charles de Gaulle, mort hier soir à Colombey-les-Deux-Eglises, est né à Lille le 22 novembre 1890.

Reçu à 18 ans à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il en sort en 1912 dans les premiers comme sous-lieutenant au 33e Régiment d'infanterie, commandé alors par le colonel Philippe Pétain (le futur maréchal).

La guerre éclate en 1914. Le lieutenant de Gaulle est deux fois blessé avant d'être promu capitaine en septembre 1915. Fait prisonnier à Verdun, il essaie cinq fois de s'évader et finit la guerre dans un camp de représailles.

Professeur d'histoire militaire à l'école de Saint-Cyr, il se marie le 8 avril 1921 avec Mlle Yvonne Vendroux.

Après sa sortie de l'Ecole supérieure de guerre en 1924, il est affecté à l'état-major de l'armée du Rhin puis attaché au Conseil supérieur de la guerre, où il expose des théories révolutionnaires sur la réorganisation de l'Armée.

De 1929 à 1931, promu commandant puis lieutenant-colonel, il est en garnison à Beyrouth.

En 1937, il prend, comme colonel, le commandement d'un régiment de chars cantonné à Metz. Cinq jours après l'invasion de la Belgique et de la Hollande, il est placé à la tête de la 4e Division cuirassée et repousse une attaque allemande devant Laon le 17 mai 1940. A la suite de cette action, il devient à 49 ans le plus jeune général de l'Armée française.

Le 6 juin, il est convoqué d'urgence à Paris pour y assumer les fonctions de sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et à la Guerre dans le cabinet de Paul Reynaud.

Après la démission du gouvernement replié à Bordeaux, il prend l'avion pour Londres le 17 juin 1940. Apprenant le lendemain la demande d'armistice, il lance son appel historique à la résistance et crée le mouvement de la "France libre".

L'Afrique du Nord étant libérée, il constitue le 3 juin 1943 à Alger un comité de libération nationale qui, un an plus tard, se transforme en "Gouvernement provisoire de la république française".

En janvier 1944, il convoque la conférence de Brazzaville pour définir la nouvelle politique africaine de la France.

Débarqué le 14 juin 1944 en Normandie, le général de Gaulle fait son entrée dans Paris libéré le 25 août. Il se rend à Moscou en décembre 1944 pour y signer avec Staline un pacte d'alliance et d'assistance mutuelle, entre deux visites officielles aux Etat Unis (juillet 1944 et août 1945).

Ne pouvant obtenir l'appui unanime qu'il juge indispensable pour la réalisation de son programme, il démissionne le 26 janvier 1946 de la présidence du gouvernement et se retire à Colombey-les-Deux-Eglises. Il y rédige ses mémoires de guerre et crée en avril 1947 le Rassemblement du peuple français. Le général de Gaulle entreprend également plusieurs voyages en Afrique (1953) et dans les possessions françaises de l'hémisphère américain et du Pacifique (1956).

Rappelé au pouvoir par les événements d'Algérie, il est investi le 1er juin 1958 à une large majorité par l'Assemblée nationale.

Après avoir parcouru en août 1958 les pays de la future communauté franco-africaine, il soumet au pays un projet de constitution qui obtient 80 pour cent des suffrages exprimés en métropole.

Il est élu le 21 décembre 1958 président de la république et de la communauté. Deux ans plus tard, il conduit à son terme la décolonisation de l'Afrique noire et, après avoir triomphé du putsch des généraux (22 avril 1961), accorde à l'Algérie l'indépendance, ratifiée par le peuple français lors du référendum du 8 avril 1962 (90.7% de oui).

Sur la plan intérieur, le général de Gaulle couronne sa réforme constitutionnelle en faisait approuver par référendum, le 18 octobre 1962, l'élection au suffrage universel du président de la république.

A l'expiration de son premier septennat, il est réélu au second tour, le 19 décembre 1965 avec 55.10 pour cent des suffrages exprimés.

Il doit affronter la crise universitaire et sociale de mai 1968, qu'il surmonte par une éclatante victoire aux élections législatives de juin. En novembre, une nouvelle crise, cette fois financière, menace la parité du franc mais le chef de l'Etat, contre toute attente, refuse de dévaluer la monnaie.

L'année 1969 s'engage sous le signe d'une nouvelle réforme: celle de la régionalisation, considérée comme un aspect essentiel de la "participation", thème majeur de la politique économique et sociale du général de Gaulle.

Mais, bien que le président de la république ait mis son mandat dans la balance, le peuple français repousse par 53.18 pour cent des suffrages exprimés la création de régions et la "rénovation" du Sénat, proposées par le référendum du 27 avril 1969.

De sa retraite de Colombey-les-Deux-Eglises, où il est allé attendre le verdict populaire, et qui deviendra désormais sa tour d'ivoire, de Gaulle fait connaître par un communiqué laconique sa décision d'abandonner ses fonctions présidentielles le 28 avril à midi.

Lorsque s'ouvre la campagne électorale, le général part pour l'Irlande (15 mai — 19 juin 1969).

Devenu simple spectateur de la vie de la nation, l'homme du 18 juin se consacre à la rédaction de ses mémoires.

DE GAULLE

SUITE DE LA PAGE A 1

Ces volontés contrastent par leur modestie avec le style imprégné de fierté et de grandeur qui marquait les actions du général de Gaulle depuis 30 ans. Il réclame des obsèques d'une très stricte intimité, sans aucune représentation officielle, si ce n'est, très discrète, des armées, sans oraisons funèbres, sans musique, ni fanfare, ni sonnerie.

Seule concession : les Français et les étrangers qui le désireront pourront accompagner sa dépouille à sa dernière demeure, c'est-à-dire, à la fosse familiale, à côté de sa fille Anne, une enfant débile et pour laquelle le général éprouvait une touchante et profonde affection.

A 1 h. cet après-midi, le président Pompidou a prononcé avec gravité et émotion, une très brève allocution pour annoncer que "la France est veuve" et rappeler qu'en 1940, de Gaulle a sauvé l'honneur, qu'en 1944, il a conduit son pays à la libération et à la victoire, qu'en 1958, il lui a épargné la guerre civile, pour ensuite lui donner ses institutions, son indépendance et sa place dans le monde. Il a terminé en souhaitant que la France ne soit pas indigne des leçons dispensées par lui et que dans la conscience nationale "de Gaulle vivra éternellement".

La France pleure

L'émotion est très profonde en France. Partisans et adversaires d'hier rendent un hommage contristé à celui qui a sauvé deux fois la France et qui ajouté dans son histoire un rôle qui le classe parmi les plus grands hommes.

Les commentateurs radiophoniques contiennent difficilement leurs sanglots. Ce matin, à la porte de l'Elysée, un jeune homme de 23 ans sanglotait pendant qu'il exprimait son admiration pour son héros, cependant qu'une Lithuanienne, la voix brisée par l'émotion, disait sa peine devant la disparition de cet homme qu'elle adorait, et qu'une Anglaise bouleversée, rappelait qu'elle admirait depuis son exil à Londres, cet homme qui était d'une stature telle que chaque siècle en produit rarement plus d'un.

Respectant scrupuleusement les dernières volontés du général, le gouvernement a décidé de ne pas se rendre à Colombey mais de faire célébrer à Notre-Dame de Paris un service funèbre, en même temps que celui de Colombey, jeudi matin, à 11h00, où officiera l'archevêque de Paris, Mgr Marty.

Toutes les communes de France ont été invitées à organiser une cérémonie identique le même jour et à la même heure. Il semble assuré que le président Pompidou et le premier ministre Jacques Chaban-Delmas se rendront très discrètement demain à Colombey rendre hommage au général de Gaulle.

Jeudi sera jour de deuil national et les drapeaux resteront en berne sur les édifices publics durant tout le mois de novembre.

A l'Assemblée nationale, qui a été ajournée ce matin jusqu'à vendredi, le président de la députation gaulliste, M. Marc Jacquet, n'a pu que dire ces paroles qui avaient une signification nationale: "Mes enfants, le père est mort!"

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

Le premier ministre Pearson, fortement pressé par l'opinion publique canadienne anglaise et tenant compte des difficultés internes du Canada, avait suggéré au général de Gaulle, dans un document public, de couper court à sa visite et de ne pas séjourner à Ottawa comme cela avait été projeté auparavant.

On a dit, par la suite, qu'irrité par les querelles protocolaires entre Ottawa et Québec au sujet de son voyage, le général avait de toute façon décidé bien avant l'incident, de ne pas venir à Ottawa.

Mais, seule, l'Histoire pourra établir ces faits, car pour l'instant, on ne connait pas encore tous les détails des décisions prises au cours de cette crise.

Il y en eut d'autre par la suite : elles tournent toutes autour de l'affirmation de la personnalité québécoise sur le plan international, des retrouvailles entre la France et le Québec et de la naissance difficile de cette grande communauté qui cherche à devenir la francophonie.

L'une des pièces les plus sérieuses, survint à l'occasion du passage au Canada, de M. Philippe Rossillon. Le premier ministre Trudeau avait eu à l'époque des mots très durs pour le comportement de la France à l'égard du Canada et pour l'attitude du président de la République.

Du point de vue du Canada, ces situations de tension eurent de bons effets dans la mesure où elles accélérèrent le virage de la politique extérieure du Canada, en la forçant à une ouverture plus grande sur la francophonie.

Quels qu'en aient été les motifs, et bien qu'elle ait été préparée par M. Lester Pearson et les membres québécois du cabinet à l'époque, cette ouverture n'en a pas moins été une conséquence directe de cette prise de conscience de l'existence de la francophonie et de la place que cherche à y occuper le Québec.

Les historiens ne s'interrogeront pas longtemps sur les incompatibilités fondamentales entre des hommes comme le général de Gaulle et les premiers ministres du Canada, MM. Pearson et Trudeau.

Ils diront sans doute assez simplement que le premier était l'incarnation vivante de cette force revivifiée qu'est le nationalisme, les deux autres ayant en quelque sorte les convictions et peut-être la fragilité des pluralistes et des internationalistes.

DEBOUT

SUITE DE LA PAGE A 1

crirai les trois tomes de mes "Mémoires d'espoir . . .".

La mort l'a surpris lundi soir alors qu'il venait juste d'achever sa journée de travail semblable à toutes celles qu'il passait à Colombey depuis son départ du pouvoir, le 27 avril dernier. A 9 h. 30, ce lundi, le général de Gaulle s'était retrouvé, comme chaque matin, à son bureau de "La Boisserie", cette pièce d'angle décrite dans les Mémoires de guerre d'où il "découvre les lointains dans la direction du couchant". Il avait travaillé comme à l'accoutumée au second tome de ses "Mémoires d'espoir" : "l'Effort", dont il avait déjà achevé les deux premiers chapitres — l'in consacré au problème de l'élection du président de la république au suffrage universel, l'autre à des questions économiques et de politique intérieure. Le déjeuner, il l'avait pris seul avec Mme de Gaulle, sans ressentir aucun malaise, puis il s'était promené longuement dans le parc de Colombey entre deux averses, sous un ciel gris et dans le vent qui arrachait les dernières feuilles aux arbres en cette avant-veille du 11 novembre.

Un écrivain solitaire

Il avait ensuite retrouvé, comme chaque jour, son manuscrit y travaillant jusqu'à 19 h. 00, regagnant alors le salon où il retrouvait Mme de Gaulle. Il avait commencé une réussite — le seul jeu auquel il s'est jamais livré — étalant ses cartes sur une petite table de bridge. C'est à ce moment là que la mort, en moins d'un quart d'heure, l'a terrassé.

Depuis son départ du pouvoir, le général de Gaulle était devenu essentiellement un écrivain. Il paraissait être complètement détaché de l'actualité, ne voulait recevoir personne qui soit encore "aux affaires" comme il disait. Et pourtant, tel jugement, telle boutade, montraient parfois qu'il suivait les choses de près et qu'il ne se désintéressait de rien.

Son dernier visiteur, à la fin de la semaine dernière, a été le général Renouard, vieux compagnon d'armes de l'ancien président de la république, son ainé de cinq années. A part quelques exceptions — dont l'avant-dernière a été M. Léon Noël, vieux compagnon de la France libre, en août dernier — le général de Gaulle ne recevait à la lettre personne si ce n'est, aux vacances, les membres de sa famille et chaque semaine, le mardi, à tour de rôle, les membres de son entourage: le colonel Emmanuel Desgrées du Lou, son aide de camp, M. Xavier de Beaulaincourt, le chef de son secrétariat particulier, et M. Pierre Louis Blanc, son ancien directeur du service de presse.

Travail acharné jusqu'à la fin

Mardi dernier, le 3 novembre, le général de Gaulle avait lu plusieurs lettres venues lui souhaiter la Saint-Charles qui avait lieu le lendemain et le remerciant de l'envoi du premier tome de ses "Mémoires d'espoir", dont il avait dédicacé 500 exemplaires. Ces lettres, il les lisait lentement, avec la plus grande attention, attentif comme tout auteur à tout compliment et à toute critique. Il aura connu une grande joie avec la parution du "Renouveau" qui, initialement, devait être rendu public le 20 novembre. Le général de Gaulle avait mis seulement une année pour écrire ce premier tome de ses "Mémoires d'espoir". Le second tome devait paraitre dans le courant de l'été prochain et le troisième moins d'un an après. Jamais le général de Gaulle n'avait écrit si vite, ne s'était tant acharné à la tâche, comme s'il avait eu le pressentiment que ses jours étaient comptés.

VOLONTES

SUITE DE LA PAGE A 1

meure", écrit enfin le général de Gaulle dans ses dernières volontés.

M. Georges Pompidou était depuis janvier 1952 le dépositaire des dernières volontés du général de Gaulle. Depuis cette date, il détenait une enveloppe contenant deux pages écrites de la main de l'ancien chef d'Etat.

Sur l'enveloppe, ces simples trois mots: "Pour mes obsèques".

Sur la première page, portant l'en-tête "Le général de Gaulle", figurait, écrit également de la main de l'ancien chef de la France libre, "Ex. NR1". C'était en effet l'exemplaire NR 1 que le général de Gaulle avait confié à son collaborateur le plus direct.

Le manuscrit porte également la date: 16 janvier 1952. mais sans indications de lieu et d'origine.

Le document est écrit de l'écriture fine et penchée, très caractéristique, du général de Gaulle. Il est rédigé tout au long des deux pages sans la moindre rature, d'une main sûre. Il se termine au bas de la deuxième page par le paraphe: Cr. de Gaulle.

M. Georges Pompidou n'avait pas jusqu'à aujourd'hui ouvert l'enveloppe. Il connaissait la teneur du document, apprend-on de bonne source, mais non le texte de la lettre.

C'est à la demande de Mme de Gaulle elle-même que, ce matin, le président de la république en a pris connaissance et a rendu public le document en fin de matinée.

le TEMPS qu'il fera

Nébulosité croissante

Nébuleusement mais irrévocablement, le mauvais temps nous vient de l'ouest.

Il serait temps que l'on se penche sur le problème pour tenetr de trouver une solution durable. L'homme ayant déjà appris à créer la pluie, pourquoi ne saurait-il pas conserver le soleil ?

Un aperçu des prévisions de la météo dans l'ensemble du Canada nous montre que toutes les provinces à l'ouest du Québec sont "enuagées". Au Québec (comme d'habitude) la nébulosité est croissante alors qu'à l'est il fait encore beau.

Parmi les moyens que l'on peut suggérer pour faire échec aux sinistres complots météorologiques de l'ouest, l'un d'entre eux consisterait à construire entre le Québec et l'Ontario une espèce de Mur de Chine qui irait en hauteur au lieu d'aller en longueur. Comme matériau, on se servirait de blocs de glace. (Très économique et durable).

La seconde solution est beaucoup plus simple: se servir de l'armée.

Tous ces soldats à qui l'on demande sans merci de rester immobiles pendant des heures dans le froid et la tourmente sur les trottoirs de la ville, pourraient-être regroupés à l'Oratoire Saint-Joseph, sur les hauteurs du Mont-Royal. De là, sur l'ordre de leur commandant, ils se mettraient à souffler tous ensemble vers les nuages pour les repousser à l'ouest.

Quelle vision glorieuse !

MINIMUM 40° MAXIMUM 50°

Les prévisions de la météo selon l'observatoire de Dorval :

Régions de Montréal, Cantons de l'Est et Laurentides : nébulosité croissante aujourd'hui. Nuageux avec quelques averses cette nuit et mercredi. Maximum aujourd'hui et mercredi 50 à 55. Minimum cette nuit de près de 40.

Régions de l'Outaouais : nuageux aujourd'hui avec averses commençant cet après-midi. Mercredi nuageux avec averses. Maximum aujourd'hui et mercredi de près de 50. Minimum cette nuit 40 à 45.

Régions de Québec, St-Maurice et Lac St-Jean : nébulosité croissante aujourd'hui. Nuageux avec quelques averses cette nuit et mercredi. Maximum aujourd'hui 45 à 50. Minimum cette nuit 35 à 40.

Régions de Rimouski et Gaspé : ensoleillé aujourd'hui devenant nuageux plus tard dans la journée. Mercredi généralement nuageux. Maximum aujourd'hui de près de 45. Minimum cette nuit 35 à 40. Maximum mercredi 50 à 55.

Condoléances de Montréal

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a fait parvenir dès ce matin un message de condoléances à la famille de Gaulle et au gouvernement français.

"Avec la mort du Général de Gaulle disparait une des grandes figures de notre histoire contemporaine. S'il appartenait d'abord à la France, les événements auxquels il a été mêlé en avaient fait une personnalité mondiale. Au cours des périodes difficiles qu'a connues la France à partir de 1940, le Général de Gaulle était devenu rapidement un symbole et un point de ralliement pour ses concitoyens.

"J'ai eu l'honneur et le plaisir de connaitre personnellement l'illustre disparu.

"Avec tous mes concitoyens, je m'incline devant son patriotisme indéfectible, son vif amour pour la France et son profond respect de la légalité et des valeurs fondamentales de la famille et des institutions démocratiques.

"Veuillez transmettre, Excellence, à Mme de Gaulle et à sa famille de même qu'au gouvernement français, l'expression de ma plus vive sympathie".

M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, s'est joint au message du maire Drapeau.

QUATRE MOTS

SUITE DE LA PAGE A 1

faires intérieures canadiennes, interprétation qui fut démentie par les événements que l'on connait.

Au cours des années qui suivirent, depuis la première entente franco-québécoise, en 1964, jusqu'à sa dernière période à la tête de la Ve République, toute la politique gaulliste à l'égard du Québec constitua une véritable escalade qui mit en danger les relations avec Ottawa.

Il n'est pas possible d'évoquer ici par le détail cette guerre diplomatique dont l'une des victimes fut l'ex-ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, et par voie de conséquence tous ses collaborateurs.

Il convient cependant de signaler que de Gaulle, dans ses déclarations, n'a évidemment jamais cherché à imposer la solution du problème québécois. Le général, dont le "dossier Québec" était établi pour tout un groupe d'agents diplomatiques et de hauts fonctionnaires français, ici et en France, ne misait pas non plus sur un chef politique québécois.

Pragmatique, de Gaulle estimait que l'histoire allait dans le sens de ce qu'il appelait la "libération" du Québec et appuyait tous ceux, en place ou non, qui partageaient publiquement ou secrètement ce point de vue.

Il semble, selon des sources autorisées, que la conception gaulliste d'un "Québec libre" rejoignait en grande partie celle de M. René Lévesque et du Parti québécois.

Peut-être s'expliquera-t-il, à ce sujet, dans un des prochains tomes des "Mémoires d'espoir" que ses héritiers politiques établiront d'après les documents qu'il leur a laissés.

Plus de 80 hommes d'Etat assisteront au service à Notre-Dame de Paris

PARIS. (PA) — Plus de 80 hommes d'Etat du monde entier ont informé le gouvernement français de leur intention d'assister au service religieux qui sera célébré, jeudi, à la cathédrale Notre-Dame de Paris au moment même où auront lieu à Colombey-les-Deux-Eglises les obsèques du général de Gaulle.

Parmi ces leaders mondiaux, on compte le président Nixon des Etats-Unis, le premier ministre Alexis Kossyguine de l'URSS, le roi Hussein de Jordanie, le premier ministre Heath de Grande-Bretagne, le président Gustav Heinemann et le chancelier Willy Brandt de la RFA, le roi Baudouin de Belgique et l'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie.

VENTE Broadloom Valiquette

MOQUETTE 100% NYLON
Motif ciselé
Orange brûlée, rouge, lilas, topaze, rose, bleu royal, vert mousse, or espagnol.
Rég. 9.95 POUR 7.95 v.c.

MOQUETTE 100% NYLON
Uni fini velours ou motifs ciselés
Rouge flamme, bleu royal, or espagnol, vert mousse, turquoise océan, orange brûlée, vert émeraude, or antique, coquille d'oeuf, bleu paon, vert antique.
RÉG. 11.95 POUR 9.95 v.c.

MOQUETTE 100% ACRILAN
UNI, fini velours
Or antique, bleu ciel, vert mousse, or aztèque, orange brûlée, turquoise, bleu royal, rouge majestic, bleu pastel, vert bouteille, émeraude, cuivre, gris vert, vert Milari.
RÉG. 15.95 POUR 12.95 v.c.

Pose, caoutchouc mousse et baguettes inclus
• Service de mesure • Service à domicile • Un seul magasin pour vous servir
N. G. VALIQUETTE Ltée, 510. Ste-Catherine est. 842-8811

VOILE TERGAL
• Lavable • Résiste au soleil • Aucun repassage
118" uni blanc 3.99 vg.
104" blanc base, "Cornelli" 4.39 vg.
104" brodé blanc 5.99 vg.

VELOURS
100% coton
54" de largeur
Bleu-rouge, Vert-or
Rég. 9.50 Pour 5.95 vg.
Service de mesure

Vaste choix de couvre-lits
Choix de motifs couleurs et grandeurs
à partir de 16.95 ch.

Boutique de papiers tentures
Choix au-delà de 100 catalogues aussi
Collection française exclusive.

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510, Ste-Catherine est, 842-8811

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLARD (Berthe) — A Ville de Laval, le 9 novembre 1970 à l'âge de 80 ans est décédée Mlle Berthe Allard, fille de feu Zotique Allard et de feu Zéphirine Daignault, demeurant 1710 Mayfield, Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
3845, boul. St-Martin, Chomedey
à 2 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLWIN (Thérèse)—A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 51 ans est décédée Mme Roland Allwin, née Thérèse Bélanger. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Chute à Blondeau, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBRY (Lucien) — A Verdun, le 7 novembre 1970, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Lucien Aubry, époux de Helen Whalley, demeurant 1497 de Maricourt. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre.. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculé-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDRY (Bernadette) - A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Joseph Beaudry, née Bernadette Comtois; mère de Louis-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
11,117, boul. St-Vital
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRIERE (Omer) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Omer Barrière, ex-échevin de la Cité de Montréal, ex-député du comté de Laval, ex-commissaire de la CECM et ex-marchand de chaussures de Montréal; époux de Maria Bélanger. Père de Claude, Gaétan, Bernard, Gil- Père de Claude, Gaetan, Bernard, Jules (avocat), Mme Jacques Cadieux (Françoise), Mme Abramo Carfagnini (Suzanne), avocat, et Mme Claude Larocque (Marthe). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2095, boul. de Salaberry
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND (Claura) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 79 ans est décédée Mme veuve Rosaire Béland, née Claura Déry; demeurant à 3235, Rouen. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario est.
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELISLE (Eda) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Hilaire Belisle, née Eda Laviolette. Mère de Mme Yvon Dauvry (Claire), Mme Gilles Desmarais (Madeleine), Agathe, Mme D. Picard (Denise), Mme Marcel Lafontaine (Colette), Jean-Paul, François, André et Luc. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERARDO-PARE (Mariette) — A Sainte-Adèle, le 7 novembre 1970, est décédée Mme veuve Wilfrid Paré, née Mariette Berardo; soeur de Julia Sabatonio, Mme Mathilde Turgeon, Mme Joseph Zinato (Thérèse). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10. h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERSIER (Roger-Albert) — A L'hôpital du Sacré-Coeur, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Roger-Albert Bersier; père de Roger-Louis, époux de Thérèse Ouellet, Heidy (Mme Jacques Bourbeau), grand-père de Christiane, Nicholas, Michel, Marieke, Richard, frère de Mlle Elvire Bersier. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée.
790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi à partir de 1 heure.

BESSETTE (Alice) — A Iberville, le 9 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédée Alice Bibeau, épouse de Omer Bessette, marchand général, mère de Laval Bessette, marchand de meubles et de Pauline (Mme Dr. Guy Bédard); demeurant 272-9e av. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Lesieur
530 — 4e rue Iberville
pour se rendre à l'église paroissiale St-Athanase, où le service sera célébré à 2 h 30 et de là au cimetière de Mont-St-Grégoire.

BOUCHER (Albert) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Boucher, époux de Rose Paulhus, autrefois de Notre-Dame-de-Pierreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons,
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Paul-Emile) — Subitement à Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Boucher, époux de Marie Lacenne. Demeurant au 10816, rue Parc-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11,130 boul. Pie IX, Montréal-Nord.
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDAGE (Christian) — A Montréal-Nord, le 8 novembre 1970 à l'âge de 17 ans est décédé M. Christian Bourdage, fils de Armand Bourdage et de Adrienne Langlois, demeurant au 3359, rue Monselet. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130, boul. Pie-IX
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Vital, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAULT (Robecca) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Félicien Brault, née Robecca Bourgoin; demeurant 12051 Bois-de-Boulogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Eugène) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Eugène Brunet, époux de Sartonia McKenzie. Père de Mme Rolland Bechette (Liette), Jocelyne, Yvon, époux de Denise Bechette et quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Thérèse) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thérèse Roy-Brunet; demeurant 01289 Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630, rue Notre-Dame ouest.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASSINI (Alberto)—A Montréal, le 9 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédé Alberto Cassini époux d'Alice Quinlan, père de Edouard et Donald, beau-père de Olga Skvarenina, Lillian Sanchini, frère de Esther Donolo. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société des Maladies du coeur.

CATELLIER (Gustave) junior — Au Cap-de-la-Madeleine, le 6 novembre 1970, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Gustave Catellier junior, époux de Louise Houle, demeurant au 285 Massicotte, Cap-de-la-Madeleine. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Louise, ses enfants : Nicole, Robert et Sylvie. Son père et sa mère Gustave Catellier senior et (Marthe Bouillé). Son beau-père Oscar Houle, son frère Guy marié à Raymonde Hamelin. Ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jean-Marie Houle, M. et Mme Pierre Larochelle, M. et Mme Jean-Louis Daoust, M. Jacques Houle; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.D. Garneau Ltée
405, boul. Ste-Madeleine,
Cap-de-la-Madeleine
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même nom, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAUMARTIN (Urgel) M. l'abbé — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 76 ans, est décédé M. l'abbé Urgel Caumartin, frère de Soeur Théophila (Rév. soeur du Saint-Nom-de-Jésus-de-Marie) et du Père Antonio (Père blanc missionnaire d'Afrique). Beau-frère de Mme Paul Caumartin, m.d. Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHANTIGNY (Floriant) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Floriant Chantigny, époux de feu Marie-Jeanne Côté. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
à 8 h 15 pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 8 h 30 et de là au cimetière de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Eugénie) — A Valleyfield, le 9 novembre 1970, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Hector Chartrand, née Eugénie Renaud, mère de P.-Emile, Simone, Lionel La Rose, aussi de Georges et Roland Mouton. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Larin & Fils Inc.
317, rue Victoria, Valleyfield
pour se rendre à la Cathédrale de Valleyfield où le service sera célébré à 1h 30 et de là au cimetière de Valleyfield lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOLETTE-PARE (Bertha) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 72 ans est décédée Bertha Paré, épouse de feu Charles Cholette. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 est, rue Laurier
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMISSO (Joseph) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 98 ans, est décédé M. Joseph Commisso. Epoux de feu Francesca Vadala. Père de Immaculata (Mme Vincent Sarroino). Lui survivent 14 petits-enfants : Joseph (époux de Fréda Herfcovitch), Max (époux d'Ann Schwartz), Viola (épouse de Joseph Pédulla) — Mary (épouse de John Lauretig), Norma (épouse de Frank Padulo), Frances (épouse de Frank Underdown), Louis, Rudy (époux de Sandra Cathrall), James, Rose, Robert (époux de Eileen Babin), Nick, Ralph et Rudy Liberio ainsi que 30 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5650 chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Kevin, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COONEY (Richard) — Subitement à sa résidence, le 8 novembre 1970 à l'âge de 56 ans est décédé Richard "Dick" Cooney, époux de Ellen Clarkin, père bien-aimé de Brian et Arlene. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Kane & Fetterly
5301, boul. Décarie
pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

DAIGNEAULT (Soeur Valentin-Marie) — A Lachine, le 9 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée après 50 ans de vie religieuse, Soeur Valentin-Marie S. S. A. née Alice Daigneault. Elle laisse dans le deuil sa soeur: Mme veuve Bernadette Huneault, et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre à 3 heures p.m. à la Maison Mère des Soeurs de Ste-Anne, 745, 18e avenue Lachine.

DESFOSSES (Marie-Louise) — A Pointe-Calumet, le 9 novembre 1970 à l'âge de 69 ans est décédée Mme Alphège Desfossés, née Marie-Louise Marcotte, demeurant 4 rue Poupart, Pointe-Calumet. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache, à St-Eustache
à 1 h 30, pour se rendre à l'église paroissiale de Pointe-Calumet, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Laurent) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Laurent Deschamps, époux en premières noces de feu Anna Jetté et en deuxièmes noces de Viney Veillette; père de Jacques et Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est.
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Norbert, Chomedey, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Laura) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme veuve Louis-Paul Duval, née Laura Emond; demeurant 61, 31e avenue, Ste-Marthe-sur-le-Lac. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7384, rue St-Denis,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FALARDEAU (Amanda)—A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 82 ans est décédée Amanda Robillard, épouse en premières noces de feu Tom Bratwaite et en secondes noces de J. Ernest Falardeau demeurant rue St-Denis. Il laisse dans le deuil outre son époux son fils Alfred et son épouse. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
8328, rue Saint-Denis
à 8h 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Québec lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FARMER (Exilia) — Dans un hôpital, dimanche le 8 novembre 1970, à l'âge de 81 ans, est décédée Exilia Régimbald, épouse de feu Ovila Farmer, demeurant à Sarsfield, Ontario. Mère de Léo, Gérard, de Gatineau, Raymond, de Montréal, Jean-Paul, de Gatineau, Laurent, de Plantagenet, Marcel, de Beaconsfield Maurice, de Sarsfield, Roger, de St-Georges-de-Beauce, Victor, d'Hawkesbury, Richard, d'Ottawa, Mme Paul Lamie (Laurette), d'Ottawa, Mme Léo Laverdure (Blanche), de Clarence Creek, Mme Antonio Barbeau (Eva), d'Ottawa, Mme Alphonse Dessaints (Irène), de Rockland, Ont. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Théo Brunet et Fils Ltée
Rue Laurier, Rockland, Ont.
pour se rendre à l'église St. Hughes de Sarsfield, où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FISET (Roger) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roger Fiset, époux de Noëlla Hall; demeurant 9020 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Solange) — A Ville de Laval, le 7 novembre 1970 à l'âge de 38 ans est décédée Solange Ouimet, épouse de André Forget, demeurant au 50 rue Content (St-François). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain
7020 boul. des Mille-Iles
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église paroissiale de St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Marie-Anne) — A Lachine, le 8 novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Soeur Marie-Antoine-de-Milan, née Marie-Anne Fortin, de la Congrégation des Soeurs de Ste-Anne. Elle a enseigné à l'Académie de Savaria et au Pensionnat de St-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, à la
Chapelle de la maison mère
1950, rue Provost, Lachine
où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la maison mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURIER (Léoncie) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Victor Fourier, née Léoncie Bourgeat, demeurant 7426 Molson. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Matthieu où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Raoul) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Raoul Fournier, époux de feu Oliana Bruneau; demeurant 3269 boul. Gouin ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, boul. Henri-Bourassa
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Gilberte) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 37 ans, est décédée Gilberte Gingras, épouse d'André Gauthier; employé au Château Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin
835, rue Laurier, est,
pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Lucien) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédé Lucien Gauthier, fils de feu Théode Gauthier et de feu Alice Gauthier, demeurant 2728 Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister saus autre invitation.

GAUVIN (Laurent)—A Ville de Laval, le 8 novembre 1970, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Laurent Gauvin époux de Marie-Berthe Perron, il laisse dans le deuil ses enfants Claire, Robert, Hélène, Pierre, Raymond. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Enrg.
130, rue Henri-Bourassa Est
à 9h 30 pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOYAL (Yvonne) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 67 ans est décédée Yvonne Petit, épouse de Adélard Joyal. Demeurant au 1497 Cuvilier. Mère de Georgette (Mme Etienne Roberge), Thérèse (Mme René Cyr), Cécile (Mme Fernand Lapointe). Elle laisse dans le deuil 2 petits-enfants : Gaétan et Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOSTIUK (Stéphanie) — A Ville LaSalle, le 8 novembre 1970, est décédée Mme Walter Kostiuk, née Stéphanie Stanko, demeurant 148, 8e av. LaSalle, mère de Michael, Mark, Paul, Peter et Carole. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
1270, rue Laprairie,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Holy Ghost, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Adélard) — A St-Jérôme, le 9 novembre 1970, à l'âge de 93 ans est décédé M. Adélard Labelle, époux de Ernestine Morin, demeurant 361 av. du Palais, père de Mme René Couture (Carmen), de Montréal et Falconio, de St-Jérôme. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400, rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Roger) — A l'hôpital Royal Victoria, le 9 novembre 1970 à l'âge de 58 ans est décédé Roger Labelle, époux de Violette Petit, il laisse dans le deuil ses enfants Charlotte, Paul-André, Philippe; ses frères Jacques, Robert et le chanoine Paul Labelle, de St-Antoine des Laurentides, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781, rue Ogilvy,
pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré par le chanoine Paul Labelle, à 10 h, et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADOUCEUR (Alberte) — A Joliette, le 8 novembre 1970 à l'âge de 89 ans 9 mois, est décédée Alberte Desrosiers, épouse de feu l'honorable juge Emery Ladouceur, ex-maire de la cité de Joliette; demeurant 160, rue Saint-Charles-Borromée-Sud; elle laisse une fille et un fils: Mlle Denise Ladouceur, de Joliette, et Me Bernard Ladouceur, avocat. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte,
160, rue Saint-Charles-Borromée-Sud
pour se rendre à la cathédrale, où le service sera célébré à 3 heures p.m. et de là au cimetière du même endroit. Direction: Garceau et Garceau Inc. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAFLEUR (Charles-Edouard) — A Montréal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 57 ans est décédé M. Charles-Edouard Lafleur; demeurant 3278 rue Rouville. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

LAHAYE (René) — A Ville de Laval, le 9 novembre 1970 à l'âge de 62 ans est décédé René Lahaye, époux de Anne Samuel, demeurant 5270 boul. Lévesque à St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc,
1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul
à 8 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAJEUNESSE (Bernard) — Accidentellement à St-Bruno, le 8 novembre 1970, à l'âge de 20 ans, est décédé M. Bernard Lajeunesse, fils de Jacques Lajeunesse et de Madeleine Gravel, demeurant à 1405, Garneau, St-Bruno. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant Le convoi funèbre partira des salons
E. Tétrault et Fils Ltée,
1559, rue Montarville,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Bruno, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY (Antonin "Pit") — A Lachine, le 10 novembre 1970, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Antonin (Pit) Landry, époux de Exilia Fortier; père de Pierrette (Mme Jean-Louis Leblanc), Claire (Mme Omer Curotte), Roger (Pit). Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1245, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Henri) — A Montréal, le 7 novembre 1970, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Henri Langelier, fils de Léo Langelier et de Thérèse Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
4201, rue Hochelaga
à 9 h 45 pour se rendre à l'église de la Médaille-Miraculeuse, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATENDRESSE (Joseph-Melchor) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Joseph-Melchor Latendresse, fondateur de la Cie Chip Maple Leaf, époux d'Irema Faucher, il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Mme Hilaire Giasson (Rita), Mme René Martel (Irène), Mme Rhéal Bisson (Pauline), et une belle-fille Marguerite Latendresse. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 1 h., pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 1 h. 30, et de là au cimetière de Pointe-Aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEARIE (Daisy) — A sa résidence, le 10 novembre 1970, est décédée Daisy Burry, épouse de feu John Watson Learie, mère bien-aimée de Robina (Mme C. W. Thompson), Marjorie (Mme J. Lafleur), Catherine, James, Philip, Christina (Mme George Gray), Robert, Geneviève, Lawrence, John et de feu John W. Les funérailles privées auront lieu jeudi le 12 courant, à la
Chapelle de la maison funéraire
D.A. Collins,
5610 rue Sherbrooke ouest,
à 2 heures p.m., et de là au cimetière de Mont-Royal. Si désiré, des dons au Montreal Children Hospital, seraient appréciés.

LECAVALIER (Léo) — A Pierrefonds, le 8 novembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédé M. Léo Lecavalier, époux de Rolande Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Legault Enrg.
16114, boul. Gouin ouest,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGUERRIER (Emile) — Accidentellement à Richelieu, le 8 novembre 1970 à l'âge de 35 ans, 2 mois est décédé M. Emile Leguerrier, époux de Carmen Gaboury, demeurant 3465 rue Mountain View, St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Latour et Demers
5125, rue Armand, St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Isaac-Jogues, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Zénon) — A LaSalle, le 8 novembre 1970, à l'âge de 72 ans, est décédé Zénon Lemieux, époux en premières noces de Florestine Couturier et en deuxièmes noces de feu Gracia Quesnel, demeurant 4426 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale, LaSalle.
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE-BRIEN (Thérèse) — Après une longue maladie à Montréal, le 7 novembre 1970 est décédée Thérèse Brien, épouse de Roland Lesage, ex-gérant de la Banque Canadienne Nationale, outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Gilles et Ginette, sa belle-mère: Mme L.N. Lesage, ses frères et soeurs: Edouard (Jacqueline), Emile, Dolorès (Couturier Lacosta), Rollande et son époux Louis-Philippe St-Pierre, ex-maire de P.A.T, ses beaux-frères et belles-soeurs: Gérard (Yvette), Adrien (Germaine). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue Delorimier
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Léo) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Léo Lizotte fils de feu Arthur Lizotte et de Rose-Aline Landry. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée.
2548, rue Beaubien, est,
à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHON (Antoinette) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme veuve Pierre Michon, née Antoinette Laflamme; elle laisse dans le deuil, ses enfants: Paul-Emile et son épouse Laurette Morris, Mariette (Mme Paul-Emile Martin), Maurice et son épouse Marjorie Rowe. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires,
4848, rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILETTE (Jean-Marc) — A l'Hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 9 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Jean-Marc Milette, époux de feu Yvonne Caron; autrefois de Sherbrooke. La dépouille mortelle est exposée au salon
Germain Gendron,
505, rue Short, Sherbrooke.
Les funérailles et l'inhumation à Sherbrooke

PAGE (Louise) — A Repentigny, le 8 novembre 1970 à l'âge de 89 ans, 8 mois est décédée Mme veuve Joseph Pagé, née Louise Godaire, demeurant 16 Place Robert-Lussier, Repentigny. Elle laisse 3 filles Mme Daniel Caillé (Amanda), Mme Marcel Blondin (Rachel) et Fernande; Mme veuve Edouard Pagé et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
438, rue Noire-Dame, Repentigny
à 9 h 45, pour se rendre à l'église de la Purification, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Joseph de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (Philémon) — A Montreal, le 8 novembre 1970 à l'âge de 74 ans, est décédé M. Philémon Parent, ex-photographe, époux de Alice Léveillé: il laisse dans le deuil: son fils Jean-Jacques, de Bell Canada; sa belle-fille Liette Hainault; son petit-fils, Jean-Philippe; ses soeurs: Béatrice, Germaine, Mme Lucien Valiquette (Armandine), M. et Mme Roméo Parent (Hélène Généreux), ses beaux-frères et belles-soeurs: Dr et Mme J.-E. Bourget (Simone Léveillé), M. et Mme Maurice Léveillé (Denise Besner), M. et Mme Jean Mireault (Rita Léveillé), Mme Fernand Leduc (Jeanne-d'Arc Léveillé), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLEGRINO (Marie-Louise) — A Montréal, le 7 novembre 1970, est décédée Mlle Marie Louise Pellegrino, fille de feu Angelo Pellegrino et de feu Mariette Santoro. Soeur de Henri. Rose, Mère Saint Laurent de Rome (Joséphine), Philomène, Soeur Marie Lorenzo (Yvonne); demeurant rue Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 novembre. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Laurette) — A Montréal, le 9 novembre 1970 à l'âge de 65 ans est décédée Laurette Desjardins, épouse de Léo Perreault; mère de Yolande (Mme Henri Picard), Guy époux de Huguette Gauvin, André, Jean époux de Francine Thibert, et Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Joseph de ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEZOULAS (Christos) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 71 ans, est décédé Christos Pezoulas, époux de Helen Poulos, père de Peter et James. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Kane & Fetterly,
5301, boul. Décarie
Avis des funérailles plus tard.

POULIN (Edmond "Eddy") — Subitement, à Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Edmond (Eddy) Poulin, employé du CNR, époux de Marguerite Dusseault; demeurant 5330 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU (Georges-Léo) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Georges-Léo Primeau, fils de feu Edouard Primeau et de feu Delphine Leduc. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Limitée,
1111, rue Laurier ouest
à 10 h 45 pour se rendre à l'église Saint-Viateur, où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière de Saint-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUESNEL (Laurette) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Léon Quesnel, née Laurette Barnabé; mère de Robert, Mme Bernard Locas (Colette), laisse 3 petits-enfants: Stéphane Frédérick et Bobby. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

QUINTY (Lilianne) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme Rodolphe Quinty, née Lilianne Perrault. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
19 est, rue Laurier,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RANGER (Béatrice) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Ranger, née Béatrice Hurtubise, demeurant à 2345 Hampton. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Marcelle, Fernande, Lucille, Léopold et André; ses petits-enfants Maryse, Michel et Céline Ranger. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâces
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Charles) — A Dollard-des-Ormeaux, le 8 novembre 1970 à l'âge de 88 ans est décédé M. Charles Rivard, époux de feu Blanche Rivard. Demeurant au 4317 boul. des Sources. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Legault Enrg.
16114 boul Gouin ouest
pour se rendre à l'église Marie-Reine-de-la-Paix (Roxboro) où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Thérèse)—A Montréal le 9 novembre 1970, à l'âge de 49 ans est décédée Mme Léopold Rivard née Thérèse Chaput demeurant à 2230 Rachel, Vimont Ville de Laval. Elle laisse dans le deuil sa mère Mme Eva Chaput ainsi que 3 soeurs et 6 frères. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
4340, rue St-Denis
à 11h 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 11h 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Laetitia) — A Montréal, le [illegible] novembre 1970, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Léopold Roy, née Laetitia Gaudreau. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont,
à 9 h 30 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Lacolle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-JEAN (Résine) — A Laval, le 9 novembre 1970, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Simon St-Jean, née Résine Laurent. Elle laisse dans le deuil son fils, Jean et son épouse Lucette Fortin, 2 petits-enfants, Serge et Robert, 1 frère, Fernand Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSFAÇON (Paul) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Paul Sansfaçon, époux de Simone Roger, père de Normand, Claude, Gilbert, Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745, rue Crémazie est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SCIOTTO (Joseph) — A Montréal, le 8 nov. 1970, à l'âge de 83 ans, est décédé Joseph Sciotto (Scott), époux de feu Catherine Montecorvo, père de Mme Michel Giraldi (Marie), Mme Paul Trudel (Françoise), Dominique, Mme Alphonse Bisciglia (Carmelle) et Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée
2548 est, rue Beaubien
à 10 h. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Hélène) — A St-Justine-de-Newton (Québec), le 7 novembre 1970, à l'âge de 67 ans, est décédée subitement Mme Edmond Seguin, née Hélène Lavallée, demeurant 2e rang. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Duncan Roussin
à Ste-Justine-de-Newton
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Henri) — A Verdun, le 9 novembre 1970, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Henri Séguin, ex-employé du Canadien National; époux d'Alice Leclerc; demeurant 299, 6e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington, Verdun,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rivière-Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

SHEPPARD (Gordon) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gordon Sheppard, époux de Lilian May Brodeur; père de Jack. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, aux salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, boul. St-Michel, Rosemont
à 3 heures, et de là au cimetière de Mont-Royal. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation Canadienne des Maladies du Coeur seraient appréciés.

THEORET (Cécile) — A Montréal, le 9 novembre 1970, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Rosario Théoret, née Cécile Boyer; elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Francine et Claudette. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Clothilde, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOUIN (Charles-Emile) — A Montréal, le 10 novembre 1970, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Charles-Emile Thouin, époux de Hélène Rivest; père de Mariette, Mme Lucien Comtois (Huguette), Réal, Robert, Marcel. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
4201 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Repentigny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Henri) — A Beauharnois, le 8 novembre 1970, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Henri Touchette, époux de Cécile Desrosiers; demeurant 69, rue Richardson. Les funérailles auront lieu mercredi après-midi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léo Lamoureux,
98, rue St-Laurent,
Beauharnois
pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois, où le service sera célébré à 3 heures (Fermés de 5 à 7 heures).

TRUDEL (Thérèse) — A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 34 ans, est décédée Thérèse Fournier, épouse d'André Trudel, mère de Pierre. Elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme veuve Joseph Fournier; ses soeurs Paulette (Mme Maurice Beauregard), Monique (Mme Guy Oulmet) et son frère Gérard. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée
5503, boul. Gouin ouest
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE (Hector)—A Montréal le 9 novembre 1970 à l'âge de 76 ans, est décédé Hector Vallée époux de Robertine Boudreault, demeurant à 3591 est, Ontario, il laisse sa fille Claire (Mme Léon Vallée), 2 petits-enfants Hélène et Julie ainsi que 4 frères et 3 soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3675, rue Adam
à 8h 45 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT (Martial)—A Ville de Laval le 8 novembre 1970, à l'âge de 64 ans, est décédé Martial Vigneault époux de Jeanne Marcotte, demeurant au 1750 rue Dagenais, Chomedey, père de Monique (Mme Richard Huet), André, Gérard, Jean-Guy et Yvon. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
845, boul. St-Martin, Chomedey
à 9h 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-Martin où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

LEMAIRE (Rachel) — Remerciements pour sympathie à l'occasion du décès de Rachel Lemaire, ex-infirmière de l'Hôtel-Dieu, décédée au cours de la semaine dernière

RACINE (Raoul) — Mme Raoul Racine remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Raoul Racine, survenue le 7 septembre dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissance

LAPOINTE — Louis et Jocelyne, née Théoret, sont fiers d'annoncer la naissance de leur fils Wade, 7 livres 5 onces, le 6 novembre 1970, à l'hôpital St-Luc. La mère et l'enfant se portent bien.

IN MEMORIAM

PELLETIER (Claude) — Après deux ans, je te pleure encore. J'ai même perdu ceux par qui je t'aimais, cette douleur n'efface pas ta perte, parce que j'espère toujours que c'est toi, mon petit ange, qui m'apportera le bonheur. Que Celui qui t'a pris, calme ma douleur. Ta grand-maman Jeannine Lefebvre.

NECROLOGIE

M. OMER BARRIERE

A St-Laurent, le 7 novembre 1970, est décédé à l'âge de 79 ans, Monsieur Omer Barrière, époux de Maria Bélanger. Monsieur Barrière, ancien propriétaire d'une chaine de magasins de chaussures, a été échevin à la Ville de Montréal de 1936 à 1942, commissaire à la Commission scolaire de Montréal de 1942 à 1947. Député provincial du comté Laval, de 1948 à 1956.

Il laisse dans le deuil, en plus de son épouse, ses fils Claude, Gaétan, Bernard et Me Jules Barrière de Hull, ses filles Mme Jacques Cadieux (Françoise), Mme Abramo Carfagnini, (Suzanne), Mme Claude Larocque (Marthe).

Il laisse aussi ses belles-filles Claire Péloquin (M. Claude), Jacline Depocas (M. Bernard), Bernadette Beaudoin (Me Jules) ainsi que ses frères Arthur Barrière de Montréal et Emile Barrière de New York et plusieurs enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Urgel Bourgie, 2095, rue Salaberry. Les funérailles auront lieu à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, le 11 novembre 1970, à 10 heures du matin.

NECROLOGIE

MME ALPHONSE LACOMBE

A Montréal, le 8 novembre 1970, à l'âge de 95 ans et 8 mois, est décédée Mme Alphonse Lacombe née Marie Monette, épouse de feu Alphonse Lacombe, mère de Mme Emile Lapointe (Jeanne) décédée. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Mme Lucien Charbonneau (Robertine) Alphonse, Raoul, Mme Adélard Gauthier (Germaine), Eugène, Paul et Emile, ses brus, Mme Alphonse Lacombe (Aldéa), Mme Raoul Lacombe (Alma), Mme Eugène Lacombe (Marthe), Mme Emile Lacombe (Rita), son gendre M. Adélard Gauthier ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu le mercredi 11 novembre 1970. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie, 6259, boul. Monk, à Ville-Emard, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEAN XXIII

Reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.B.P.

AVIS
FORMEC INC.

AVIS est par les présentes donné que "FORMEC INC.", une compagnie constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, s'adressera au Ministère des institutions financières, compagnies et coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la section 26 de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 30ème jour d'octobre 1970

PAUL-E. NORMANDEAU
Secretaire

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 10 août 1970, par lequel Tilly Industries Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréa, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 14 août 1970, sous le No 2225049. Banque de Montréal, le 5 novembre 1970.

AVIS DE CESSION GENERALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 29 octobre 1970 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à EXCLUSIVE THREAD CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 4e jour de novembre 1970, sous le numéro 2239987.

Ce 5e jour de novembre 1970.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AIR CANADA

SOUMISSIONS POUR LES BATIMENTS D'ENTRETIEN à L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL DORVAL, QUEBEC

Les soumissions scellées, seront reçues par M. R. Drabinsky, Directeur des Programmes des Installations, Air Canada, Chambre 3401, Place Ville-Marie, Montréal 113, Québec à midi heure normale de l'est, au plus tard,

LUNDI LE 23 NOVEMBRE 1970

Ces soumissions concernent: La pose de tuyaux en tranchées, y compris l'excavation et le remblayage. (Une partie de la tuyauterie sera à haute pression et soudée, inspection de la soudure par le Ministère du Travail) à l'Aéroport International de Montréal, à Dorval, Québec.

Les plans, devis et documents de soumissions peuvent être obtenus à partir du 9 novembre 1970, aux bureaux de :

Surveyer, Nenniger & Chênevert Inc.,
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec
M. I. Kletnieks
Gérant d'approvisionnement

sur dépôt d'un chèque certifié de $25.00 payable à l'ordre de S.N.C. Inc. Ce dépôt sera remboursé sur renvoi des plans et devis en bon état dans les 8 jours qui suivront la fermeture de l'appel d'offres.

Toutes les soumissions doivent être faites en stricte conformité avec les documents de soumissions et doivent être accompagnées d'un chèque visé payable à l'ordre d'Air Canada, d'un montant au moins égal à cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.

Air Canada ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission, et s'il le juge nécessaire ni aucune autre des soumissions.

THE PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD OF OTTAWA VALLEY

APPEL D'OFFRES No 6

Le Regional School Board of Ottawa Valley recevra jusqu'à 15 h, le 2e jour de décembre 1970, au Philemon Wright Regional High School, boul. Daniel-Johnson, Hull (Québec), des soumissions cachetées pour la fourniture de l'équipement suivant:

MECANIQUE-AUTO ET ELECTRICITE

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre sur un formulaire préparé à cette fin par le Regional School Board et y joindre une garantie de soumission ou un chèque visé representant au moins 5% du montant total de sa soumission. Ce chèque visé devra être rédigé à l'ordre du Regional School Board.

Priorité sera accordée aux produits du Québec répondant aux exigences auxquelles le client est en droit de s'attendre.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les plans, specifications, liste des termes et conditions et autres documents pertinents, en s'adressant au Regional School Board, Philemon Wright High School, boul. Daniel-Johnson, Hull, (Québec).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des soumissions, laquelle se déroulera à 19 h le 2e jour de décembre 1970, au Philemon Wright Regional High School, boul. Daniel-Johnson, Hull, (Québec).

La Regional School Board se réserve le droit de refuser la plus basse et n'importe laquelle des soumissions reçues et ouvertes; il se réserve également le droit d'accepter n'importe laquelle des soumissions en tout ou en partie.

Le secrétaire-trésorier
M. W. SCHULTZ (Mme)

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:

ROBERT PAGE, Vendeur, demeurant à 1646 Terrasse Garnier, Montréal, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que ROBERT PAGE a fait une cession de ses biens le 30 octobre 1970 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17 novembre 1970 à 1 h 45 p.m., au bureau du Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE de Montréal ce 2 novembre 1970.

PAUL RAINVILLE, Syndic

**BUREAU DE:
PAUL RAINVILLE, Syndic
484 rue McGill, Suite 33
Montréal, P.Q.
TEL.: 866-4391**

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de:

GUY TETREAULT, Pressier, domicilié au 1890 Albert Murphy, appt 3, Chomedey, Ville de Laval, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que GUY TETREAULT a fait une cession de ses biens le 30 octobre 1970 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 novembre 1970 à 2 h 30 p.m., au bureau du Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

DATE de Montréal ce 2 novembre 1970.

PAUL RAINVILLE, Syndic

**Bureau de:
PAUL RAINVILLE, Syndic,
484 rue McGill, Suite 33,
Montréal, P.Q.
TEL.: 866-4391**

La princesse Anne veut une auto sport

LONDRES (AFP) — Après le prince Charles (22 ans), qui vient de revendre sa "MGC GT" pour acheter une "Aston Martin DB6" décapotable — prix 6,089 livres ($15,000) — ce sera prochainement le tour de la princesse Anne de découvrir les griseries de la conduite sportive.

La famille royale s'est en effet cotisée pour lui offrir comme cadeau de Noël et d'anniversaire une "Reliant Scimitar GTE", dont la vitesse de pointe atteint 125 milles à l'heure et le prix ($5,145). La princesse, qui possède son permis de conduire depuis deux ans, revendra sa "Rover 2000".

Toutefois, pour les deux ainés de la famille royale, un problème se pose: il est formellement interdit en Grande-Bretagne, même si l'on est le fils ou la fille de la reine, de dépasser 70 milles à l'heure sur les routes et autoroutes du royaume.

dernière heure

Lancaster, le plus utile

Le quart-arrière Ron Lancaster des Roughriders de Regina a été déclaré vainqueur du trophée Jeff Nicklin, accordé annuellement au joueur choisi le plus utile à son équipe dans la Conférence de l'Ouest de football. Il s'agissait de la troisième conquête consécutive de cet honneur pour le vétéran de 31 ans. Le secondeur Wayne Harris des Stampeders de Calgary a terminé deuxième au scrutin.

Kurko tué dans une rixe

Le poids moyen finlandais **Arho Kurko,** grande révélation des championnats mondiaux d'haltérophilie, à Columbus, Ohio, où il a gagné la médaille d'argent du développé, derrière le Soviétique **Kurentsov,** a été victime d'une agression mortelle au cours d'une rixe dans un cabaret d'Helsinki... Kurko était un espoir finlandais pour les prochains Jeux d'Helsinki...

Ellis affronte Robert Davila

MIAMI (AFP) — Dix mois après avoir cédé son titre de champion du monde des poids lours à **Joe Frazier, Jimmy Ellis** fera un retour en affrontant le Péruvien **Robert Davila,** ce soir, à Miami... **Ellis,** qui a maintenant 30 ans, possède une fiche de 27 victoires contre 6 défaites... ancien partenaire d'entraînement de **Cassius Clay,** il est d'avis qu'il peut rapidement s'imposer comme l'un des tout premiers prétendants au titre mondial.

Jacques Plante au repos forcé

Un porte-parole des Maple Leafs de Toronto a annoncé que le gardien Jacques Plante manquerait à l'appel au cours de la prochaine semaine. Plante souffre de ligament étiré au genou depuis le match de samedi dernier contre les Canucks de Vancouver. Murray McLachlin du Tulsa agira comme substitut de Bruce Gamble pendant l'absence de Jacques Plante.

Ken Rosewall, "raquette d'or 1970"

NEW YORK (AFP) — Les journalistes mondiaux, spécialisés en tennis, ont attribué, hier la "Raquette d'Or 1970", récompense du meilleur joueur de l'année, à l'Australien **Ken Rosewall...** c'est par une marge de huit points que ce dernier âgé de 36 ans a distancé son compatriote **Rod Laver,** "Raquette d'Or 1969".

Gibbs au rancart

BLOOMINGTON (UPI) — Le défenseur **Barry Gibbs,** des North Stars du Minnesota, qui a été blessé aux hanches lors de la rencontre de dimanche dernier contre Chicago, sera au rancart pour une période encore indéterminée... **Gibbs,** qui avait été nommé la recrue de l'année chez les North Stars, la saison dernière, doit rencontrer le médecin de l'équipe qui étudiera son cas, cet après-midi.

Un prodige américain

Les Américains croient avoir enfin découvert un digne successeur à **Harold Connolly,** dans le lancer du marteau... âgé de seulement 15 ans, **Alvin Jackson** pèse 220 livres, et il a déjà réussi un jet de 54 m. 84 cette saison...

Invitation pour les USA

NEW YORK (AFP) — Les **Etats-Unis** ont été le premier pays invité à participer aux Jeux olympiques de **Munich...** nous rendons hommage à l'une des plus grandes nations sportives du monde, a déclaré **M. Willie Daume,** président du comité allemand, en remettant à **M. Cliff Buck,** président du comité américain, l'invitation gravée.

Un combat qui rapporte !

NEW YORK (AFP) — Bien que les chiffres ne soient pas encore officiels, **M. Mike Malitz,** président de **"Sport Action",** compagnie qui a reproduit les trois rounds du combat, en circuit fermé, a déclaré que la recette totale du combat de rentrée de **Cassius Clay** s'élèverait à plus de trois millions et demi de dollars... selon les termes du contrat, **Cassius Clay** devrait alors retirer environ $750,000, contre $400,000 pour son opposant **Jerry Quarry... Mike Malitz** a également révélé que les salles qui rapportèrent le plus furent le **Madison Square Garden** ($180,000) et le **Forum de Los Angeles** ($100,000).

Les écuyers allemands ont trop de classe

NEW YORK (AFP) — L'équipe de jumping d'Allemagne de l'Ouest, intouchable, a remporté hier la Coupe des Nations, malgré une belle résistance des Américains, s'assurant ainsi une avance décisive au classement général par équipe du concours hippique international de New York.

La Coupe des Nations, qui ne comptait pas pour le classement individuel, s'est disputée sur deux parcours identiques de 11 obstacles, et mettait en lice les quatre membres de chacune des équipes en présence, Etats-Unis, Allemagne de l'Ouest, Irlande, Mexique et Canada. Seuls les trois meilleurs parcours dans chaque manche entraient en ligne de compte pour le classement final.

A l'issue du premier parcours, l'Allemagne de l'Ouest et les Etats-Unis étaient encore à égalité, Lutz Merkel, sur Sir, Gert Wiltfang, sur Goldika et Hartwig Steenken sur Simona, avaient réalisé trois sans faute pour l'Allemagne de l'Ouest. Neal Shapiro, sur Sloopy, Conrad Holmfeld, sur Bonte II et W. Steinkraus, sur Fleet Apple, avaient fait de même pour les Etats-Unis.

Les trois cavaliers allemands ont réédité leur performance dans la seconde manche, les Américains ne pouvant réussir que deux sans faute (Steinkraus et Shapiro) pour prendre la 2e place.

L'Irlande a pris la troisième place, grâce à deux parcours sans faute du capitaine McMahon, sur San Pedro, et à une bonne performance du lieutenant Quinn, sur Duinin.

Classement général par équipe avant la dernière journée: 1. Allemagne de l'Ouest, 116; 2. Etats-Unis, 78; 3. Canada, 26; 4. Irlande, 20; 5. Mexique, 11.

Autre victoire du Baltimore

MILWAUKEE (UPI) — Les Packers de Green Bay ont réussi ce que deux autres équipes n'avaient pu faire, lors des deux matches précédents, marquer un touché contre la puissante défensive des Colts de Baltimore, mais ce ne fut pas suffisant pour les vaincre. En effet, les Colts ont vaincu les Packers, 13-10, lors du seul match à l'affiche dans la ligue Nationale de football hier.

Les Colts n'avaient pas concédé un seul touché en 12 quarts de jeu avant le match d'hier. Jim Grabowski a réussi le truc avec une poussée d'une verge, 76 secondes avant la fin du match. Les Jets avaient été la dernière équipe à marquer un touché contre les Colts, au 3e quart du match du 18 octobre.

Don Horn remplaçait Bart Starr, blessé à un bras, et il a été victime de quatre interceptions, dont deux par Rick Volk.

Jerry Hull a marqué le seul majeur des gagnants, les autres points allant à Jim O'Brien (deux placements et un converti). Dale Livingston a récolté les quatre autres points a l'aide d'un placement et d'un converti.

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...

J. P. JOANNETTE
1 Place Ville Marie, 878-9831

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

Le sport, notre moyen de réformer le monde - Brundage

NEW YORK (PA) — Le président du comité Olympique International, M. Avery Brundage, a reproché à la jeunesse, hier d'utiliser les mauvais moyens pour arriver à ses fins de paix, de justice et d'égalité à travers le monde.

"Depuis 50 ans, le mouvement olympique lutte pour la même cause que les jeunes d'aujourd'hui, a déclaré le président qui était le conférencier à un congrès d'afficheurs et de lithographes de New York.

"Leurs motifs sont valables mais leurs méthodes sont mauvaises. Ils disent qu'ils veulent la paix, nous la voulons également; ils veulent l'égalité des races, ils luttent contre l'injustice, nous avons les mêmes objectifs. Nos méthodes sont cependant différentes. Les jeunes, révoltés, brûlent et détruisent pour gagner leur point, tandis que le sport est notre cheval de bataille."

M. Brundage, maintenant âgé de 85 ans, a néanmoins déclaré qu'il n'était pas découragé, se disant convaincu que les plus jeunes réaliseront que la violence ne réglera rien et se rallieront à l'idéal olympique.

Dans un autre ordre d'idée, M. Brundage, qui dirige le comité olympique depuis 28 ans, a déclaré à l'issue de sa conférence, que le présent terme était son dernier et qu'il prendrait ensuite sa retraite.

Scepticisme de Brumel

MOSCOU (AFP) — Valeri Brumel, recordman du monde de saut en hauteur avec sept pieds, cinq pouces et trois-quarts, et champion olympique à Tokyo, n'a pas caché son scepticisme à l'annonce de la performance réalisée par le Chinois Ni Chih Ching, sept pieds et demi, et a déclaré : "Je voudrais le voir pour y croire".

Le champion olympique a également mis en doute les juges qui ont assisté à la performance, et a indiqué qu'il aurait aimé que son homologue chinois réalisât ce saut soit à Paris, soit à Los Angeles. Brumel estime, en effet qu'il existe une grande différence entre une compétition nationale et une compétition internationale, comme celle au cours de laquelle il a réussi son exploit en 1963, lors de la rencontre URSS-Etats-Unis, à Moscou.

Le remède qui soulage vite d'un mauvais rhume!

NEOCITRAN contre LA CONGESTION NASALE

Ce malaise qui trop souvent accompagne le rhume.

NeoCitran est le grand favori. Cette délicieuse citronnade chaude contient de la vitamine C et des ingrédients médicinaux efficaces. NeoCitran agit vite pour aider à vous débarrasser de l'enchifrènement.

Le remède réconfortant contre les mauvais rhumes.

NOMINATION

Versailles FORD

BERTRAND RAJOTTE

M. Paul Cormier, président de Versailles-Ford Sales Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Bertrand Rajotte au poste de directeur des ventes au département des voitures d'occasion. Bertrand Rajotte compte plus de 22 années d'expérience dans la vente d'automobiles et de camions, et cette nomination reflète le progrès extraordinaire de Versailles-Ford. Le nouveau directeur invite ses amis et clients au "super-marché" des voitures d'occasion.

Versailles FORD
4650 est Jean-Talon près Viau
376-8980

GOODYEAR

Le meilleur ACHAT DE PNEUS À NEIGE de sa catégorie

SURE GRIP IV

18.95

6.50 x 13 FLANC NOIR
SANS REPRISE NÉCESSAIRE
POSE GRATUITE

MÊMES BAS PRIX DANS LES AUTRES DIMENSIONS					
DIMENSION	FLANC NOIR	BANDE BLANCHE	DIMENSION	FLANC NOIR	BANDE BLANCHE
5.50 x 12	$18.95		H78-14 (8.55x14)	$25.75	$29.60
6.00 x 12		$20.95	5.60 x 15	19.95	
6.00 x 13		20.95	C78-15 (6.85x15)	21.45	24.70
6.50 x 13	18.95	21.95	E78-15 (7.35x15)		24.95
7.00 x 13	21.20	24.40	F78-15 (7.75 x 15)	22.00	25.30
F78-14 (7.75x14)	22.00	25.30	G78-15 (8.25x15)	23.45	26.95
G78-14 (8.25x14)	23.45	26.95	H78-15 (8.55x15)	25.75	29.60

GARANTIE GOODYEAR "ILLIMITÉE"

POUR LA PLUPART DES VOITURES Y COMPRIS LES VOITURES IMPORTÉES!

Adhérence parfaite à peu de frais cet hiver

★ Semelle à sculptures profondes ayant fait la renommée des Suburbanite! 260 ciselures angulaires robustes permettent d'effectuer des départs rapides et des arrêts sûrs.

★ 4 plis de câblé nylon à triple trempe donnent le maximum de robustesse! Livre pour livre, plus fort que l'acier.

★ Caoutchouc de la semelle additionné de caoutchouc Tufsyn pour en prolonger la durée.

★ Reçoit des crampons assurant jusqu'à 50% plus d'adhérence sur la glace et la neige durcie.

PAS DE COMPTANT NÉCESSAIRE... FACILITÉS DE PAIEMENT CHEZ LA PLUPART DES DÉTAILLANTS GOODYEAR

Adhérence accrue sans roulements de pneus carrés

VYTACORD 3-T SUBURBANITE

- Le pneu à neige qui mord sans démordre.
- Les ciselures de la semelle en "S" entrecroisés assurent une adhérence accrue.
- 4 plis de câblé polyester empêchent les roulements de "pneus carrés."
- Le caoutchouc Tufsyn à composé spécial dure plus longtemps.

Prix de détail suggéré $26.70
EN SPÉCIAL 22.70
645-14 flanc noir
Mêmes bas prix dans les autres dimensions

Construit pour garder son "mordant" pendant très longtemps

PNEUS À NEIGE POLYGLAS*

- Semelle large à ciselures profondes en "S" entrecroisés pour le maximum d'adhérence.
- Les ceintures en fibre de verre gardent plus de semelle collée à la route et réduisent l'usure.
- La carcasse en câblé polyester assure une conduite douce et une durée prolongée.

Prix de détail suggéré $32.35
EN SPÉCIAL 27.50
CHACUN À L'ACHAT D'UNE PAIRE
878-14 (6.45-14) flanc noir
Mêmes bas prix dans les autres dimensions

Rendez-vous dès maintenant au magasin de service Goodyear ou chez le détaillant Goodyear

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi	6000	$7⅛	7	7⅛	
Alcan	964	$21½	21⅜	21⅜	
Alcan 4¼ pr	610	$26½	26½	26½	+ ¼
Algoma Stl	1780	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Ang 290 pr	100	$35⅜	35⅜	35⅜	+ ⅜
Aquitaine	110	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Argus 270 pr	150	$33½	33½	33½	
Atl Sug A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Atl Sug w	400	230	230	230	+20
Bank Mont	2265	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
Bank NS	5906	$18⅞	18¾	18¾	
Bq C Nat	2275	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
Bq Deparge	100	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Bq Pv Can	230	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
Bell Can	8573	$44⅝	44¼	44⅝	+ ⅜
Bell pr A	66	$50⅜	50⅜	50⅜	+ ⅛
Bombrder	270	$14½	14½	14½	
BP Oil	100	515	515	515	+5
Brascan	400	$14⅝	14⅝	14⅝	+ ⅛
BC For 6 p	50	$38¼	38¼	38¼	— ¾
BC Phone	1008	$60	60	60	+1
BC Ph 5.15p	25	$65½	65½	65½	—2½
Brinco	915	495	490	490	
Can Cem	545	$35¼	35	35	— ½
C D Sugar	100	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Can Malt	200	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
CanArena	200	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Cdn Brew	6835	$7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
C Imp Bk C	775	$19⅜	19¼	19¼	
C I L	1100	$9⅜	9⅜	9⅜	
CP Inv w	100	450	450	450	—10
CPR	2220	$61¾	61	61¾	— ¼
C Salt	100	$15	15	15	
Canron	500	$11	11	11	
Chart Ind	200	125	125	125	—5
Chemcell	1100	430	425	430	+5
Chemc 175 p	100	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
Con Bath	580	$9½	9⅜	9½	
Cr Zell A	145	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
Crush	130	$13⅜	13⅜	13⅜	
Dist Seag	1150	$48½	48¼	48½	+ ¼
Dofasco	200	$19¾	19⅝	19¾	
Dom Stores	3400	$9⅜	9¼	9⅜	— ⅛
Dom Text	950	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Domtar	10680	$13⅛	12¾	13⅛	+ ⅛
Du Pont	127	$13½	13½	13½	
Falcon	158	$139	139	139	—1½
Glengair	700	220	215	220	+10
Greyhond	3300	110	110	110	—15
Gulf Oil	100	$18⅛	18⅛	18⅛	
Home A	6375	$23¼	22½	23¼	+1
Home B	700	$23½	23	23½	+2
Hud Bay M	1305	$19	19	19	
Hud Bay Co	2413	$14¾	14¾	14¾	— ¼
Husky Oil	700	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Imp Oil	5037	$18⅞	18⅝	18¾	
Imp Tob	680	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Ind Accept	992	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Ind Acc w	100	575	575	575	—5
Int Nickel	4230	$47¼	46¾	47	— ¼
Int Util	400	$31¾	31⅝	31⅝	— ⅜
Inter PL	1500	$24¾	24½	24¾	+ ¼
I O S Ltd	1350	140	140	140	—5
Ivaco	1700	$8½	8½	8½	
Kaiser	1600	$7⅞	7⅛	7⅞	+1⅛
Laur Fin	300	$5½	5½	5½	
Loblaw A	350	500	495	500	+5
Loblaw B	300	$5⅛	5	5	+ ⅛
Loeb M	100	410	410	410	+5
Maritime Tel	205	$17¼	17¼	17¼	— ¼
Mass Fer	395	$10	9⅞	9⅞	— ¼
Melchers	125	$12	12	12	+ ¼
Molson A	880	$13¼	13⅛	13¼	
Molson B	2125	$13	12½	13	+ ½
Mont Trust	200	$8¾	8¾	8¾	— ¼
Moore Corp	708	$30½	30¼	30¼	— ⅛
Nat Sea Pd	1000	$8	8	8	
Nfld Light	3000	$9	9	9	
Noranda	750	$25⅞	25¾	25⅞	
N Cent Gas	1500	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
NS LP	12135	$8⅝	8⅝	8⅝	
Pac Pete	1125	$28¼	27⅝	27⅞	+ ⅛
Phillips C	200	$9½	9½	9½	
Placer	100	$30⅛	30⅛	30⅛	—1⅛
Pow Corp	1700	$5¼	5⅛	5⅛	— ¼
Pow Cp 5 pr	465	$7½	7⅜	7⅜	
Price	125	$7¼	7¼	7¼	
Provigo	1100	400	400	400	+10
Q S P Ltd	600	$18½	18½	18½	
Rapid Data	100	250	250	250	
Rio Alg	2550	$14⅜	14¼	14¼	
Ronalds	400	$11⅜	11⅜	11⅜	— ½
Rothmans	1500	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Royal Bk	3400	$21⅜	21⅜	21½	— ⅜
Shell Can	150	$31½	31½	31½	— ⅛
Shell In p	225	$31⅜	31½	31⅜	— ¼
Shell In w	1225	$14⅛	14	14⅛	— ¼
Sicard 6 pr	200	$20	20	20	
Simpsons	300	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Southam	250	$52	52	52	
Steel Can	1150	$23⅜	23	23	— ½
Steinbg A	950	$12½	12⅛	12⅜	— ¼
Superior El	125	435	435	435	—15
Texaco Can	155	$26¼	26	26¼	+ ⅛
Tor Dom	500	$19½	19¼	19¼	— ¼
Tr Can PL	500	$31¾	31¾	31¾	
Trans Mtn	550	$18¾	18⅝	18¾	— ¼
Trizec	3000	140	135	140	
Velcro Ind	1075	$28	27¾	27¾	
Walk GW	420	$38½	38½	38½	— ¼
Weston	3500	$20	19½	20	+ ⅝
Weston 6 pr	1250	$84	84	84	+4

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
All Build	100	225	225	225	
Belgium	1827	$34⅞	34	34½	— ⅜
Blue Bon	500	220	220	220	+5
C Divrsfd	100	240	240	240	—5
Capital D	500	200	200	200	+25
C Holdings	800	490	465	480	
Comod or	800	300	300	30	
Int Atlaq D	200	45	35	45	+17
Kambern D	200	220	220	220	—10
Magnetics	1300	100	100	100	—15
Prodec	300	40	40	40	+1
Proflex	100	165	165	165	—5
Resort Dev	1000	370	360	370	+10
St Maurice	5000	72	72	72	+11
S M A·	250	200	200	200	—5
Sogena	100	$11	11	11	
Superpack	100	$7½	7½	7½	—1
Unican Sc	100	190	190	190	
Val Mar	200	185	185	185	
Vanderhout	200	$6	5⅞	6	
Winco Steak	3100	295	275	275	+5
Wingait Div	550	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
Abitibi Cop	10600	39	36	36	—3
Africana	2000	33	33	33	—1
Anthonian	1000	4	4	4	—1
Atl Nickel	2000	25	25	25	—8
Bateman	4200	10	10	10	
Bluewater	1000	42	42	42	+2
Burnt Hill	2000	27	26	26	—2
Cadillac E	43355	390	315	370	+75
Caliper D	6600	154	149	150	+1
Canadex	1000	16	16	16	—1½
C Keeley	2000	3½	3½	3½	— ½
C Magsit R	9800	½	½	½	
Canador	5500	30	30	30	—1
Cannon	5000	13½	13	13	—1
Canuc M	1500	55	50	50	—5
Capri M	4200	43	42	42	+1
Castle Oil	300	155	155	155	—15
Chesbar Irn	300	350	350	350	—25
Chib Cop	6000	22	21	21	—1
Chipman	16500	10	10	10	
Cominga	3500	10	10	10	
C Bellek	1000	3	3	3	—1
C Canora	21500	26	25	25	
C Manitoba	3300	17	16	17	
C Nor Exp	1000	18	18	18	—2
C Pershort	500	17	17	17	
C Prop M	2387	11	11	11	+1
C Virginia	1800	200	200	200	
Corgemine	7968	48	45	45	—2
Crusade	1600	115	110	110	
Dauphin	5000	18	17	17	—3
Dumont	116600	56	49	52	—5
Dynamic	16200	40	37	38	
Eagle M	2650	225	215	220	—10
East Sull	310	510	510	510	—10
Emp Min	8500	14	12	14	
Expo Iron	23500	85	80	80	+5
Fano Min	1000	13½	13½	13½	+ ½
Futurity	4000	43	40	43	—1
Glen Lake	1833	35	35	35	—2
GW Mng	2000	46	45	45	—1
Guard M	8500	46	45	45	—2½
Imp Min	10000	9	9	9	—1
Israel	18500	37	35	35	—3
Jamex Ex	1000	27	27	27	
Laduboro	500	80	80	80	—5
Lederic	1500	20	20	20	+3
Lynx Can	1000	110	110	110	
Mal Hyg	100	325	325	325	+10
Marchl Bsn	4300	93	91	92	—3
Massval	500	11	11	11	— ½
McIntyre	1000	$155	155	155	
Mid Chib	500	35	35	35	
Midepsa	700	31	31	31	+1
Mija M	2500	55	55	55	+2
Miro	1000	8	8	8	
Mt Laurier	2500	86	85	85	
Mt Pleasant	625	35	35	35	
Nw Unisphr	600	52	52	52	+3
Nor Am R	1000	22	22	22	—1
NW Canal	3000	13	13	13	—1
Pac Nickel	4000	58	55	58	
Pitt Gold	3000	4	4	4	—1
Probe M	2000	17½	17	17	
Que Explor	500	9	9	9	+ ½
Que Uran	500	23	23	23	—1
Rancher	19000	11	11	11	+1
Ranger	100	$13¾	13¾	13¾	— ⅜
R Agassiz	2800	39	38	38	—2
St Lucie	1600	39	39	39	+1
Sapawe	500	4	4	4	
Scandia M	4119	26	26	26	+2
Tagami	3000	18	17	17	— ½
Triton Exp	3000	370	370	370	—10
Twnt C Ex	17700	135	135	135	
Universal	1000	125	125	125	+15
Waite Duf	2000	12	12	12	
West Buff	3100	24	24	24	
Wills Creek	6500	85	75	76	—12
Wisconsin	2000	22	22	22	+1

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. Net
A-B					
Adores 1.40	144	25⅞	24⅜	24⅜	— ¾
Admirl	5	8¼	8⅛	8⅛	
AirRed .80e	102	18⅛	17¾	18	
Alcan 1.20	42	21	20⅞	20⅞	
AllegC .10e	26	9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
AllegL 2.40	53	26⅜	26⅛	26¼	— ⅜
AllisCh	80	13¾	13½	13½	+ ¼
Alless .22r	203	44½	44⅛	44⅜	
AAirlin .80	223	18⅜	18	18¼	+ ¼
AmCan 2.20	51	39⅜	39⅜	39½	+ ¼
AmEIP 1.70	331	25⅞	25½	25½	— ⅛
AHome 1.60	217	67	65⅝	67	+1
AHosp .24	610	30¼	29¾	30	+ ¼
AmMot	123	6⅜	6¼	6¼	— ⅛
AmPhot .12	56	9½	9⅛	9¼	+ ⅛
AmStd 1	1142	29⅛	27½	27⅞	— ⅞
AT T 2.60	778	44⅝	44¼	44½	— ⅛
AmZinc	4	9	9	9	
ApacheCp .25	9	13⅞	13⅝	13⅝	
Arlans .20	47	8	7⅞	8	+ ⅛
AtlRich 2	449	60½	58⅜	60	+1⅜
Avco .60e	136	10⅜	10⅛	10⅜	— ⅛
Bathl	36	17⅜	17	17	
Beckmn .50	16	23⅞	23¾	23¾	
BeechA .75	253	10¾	10⅜	10½	
BellH .60	62	32⅜	32	32	— ¼
Bndix 1.60	61	25¼	24¾	25⅛	+ ¼
BenF 1.60	68	46⅞	46⅜	46¾	+ ½
BethSt 1.80	159	21⅜	21⅛	21⅛	— ¼
BlackD .86	71	51	50⅜	50⅞	— ¼
Blissl. 1	11	18¼	18	18	
Boeing .40	152	14½	14⅛	14⅜	+ ⅛
Bordn 1.20	414	23	22¼	23	+ ⅞
Borg 1.25	31	23⅞	23⅝	23¾	+ ⅛
BristMy 1.20	203	60	59⅜	59⅜	+ ⅛
Brown	6	5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
Brnswk .10	208	18⅛	17⅝	17⅝	— ⅛
BucyEr 1.20	82	26¼	25¾	26¼	+ ¼
Budd .45p	1481	9	8	8¼	— ⅛
Bu 4lizc	.608	19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
Burndy .70	10	16	16	16	
Burrghs .60	551	110	108	108	—2⅛
C					
CampSp 1.10	29	29⅞	29⅜	29⅝	+ ⅛
CPR 3.20	5	60½	60	60½	
Carrier .60	67	31¼	30⅜	31	
CartW .40a	61	14	13¾	13¾	
CatTr 1.20	354	36⅜	35¾	35⅞	— ¼
Calanese 2	53	56¾	56	56	— ¾
CessnaA .60	14	13⅜	13½	13½	
ChesOh 4	28	49¼	48¾	49⅛	+ ⅛
ChocFN .25r	20	7⅜	7¼	7¼	
ChrisCft .30p	84	9	8⅞	8⅞	— ⅛
Chryslr .60	309	26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
CitFn 1.80	108	39⅞	39¼	39¾	+ ⅜
CitiesSv 2.20	94	44¼	43½	44	+ ½
Cluett P .90	28	19	18½	19	+ ½
CocaCol 1.44	102	82	81	82	+1⅛
ColPal 1.30	40	44	43⅜	43¾	
CollAik 1	16	31⅜	31	31⅜	+ ⅜
CollinR .20p	26	13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
CBS 1.40b	121	28¾	28⅛	28¼	— ⅞
ColuGas 1.68	209	33½	33	33	
ComEd 2.20	62	33	32⅜	32¾	+ ¼
ColtRef .60	47	16½	16¼	16⅜	
ConEd 1.80	131	22¾	22½	22½	— ¼
CFds 1.20	92	38⅛	38⅛	38¼	+ ¼
ContCan 1.60	80	38¼	37⅞	37¾	— ⅛
ConOil 1.50	402	28⅜	27⅞	28¼	
CnrData	104	46¼	45⅛	45¼	— ¾
CoopIn 1.40	430	29	28¼	28¼	— ½
CFCIntl 1.70	70	31½	31⅛	31⅛	+ ¼
Crane 1 60b	10	31	30½	30¾	+ ⅛
Cr Zell 1.60	58	29⅝	29	29½	+ ⅜
Culligan .28	314	13⅜	11¾	12⅜	—1
CurtWr .60	48	11¾	11⅜	11½	
Cyprus 1.60	25	55¼	55	55	— ⅛
D-G					
DanR .25p	25	7	7	7	
Dartl .30b	116	32⅜	32	32	
Deere 2	52	35½	34⅞	35⅛	— ½
Dexter .24	96	16	15¼	15¼	— ¾
DiaSh 1	82	18	17⅜	17¾	— ¼
Diversin .36	18	8⅞	8¾	8¾	
DowC 2.60	110	64¼	63¾	64	
Dresin 1.40	14	29¼	28¾	29¼	+ ⅝
duPon 3.75e	195	124¾	123½	124	+ ½
DuqLt 1.66	55	21¼	20⅞	21⅛	
EastAir	376	14⅛	13½	13¾	— ⅛
EastK 1a	603	68⅞	67¼	68¼	+ ¾
Elect As	6	4¾	4⅜	4⅜	
ElPasNG 1	57	16¾	16½	16⅝	+ ⅛
ESB 1.20	x8	20⅜	20	20	+ ⅝
EthylCp .84	64	20½	19⅞	20	
ExCel 1.25	23	19½	18⅞	19¼	+ ⅜
Fairch	111	21¼	20½	20¾	— ⅜
Fed Pac El	16	10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Firest 1.60	48	46	45½	45⅝	+ ¼
FChart 1.84f	57	37⅛	36⅝	37	+ ⅛
Flintkote 1	11	24¼	24	24	— ¼
FlaPw 1.60	40	50¾	50¼	50½	
Ford 2.40	315	51⅝	50⅝	50⅝	— ⅞
Frueh 1.70	71	28⅝	28⅜	28⅝	+ ¼
GAF .40	172	10	9¾	9⅞	
GenDyn .50p	25	18⅝	18⅜	18⅜	
GenEle 2.60	337	87⅜	86⅞	87⅛	+ ⅛
GFds 2.20	707	81¼	80⅝	81	— ⅛
GMC 3.40e	795	73⅞	73½	73¾	— ⅛
GPubU 1.60	154	19⅝	19½	19½	
GTelEl 1.52	427	27½	26⅝	26⅝	— ⅜
GTire 1b	49	19	18¾	18⅞	+ ⅛
Gillette 1.40	157	42⅞	42½	42⅞	+ ½
Goodrh 1.72	105	28¼	27¾	28	+ ⅜
Gdyr .85	219	29⅝	29⅛	29¼	— ⅛
Grace 1.50	x50	29	28¾	29	+ ½
GrndU .80	76	24⅛	23¾	23¾	
Gt A&P 1.30	48	26⅛	25¾	26	— ⅛
G W Fin	844	21¾	20⅞	21½	+ ⅜
GreenGt .96	5	21⅝	21⅝	21⅝	
Greyhnd 1	67	14½	14¼	14⅜	
GrumAir 1	18	18⅜	18	18⅜	+ ½
GulfO 1.50	420	28	27⅝	27⅞	+ ¼
GulfWl .50	69	17¼	16⅝	16⅞	— ⅛
Gulton	22	8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
H-L					
Harrisl 1	13	48¾	48½	48¾	+ ¼
Heinz 1	56	35½	35⅛	35½	— ⅛
HeleneCurt	23	9⅜	9⅛	9¼	
HershFd 1.10	36	26⅜	26	26⅜	+ ⅛
Hobart 1.20	29	35	34⅜	34⅜	— ⅜
Hmstk .40	26	24¾	24½	24⅝	+ ¼
Hnywl 1.30	165	77⅛	76¼	76¼	— ⅝
HFC 1.20	390	39½	38⅝	39⅛	— ⅜
Howmet .70	80	19⅛	18¾	18⅞	— ⅜
HuntChm .12	2	18⅜	18	18	— ¼
IllCent 1.14	4	26⅜	26¼	26¼	— ⅛
INA 1.40	99	31⅜	31⅛	31⅛	
IngRand 2	51	39½	38⅞	39⅛	+ ⅛
InlandStl 2	80	26⅜	25⅞	26⅛	+ ⅜
IBM 4.80	288	300	298¼	299⅞	+2⅜
IntFF .50b	16	62½	61½	61⅞	+ ⅜
IntHar 1.80	62	24	23⅝	23⅞	+ ⅜
IntMnr	209	13¼	13	13⅛	+ ⅛
IPap 1.50	398	33¼	32½	32¾	— ¼
IntT&T 1.05	500	43⅜	42¾	43¼	+ ⅜
Ipco .34	24	19½	18⅞	18⅞	— ⅜
ITEC .60	10	23⅞	23½	23½	— ⅜
JnMan 1.20	15	35⅛	34⅞	35	
JohnJ .32	71	58¾	57¾	58	— ½
JoneL .34p	19	10½	10¼	10⅜	+ ⅛
Joy 1.40	29	48⅜	47¾	48⅛	+ ⅜
KaiserAl 1	69	31⅞	31½	31⅞	+ ⅛
KaysRo .60	3	20⅛	20⅛	20⅛	+ ¼
Kellogg .90	87	20¼	20	20	— ⅛
Kendall .60	8	32½	32	32	— ½
Kennec 2.60	354	36⅜	35	35¼	—1
KerrM 1.50	28	105¾	102½	105½	+3½
KimbC 1.20	146	30¾	30½	30¾	+ ¼
Kraftco 1.70	x89	38⅞	38	38¼	+ ⅜
Kresge .44	x123	54½	54	54¼	+ ⅛
Kroehl .20p	1	18¼	18¼	18¼	— ¼
Leasco	120	12	11¾	11¾	
LehPC .40	40	13⅞	13	13⅞	+1⅛
LibbMcN	66	5⅛	5	5	— ⅛
LiggM 2.50	145	46½	45⅞	46⅛	+ ⅜
Ling .33p	68	13¼	13	13⅛	+ ⅛
Litton .50t	117	23¼	22¾	22¾	— ¼
Lock A	106	9⅜	9⅛	9¼	
Loews 1	138	30½	30	30	— ⅜
LukensStl 1	12	20⅜	19⅞	20⅜	+ ⅜
M-N					
Macy	22	28½	28¼	28¼	— ¼
Mgnvx 1.20	58	31¼	30⅞	31⅛	+ ⅜
Manpow .72	1	32⅜	32⅜	32⅜	— ⅜
Marathn 1.60	323	34¼	33⅝	34	+ ⅜
MartM 1.10	33	14⅞	14⅝	14¾	+ ⅛
MascoCp .28	22	41⅜	40¾	40¾	— ¼
MassF 1	81	10⅛	10	10	
McDnD .40	220	19	18½	19	+ ⅜
McGEd 1.40	38	30⅜	29½	30⅜	+1
McGrH .60a	179	17½	16⅝	17	+ ⅞
McIntyre 2	z160	155	155	155	
Memrx	330	81½	79	80	—1⅝
MGM	33	15	14½	15	+ ⅜
MidldR 1.40	37	24⅜	24⅛	24⅜	
MMM 1.75	5330	90½	86¼	87¼	—3¼
Mobil 2.40	102	53⅞	53⅝	53⅝	— ⅛
Msant 1.80	336	32⅛	31	31¼	— ¾
Motrla .60	30	48¼	47½	47¾	+ ¼
NatBisc 2.20	115	46¾	46⅜	46¾	+ ¾
NatCan .45	48	21¼	20⅞	20¼	—1
N Cash .72	185	35⅜	35	35¼	— ¼
NDist .90	43	15	14¾	15	+ ¼
Nat Genl .20	52	16⅞	16⅝	16¾	+ ¼
NGyps 1.05	97	19⅞	19¼	19⅞	+ ⅜
NLead 1.70	168	19⅝	19	19⅜	+ ⅛
NatStl 2.50	32	39	38¾	38⅞	+ ⅛
NatTea .80	8	11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Newmt 1.04	132	25⅜	25	25⅛	— ¼
NiaMo 1.10	158	15⅛	14¾	15	+ ¼
NoAmR 1.20	96	18½	18	18⅜	+ ¼
Nthgate .25e	40	10¼	10	10⅛	— ⅛
NwstAir .45	189	19	18⅜	18¾	+ ¼
NortS 1.83t	32	42½	41¾	42¼	+ ¼
O-S					
Occidt 1b	308	20	19¾	19¾	— ⅛
OlinCp .88	76	16⅜	16⅛	16¼	
OutbMar 1	13	21¾	21¼	21⅜	+ ⅛
OwenC .75	41	35⅜	35⅜	35⅜	— ⅛
PacGEl 1.50	134	29⅜	28½	29⅜	+1
PanA	269	12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
ParkeD .60	400	25½	25	25⅛	— ¼
PenCn	325	6⅝	6½	6⅝	
PenneyJC	452	48⅜	47⅛	48	+1¼
Pennzo .80	150	32	31½	32	+ ⅜
PepsiCo 1	48	48¼	47⅝	47⅝	+ ⅛
Pfizer .60	430	36¾	36	36½	+ ¾
PhelD 2.10	98	37¼	36½	36⅝	— ⅛
PhilMr 1	383	45⅞	44⅞	45⅜	+ ⅜
PhilP 1.30	249	28⅜	27¾	27¾	— ½
PitneyB .68	303	24⅞	23½	23½	—1¼
Pitstn .50	344	41⅜	40¾	41	— ⅛
Polroid .32	147	69	68⅛	68⅛	+ ⅛
ProcG 1.40	154	60⅛	59¼	59¼	
Pllmn 2.80	23	39⅜	39¼	39½	+ ¼
Ralst P .70	175	22⅜	21¾	21¾	— ¼
Raythn .60	28	21⅞	21¼	21⅜	+ ¼
RCA 1	233	23⅜	23¼	23¼	
Reich .20	25	8½	8¼	8⅜	+ ⅛
RepSt 2.50	54	29⅛	28⅞	29	
Revere 1	13	16⅜	16	16¼	+ ¼
RexCh 1.50	8	31	31	31	
RichM 1	18	58	57⅜	57¾	— ¼
Ronsn .35r	15	6	5⅞	5⅞	
RCCola .54	22	14¼	14	14¼	+ ¼
RoyD 2e	630	44¾	44⅛	44⅛	— ⅜
Safew 1.30	94	31¾	31⅛	31½	+ ⅜
StReg 1.60	124	35⅛	33¾	34⅞	+1⅛
SaFel 1.60	133	19⅝	19⅛	19⅜	+ ⅛
Schenl 1.40	10	25½	24¾	25½	+ ¾
Schlbg 1.40	36	84½	83⅛	84½	+1½
Scientif	74	4⅛	4	4	
SCM .45p	72	13¼	13	13⅛	+ ⅛
ScottPap 1	154	22⅞	22⅜	22½	— ⅜
SrsR 1.20a	195	70⅜	69⅞	70	— ⅛
ShellO 2.40	321	44⅞	44⅛	44⅞	
Simmn 1.40a	24	60	58¼	58¾	+ ¼
Singer 2.40	83	63¾	63	63¼	— ¾
SkilCp .90	49	15⅛	14¾	15⅛	— ⅛
SmitA 1.40	36	41	40	40	—1½
Smith KF 2	54	46½	46⅛	46⅜	+ ¼
SouPac 1.80	195	31⅝	31⅛	31½	
SouRy 3	29	56½	55¾	55¾	— ⅜
SpryR .50e	367	23⅛	22⅝	23	+ ½
StdBr 1.60	21	45	44⅝	44⅞	
StOCal 2.80	197	48⅜	48	48⅛	— ⅛
StdInd 2.30	194	50	49⅝	49⅞	+ ¼
StdNJ 3.75e	505	68⅞	68⅜	68⅞	+ ⅛
StdOh 2.70	141	76½	74¼	76½	+1⅜
SterlDr .80	112	39¾	39¼	39⅜	+ ¼
StewW 1.80	17	27⅛	26¼	27	+ ½
StudeW 1	124	50¼	49	50¼	+1½
SunOil 1b	15	46	45½	46	+ ⅜
Sunbm .80	48	22¾	22½	22¾	+ ¼
SuperOil 1.40	57	172	159	169½	+9½
Swift .60	85	28¼	27¼	28	+ ⅞
T-Z					
Teledn 1.09t	292	19⅜	19⅛	19⅛	— ⅜
TelexC	1165	22¼	21½	21½	
Tenco 1.32	155	19⅞	19⅝	19¾	
Txco 1.60	515	33	32½	32¾	+ ⅛
TexGS .60	162	16	15¾	15⅞	
Textr .90	34	19¾	19⅛	19⅝	+ ⅜
Thiok .40	10	8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Time 1.90a	77	35¼	35	35	+ ¼
Timkn 1.80	62	30	29	29¾	+ ½
TWAir	144	12¾	12½	12⅝	+ ¼
Transm .55	239	12⅞	12½	12½	— ¼
Transctl	70	6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
TriC 2.45e	36	25⅞	25⅝	25⅝	— ⅛
TRWInc 1a	64	36	35¼	35¼	— ¾
TwntC	56	8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
UALInc .75p	163	18⅛	17	18	+ ¼
UniINV .68e	1	26	26	26	+ ⅛
Un Carb 2	543	36⅞	35⅞	36⅜	+ ½
UOilC 1.60	74	34⅞	34½	34½	— ⅛
UPacif 2	8	38⅜	37¾	38⅜	+ ⅜
UAirc 1.80	210	31	30⅜	30⅜	—1⅜
UnitCp 1.05e	17	9¾	9½	9¾	
UnFin Cal	24	7⅞	7⅜	7⅞	+ ⅜
UnNuclr	32	10½	10¼	10½	+ ⅛
USGyps 3a	81	53⅞	52	53	— ½
USSmlt 1b	28	25⅛	24⅜	25	+ ⅜
USStl 2.40	157	30⅞	30⅜	30⅝	+ ⅛
Vorna	87	17⅜	17¼	17¼	
WarnL 1.20	175	67½	65⅞	66½	— ⅞
WnUnion 1.40	67	35⅜	34⅞	35½	
WstgEl 1.80	155	65½	65	65⅛	+ ⅛
WheelPitt Stl	3	11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
WhiteC .40	77	13	12½	12½	— ⅜
WhiteMt .50p	90	16	15½	15¾	+ ¼
Wwth 1.20	169	33⅝	33	33½	
Xerox .80	361	84	83½	84	+ ¾
YngetSD 1.20	16	15¼	14¾	14⅞	— ⅛
Zenith 1.40	83	32½	32⅛	32¼	

Dow-Jones de clôture
— 0.28 à 777.38

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Abbey Nth Am Fund	1.08	1.08
A.G.F. Special	2.21	—
Adanac	1.82	1.99
All Cdn Com	6.60	7.21
All Cdn Div	7.64	8.35
All Cdn Ven	3.27	3.57
American Growth	4.56	5.01
Amer. Gen. Growth	15.40	16.33
Andreae Equity	3.71	4.05
Associate Investors	4.64	4.69
Beacon Growth	5.60	6.15
Beaubran	38.16	41.44
Canada Growth	5.06	5.56
Canagex	8.59	8.95
Cdn Gas Energy	12.57	13.81
Cdn Invest Fund	4.11	4.51
Cdn Scudder Fund	17.37	17.37
Cdn Sec Growth	4.16	4.57
Cdn S.A. Gold Fund	5.01	5.48
Cdn Trusteed	4.54	4.98
Canafund	54.81	57.11
Capital Growth	7.91	8.12
Champion Mutual	6.77	7.40
xChase Fund	7.90	8.63
Collective Mutual	5.35	5.87
Commonwealth Intl	11.29	12.37
xCompetitive Capital	6.00	6.58
Corporate Investors	4.90	5.32
Corporate Invest Stock Fd	4.44	4.85
Commonwealth Intl Lev	2.87	3.15
Dominion Compound	4.48	4.86
xDreyfus	10.51	11.52
Enterea Investment	5.32	5.81
Exec Fund Cda	5.81	6.37
Exec Inv Intl	3.42	—
xFidelity Trend	20.72	22.64
Fonds Desjardins A	3.67	—
Fonds Desjardins B	4.31	—
Fonds Collectif A	5.54	6.05
Fonds Collectif B	5.03	5.18
Fonds Collectif C	7.84	8.56
Fonds P.E.P.	2.94	3.19
Fraser Growth	2.46	2.69
Gis Compound	7.77	8.54
Gis Income	2.99	3.29
Growth Equity	5.51	6.05
Growth Oil and Gas	4.31	—
Guardian Growth	6.74	—
Harvard	5.90	6.47
IOS Intl	4.93	5.40
IOS Venture	3.30	3.61
Industrial Growth	5.29	5.81
International Growth	5.49	6.00
Ivest	13.18	14.40
Investors Growth	9.63	10.53
Investors Intl Mutual	6.12	6.70
Investors Mutual	4.80	5.25
Keystone Cda	5.49	6.04
xKeystone Cust S-1	16.34	17.83
xKeystone Cust S-4	3.83	4.18
xKeystone Cust K-2	4.44	4.85
xKeystone Polaris	3.08	3.38
xLexington Research	13.65	14.92
Magna Carta	1.71	1.86
Maritime Equity	2.73	2.98
Marlborough	3.83	4.18
Mutual Accumulating	4.63	5.09
Mutual Bond	8.69	9.10
Mutual Growth	4.09	4.50
Mutual Income	4.48	4.93
Natursco	11.43	11.99
Natural Resources	6.78	7.41
N.W. Equity	4.77	5.24
N.W. Financial	3.51	3.86
N.W. Growth	4.29	4.71
xOne William Street	12.93	12.93
xOppenheimer Fund	6.95	7.60
Pension Mutual	6.61	7.24
xPerformance Plus	2.20	2.40
P.H. and N. Fund	10.24	10.44
Planned Resources	5.02	5.52
Principal Growth	3.58	3.93
Provident Mutual	6.03	6.59
Prov Stock Fd	4.75	5.19
xPutnam Growth	8.81	9.63
Radisson	2.55	—
Regent Fund	7.77	8.49
Royfund	4.81	4.96
Sav Inv Pret et Rev	5.63	6.18
Sav Inv Am Pret	8.39	9.22
Spec	7.72	8.44
Taurus	4.37	4.80
Timed Investment Fund	6.08	6.08
United Accumulative	4.23	4.65
United Horizon	2.43	2.66
United American	1.89	2.08
United Venture	3.38	3.71
Universal Savings Equity	6.42	7.05
Western Growth	5.74	6.31
xWinfield Growth	3.70	4.04
Xanadu	3.35	3.67
York Fd of Cda	4.11	4.47

X — Fonds americains.

américaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	26	4½	4½	4½	+ ⅛
Amco In	21	6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Barnes E	1	10⅜	10⅜	10⅜	
Brascan 1	14	14¼	14	14¼	+ ¼
Camp Ch	18	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Cdn Javelin	18	10⅞	10½	10⅝	— ⅛
CnCdnF	4	1⅜	1¼	1¼	— ⅛
Creole 2.60	5	31½	31⅛	31⅜	+ ⅛
CwnCPet .70f	2	25⅞	25⅞	25⅞	+ ¼
Dome Pet	3	74¾	74⅝	74⅝	— ¼
Dynalec	16	7	6⅞	6⅞	— ⅛
FiltDyn .01g	1	13⅞	13⅞	13⅞	+ ¼
Hygrad F	3	21⅞	21⅞	21⅞	
ImpOil .50a	59	18½	18⅜	18½	
MolybdCan	3	4¾	4½	4½	— ¼
NewPk	9	5½	5¼	5⅜	— ⅛
Nuclear A	12	2¾	2⅝	2¾	+ ⅛
Pac Ind	19	3¼	3⅛	3¼	+ ¼
PeelEl	7	11	10⅝	10⅝	— ⅜
PlantInd	4	16¾	16½	16½	
ScurryRain	23	25⅛	24⅝	24¾	
Syntex .40b	147	35⅞	35	35⅛	— ¼
Techcol .20p	53	12⅛	11¾	11¾	—1⅛
Teleft .20b	3	6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
UnAircPd .50	2	9⅜	9⅜	9⅜	
U Acb .07e	23	3½	3 5-16	3½	+3-16
Wheelab .60a	8	19⅛	19⅛	19⅛	
WoolLtd .09e	1	13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
WorkWr .60	4	9⅝	9⅝	9⅝	
WrHarg	15	1 9-16	1½	1½	—1-16

du parquet de la bourse

Baisse des banques à Montréal

La **Bourse de Montréal** était à la baisse au milieu de l'après-midi. Les banques perdaient plus de 1 point. Les services publics et les papiers enregistraient des gains modérés. Le volume à 13.00 h. était de 554,200 actions, inférieur à celui d'hier à la même heure.

CPR perdait ½ à 61½. Cette compagnie a rapporté des gains moindres de ceux de l'année dernière pour la même époque.

Les pertes les plus sensibles ont été enregistrées par Falconbridge qui a reculé de 1½ à 139, Ronalds-Federated de ½ à 11⅜, Belgium Standard de ⅜ à 34½, Royal Bank de ⅜ à 21½ et Canadian Breweries de ⅜ à 6⅞.

International Nickel a perdu ¼ à 47, Canada Cement Lafarge ¼ à 35¼ et la Banque de Montréal de ¼ à 14½.

Kaiser a gagné 1⅛ à 7⅝, B.C. Telephone 1 à 60, Weston ⅝ à 20, Distillers-Seagrams ¼ à 31¼.

Aux indices, les industrielles, ont gagné 0.19 à 139.18 et les papiers 0.14 à 82.86. Les Banques ont reculé de 1.06 à 168.12, les industrielles de 0.44 à 166.71 et l'indice composé de 0.38 à 162.13.

* * *

Pertes modérées à Toronto

Les prix étaient modérément à la baisse au début de l'après-midi à la **Bourse de Toronto.**

Le marché n'était pas très actif.

Aux indices, les industrielles perdaient 0.65 à 163.14, les aurifères 0.09 à 178.10, les métaux 0.83 à 91.80 et les pétroles de l'Ouest 0.86 à 183.89.

Le volume était légèrement supérieur à celui de la veille à la même heure.

Les pertes surclassaient les gains par 186 à 160 avec 229 actions sans changement.

Le déclin a annulé la modeste avance de lundi.

Les secteurs les plus faibles étaient les banques, les communications, les merchandising et les boissons gazeuses.

Parmi les valeurs à la baisse, on peut citer celles de Falconbridge qui perdait 4¾ à 135½, Bartaco ⅝ à 8, CPR ½ à 61½, Walker-Gooderham ¼ à 38½, Moore ⅛ à 30⅜ et Inco ⅛ à 46⅞.

* * *

Wall Street se maintient légèrement à la hausse

Les prix à **Wall Street** étaient légèrement à la hausse au début de l'après-midi.

On attribue ce ralentissement à des prises de profits consécutives aux hausses d'hier.

A 14.00 h, l'indice des 30 industrielles était à la hausse de 0.06 à 777.72.

Les actions à la hausse l'emportaient sur celles à la baisse par plus de 7 à 5.

Telex a gagné ⅛ à 21⅝, General Cable ⅝ à 22⅝ et A. T. et T. a perdu ⅛ à 44½.

* * *

La cote est irrégulière à Paris

Si la disparition du général de Gaulle est au centre de la plupart des conversations privées des opérateurs aujourd'hui à la bourse de Paris, ceux-ci continuent tout de même leur travail normalement et c'est à une séance assez semblable à celle d'hier à laquelle on assiste sur le marché financier parisien. Les cotations s'effectuent rapidement dans une atmosphère réservée et les valeurs françaises fluctuent étroitement et irrégulièrement, les points de résistance sont toutefois plus nombreux que lundi.

Aux étrangères les allemandes sont bien résistantes.

Sur le marché de l'or le lingot cède 5 à 6685 et le napoléon 0.2 à 56.40.

La parité de l'once d'or s'est établie à 37.67 dollars.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
A-D					
Accra	z250	7½	7½	7½	
Agnico	3200	242	240	240	—1
Acme Gas	9000	7	7	7	
A9altcho	1000	54	54	54	+2
Am Larder	2000	60	58	58	—1
Ang U Dev	2500	50	49	49	—3
Armore	13200	12½	12	12½	
Asoc Porc	1879	31	31	31	
Aunor	100	200	200	200	
Bankeno	300	430	430	430	—5
Bnkfld	15000	4½	4	4	— ½
Belcher	5107	45	45	45	
Betlm	565	$13¾	13⅝	13¾	
Bl Bay	10000	9	9	9	+1½
Bl Hawk	6000	45	45	45	
Bral Can F	520	155	150	150	+ 5
Brameda	2284	281	275	275	—5
Brunswk	450	465	455	465	—15
Calmor IB	8800	60	56	56	—4
Cam Mine	3008	32	31½	32	+1
Camflo	1660	290	285	290	—5
Cam Chib	230	675	675	675	—10
Camp RL	150	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
C Tung	3200	203	197	200	
Cdn Arrow	2000	30	30	30	
C Jamiesn	3500	170	165	165	
C Lencour	1500	16	14½	16	+1
C Mal	38000	29	26	28	+3
Cdn Nisto	2500	12	11	12	
Candore	500	11	11	11	+ ½
Captain	7500	6	6	6	—1
Cassiar	2747	$22½	21¾	21¾	— ¾
Cent Pat	300	266	266	266	—4
Chmly	36900	134	125	127	+5
Chestrvle	2000	11½	11½	11½	— ½
Chimo	2100	139	135	135	—3
Coch Will	1000	55	55	55	—1
Coin Lake	3000	15	15	15	—1
Columb M	9500	67	61	67	+1
Conigo	z200	10	10	10	
C Callinan	8100	8	8	8	— ½
Con Fardy	z3	110	110	110	
C Marben	500	435	430	435	+5
C Morisn	3310	204	202	203	+1
Con Negus	1500	13	13	13	
C Ramb	20200	98	85	98	+16
C Red Pop	2500	12	11½	12	+ ½
C Rexspar	2650	37	31	34	
Conwest	1250	$10½	10⅛	10½	— ¼
Cop. Fields	2800	182	182	182	
Cop Man	5000	7½	7½	7½	— ½
Coulee	5000	27½	27	27	+1
Courvan	z50	10	10	10	
Craigmt	1350	980	960	960	—15
Cstland	4500	12½	12½	12½	
Crowbank	z62	10	10	10	
D'Aragon	6000	23	23	23	
D'Elda	91850	133	127	128	—6
Denison	1330	$23	22⅞	22⅞	+ ⅛
Dicknsn	1000	145	140	140	—10
Dome	600	$63¼	63	63	—2⅞
D .Explo	11900	155	152	155	
Donal	29166	26	24	24½	— ½
Dunraie	z200	25½	25½	25½	
Dynasty	2090	630	610	615	—20
E-N					
East Mal	400	140	140	140	—10
East Sull	1105	515	510	510	
Endako	2025	$13⅝	13¼	13¼	— ⅜
Farwest	2980	10	9	9	—1
F Mar	580	105	105	105	—5
Fort Reinc	2700	44	42	42	
Frobex	1900	26	25½	26	+2
Gnt Mascot	2000	340	335	340	+ 5
Goldray	1600	95	95	95	
Goldrim	1500	23	23	23	—5
Grandroy	4500	24	24	24	—1
Granduc	100	760	760	760	—5
Granisle	800	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Gulf L	2000	6	6	6	+ ½
Gunnar	1200	131	129	131	+4
High-Bl	400	320	315	320	—20
Hollinger	765	$35½	35½	35½	— ¼
Huds Bay	1258	$19	18⅞	19	
Hydra Ex	1620	21	20	21	+1
Int Halliw	z20	190	190	190	
Int Mogul	700	985	975	980	+5
Int Obaska	1500	44	44	44	—1
Iron Bay T	750	320	305	305	—10
Irish Cop	1000	10	10	10	
Iso	3000	196	195	195	—4
Jelex	1000	19½	19½	19½	— ½
Joliet	2000	21	21	21	—1
Jonsmith	2000	8	8	8	
Joutel	8300	128	124	128	
Jowsey	1000	40	40	40	—4
Kam Kotia	1300	125	122	125	+5
Kenn Hold	3000	24	22½	22½	— ½
Kerr Add	1400	$10¾	10½	10½	— ⅛
Kid Coper	500	17	17	17	
Kirk Min	3000	10	9	9	—1
Kirk Twns	3000	24	24	24	— ½
Lab Min	607	$33	33	33	— ½
Lacanex	700	120	118	120	+4
Lacanex w	4000	53	50	50	—7
L Dufault	8100	$15¼	14¼	14⅜	— ½
L Osu	500	10½	10½	10½	+ ½
L Shore	170	330	330	330	+5
Langis	4000	9½	9	9½	+ ½
Leitch	800	185	180	180	
LL Lac	600	220	220	220	
Louvicrt	500	13	13	13	+2
Lytton M	3154	282	275	275	—10
Macassa	500	112	110	110	—3
Madeline	1682	325	320	320	—5
Man Bar	z320	70	61	70	
Martin	1000	13½	13½	13½	+1½
Maybrun	3500	20	19	19½	+ ½
M Adam	12600	72	70	70	
Mc Intyre	930	$157	155	155	—3
Mentor	4200	56	56	56	
Midrim	1000	30	30	30	
Min-Ore	5500	8	8	8	
Mt Wright	1000	29	29	29	+1
Multi-Mi	6600	62	60	62	+3
New Ath	z125	14	14	14	
New Cal	4100	30	29	29	—1
Newconx	300	585	585	585	
N Goldvue	2000	7	7	7	
N Imperal	6100	186	179	183	—5
N Que Ragl	2150	$14⅛	13⅞	14⅛	— ¼
N Senator	z140	11	11	11	
Nick Rim	1100	11½	11½	11½	
Noble	41300	385	345	350	—30
Norbeau	3826	27	27	27	
Norlex	10000	36½	36	36	—1
N Canada	6000	55	51	55	+6
N Coldstm	1575	103	101	101	+1
Northgat	4396	915	870	900	—5
O-S					
Obrien	2250	51	51	51	+1
Opemska	7965	$11½	11	11⅛	— ⅜
Orchan	1300	370	360	360	+5
Osisko	7000	35	35	35	+ ½
Pamour	1200	205	201	205	+10
Patino	700	$29¼	29⅛	29⅛	— ⅛
Pce Expl	7500	67	64	64	
Pine Point	2270	$34	33¼	34	+ ½
Placer	345	$31	30½	30½	— ½
Prado Exp	300	166	166	166	
Preston	1408	730	715	730	+10
Pure Silv	1800	225	225	225	+5
Q Mattgml	1000	49	49	49	+6
Radiore	3800	30	29	29	—1
Reeves	500	285	285	285	—15
Rio Algom	2400	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Rio 580 pr	130	$77	76	76	
Rio Alg c w	1355	45	40	40	
Roman	4025	720	680	710	+10
Ryanor	1000	9½	9½	9½	— ½
St Fabien	2000	10	10	10	—2
Satellite	500	10½	10½	10½	
Sherritt	6025	$16½	16	16½	+ ½
Silvrflds	200	220	220	220	+5
Sil Miller	500	8	8	8	
Slimq	53600	52	48	52	+5
Sisco	6500	214	206	212	+7
Stanrck	1500	80	75	80	+6
Steep R	1385	260	250	255	—5
Sud C	10000	35½	35	35	+ ½
Sullivan	800	540	535	540	—10
T-Z					
Teck Cor A	232	685	680	680	—5
Teck Cor B	100	590	590	590	
Texmt	12000	53	51	51	+1
Texore	34000	33	31	32½	+ ½
Tex-Sol	6700	61	59	59	—1
Tombill	1200	86	86	86	+1
Tontine M	2200	155	150	150	—5
Tribag	z200	78	78	78	
Trin Chib	1500	16½	15½	16½	+ ½
U Mining	1000	27	27	27	
U Asbesto	2870	360	350	360	+10
UN Keno	240	525	525	525	+15
Upp Can	5000	222	213	220	+14
Vespar	2000	20	20	20	+1
West Mine	500	390	385	385	+5
Wilco	20950	37	34	34	—2
Willroy	6125	140	138	139	—1
Windfall	1000	15	15	15	+1
Wr Harg	170	145	145	145	—5
Yk Bear	1700	490	480	480	—10
Young HG	500	7	7	7	— ½
Zenmac	2000	9½	9½	9½	— ½
Zulapa	500	9½	9½	9½	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
A-D					
Alt East G	925	495	485	485	—10
Alminex	1925	555	545	555	
Am Leduc	9100	11½	10½	10½	— ½
A Quasar P	1100	160	155	156	—5
Asamera	1500	$16⅛	15½	15½	— ½
Ashland O	100	910	910	910	
Banff	2050	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛
BP Oil Gas	3500	$15	510	515	+5
Bralor OG	1000	195	190	190	—5
Calvert	4500	16½	15½	16½	+ ½
CS Pete	4000	430	420	430	+5
CS Pete w	100	275	275	275	
C Dehl	240	390	390	390	
C Ex Gas	3000	475	455	470	+10
C Homestd	2080	720	705	720	+10
C Ll Pete	1800	60	60	60	—5
Cdn Sup O	250	036	36	36	+ ¼
Cent Del	400	$11	10⅞	10⅞	
Charter Ol	300	630	625	630	+5
Chieftan D	8200	765	700	740	+40
Clark Can	1130	270	266	270	+10
C East Cr	200	180	180	180	
Dynamic	4600	119	115	116	
E-N					
Ensign Oil	3300	250	241	250	—5
Francana	1300	375	370	375	—10
Gr Plains	900	$28⅜	28⅛	28¼	+ ¼
Gt COllsds	z83	375	370	370	
Houston O	z50	230	230	230	
Int Helium	1000	19	19	19	
Midcon	1000	48	08	48	
Mill City	5000	183	180	180	+5
Nat Pete	8700	460	450	460	+20
N Cont	500	85	85	85	
N Davies	4500	10	10	10	— ½
NC Oils	130	610	610	610	
Nthld	24700	83	79	80	+5
Numac	2600	800	780	800	+25
O-W					
Oakwood P	1200	125	120	124	—1
Permo	3500	73	73	73	—2
Peruv	8000	37	30½	37	+7
Petrol	1720	139	131	139	+4
Pinnacle P	500	79	79	79	+1
Place G	4100	125	124	124	
Ranger	7460	$14	13¾	13¾	+ ⅜
Scurry Rn	1160	$25⅜	24¼	24¼	—1⅛
Siebens	3080	835	820	825	—5
Spooner	7500	223	213	220	+8
Syracuse	7800	260	258	260	—3
Total Pet	2200	675	660	660	—10
Un Bata	13284	425	410	410	—10
U Canso	1700	445	435	435	—5
U Ree	10900	21	19	19	
Ulster Pet	9125	244	236	242	+6
Vandoo	1000	11	11	11	
Voyager P	3200	415	400	415	+20
Wespac	5500	29	28	28	—1
W Decalta	6600	610	595	610	+15

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
A-B					
Abitibi	6051	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Abitbi 7½p	115	$49½	49½	49½	
Acklands	630	$6½	6¼	6¼	— ½
Acres Ltd	3000	$6½	6	6½	+ ⅜
Acres A pr	55	$31½	31½	31½	+ ¾
Acres wt	1400	145	135	145	+10
Agra Ind	925	$6⅜	6¼	6⅜	— ⅛
Aimco Ind	1050	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Alta Gas T	1170	$47¼	46¾	46¾	+ ¼
Alta G D p	30	$132	130	132	+3
Alta Nat	5560	$23½	23½	23½	
Alcan	4257	$21⅜	21¼	21¼	— ¼
Alcan pr	1725	$26¾	26¼	26½	
Algo Cent	2920	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Algoma St	3235	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Alumin pr	z55	$15⅜	15⅜	15⅜	
Almin 2p	90	$32	32	32	— ¾
Anglo-cn	100	450	450	450	—10
Ang CT 4½	1100	$28	28	28	+ ½
Ang CT 265	40	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Anthes B p	30	$71½	71½	71½	— ½
Anthes C p	z20	$70	70	70	
Aquitaine	1399	$24¼	24	24⅛	— ⅛
Argus	z50	$13½	13½	13½	
Args 250 p	z20	$30⅜	30⅜	30⅜	
Argus C pr	725	$7¾	7¾	7¾	
Asbestos	149	$26¾	26¾	26¾	
Atco Ind	200	$9	9	9	— ⅜
Atl Sugar	1750	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Atl Sug A	z1	$12⅞	12⅞	12⅞	
Atl Sug pr	35	$57	57	57	—1
Atl Sug w	800	235	230	230	—5
Auto El	500	$5⅛	485	485	—40
Bahama	700	24	24	24	—1
Bank Mtl	3761	$14⅞	14½	14⅝	— ¼
Bank N S	2103	$19	18¾	18¾	— ¼
Bartaco	2000	$8	7½	7½	—1⅛
Bathrst p	100	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Beaver L	825	$12	12	12	+ ½
Becker B p	260	$7½	7½	7½	— ½
Belding L	195	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Bell Can	11682	$44⅝	44⅜	44⅝	+ ⅜
Bell A pr	1499	$50⅞	50½	50⅞	+ ⅜
Block Bros	155	330	330	330	+5
Bombrder	245	$14½	14½	14½	+ ½
Bow Valy	1225	$17⅝	17¼	17⅝	+ ¼
Bramalea	855	295	290	295	+5
Bramal w	350	195	195	195	—10
Brascan	9672	$14¾	14⅜	14⅝	+ ¼
Bright	1425	$15	14¼	14¾	+ ¾
BC Forest	395	$23½	23¼	23¼	—1
BC Sugar	1225	$14¾	14¼	14½	— ½
BC Phone	769	$61	59	61	+1
BCPh 4⅜ p	z19	$57¼	57	57	
BCPh 5¾ p	50	$72½	72½	72½	T—
BCPh 4.84	125	$18	18	18	
Brinco	2950	495	485	485	—5
Burns Fds	200	$8¼	8¼	8¼	
C					
Cad Dev	350	$6⅝	6½	6½	— ¼
Cad Dev b p	720	$19	18½	19	+ ⅛
CAE Ind	200	440	440	440	
Calgary P	100	$24½	24½	24½	+ ¼
Campeau	520	360	360	360	+10
CD Sugar	45	$31½	31½	31½	+ ¾
Can Cem L	82	$35	35	35	
Can Malt	825	$20¾	20¾	20¾	
Can Malt p	850	85	85	85	
C Packrs	z50	$18¾	18⅜	18⅜	
Can Perm	3485	$9⅛	9	9⅛	
C Safway p	z9	$81½	81½	81½	
CSL	75	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
CSL pr	z52	415	415	415	
C Brew	15982	$7⅜	6¾	6¾	— ½
Cdn Can A	150	440	440	440	—10
C Coniaur	6900	200	185	195	—5
CC Manag	8000	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
C Curtis	400	82	82	82	+1
Cdn Equty	320	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
CGE pr	200	$21¼	21¼	21¼	— ½
CG Invest	504	$54½	54½	54½	
C Goldie	z75	430	420	420	
C Hydro	1970	014	13¾	13¾	+ ⅛
C Imp Bank	4077	$19⅜	19⅛	19⅜	
C Ind Gas	5805	$11	10½	11	+ ½
CIL	1375	$9½	9¼	9½	+ ¼
C Interurb	225	250	250	250	+25
C Marconi	400	330	330	330	
CP Inve pr	2305	$22	21¾	21⅞	+ ⅛
CP Inve w	4900	455	445	445	—10
CPR	3923	$62	61	62	
CPR $3. pr	1100	$8½	8⅜	8½	
CPR UK p	300	$5½	5½	5½	+ ¼
Cdn Salt	200	$15	15	15	
Cdn Tire	405	$25½	25	25	— ¼
Cdn Tire A	579	$22½	22⅜	22⅜	— ¼
C Ultiles	205	$31¾	31½	31¾	+ ¾
C Util 5 prr	z10	$60½	60½	60½	
C Util w	z10	555	555	555	
C Util r	1210	55	50	50	
C Vickers	200	$8½	8½	8½	
C Westing	4850	$8	7¾	7¾	— ¼
Canron	600	011	11	11	
Capit Div	2925	85	80	80	—2
Cara	500	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Carrier JD	z25	$5¾	5¾	5¾	
TSE A8		vsvryritcyn		16	
Cassidy L	200	350	350	350	—50
CDRH Ltd	205	415	415	415	+5
Chemcell	3125	435	425	430	—5
Chem 175 p	700	$19⅜	19⅛	19⅜	
Chrysler	185	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅜
CHUM	z10	365	365	365	
CHUM B	800	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Clairton	500	28	28	28	—2
Columbia	1020	$6⅛	6	6	
Columbi p	1675	$16¾	16½	16½	— ¼
Cominco	2177	$21¾	21¼	21¾	+ ⅜
C Holiday I	100	$9	9	9	
Comtech	2600	180	175	180	+10
Conduits	100	310	310	310	—15
Con Bath	1635	$9¾	9¼	9½	
Con Bath p	150	$15½	15½	15½	+ ⅛
Con Bath w	z50	59	59	59	
C Bath 68 w	1650	285	280	285	+15
Con Bldg	1600	100	100	100	
Con Distrb	3000	$18½	18¼	18½	
Cons Gas	1458	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Cont Can	z5	$40½	40½	40½	
Control F	200	160	160	160	
Corby vt	z2	$21⅞	21¼	21¼	
Cornat Ind	300	115	110	115	+5
Corontn p	1100	160	155	160	+5
Cosms	700	140	130	140	—5
Crwn Trst	1588	$9	9	9	
Crow Nest	232	$45	44½	44½	—2½
Crush	10455	$13⅞	13¼	13⅞	+ ½
Cunniham	305	$10½	10½	10½	
Cygnus A	4730	$5⅜	470	5¼	+40
Cygnus B	7940	$6⅜	5¼	6¼	+ ⅜
D-G					
Distl Seag	2610	$48¾	48¼	48¾	+ ⅛
Dome Pete	550	$76¼	76	76⅛	— ⅜
D Fdry	11196	$19⅞	19½	19¾	
Dom Glass	z60	$12⅞	12⅞	12⅞	
Dom Lime	200	350	350	350	—25
Dom Store	5168	$9½	9¼	9⅜	— ¼
Domtar	1642	$13¼	13⅛	13¼	+ ¼
D Textile	z25	$11½	11½	11½	
Donlee M	z25	390	390	390	
DRG Ltd	275	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
Dupont	210	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Dylex Div	200	455	455	455	
Dylex D A	700	390	380	390	+10
E-L Fin	100	$6	6	6	— ⅛
E-L Fin w	100	190	190	190	—10
Electro Ifd	323	$19½	19½	19½	
Falcon	7260	$140	133	135	—5¼
Fam Play	500	$10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
F Play w	1525	160	155	160	+5
Fanny	z31	$15½	15½	515½	
Fed Farm	450	165	160	160	—5
Fed Grain	3315	$6	5½	6	+ ⅛
Finning T	325	$8¼	8¼	8¼	
Fleet Mfg	1200	99	99	99	+7
Fleetw'd	z20	$6½	6½	6½	
F Seasons	z70	$8⅛	8⅛	8⅛	
Fraser	554	$21½	21½	21½	+1
Galt Ml Irn	100	07	7	7	— ⅛
Gaz Metr	1250	$5	5	5	
Gaz M 66w	200	185	185	185	+10
Gdn Mang	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Distrb	200	$10⅜	10½	10½	
GMC	141	$75¼	75	75¼	
G P Mfg A	25	$40	40	40	—1
Genstar L	z20	$8¾	8¾	8¾	
Gnstar L w	100	240	240	240	—10
Glengair	100	215	215	215	+5
Genair B w	300	80	80	80	—25
Goodyer	z5	$77½	77½	7½	
Greb Ind	425	$6¼	6	6	— ⅛
GL Paper	507	$16½	16¼	16¼	— ¼
GL Power	1160	$16¼	16	16¼	+ ¼
GN Capital	150	$5½	5½	5½	
Gt West Int	500	355	355	355	—30
Greyhnd	189	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Grissol F	100	420	420	420	—5
Guar Trst	325	$8	8	8	+ ⅛
Gulf Can	3641	$18⅜	18¼	18¼	
Hardee	2500	70	70	70	
Hard Crp A	100	$10	10	10	
Harlequin	200	250	250	250	—25
Harris J S	1150	245	200	230	+30
Harveys F	5600	70	70	70	—1
Hawker S	360	180	180	180	
Hawker pr	z5	$48½	48½	48½	
Hays Dna	2600	$7¾	7¾	7¾	
Hc OA	29970	$23¾	22⅞	23½	+1¼
Home B	1755	$23¾	22⅞	23¾	+1¼
Horne Pit	300	190	190	190	
H Bay Co	2050	$15	14¾	14¾	— ¼
HB Oil Gas	860	$37	36½	36½	
HB Oil G pr	1100	$50	49½	50	
Huron Eri	857	$17⅛	17	17	— ¼
Husky Oil	2440	$12⅜	12⅛	12⅛	
Husky D w	450	660	645	645	—5
Imp Life	10	$137	137	137	
H-L					
Imp O	12178	$18⅞	18⅝	18¾	
Imp Tob	740	$14¼	14¼	14¼	
Income Dl	100	$7½	7½	7½	— ½
Indal Can	325	$6½	6½	6½	+ 3
Indusmin	125	$12	12	12	
Ind Accept	2195	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
In Acc wt	1580	590	575	575	—10
Ingersol	z16	$8½	8½	8½	
Inglis	100	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Inland Gas	550	$10	10	10	
Inland G p	150	$13½	13½	13½	
Intr Cty w	700	270	260	260	+20
Intrmetco	500	300	300	300	
IBM	166	$305	303¾	305	+2
IMC	240	$13⅛	13¼	13¼	+ ¼
I Nickel	14574	$47¼	46¾	47	
Int Util	3718	$32	31¼	31¼	— ¾
Int Util A	150	$35	34½	35	+ ½
Int Div	700	110	110	110	—10
Intpr Pipe	5890	$24¾	24½	24¾	+ ⅛
Int Pipe w	895	$12	11⅞	12	
Ip SP	12417	$7⅛	6¾	7⅛	+ ¼
Intpr Stl pr	200	$21¾	21¾	21¾	
Inv Group	200	$7	7	7	— ⅜
Inv Grp A	1062	$6¾	6½	6⅜	— ⅛
Inv Grp 5 p	660	$17½	17¼	17¼	— ⅛
In Ovrseas	z10	450	450	450	
IOS Ltd	6200	140	140	140	
Irwin Toy	125	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
ITL Ind	335	425	425	425	+20
ITL Ind pr	z75	$16⅜	16⅜	16⅜	
Ivaco Ind	325	$8½	8⅜	8½	
IWC Ind	500	230	225	230	+5
Jefferson	925	$9⅞	9¾	9¾	
Jeffersn w	820	300	300	300	—10
Jockey C	1620	340	335	340	
Jockey B p	z100	$7	6¼	7	
Kaiser Re	7987	$7¾	7⅛	7¾	+ ⅞
Kaps Tran	2550	$9⅝	9½	9⅝	+ ⅛
Keeprite P	100	$9½	9½	9½	
Koffler	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Labatt	1851	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
Labatt pr	1925	$21¾	21½	21¾	— ⅛
Laidlaw M	950	$8½	8¼	8¼	— ¼
LOnt Cem	200	205	205	205	+5
Lau Fin	600	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Lau Fn 140	140	$16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅜
Lau F 2.00	z50	$21½	21½	21½	
Leigh Inst	1135	$10¾	10¼	10½	+ ¼
Leons Frn	100	475	475	475	
Levy A pr	200	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
LLLife Inves	100	$6⅛	6⅛	6⅛	—
Life Inv w	200	105	105	105	—15
Living w	810	400	400	400	
Lob Co A	2625	$5	495	5	
Lob Co B	3505	$5⅛	485	5	+15
Lob G A pr	165	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Loeb M	1800	410	405	405	
Logistec C	100	$7½	7½	7½	— ½
M-N					
Maclarn B	100	$18½	18½	18½	—1½
M Hntr	12100	$9¼	9	9	— ¼
MH Cable	175	370	370	370	—5
MB Ltd	5521	$24⅛	23⅝	24	
Magna El	300	395	390	390	—10
Magnason	2100	$6	5⅞	5⅞	— ⅜
Magnetcs	5900	105	100	100	
Maher	100	$21	21	21	—1
Major H D	500	170	170	170	+10
Manoir In	100	100	100	100	
M Lf Gard	425	$25⅜	25¼	25¼	— ¼
M Lf Mills	100	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Maritime	264	$17½	17½	17½	— ⅜
Markboro	1200	475	460	460	—10
Markbro w	700	150	150	150	
Mass-Fer	3462	$10	9⅞	9⅞	— ¼
MEPC	400	425	420	425	+10
MEPC p	100	$18½	18½	18½	
MEPC w	100	93	93	93	—2
Met Stores	200	$25¾	25⅜	25⅜	— ¼
Met Stors p	150	$16½	16½	16½	— ½
Microsyst	649	485	460	460	—25
Milt Brick	z135	400	400	400	
Mindustri	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Molson A	3340	$13½	13⅛	13⅜	+ ⅛
Molson B	1140	$13	12½	13	+ ⅜
Mon Life	z50	$19½	19½	19½	
Mnt Trst	1300	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Moore	9240	$30½	30¼	30⅜	— ⅛
Murritt B	100	$6	6	6	
Nabre Dlg	100	$12½	12½	12½	— ⅛
NaChrs I	z10	450	450	450	
Nat Drug p	100	$7½	7½	7½	
Neonex I	1802	300	290	295	—5
NB Tel	1383	$12⅝	12½	12½	
N Provid D	1500	55	50	55	+5
Noranda	4406	$25⅞	25⅜	25⅝	— ⅛
NCtrl G	25940	$13⅞	13½	13⅝	+ ⅛
Nor Ctl B p	545	$27½	26¾	27½	+ ½
Nor Ct 270 p	90	$33¾	33¾	33¾	+ ⅜
Nor Ctl w	1630	790	775	775	+10
NW Util p	25	$51½	51½	51½	
NS L P	355	$8½	8½	8½	— ⅛
O-S					
Ocean Cm	250	$21½	21½	21½	—1½
Oil Patch	100	360	360	360	—10
OSF Ind	870	$5¾	5⅝	5¾	
Oshawa A	1385	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Oshawa w	2135	210	200	210	+15
Overind 2 p	100	260	260	260	
Pac Pet	4951	$28¼	27¾	28	+ ⅜
Peace Riv	2500	85	80	84	—1
Pembina	100	$22½	22½	22½	+ ¼
PC Jwl A	100	$11	11	11	+1
Phillips Cb	500	$9½	9⅜	9½	— ⅛
Provigo	100	400	400	400	—80
Pow Corp	4685	$5⅜	5⅛	5⅛	— ¼
Pow Crp pr	340	$26	25½	25½	— ½
Pow C 5 pr	1700	$7½	7⅜	7⅜	
Price Com	1490	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Quinte A	5900	240	230	235	+5
Rank Org	1425	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Readers D	700	$7	7	7	— ⅛
Realty C	250	210	210	210	+5
Reed Osir	225	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Reichhold	200	$7	7	7	
Reitman A	200	$19	18⅝	18⅝	+ ⅛
Ripley Int	100	205	205	205	+5
Riv Yarn A	400	250	200	250	+50
Rolland	100	375	375	375	+10
Ronald Fd	6765	$11⅜	11⅜	11⅜	
Rothman	235	$12¼	12⅛	12¼	— ¼
Rothmn w	2010	310	300	310	+10
Rothm B p	300	016⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Royal Bnk	5807	$21¾	21⅜	21⅜	— ¼
Royal Trst	540	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅛
Russell H	100	$17	17	17	
St Maur	13700	77	72	73	—2
Sayvette	1700	300	300	300	
Scintrex	500	435	430	430	+5
Scotts	z170	$9	8⅝	9	
Seaway M	600	$9	8½	9	+ ½
Seaway pr	500	$5⅛	5	5	— ⅛
Seaway w	100	5	75	75	
Secur Cap	1900	310	305	305	—5
Selkirk A	z27	$11	11	11	
Shaw Pipe	1050	$10¼	10⅛	10⅛	
Shell Inv p	5012	$31⅞	31⅜	31½	
Shell Inv w	1063	$14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Shell Can	9165	$31⅞	31½	31⅞	+ ⅛
Sifton Pro	700	310	300	300	—10
Silverwd A	100	014½	14½	14½	
Simpsons	4678	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
Simpson S	354	$21¾	21¾	21¾	
Skyline H	200	$7	7	7	
Slater Stl	1895	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅜
Slat Steel p	100	$13	13	13	+1
Slater B pr	200	$13	13	13	+1
Southam	z525				
St Brodcst	375	$10½	10½	10½	— ¼
St Paving	180	$7	7	7	— ⅛
Steel Can	9791	$23⅜	23	23¼	— ¼
Steinbg A	1900	$12½	12	12½	— ⅜
Stuart Hse	760	395	375	395	+20
Stuart H pr	100	$6½	6½	6½	+ ½
Supst com	300	$13¾	13½	13½	— ¾
Suptest od	1150	$43¾	43¼	43¾	+ ¼
T-Z					
Tamblyn	z20	$15¾	15¾	15¾	
Teledyne	300	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Texaco	1529	$26½	25⅝	26½	+ ½
Texas Gu S	z65	$16⅞	16⅛	16⅛	
Thom Nes	3250	$19⅜	19	19⅜	+ ⅛
Thom N pr	125	$47¾	47¾	47¾	— ⅛
Toromont	550	71	71	71	—1
Tor Dm Bk	3076	$19½	19¼	19½	
Traders A	1880	$8¾	8½	8¾	+ ⅜
Trader A p	500	$18½	18½	18½	— ¼
Trader 65 w	525	60	60	60	
Trader 69 w	100	185	185	185	—25
Transair	500	305	305	305	
Tr Can PL	1839	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Tr Can Pl p	650	$39½	39½	39½	— ⅜
Tr Can A pr	64	$59½	59½	59½	+1
Tr Can P w	1250	$11⅜	11¼	11¼	— ¾
Trans Mt	5205	$18⅞	18½	18⅝	— ¼
Trizec Crp	3400	140	135	140	
Tru-Wall	600	200	195	195	+5
UNAS Inv	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Un Carbid	3450	$13⅛	13	13	— ¼
U Gas	13370	$14½	14¼	14⅜	
UGas B pr	z10	$39¾	39¾	39¾	
Union Oil	500	$38	37	37	—1
Un Fn Mgt	450	$5¼	475	475	—50
Un Wburn	333	$5¼	5¼	5¼	
UWbn 6¼p	z24	$33¾	33¾	33¾	
Un Wbn w	476	350	350	350	—25
U Sections	350	$6½	6½	6½	
Van Der	400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Van Ness	2473	68	63	65	—5
Venpower	3000	62	60	60	—2
Versatile	z70	390	365	370	
Versatil A	z30	200	200	200	
Vic G Tr	2725	$18⅜	18¼	18¼	
Wajax	z60	$7¾	7¾	7¾	
Walnoco O	700	390	390	390	
Walk GW	5000	$39	38½	39	+ ¼
Weldwod	100	$12½	12½	12½	+ ½
Wstburne	530	$7½	7¼	7¼	— ¼
Wbur A p	355	$27¼	27	27¼	+ ⅛
Wburn wt	340	475	450	475	+50
Westc'st	625	$19½	19¼	19½	
Westeel	100	$9½	9½	9½	
W Brdcast	z60	$15⅜	15⅜	15⅜	
W Cdn Seed	1400	275	270	270	—5
W Elec E	1400	265	260	265	+15
W Pacific	1200	480	475	475	
WSuppls A	800	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Weston	976	$20⅜	19¾	20	+ ⅝
White Pas	420	$17	16	16	—1
White P w	z5	370	370	370	
Wood Alex	100	280	280	280	—20
Woodwd A	5890	$15½	15½	15½	
YR Prop	140	$5⅝	5⅝	5⅝	— ¼
Zellers	625	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Zellers pr	z15	$35	35	35	
Zenith	150	135	135	135	

Légère reprise à Londres

Le marché des valeurs enregistrait une légère reprise, aujourd'hui, à la Bourse de Londres due surtout à un redressement de la tendance à Wall Street. Les gains, toutefois, se limitaient aux vedettes industrielles.

Dans les canadiennes, Dome a fléchi, suivi de Canadian Husky, Hiram Walker, West Coast Transmission et Noranda. Par contre, Pacific Petroleum, Syracuse, Trans-Canada Pipe-Lines et Inco enregistraient des gains. Dans les bancaires en repli, seule la Banque de la Nouvelle-Ecosse s'inscrivait en hausse.

* * *

Tokyo a fermé à la baisse

Le marché de la **Bourse de Tokyo** a clôturé à la baisse.

L'indice des 225 actions a reculé de 5.25 à 2142.73. L'indice général de la Bourse de Tokyo a perdu 0.09 à 156.87.

Le volume a totalisé 130 millions de transactions soit le même volume que celui de la veille.

Inauguration de l'Indian Aluminium

MADRAS, Inde. (PC) — Le président de la République indienne, M. Shri V. V. Giri, a présidé lundi, à Belgaum, dans l'Etat occidental de Mysore, l'inauguration du plus grand complexe d'aluminium de l'Inde, en présence du président d'Alcan Aluminium Ltée, M. Nathanael V. Davis, de Montréal. Alcan est actionnaire majoritaire de l'Indian Aluminium Company qui est propriétaire de ces nouvelles installations.

Ce complexe intégré bauxite - alumine - aluminium — produits finis a été construit en trois ans et a entraîné des immobilisations de l'ordre de $65 millions, précise la société Alcan dans un communiqué.

calgary

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
INDUSTRIELLES					
Farm Tr	500	210	210	210	
PETROLES					
Aberdeen	1000	34	34	34	—3
Acroll	3500	140	135	135	—5
Barklay	1000	8½	8½	8½	
Berklay	1000	90	90	90	
Brett	1000	43	43	43	
Gold Spike	2000	11	11	11	+1½
Lassiter	1000	32	32	32	+2
Madison	1000	27	25	25	—2
Maverick	2500	17	15	15	— ½
N Gateway	500	11	11	11	
New York	500	52	52	52	
Nitracell	500	50	50	50	
Peyto	600	160	152	160	—4
W Warner	500	43	43	43	
MINES					
Admiral	2000	90	86	86	—4
Bird Riv	500	90	90	90	
Bordun	1000	10	10	10	
Cultus	1000	41	41	41	—4
Duke	10000	55	55	55	+1
Flin Flon	3500	19	18	18	—3
Ganda	1000	4½	4½	4½	
Pac Cop	1000	295	295	295	—5
Rexdale	1000	11	11	11	
Scope	5500	23½	20	23½	+4
Terra	700	515	500	500	
Tobe	2500	20	18	20	+4
Trans Yuk	2500	6	6	6	+1½

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangée aujourd'hui à $1.02⅛ et la livre sterling est en baisse de 3-16 à $2.44.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est inchangé à $0.97 59-64 et la livre sterling est en baisse de 13-64 à $2.38-$2.38 57-64.

COTES de l'or

Le prix de l'once d'or, sur le marché de Londres était à la baisse de 22½ cents à $37.55.

A Zurich, l'once d'or était également à la hausse à $37.65 contre $37.45. Hausse de 5 cents à Francfort où

A Paris, le lingot de 1 kilo a gagné l'once atteignait le prix de $37.44. 8 francs à 6.690 francs.

Le prix de l'once, par contre, a perdu 1 cent à $37.67.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points 64, 9 points 65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait : .45.

Fromage: les prix n'ont pas été déterminés.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 23; procédé par rouleau, No 1 en sacs 20 à 21, pour nourrissage, en sacs, 17½ à 18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15½; poudre de lait, 4 à 4½.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelle récolte, $1.15 à $1.25 les 50 lbs.

Prix des oeufs, en cartons, à une douzaine: A-extra-gros, 48.8; A-gros 47.7; A-moyens 40.6; A-petits 34.3.

fruits et LEGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture.

Pommes: Cortland $2 à $2.25; McIntosh, $2.50; Wolf River, $1.75 à $2 le boisseau.

Betteraves: $1.50 à $2.00 les 50 lb.

Brocoli: $2.50 à $3.00 pour 12.

Carottes: $1.10 à $1.25 les 50 lb; $1.50 pour 24 cellos de 2 lb; .60 à .75 la doz de paquets.

Céleri: $3.00 à $3.50 pour 24.

Chicorée et scarole: $1.25 à $1.50 pour 12.

Choux: verts $1.00 pour 50 lb; rouges et Savoy, $1.50 à $1.75 la doz.

Choux Bruxelles: $3.00 à $3.25 pour 16 pintes.

Chous chinois: $1.25 à $1.50 pour 12.

Choux-fleurs: 1.75 à $2.50 pour 12.

Courges: Hubbard, $2.50 à $3; Pepper, $1.75 à $2.00.

Oignons: 1¾ à 3 po. $1.20 à $1.40; jubo $1.75 à $2 les 50 lb; $2.00 les 24 cellos de 2 lb; rouges, $1.75 à $2.00 les 50 lb.

Panais: $1.50 à $1.75 les 20 lb; $2.35 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Persil: .50 à .60 la doz.

Poireaux: .75 à $1.00 la doz.

Radis: $1.50 à $1.75 pour 30 cellos de 6 oz.

Rutabaga: 1.25 à $1.50 les 50 lb; $1.50 le boisseau.